

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE BATNA 2

THESE

PRESENTÉE A LA FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

Pour l'obtention du diplôme de

DOCTORAT LMD FRANÇAIS

OPTION : Linguistique

TITRE

*DE LA MOBILITE LINGUISTIQUE EN GENERAL ET  
LEXICOLOGIQUE EN PARTICULIER : archaïsmes,  
néographismes et néologismes*

Sous la direction de

Pre KHADRAOUI Errim

Réalisée par

BOUZIDI Hidayette

MEMBRES DU JURY

Dr BELKACEM Mohamed Amine

Président

Université Batna 2

Pre KHADRAOUI Errim

Rapporteur (e)

Université Batna 2

Dre ABDELHAMID Nabila

Examinatrice

C.Universitaire Barika

Dre HADJ ARAB Soraya

Examinatrice

Université Batna 2

Dr ARAAR Salah

Examineur

E.N.S. Sétif

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE BATNA 2

THESE

PRESENTEE A LA FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS

Pour l'obtention du diplôme de

DOCTORAT LMD FRANÇAIS

OPTION : Linguistique

TITRE

*DE LA MOBILITE LINGUISTIQUE EN GENERAL ET  
LEXICOLOGIQUE EN PARTICULIER : archaïsmes,  
néographismes et néologismes*

Sous la direction de

Pre KHADRAOUI Errim

Réalisée par

BOUZIDI Hidayette

MEMBRES DU JURY

Dr BELKACEM Mohamed Amine	Président	Université Batna 2
Pre KHADRAOUI Errim	Rapporteur (e)	Université Batna 2
Dre ABDELHAMID Nabila	Examinatrice	C.Universitaire Barika
Dre HADJ ARAB Soraya	Examinatrice	Université Batna 2
Dr ARAAR Salah	Examineur	E.N.S. Sétif

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022



## *Dédicace*

*À ma chère mère qui m'a toujours soutenue et cru en moi ;*

*À mon cher père à qui je dois presque tout ;*

*À Mon cher mari Mahdi qui m'a encouragée ;*

*À mes mms Mélina et Malik ;*

*À ma petite sœur Molly, à son mari Kikim et à toute ma deuxième famille :*

*Feu El Ebou Faki, El OumouZaza, Nazim, Moncef et Ismail.*

## REMERCIEMENTS

*Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à la Professeure ErrimKHADRAOUI qui m'a fait confiance. Elle a accepté de diriger ce mémoire et m'a laissée toute latitude pour mener à terme ce travail. Qu'elle croie à ma gratitude pour sa patience et ses encouragements. Je remercie tout particulièrement le Pr Bouzidi Boubaker pour sa lecture attentive du travail que je lui ai soumis.*

*Je tiens à témoigner ma gratitude envers mes enseignants de Licence et de Master, tout particulièrement Mme Makhloufi, feu et regrettée Messamda, Mlle Boucherakj, M. Bouzidi Nabil, M. Nehaoua Lounis. Je ne les remercie jamais assez pour tout ce qu'ils nous ont donné et avec prodigalité.*

*Je remercie d'avance les enseignants, membres du jury, qui ont accepté de lire et d'évaluer le modeste travail que je leur ai soumis.*

*Je remercie également tous ceux qui m'ont aidée à divers titres.*

*Hidayette BOUZIDI*

*La langue, comme la mer toujours recommencée*

*Maurice Druon, (secrétaire perpétuel de l'Académie Française,*

*Avant-propos, tome 2, 9<sup>e</sup> édition)*

## **SOMMAIRE**

Symboles et signes

Introduction ..... 11

### **Première partie**

#### **Mobilité linguistique en général**

##### **Chapitre 01**

###### **La langue, réalité sociolinguistique**

1. La langue, réalité sociolinguistique ..... 24

1.1. La langue communion ou communication? ..... 24

1.2. La langue un processus inachevé ..... 25

1.3. La langue institution sociale ..... 26

##### **Chapitre 02**

###### **Mobilité, une tendance naturelle et un élan intelligent**

2. Mobilité, une tendance naturelle et un élan intelligent ..... 28

2.1. La langue processus continu et des changements inévitables ..... 28

2.2. L'uniformité linguistique, une vue étroite de l'esprit ..... 30

2.3. Changement morphosémantique ..... 32

2.3.1. Changement de forme (nouvelle forme et procédés multiples) ..... 33

2.3.2 Changement Sémantique ..... 34

2.3.2.1. Extension sémantique ..... 37

2.3.2.2. La restriction sémantique ..... 38

2.3.2.3. Mobiles (causes) des changements ..... 39

## **Chapitre 03**

### **Lexique et fonds lexical du français**

3. Lexique et fonds lexical du français .....	42
3.1. Aux origines de la langue française (genèse du français).....	42
3.1.1. Gaulois (celtique).....	44
3.1.2. Fonds latin.....	45
3.1.3. Fonds grec .....	46
3.2. Langues européennes .....	48
3.2.1. Mots allemands .....	49
3.2.1.1. Mots du germanique ancien .....	49
3.2.1.2. Mots de l'allemand moderne .....	49
3.2.2. Mots italiens.....	50
3.2.3. Mots hollandais (néerlandais) .....	50
3.2.4. Mots slaves.....	51
3.2.5. Le russe .....	51
3.2.6. Mots polonais.....	52
3.2.7. Mots tchèques .....	52
3.2.8. Mots portugais .....	52
3.2.9. Mots espagnols.....	53
3.2.10. Mots scandinaves .....	54
3.3. L'arabe .....	54
3.3.1. Des mots passés par l'arbre.....	55
3.3.2. Des mots arabes passés au français.....	55
3.4. L'hébreu (et d'autres langues sémitiques) .....	57
3.5. Le perse, persan .....	57

3.6. Langues océano-asiatiques africaines et amérindiennes.....	58
3.6.1. Asie .....	58
3.6.1.1. Langue népalaise.....	59
3.6.1.2. Langue chinoise .....	59
3.6.1.3. Langue tibétaine.....	60
3.6.1.4. Langue japonaise .....	60
3.6.1.5. Langues malayo-polynésiennes .....	61
3.6.2. Océanie .....	61
3.6.2.1. Langue polynésienne .....	61
3.6.2.2. Australie (langues aborigènes).....	62
3.6.3. Afrique .....	62
3.6.3.1. Langue de Guinée .....	63
3.6.3.2. Bantou (Cameroun, Guinée et Afrique du sud) .....	63
3.6.3.3. Éwé (Ghana, Togo).....	64
3.6.3.4. Wolof (Sénégal, Gambie) .....	64
3.6.3.5. Hottentot/ khoïkhoï (Namibie, Botswana, Afrique du Sud) .....	64
3.6.4. Amérique (amérindien).....	65
3.6.4.1. Algonquin-wakash .....	65
3.6.4.2. Esquimau.....	66
3.6.4.3. Iroquois (famille) Caroline, Pennsylvanie .....	66
3.6.4.4. Quechua (Pérou, Équateur, Bolivie) .....	66
3.6.4.5. Arawak (carib ou caraïbes), Brésil, Pérou, Colombie, Vénézuéla, Guyane et les Antilles.....	66
3.6.4.6. Tupi (Paraguay) .....	66
3.6.4.7. Nahuatl.....	66

## **Chapitre 04**

### **La langue un système phonéticomorpho- lexical**

4. La langue un système phonéticomorpho- lexical .....	69
4.1. Systèmes phonétique (et orthographique) du français, histoire d'une évolution.....	70
4.1.1. Phonétique, une évolution régulière et non aléatoire.....	70
4.2. Le français est une langue latine.....	72
4.2.1. Le latin .....	72
4.2.1.1. Vocalisme .....	72
4.2.1.2. Consonantisme.....	72
4.2.2. Le français.....	75
4.2.2.1. Le Gallo-romain.....	75
4.2.2.2. L'ancien français.....	76
4.2.2.3. Le moyen français.....	76
4.2.2.4. Le français moderne.....	77
4.3 Quelques exemples pour suivre le cheminement de l'évolution phonétique d'un mot.....	88

## **Chapitre 05**

### **Une orthographe qui continue de s'écrire**

5. Une orthographe qui continue de s'écrire.....	92
5.1. Orthographe et interrogations.....	92
5.2. Étymologie et latinité (Orthographe et phonétisme, ne sont pas camarades de li(t)gne).....	94
5.3. L'Académie et (ou est) l'histoire de l'orthographe .....	95
5.4. Réformes inévitables, rien n'arrête le changement.....	98

5.5. Une orthographe que se disputent Conservateurs et réformateurs .....	100
5.6. Doit-on régler l'orthographe sur l'oral ou l'inverse ?.....	103
5.7. L'orthographe française entre concurrence/cohabitation et harmonisation.....	111
5.8. Séquelles phonétiques, bizarreries et erreurs qui ont réussi .....	113

## **Partie II**

### **Mobilité lexicale en particulier**

#### **Chapitre 06**

##### **Les mots qui s'en vont (archaïsmes)**

6. Les mots qui s'en vont (archaïsmes).....	118
6.1. Les mots entre aventure, parcours et destinée .....	118
6.2. Synergie et vitalisme du mot.....	119
6.3. La difficulté de déterminer le sens du concept archaïsme .....	124
6.4. L'intérêt pour l'archaïsme.....	126
6.5. L'archaïsme un phénomène dans la langue .....	128
6.5.1. L'archaïsme est un mot disparu, vieilli, ou dormant? Comment circonscrire le concept ? .....	129
6.5.2. L'archaïsme un processus de vieillissement et même de décrépitude.....	130
6.6. L'état de résurgence.....	139
6.7. Mot historique .....	140
6.8. L'archaïsme, une typologie.....	144
6.8.1. Les archaïsmes lexicaux .....	144
6.8.2. Les archaïsmes de prononciation (moins spectaculaires).....	145
6.8.3. Les archaïsmes graphiques .....	146
6.8.4. Les archaïsmes grammaticaux .....	146
6.8.5. Les archaïsmes syntaxiques .....	147

6.9. Archaïsme ou paléologisme .....	148
6.9.1. Archaïsation : causes et facteurs .....	148
6.9.1.1. Facteurs extralinguistiques .....	149
6.9.1.2. Facteurs linguistiques.....	150

## **Chapitre 07**

### **Les mots qui viennent ou (néologismes)**

7. Les mots qui viennent ou (néologismes) .....	156
7.1. Toutes les langues acceptent la néologie et se résignent aux néologismes .....	156
7.2. Néologismes, une survenance morpho-sémantique.....	159
7.2.1. Création morphologique .....	159
7.2.1.1. Les mots mono-morphématiques.....	160
7.2.1.2. Les mots polymorphématiques ou construits.....	161
7.2.1.3. Formations par réduction (abrègement).....	165
7.2.1.4. Formation onomatopéique .....	166
7.2.1.5. La reduplication (ou redoublement) .....	167
7.2.1.6. Formations apophoniques .....	168
7.2.2. Changement de sens.....	169
7.2.2.1. Changement de sens, formes et causes .....	170
7.2.2.1.1. Formes et mécanismes .....	171
8. L'emprunt (le transfert lexical) .....	199
<b>Conclusion Générale.....</b>	<b>210</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>220</b>

## **Symboles et signes**

**Acad** : académie française

**adj** : adjectif

**adv** : adverbe

**all** : Allemand

**Anciennt** : anciennement

**Chin** : chinois

**DAALF** : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, éd., Le Robert (1981)

**emp** : emprunté

**esp** : Espagnol

**Fr** : français

**H.L.F** : (**HLF**) : histoire de la langue française

**L. E** : Larousse Étymologique

**Lat** : Latin

**N** : nom

**NPR** : Nouveau Petit Robert

**Oppos** : (par) ; par oppositis

**OQLF** : Office québécois de la langue française

**PLI** : Petit Larousse Illustré

**Plur.** : pluriel

**PR** : Petit Robert

**Robert** : Robert

**Scand** : Scandinavie

**VS** : versus

['] : marque l'accent (insistance)

[:] : allongement

[.] : semi- allongement

# ***Introduction générale***

L'immobilité absolue n'existe pas ; toutes les parties de la langue sont soumises au changement.

Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique Générale (1988/193)

## **Introduction**

La langue, nous la concevons d'emblée ondoyante et comme un continuum mouvant. À l'instar de tous les phénomènes naturels ou sociaux, la langue est en évolution permanente. Toute langue vivante est la résultante d'une longue série de continus changements pluridimensionnels. Le vocabulaire en serait la principale expression manifeste. À travers l'évolution du lexique on peut retracer l'évolution de la société ; et les néologismes en sont les éléments les plus évidents : la *minijupe* et le *twist*, le *yéyé* connotent les années 60, l'*hyperlien*, le *cybercafé* et le *bioterrorisme* notre décennie.

L'immobilisme n'est pas linguistique. Albert Dauzat 1910 écrit : « *Aucune langue ne se fixe, ne peut être fixée à un moment quelconque de son histoire : on a beau lui imposer un vocabulaire prétendu immuable, l'emprisonner dans une orthographe rigide [...] Elle brise ces cadres impuissants à la contenir, à refréner la*

*poussée impérieuse des forces naturelles, du moment qu'elle vit par la parole et qu'elle vole sur les lèvres des hommes ».*

Dans une langue vivante, les mots vont et viennent. Ils s'installent et sortent (se retirent) au gré des besoins des modes et même des tempéraments. Certains s'imposent vite, le succès est immédiat du fait qu'il se rapporte -indiquent- à un évènement marquant, à un phénomène éminent et insigne, d'autres mettent beaucoup de temps pour réussir, tandis que la majorité (parce qu'on enregistre des milliers de mots qui naissent chaque année surtout quand on dénombre les noms propres, comme les noms déposés) des mots créés ne fait qu'une éphémère apparition.

La langue française ne fait pas exception. Elle n'est pas venue *ex nihilo*. Elle a un parcours et une histoire. Sa physiologie (morphologie lexicale en premier lieu) témoigne d'un fonds, certes essentiellement latin mais composé ou comportant, également, un grand nombre de mots d'idiomes beaucoup plus anciens à savoir le gaulois et le germanique et enrichis par de multiples et divers emprunts : germanique, russe, arabe, anglais, allemand, italien, espagnol. Et à revenir à son orthographe comme à sa phonétique nous sommes frappés par la série de transformations ininterrompues qu'elle a enregistrées depuis, presque maintenant, plus de 12 siècles.

Les besoins comme la nécessité de dénommer, et de plus en plus avec précision, dans tous les domaines et pour toutes les disciplines expliquent l'engouement que l'on a pour les néologismes. Ils justifient également le regain d'intérêt envers la néologie comme processus novateur et comme nouvelle discipline prometteuse. Théoriquement, tout le monde peut créer des néologismes, mais Sablayrolles (2016), précise « *Tout le monde ne crée pas autant de néologismes, ni les mêmes, ni dans de mêmes situations énonciatives* ». Il y a sûrement des domaines et des disciplines plus propices et très favorables à la néologie que d'autres... Beaucoup d'écrivains sont des "lexicomanes", ils affectionnent, attachement irrésistible, parfois compulsif, appelé spanéologisme, le recours aux "raretés" et à l'iusité quitte à l'inventer, au passage, nous rappelons : Hugo, Zola, Michaux, Queneau, San Antonio. Les écrivains néologisent à l'envi.

Le changement est naturel et inévitable. La société se transforme, la langue suit. Tout changement linguistique : lexical, morpho-syntaxique et phonétique est

intrinsèque à l'usage. Il en découle, bien sûr, et des néologismes (néologismes de forme, de sens ; néographie, néophonie...) et des archaïsmes. Pour J. C. Corbeil « *La nouveauté des choses ou des concepts précède la nouveauté des moyens d'expression et en est la cause* »<sup>1</sup>. Nous dirons, à notre tour et dans un même esprit que celui de Corbeil que c'est également vrai pour les mots qui disparaissent de l'usage et des lexies (mots) que l'on retire des dictionnaires.

Bien entendu, dans cette dynamique néologisante intrinsèque à l'usage et propre à toutes les langues, l'on constate qu'il y a, en parallèle, des mots et des emplois qui se font de plus en plus rares et l'on parle, alors, d'archaïsmes. Dans leur trajectoire évolutive, encore une fois incoercible et inévitable, les mots subissent "moult" transformations, notamment phonétique et morphologique, phonétique et orthographe quand il est question de l'écrit. C'est ce que l'on essaiera de comprendre et en conséquence, cerner la question.

Que l'on parle de changements, de mutations ou de mobilité, l'essentiel est de tenter de longer le courant de l'histoire et de l'évolution, en l'occurrence, de la langue française. Il nous incombe alors de revisiter le phénomène et de nous attarder sur chacune des formes sûrement métamorphosée. L'essentiel est d'aller au-delà du constat (changements linguistiques), produit fini d'un mécanisme linguistique/lexical infini (continu). Il est question d'une contribution à une étude principalement morpho-phonétique<sup>2</sup> complétée par une tentative d'approche sémantique du lexique français et de la langue française qui continuent à changer.

Pour cela, une série de questions s'imposerait alors d'elle-même.

Pourquoi la langue change-t-elle ? Pourquoi accepte-t-elle de changer et dans toutes ses formes et ses expressions ? Le lexique évolue, la phonétique (système) mute, la syntaxe cède et se réorganise et l'orthographe se réforme dans la résistance. Comment changent-ils ? Quels en seront les secrets ? Pourquoi l'émergence de nouvelles

---

<sup>1</sup>- Jean Claude Corbeil, *Analyse des fonctions d'un réseau de néologie* cité in, *Néologie et lexicologie*, éd. Larousse Col. Langue et langage, 1979.

<sup>2</sup>- Selon A. Niklas-Salminen (1997), "la morphologie lexicale respecte deux points de vue complémentaires : au niveau diachronique, elle recherche l'origine des mots et retrace leur évolution ; au niveau synchronique, elle décrit les mots tels qu'ils se présentent à une époque donnée dans le système de la langue." *La lexicologie*, Paris, A. Colin, p.53.

formes et de nouveaux sens pour des formes préexistantes ? Comment un mot perd-il de sa vigueur et de sa saveur ? La vigueur est altérable, mais pas la saveur car elle est relative. C'est ce qui expliquerait la réémergence et la réactualisation de certains mots et usages anciens, et le bonheur et l'engouement de nombreux littérateurs et chroniqueurs...

Alors, face aux mutations phonétiques (et prosodiques) continues ;

- Face aux constats de changement et de différences énormes entre les divers états linguistiques du français à travers son histoire, établis et remarqués à travers nos lectures et observations ;

- Face aux renouvellements lexico-sémantiques "mobilisme actif et remarquable" propres à toutes les langues vivantes et qui peut se traduire comme une négation du figement. Une langue qui change est une langue qui refuse de mourir ;

- Pourquoi une langue qui refuse de mourir sacrifie-t-elle beaucoup de ses mots ? Est-ce une nécessité ? ne faut-il pas l'accepter comme un caprice (changement fréquent et imprévisible) des lois de la nature et de la vie ?

Pourquoi ces changements phonétiques ? La prononciation n'arrête pas de changer. Et le changement est diatopique et diachronique. Circulons, voyageons, et découvrons que la variation, et puis le changement sont tributaires aussi des kilométrages. A Sétif, par exemple, on ne parle pas comme à Constantine, ou à Skikda, ou à Annaba. Même, à l'intérieur de la même wilaya, le changement linguistique y compris phonétique est sensible.

Le néologisme serait-il un nouveau signifiant ou une nouvelle relation signifiant/signifié ? Serait-il question d'une nouvelle base lexicale ou de simples affixations et compositions, ou même une curieuse intrusion/incursion lexicale ? Pourquoi l'autarcie linguistique serait-elle une imposture ? Par quoi expliquer le franc succès des mots d'emprunt qui continuent à y proliférer jusqu'à devenir (se faire pressentir comme) une menace ? Les mots étrangers s'installent, s'intègrent, s'adaptent et se naturalisent souvent. Quel serait le secret non seulement du lexique transféré continuellement, mais aussi de sa dynamique et de sa productivité ?

Quelles lois linguistiques favorisent-elles l'émergence de nouvelles dénominations ? Quels sont les modes ou procédés morpho-sémantiques les plus

propices à la néologie ? Plus précisément, sous quel mode de formation, selon quelles « dérivations sémantiques »<sup>1</sup> les néologismes voient-ils le jour ?

## **L'objectif**

Si la mobilité linguistique admise comme phénomène lié ou intrinsèque à l'usage est inévitable, les manifestations qu'elle prendra à savoir : néologismes, archaïsmes, néographismes..., représenteront encore un « pâtis » qu'il faut correctement défricher. Bref, notre description s'est assignée pour fin d'apporter une contribution lexicologique (morpho-phonético sémantique), un tant soit peu modeste, à la recherche sur le phénomène de la mobilité et de l'évolution linguistiques à partir de la langue française.

L'objectif est simple autant que modéré. Nous cherchons, néanmoins, à suivre de près le long cheminement de l'évolution de la langue française et à lui dresser un tableau, disons synoptique, et ce pour tenter d'être dans les secrets des aléas des transformations linguistiques ininterrompues et mettre en relief les péripéties d'une dynamique linguistique qui touche et caractérise toutes les langues. D'emblée, nous nous inscrivons dans une optique dynamique (une dynamique qui s'inscrit dans la diachronie), qui serait dominée par une vision et une visée diachronique avec éventuellement des digressions "panhistoriques" et étymologiques.

La présente esquisse de recherche (nous insistons) ne vise pas l'originalité. Le choix est imputable aux soucis de présenter primo, un travail qui cadre avec notre profil et notre formation et, secundo, de dégager un sentiment /une idée (leitmotiv) récurrente et rencontrée dans quasiment tout notre parcours à savoir que la langue résulte d'un élan continu et que la langue (normative) enseignée ne serait qu'un usage instantané.

Nos lectures et nos cours nous ont beaucoup facilité la tâche et épargné un temps précieux ; nous ont, également, aidé à structurer notre réflexion et, sans prétendre à l'exhaustivité, à entamer l'étude de cette implacable et constante mutation lexicale (mot : forme et sens, prononciation) indissociable de la dynamique linguistique, preuve de la bonne santé et de l'intelligence, nous entendons, adaptation de la langue.

---

<sup>1</sup>- Voir H. Béchade, *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*, P.U.F 1992, Pages 93 et 4.

Tels nous semblent être les raisons et motifs qui nous motivent à aller de l'avant pour une prise en charge de la mobilité lexicale.

Alors, notre intention, notre propos est de revisiter...Aujourd'hui, dans un monde « érudit » techniciste (que caractérise une explosion scientifique sans précédent qui sera inévitablement suivie d'un grand souffle linguistique créateur réformateur, révolutionnaire) devenu petit, un nouveau cadre, un nouvel ordre dominé par les NTIC vecteurs favorables et accélérateurs des mouvements innovateurs et promoteurs de la langue...Pourquoi ?

### **Hypothèses**

Toute cette grande mobilité plurielle avec toutes ses fluctuations, ses variations et ses va-et-vient demande à être étudiée et mérite d'être définie et prise correctement en charge. Tous les renouvellements lexico-sémantiques "mobilisme actif et remarquable" propres à toutes les langues vivantes et qui peuvent se traduire comme une négation du figement méritent d'être repérés, d'être répertoriés et puis étudiés. Que l'on parle de changement, d'évolution ou d'inconstance et d'instabilité, le principal est d'aller sur les pas de l'histoire du français, langue sur laquelle nous avons jeté notre dévolu pour l'illustration et l'exemplification et de tenter de suivre de très près son évolution et ce, également pour vérifier nos hypothèses.

Les hypothèses avancées et dont tout ce texte même en serait une discussion et une vérification de la prédisposition de la langue sur sa souplesse, son intelligence et son aptitude intégrative des parlars et des réformes, tolérances, révisions...

D'abord, l'hypothèse d'une origine commune de toutes les langues de l'humanité qui fait légion , le proto-mondial<sup>1</sup>, notamment dans ces temps où la religiosité prédomine et le nombre extraordinaire des langues aujourd'hui parlées dans le monde<sup>2</sup> ne s'explique que par une série de changements tranquilles et continus qui ne devrait aussi que confirmer et donner du crédit à notre sujet et parler ,en conséquence

---

<sup>1</sup>- En l'occurrence, Certains linguistes récusent l'idée d'une proto- langue. Ce serait une hypothèse simpliste et mécaniste et une conception linéaire. Nous citons Vendryes (in *Le langage* (Introduction linguistique à l'histoire) pour qui toute langue résulte de plusieurs autres. Alors que pour Chomsky, « le langage n'a pas de précurseur », Cf. *Le langage selon Chomsky*, Nicolas Journet, (article), Sciences Humaines, n°218, Août/Septembre 2010.

<sup>2</sup>- On dénombre plus de 6000 langues dans le monde, d'autres parlent de 8000.

de : mobilité , évolution, mutation, changement, etc. Le tout nous réconforte dans notre constat, comme dans notre conviction que « le changement est inévitable ».

Vu la masse des faits divers qui concernent tous les aspects de langue (lexique, phonétique, syntaxe et orthographe), et en plus dans un élan ou, plutôt mouvement double progressif (néologisant) et régressif (archaïsant) nous n'ambitionnons pas de présenter exhaustivement l'évolution de toute la langue française. Nous ne prétendons pas tout dire (et surtout tout expliquer) sur la "motilité" linguistique dans tous ses aspects aussi complexe que délicate de par sa nature socio-psycholinguistique, fluctuation que tous admettent comme incontrôlable et quelquefois imprévisible, mais toujours dynamique parce que nécessairement inconstante

Vu que l'approche porte sur un phénomène linguistique, intrinsèque à l'usage et indissociable aussi de divers facteurs socio-historiques, nous partons de l'hypothèse que la langue en tant qu'outil de communication s'émousse et s'aiguiseparallèlement et insensiblement. En tant qu'institution sociale, elle partagera toujours le sort de la société à laquelle elle appartient. Rien ne se passe en une des parties de la société qui n'ait sa répercussion dans la langue. Difficile de concevoir la langue sans la société, La langue fait la société et la société fait la langue. Ce n'est pas une coïncidence. Elles sont indissociables. En tant que dynamique sociolinguistique, elle n'existe que comme force de changement changeante. Pour ne pas périlcliter ; elle accepte de changer. En tant que synergie, elle subit les effets de tous les éléments qui la font et la font avancer, ralentir, dépérir et languir dans l'expectative.

De par sa nature et sa fonction la langue change dans toutes ses expressions : morpho-lexicale, phonétique et orthographique. Le lexique continue d'évoluer de manière intense et spectaculaire à travers ses fluctuations néologisantes et archaïsantes.

Le mot, construction triadique<sup>1</sup>, ne mue pas toujours complètement. Sa mutation serait souvent partielle. Le changement peut concerner le signifiant (forme) ou le

---

<sup>1</sup>- La conception de saussurienne retient, nous le rappelons : la sa, le réf et le sé.

signifié (sens). Même le référent peut changer de nom ou évoluer (avec le même nom) pour désigner un « nouvel-ancien -objet. »<sup>1</sup>

En conséquence, la polysémie s'affirme et s'affermit comme potentiel fiable et durable grâce au dynamisme métasémique qui est le propre du mot. Le glissement de sens pourrait être question de référents (être, objet, notion, phénomène quelconque, institution, etc.) nouveaux ou d'extensions sémantiques dont certaines sont issues d'abus et de détournement divers.

La phonétique de par ses unités discrètes et élément marginaux est plus discrètes dans ses mutations. Elle se transforme continuellement, avec (pondération) mesure et à l'insu face aux assauts du temps et de l'histoire. Les variantes diatopiques n'infirmement pas nos propos, au contraire elles attestent une supposition et confirme une conception dynamique ; tout change. Les mutations ne deviennent sensibles qu'avec du recul et tangibles que comme résultante toujours en action dans les variantes phoniques dialectales. Elles témoignent d'un changement potentiel. Si la prononciation se perçoit nettement quand on traverse un pays, on admet probablement son changement à travers le temps. Le temps qui aura raison de tout et même de l'écriture (l'orthographe) que l'on disait immuable « ne s'envole pas » et imputrescible finit par capituler devant les exigences des usagers enclins à la facilité, une vertu pédagogique.

Il y a des mots et des emplois qui s'érodent, qui s'éclipsent comme certains disparaissent, d'autres arrivent toujours en foultitude pour désigner un univers mouvant et rendre compte d'une société, à son tour, sujette à des changements continuels. La langue innovera dans le respect de sa grammaire. La créativité lexicale s'accélère mais les néologismes se rationalisent bien que les dictionnaires et la société avec toutes ses instances ou ses institutions se libéralisent (soient libéraux) et sont de plus en plus ouverts y compris sur les vocabulaires d'autrui. Nous présumons, au passage, que les emprunts ne constituent pas une menace à la langue emprunteuse. Au contraire, ils dépannent et constituent un élan de solidarité entre les langues. Dans le cadre de la présente recherche, Nous adoptons deux parties cohésives qui se complètent sûrement. La première se veut plus ou moins théorique et la seconde

---

<sup>1</sup>- Nous citons par anticipation les exemples de : *aile, fusil, plume, disque...*

passerait pour une partie pratique parce qu'elle est beaucoup plus analytique et avec des illustrations qui exploitent le corpus fini et retenu pour la circonstance.

## **Méthodologie**

Pour plus de transparence, il faudrait d'emblée, expliciter la démarche retenue où théorie et pratique s'alternent et se complètent. D'ordre empirique, s'inscrivant dans une optique lexicologique, elle repose d'une part, sur nos observations continues, sur nos connaissances nos lectures et renvoie d'une autre part, à des travaux récents, en rapport avec notre sujet et notre problématique. Alors, le présent travail sera organisé comme suit :

La première partie intitulée : *Mobilité linguistique en général...* comporte deux chapitres :

1. La langue, réalité sociolinguistique ;
2. Lexique et fonds lexical du français.

Elle introduit, détermine et trace le cadre général de l'orientation de la recherche et replace les faits et le lecteur dans le contexte et l'esprit de l'œuvre. Il faut bien commencer par rappeler et par expliquer que rien ne résiste et n'échappe au temps, et « *il n'y a aucune raison pour que la langue échappe à cette loi universelle* » reconnaissait F. de Saussure (1988/112).

La variation lexicale touche la forme morpho-phonétique porteuse de contenus sémantiques toujours mouvants. Toute la question est fondée sur l'idée du changement continu et implacablement inévitable du signifiant et du signifié (en terme de saussurien) et sur ce qui les oblitère, les booste, les reproduit, les perpétue et qui les légitime.

La partie 2 : (*Mobilité*) *Lexicale en particulier* se compose de trois chapitres :

1. La langue, un système phonético-morpho-lexical évolutif ;
2. Les mots qui s'en vont (archaïsmes) ;
3. Les mots qui viennent (néologismes, tous confondus).

Elle se focalise sur l'essentiel du travail à savoir la variation lexicale, forme morpho-phonétique qui comporte un contenu sémantique toujours inconstant.

## **Corpus**

Pour prospecter, dans une approche relativement (assez) contrastive, nous nous sommes résolue ( nous avons décidé) à limiter, à « réduire » notre corpus, essentiellement mais pas exclusivement, à 4 parutions et à deux dictionnaires, champions de la lexicographie française et remarquables observateurs du monde qui se « planétarise » sur le plan politique et économique et se fragilise sur le plan écologique, à savoir *Le Petit Larousse Illustré*, (désormais le PLI ) 2016 et 2017<sup>1</sup> et *le Petit Robert* 2017,2018) juste et spécialement pour illustrer la dynamique néologique. Encore ne faut-il pas rappeler que les dicos ne retiennent pas tous les néologismes sans parler des créativités lexicales qui se comptent par milliers. C'est parce que nous ne nous sommes pas intéressée seulement aux néologismes mais également aux archaïsmes, aux « néographismes » et « néophonismes », autrement dit à toute la mouvance linguistique dans tous ses aspects, ses états. Nous nous sommes également appuyée sur Le Quillet, *Dictionnaire encyclopédique*, Le Robert. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* et *Les mots disparus* de Pierre Larousse.

Retenons que les dicos ne comprennent pas tous les mêmes nomenclatures de néologismes ou d'archaïsmes. Chacun a sa préférence que lui dicte, sans doute, sa ligne éditoriale.

La conclusion retiendra que les changements sont l'œuvre de l'usage qui porte la marque de l'histoire, c'est-à-dire l'expérience humaine à travers le temps. De Saussure écrivit « *La langue s'altère, ou plutôt évolue, sous l'influence de tous les agents qui peuvent atteindre soit les sons soit les sens. Cette évolution est fatale* », (1988/111).

Les changements ne sont pas des déformations qui défigurent la langue. Les grandes transmutations se réalisent spontanément.

---

<sup>1</sup>- Nous signalons que nous ne nous sommes pas limitée à ces deux parutions. En outre des éditions citées, nous sommes plusieurs fois revenue à des rajouts néologiques du PLI bien sûr, de la période de 1988 à 2003, corpus contenu en annexe dans ; *Néologie et néologismes de forme, dans le dictionnaire : Le Petit Larousse Illustré*, BOUZIDI Boubaker, 2016.

La mobilité est l'apanage de tout ce qui vit telle la langue sujette également, aux changements silencieux et graduels qui ne deviennent perceptibles, encore une fois, qu'avec du recul et avec le temps. Les changements ne doivent pas être conçus comme une menace, parce qu'ils sont l'expression manifeste et directe d'une dynamique, signe de vie et de bonne santé, qui pare la langue contre le dépérissement et le déclin. La langue ne survit que de par (grâce à) ses changements.

*Première partie*

*Mobilité linguistique en général...*

## ***Chapitre 01***

### ***La langue, réalité sociolinguistique***

## 1. La langue, réalité sociolinguistique

### 1.1. La langue communion ou communication ?

Il n'y a pas de société sans langue et de langue sans société. La relation est dialectique. La société fait la langue et la langue fait la société. La langue cimenter la société. Elle sociabilise l'individu et assure la communication. Elle demeure le principal instrument de socialisation.

Dans la communication se fait la cohésion sociale, culturelle et même affective. Dans *communication* (le mot), il y a communion et union et le lien est linguistique. Elle constitue « *un symbole particulièrement de la solidarité qui unit les individus.* » dicit E.Sapir<sup>1</sup>. La langue arabe fait l'arabe, le berbère fait le berbère, le français fait le français. Aragon (Louis) écrivait « *il n'y a pas de race française, il y a une nation française,* » dont l'élément fondateur ne serait que la langue française. C'est la société qui crée les mots, c'est la société qui les ratifie. C'est elle qui impose la norme, usage dominant. La langue héritage linguistique transmet à son tour un héritage culturel, technique, scientifique, etc.

La langue transforme l'homme et le monde ; le monde et l'homme la transforment. De même, s'il il n'y a pas de société (communauté, groupe), il n'y aura pas de langue. C'est un truisme de dire que pour parler, il faut être au moins deux. Communiquer c'est toujours avec l'autre. Dire c'est toujours à l'autre. Quoi dire ? Avec quoi le dire ? Seul, on ne peut pas inventer une langue. La langue est à concevoir comme une création sociale, un bien public et pour le publique. Elle n'appartient à personne. La langue n'est pas une propriété privée. De Saussure l'admet comme « *une institution sociale* »<sup>2</sup>. La langue est la manifestation de l'esprit du peuple qui la parle. Pour Sapir « *la langue est formée dans le monde social* ».<sup>3</sup> La langue et la société sont indissociables. Tout ce qui peut toucher la société toucherait la langue. Elles se partagent tout, c'est pourquoi nous citons, pour l'occasion Malmberg (1992/27) « *Il n'est possible d'étudier une langue sans connaître le milieu où elle s'écrit et se*

---

<sup>1</sup>- Cité in *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Marcellesi, p.27.

<sup>2</sup>- Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 1988, p.33.

<sup>3</sup>- Cité in *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Marcellesi, op. Cit., p.27.

parle ». Insistons sur l'évolution qui ne s'opère pas automatiquement et uniformément, il y a assez de langues différentes à cause de sociétés différentes.

## **1.2. La langue un processus inachevé**

La langue n'est pas une entité stable et figée, le système phonétique, le système syntaxique, les règles orthographiques et notamment le lexique d'une langue se modifient continuellement et constamment. De nouvelles formes linguistiques apparaissent en permanence selon les besoins de communication et les nombreuses et différentes nécessités ou exigences techniques, culturelles, scientifiques...

Le répertoire d'une langue vivante est mobile et ouvert. Il s'enrichit en permanence (néologismes : emprunts, abréviations, dérivation et composition). A chaque fois, il y a des mots qui naissent (néologismes) et d'autres qui disparaissent de l'usage avec la disparition de leurs référents (archaïsmes). La langue est souvent en mouvement et de façon imprévisible, les linguistes ne peuvent décrire la langue d'une façon stable et aboutie.

Quand nous parlons, nous n'utilisons pas que des mots déjà existants ; nous créons à chaque fois et sans cesse de nouveaux mots, de nouvelles tournures et de nouvelles façons de parler selon le processus qu'on appelle la néologie que *le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (1994/322) présente comme un « *processus de formation de nouvelles unités lexicales. Selon les frontières qu'on veut assigner à la néologie, on se contentera de rendre compte des mots nouveaux, ou l'on englobera toutes les unités de signification (mots nouveaux et nouvelles combinaisons ou expressions)* ».

La néologie est un élan naturel intrinsèque à la langue vivante qui évolue. Toute langue qui n'évolue pas est une langue condamnée à mourir, voire à disparaître. Le français comme la majorité des langues évolue, son lexique s'enrichit par l'apparition de nouveaux mots et de nouvelles formes linguistiques diverses.

### **1.3. La langue, une institution sociale**

La langue est un moyen de communication, elle peut être définie comme un ensemble de signes verbaux appartenant aux membres (individus) d'une communauté donnée. La langue ne peut exister sans ses locuteurs (les gens qui la parlent). L'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs.

La langue est un code constitué en un système de règles partagé par les mêmes membres d'une communauté exprimant des idées. La langue est l'objet d'étude de la linguistique qui est conçue comme « *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale nous la nommerons la sémiologie et la linguistique n'est qu'une partie de cette science générale* »<sup>1</sup>. La sémiologie pour de Saussure, c'est la science qui étudie les signes au sein de la vie sociale. La sémiologie est l'étude de tous les systèmes de communication (elle s'intéresse aux signes linguistiques et non linguistiques). Contrairement à la sémiologie, la linguistique s'intéresse uniquement aux signes linguistiques.

La langue est le principal moyen de communication dans une société qui peut révéler l'existence des rapports sociaux entre les membres (individus). Elle ne peut être étudiée hors de son contexte social et ne peut être détachée de son contexte socioculturel. Une langue appartient à une société (un pays, une tribu, un groupe social). Pour parler une langue il ne suffit pas de connaître son système linguistique mais il faut savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

---

<sup>1</sup>- Ibidem

## ***Chapitre 02***

***Mobilité, une tendance naturelle et  
un élan intelligent***

*Rien n'est permanent, sauf le changement*

HÉRACLITE (père de la dialectique)

## **2. Mobilité, une tendance naturelle et un élan intelligent**

### **2.1. La langue, un processus continu et des changements inévitables**

Le changement est gage de survie. La nature arbitraire de la langue autorise théoriquement la liberté d'établir n'importe quel lien entre le signifiant et le référent. C'est aussi l'expression manifeste d'une adaptation, et toute adaptation traduit la faculté ou l'aptitude à modifier sa structure comme son comportement pour s'approprier aux circonstances nouvelles. De Saussure a été catégorique sur ce point. Il a écrit « *L'immobilité absolue n'existant pas en matière de langage, au bout d'un certain laps de temps la langue ne sera pas identique à elle-même* ».

En l'occurrence toutes les langues comme tout ce qui vit changent et silencieusement, nous comprenons discrètement, puisque c'est la règle. Si l'arabe (où les dialectes arabes) d'aujourd'hui a beau différer de l'arabe de l'époque préislamique, il n'y a pas eu de solution de continuité (interruption). On a continué de parler arabe et de penser qu'il s'agit de la même langue. Seuls des spécialistes reconnaissent et en sont conscients, qu'une langue, aussi vieille soit-elle, comme le chinois, n'est plus ce qu'elle était il y a 5, 10 ou 20 siècles. Y a-t-il continuité entre l'araméen, (une des plus anciennes langues) du Christ et celui encore parlé en Syrie et en Irak. S'il y a

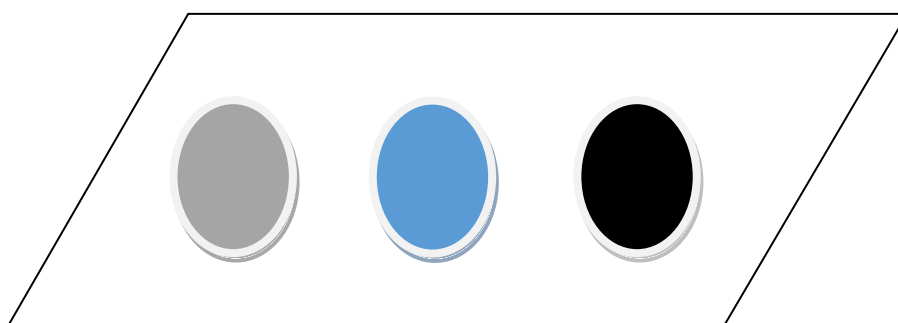
continuité, elle sera beaucoup plus morphologique. La linguistique historique et l'étymologie en ont fait leur pâture (matière). Elles travaillent à déterrer et à retrouver les liens qui unissent les mots de l'état présent à leurs étymons. Pour Claude Hagège (2009/102) « *la continuité est bien moindre en phonétique, puisque les prononciations sont sensibles à la pression de nombreux facteurs internes et externes de changement en particulier celle qu'exercent des langues voisines ou conquérantes* ».

De même les changements ne seront pas réguliers et identiques sur toute l'étendue où une langue est parlée. L'uniformité n'est pas, également, linguistique. La langue n'est jamais tout à fait la même à travers le temps et l'espace. Voir schéma ci-après.

\* La langue ne change pas uniformément comme dans le schéma A mais différemment comme dans le schéma B.



**A**



**B**

**Schéma emprunté à de Saussure (1988/273) illustrant l'évolution disparate de la langue**

La langue française ne déroge pas aux lois de l'histoire et l'histoire du langage humain avant tout. Elle ne peut pas ne pas subir l'œuvre du temps et de l'homme. Une histoire tourmentée (gaulois, romains, germaniques, dynasties rivales, expansionnisme colonial), une fertilité scientifique, une inventivité de génie, des potentialités technologiques toujours impressionnantes, une littérature prodigieuse, une fécondité artistique prodigieuse, un mode de vie attachant, un pays de liberté, une terre d'accueil, etc. tous ces éléments/facteurs que l'on vient d'énumérer (et auxquels le français fait face) ne seront pas sans impact sur elle (la langue française).

Le changement pluriel d'une langue à travers le temps et l'espace s'explique par l'usage que l'on en fait au sein de la société. À société hétérogène, active et dynamique, usages linguistiques "polymorphes". Le langage varie selon le milieu social (sociolecte), selon l'espace (variante géolinguistique, dialectologique) et selon les individus (idiolecte). Autrement dit, le changement s'opère à travers le temps (diachronique), à travers l'espace (diatopique), d'un locuteur à un autre (diaphasique), en conséquence, nous ne pourrions parler d'immutabilité de la langue, parce que selon Breton « *toute langue évolue en permanence et ne peut jamais être considérée comme arrêtée ou achevée* »<sup>1</sup>. Nous notons et nous précisons qu'elle ne change pas de manière identique et uniforme sur toute la surface du territoire où elle est parlée « *On n'a jamais constaté qu'une langue change de la même façon sur la totalité de son domaine* »<sup>2</sup> écrivit de Saussure. (cf. p.30, schéma emprunté à de Saussure)

## **2.2. L'uniformité linguistique, une vue étroite de l'esprit**

Beaucoup de mots naissent, s'installent et beaucoup d'autres naissent et meurent subitement. Beaucoup d'autres auxquels on ne fait pas attention tombent dans l'oubli et périssent comme certains reviennent.

Le changement semble aussi indispensable qu'inévitable. Seules peut-être les grammaires, y compris la grammaire structurale, ont ignoré et n'ont pas pris en charge la dynamique néologique. L'enseignement normatif des langues ne " fait-il pas " comme si la langue est immuable. La norme est un modèle figé sur lequel le temps,

---

<sup>1</sup>- Breton, Roland, *Géographies des langues*, éd. Casbah, Alger, 1998, p.58.

<sup>2</sup>- Ferdinand De Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. ENAG, 1990.

l'usure n'ont pas d'emprise. Il est possible que la grammaire structurale ait eu tendance à passer sous silence cet aspect des choses, à savoir que la langue change et que le changement, au contraire, ne soit pas une menace.

Les innovations dans le domaine lexical ont pour motivation et pour moteur de satisfaire le besoin de désigner de nouveaux référents et de baptiser de nouvelles réalités. Pour qu'une langue survive, il faut qu'elle réponde aux nouveaux besoins de la communication ; la force et le secret de sa résistance comme de sa survie sont dans l'échange et la communication. Aux nouveaux changements politiques et rebondissements historiques et aux mues socio-économiques et philosophiques, la réaction linguistique ne se fait pas attendre. Elle sera avant tout lexicale. Les exemples ci-après en sont une illustration, *libanisation, taliban, négationnisme, agritourisme, hidjab, Sida, sidéen, Hip-hop, queer, courriel, sms, daesh, cybercafé, formatage, selfie, cybercriminalité, covid-19, déconfinement, divulgâcher, adulescence, antispécisme, locavorisme...*<sup>1</sup>

S'il y a des connaissances qui s'acquièrent et de nouvelles inventions qui voient le jour, des mœurs qui changent, des modus vivendi qui évoluent, la langue suivra pour survivre. L'inventivité lexicale suit et embrasse l'horizon de la société qui s'élargit et s'éloigne continuellement. Ainsi le lexique change inégalement et la langue se transforme.

Sur le plan linguistique, le signifiant se modifie au niveau de l'orthographe comme au niveau de la prononciation. Le mot donne naissance à d'autres mots. Un mot peut faiblir et s'user (perte de vigueur sémantique, atténuation et affaiblissement sémantiques) ou se spécialiser, comme il peut vêtir de nouveaux sens ; et l'on parle en conséquence de restriction, d'usure, d'appauvrissement et d'extension et d'enrichissement sémantiques.

Sur le plan diatopique, nous admettons aujourd'hui que toutes les langues que nous connaissons dérivent d'autres langues disparues ou mortes et nous partageons l'avis d'A. Darmesteter « *le Latin populaire possédant quelque milliers de mots qui sont devenus des mots français par le seul changement de prononciation. Mais le lexique*

---

<sup>1</sup>- Ce sont des néologismes retenus par Larousse et le Robert entre 1990 et 2020.

*primitif devint vite insuffisant pour exprimer les idées nouvelles qu'allait apporter le développement ininterrompu de la civilisation ».*<sup>1</sup>

L'apparition des techniques nouvelles entraîne des apparitions spectaculaires de néologismes.

Le vocabulaire des techniques a besoin de désigner avec précision des choses nouvelles ou de préciser des concepts, à titre d'exemple au XIXe siècle, « *il a bien fallu créer le néologisme « téléphone » pour désigner un appareil inconnu jusque-là* ». <sup>2</sup>

### **2.3. Changement morphosémantique**

Les mots de la langue sont étudiés sous deux angles : l'angle morphologique qui est l'étude de la forme du mot et l'angle sémantique qui est l'étude du sens du mot autrement dit le premier s'intéresse au signifiant et le deuxième s'intéresse au signifié.

Le lexique qui est la partie intégrante et essentielle de la langue ne peut jamais échapper aux renouvellements linguistiques dictés par le progrès scientifique et culturel qui marque son époque. Encore une fois, la société change, le lexique suit. Il change et sur le plan morphologique et sur le plan sémantique.

Le changement linguistique se fait par le changement morphosémantique car celui-ci est en dynamique continue par rapport à la syntaxe ou à la phonétique par exemple.

Le lexique est défini comme l'ensemble des mots d'une langue donnée appartenant à une communauté donnée. C'est ce qu'affirme Niklas-Salminen qui écrit : « *Le lexique désigne conventionnellement l'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux.* »<sup>3</sup> Selon Alise Lehman & Françoise Martin -Berthet « *l'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble est structuré par des<sup>4</sup> relations entre ses unités ; il se diversifie selon un certain nombre de variables ; il n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés de manière absolue.* »

---

<sup>1</sup>- A. Darmesteter, Cours de Grammaire, historique de la langue française, livre Troisième, p.1.

<sup>2</sup>- A. Jouette, *Toute l'orthographe pratique*, (T.O.P), p.437.

<sup>3</sup>- NIKLAS-SALMINEN, A. (1997):*La lexicologie*, Paris, Armand collin, p.13

<sup>4</sup>- Lehmann (Alise). Martin-Berthet (F.), *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, Paris, Armand, Colin, p.22

D'après elles, le lexique d'une langue change et varie selon différents facteurs historiques, géographiques et sociaux, ce qui implique des variations diachroniques, diatopiques, diastratiques.

Le lexique est un répertoire de mots infini et illimité. Il évolue et change en fonction des changements de la société, c'est pourquoi il est impossible de quantifier l'ensemble des mots de la langue et d'en faire un inventaire.

### **2.3.1. Changement de forme (nouvelle forme et procédés multiples)**

Les mots d'une langue changent de sens mais aussi de forme qui est l'objet d'étude de la morphologie qui s'occupe de la formation des unités lexicales et de leurs variations. Les unités lexicales changent de formes et se présentent sous plusieurs formes :

a- Le mot simple (forme simple, forme non construite) : un mot qui ne peut être décomposé en unités de sens plus petites, autrement dit c'est une unité minimale significative.

b- Le mot construit : est un mot constitué d'au moins de deux unités significatives, ce mot est construit de deux ou de plusieurs morphèmes. Ces mots sont formés soit par dérivation soit par composition.

Il existe les locutions figées qui fixent une construction syntaxique comme : *un cessez-le-feu, un m'as-tu vu*. Ces locutions de deux mots ou plus forment un tout indissociable pour la compréhension du sens et subissent une lexicalisation.

Les mots qui résultent du processus de la dérivation sont des unités dont l'un seulement des éléments constitutifs est employé de façon autonome dans l'énoncé. Dans la majorité des cas, les affixes ne sont que des éléments constitutifs d'un mot, ils n'existent pas autonomement, contrairement à la base à laquelle ils s'ajoutent.

Exemple :

Le mot *fillette* se compose de deux unités : le lexème « fille » + le suffixe « -ette ». Le verbe *recommencer* est également composé de deux éléments : le verbe « commencer » et le préfixe « re- ».

Les deux lexèmes « fille » et « commencer » existent et peuvent être utilisés de façon autonome, ce qui n'est pas le cas des affixes « -ette » et « re- ».

Les mots issus d'une formation par composition sont des unités dont les composants (éléments constitutifs) existent à l'état libre et peuvent être utilisés séparément.

Exemple : le nom composé *savoir-faire* est composé de deux unités qui peuvent se trouver à l'état libre « savoir » et « faire » qui sont susceptibles /capables de donner des dérivés comme *savoir, savant* et *fait, bienfait, affaire, refaire, méfait* ...

La morphologie lexicale décrit les mots, leurs formes et le changement de leurs formes.

La morphologie est définie en grammaire traditionnelle comme « *l'étude des formes des mot (flexion et dérivation) par opposition à l'étude des fonctions, la syntaxe* ». <sup>1</sup>

En linguistique moderne le terme de morphologie est défini comme :

*« La description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaisons entre les morphèmes pour constituer des mots (règles de formation des mots préfixation et suffixation) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne par opposition à la syntaxe qui décrit les règles de combinaison entre les morphèmes lexicaux (morphèmes, racines, et mots) pour constituer des phrases ».* <sup>2</sup>

Si le mot est l'unité d'étude de la morphologie, le morphème est quant à lui la plus petite unité significative individualisée et isolée par segmentation.

### **2.3.2 Changement Sémantique**

Les mots changent de forme mais aussi de sens, certains sens apparaissent d'autres disparaissent.

Il y a des mots qui s'enrichissent de nouveaux sens tout en conservant leurs sens anciens, il existe d'autres mots dont le sens ancien disparaît au profit d'un sens nouveau. Avec l'apparition des nouvelles sciences et des nouvelles connaissances, les mots sont utilisés dans des domaines différents avec des sens différents.

Le sens d'un mot peut changer et se modifier à travers le temps : il peut s'élargir, se restreindre ou il peut changer complètement. La science et les spécialistes qui prennent

---

<sup>1</sup>- Larousse, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*.

<sup>2</sup>- Ibidem

en charge l'identification et l'évolution des sens sont : la sémantique et les sémanticiens.

Les mots changent de sens pour des raisons :

Meillet a préféré répartir les causes des changements sémantiques en trois grands types irréductibles les uns aux autres : causes linguistiques, historiques, et sociales. <sup>1</sup>

**1- Les causes linguistiques** : le sens d'un mot peut se modifier sous l'influence de son entourage linguistique, autrement dit les mots qui le précèdent et qui le suivent.

Citons l'exemple des auxiliaires de négation en français : *pas, plus, point, jamais, aucun, personne* avaient tous un sens positif en latin : *passés, plus, punctum, iam magis, aliquis unus, persona*. Leur valeur négative actuelle s'explique par l'influence de la particule adverbiale *ne*.

**2-Les causes historiques** : citons l'exemple de quelques mots :

Le mot *dîner* au Moyen Âge avait pour sens le déjeuner.

Le verbe *dîner* vient du verbe latin *disjunare* qui signifie « rompre le jeûne », donc prendre le premier repas de la journée ». C'était le premier sens. Ce verbe a connu une évolution étonnante.

En effet, avec l'évolution des pratiques sociales en matière de repas, ce premier repas du matin a été remplacé par une collation, si bien que le verbe *dîner* a désigné à partir du XVI siècle l'action de prendre le repas à midi. Puis, à partir du XVII siècle, le sens de ce verbe a encore glissé et changé pour désigner l'action de prendre le repas du soir, et il a remplacé le verbe *souper*.

*Abandonné*, aujourd'hui, le verbe est transparent. Il signifie « rompre le lien qui attachait une chose à une personne ». Mais au XIXe siècle, il possédait une définition tout à fait différente. En effet, il pouvait alors être employé au sens de « renoncer à la surveillance ou à la possession de soi-même ; se laisser aller (plan moral), en particulier laisser aller son corps (se donner, dans le langage de l'amour), son âme, son esprit », note Le *Trésor de la langue française*.

---

<sup>1</sup>-Voir : Précis de sémantique française, Stéphen.Ullmann p. 246.

*Babouin*, rappelons l'étymologie de ce terme pour comprendre les différents sens qu'il a pu avoir. «*En ancien français, il appartient au radical onomatopéique bab-exprimant le mouvement des lèvres (baba, babiller, babine) dans plusieurs langues romanes et germaniques*», lit-on dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (Le Robert). Ainsi n'est-il pas étonnant d'apprendre que «*babouin*» était un mot d'argot qui, au XIXe siècle, signifiait «*petit bouton près des lèvres*». <sup>1</sup>

**3-Les causes sociales** : La formation des groupes sociaux à l'intérieur d'une communauté linguistique permet aux mots de changer de sens.

Chaque profession, chaque métier, voire chaque office, chaque atelier ont leur jargon, autrement dit leur langue spéciale. «*Pour l'argot et dans bien d'autres cas, le soin d'accentuer l'unité du groupe et d'en exclure tout étranger.*»<sup>2</sup>

Les langages ou vocabulaires particuliers (spéciaux), qui se créent à l'intérieur de groupes sociaux ou socio-professionnels déterminés et par lesquels les individus affichent leur appartenance au groupe et se distinguent de la masse des sujets parlants, ont une structure analogue: ils gardent tels quels le phonétisme et la grammaire de la langue commune, mais en modifiant le lexique parfois par la création de termes (vocables), parfois par les emprunts à d'autres langues et parfois par des changements de significations.

La langue commune s'enrichit de mots techniques et spécifiques tout en leur attribuant des significations nouvelles.

Citons l'exemple du mot *fraise* :

***Fraise*** : fruit rouge issu du fraisier.

***Fraise*** : un outil qui permet d'usiner la matière (métal, bois, etc.) Elle est généralement utilisée sur une fraiseuse pour faire du fraisage

***Fraise*** : L'instrument utilisé par le dentiste, elle utilisée pour les soins visant à conserver la dent.

---

<sup>1</sup> - Ibidem.

<sup>2</sup> - S.Ullman, op.cit. 249

**Fraise** : est un abat qui correspond à la membrane entourant l'intestin grêle du veau. Le mot "fraise" est également employé pour l'agneau et le chevreau.

*Fraise* est un terme appartenant à plusieurs domaines (mécanique, dentaire, et culinaire) ayant plusieurs sens.

La valeur sémantique des mots réagit immédiatement et directement aux moindres changements qui apparaissent dans la société et dans la langue.

En effet, le sens d'un mot dépend de l'époque, de la région et/ou du domaine où ce mot est employé, le sens (la valeur sémantique) d'un mot est déterminé par son contexte linguistique et extralinguistique.

Le sens d'un mot peut s'étendre, se restreindre ou se déplacer. Il peut aussi se renforcer ou s'affaiblir à travers le temps. L'évolution sémantique des mots, qui est une source d'enrichissement du lexique et des vocabulaires, s'opère par plusieurs procédés de changement et de développement du sens des mots : métaphore, hyperbole, métonymie, euphémisme, litote, etc. Le tout s'opère dans deux élans opposés et symétriques: extensif (extension) et restrictif (restriction) du sens.

### **2.3.2.1. Extension sémantique**

Le mot dont le sens est restreint s'étend et s'élargit en un sens plus large, c'est le passage d'une signification à l'autre d'un mot qui peut avoir pour résultat un élargissement de son sens, c'est-à-dire un emploi plus étendu.

Citons quelques exemples :

*Arriver* vient du latin « arripere » qui voulait dire « toucher à la rive ».<sup>1</sup> C'était à l'origine un terme maritime dont l'emploi fut par la suite étendu à tout mouvement atteignant son but. L'extension de sens a entraîné d'ailleurs un appauvrissement dans les traits distinctifs du concept « toucher à la rive », plus précis que « parvenir à un lieu ».

---

<sup>1</sup>- S. Ullman, Op.cit.p. 272.

*Panier* vient du latin « panarium » (une corbeille pour le pain)<sup>1</sup>, l'idée de pain s'est graduellement effacée, aujourd'hui corbeille pour tout, corbeille en général pour n'importe quoi, le mot s'applique à bien plus d'objets qu'auparavant.

*Climat* vient du latin « climatis » qui désignait l'ensemble des conditions atmosphériques et météorologiques, le sens du mot a évolué et désigne non seulement les conditions atmosphériques mais les conditions et les circonstances de vie

*Combattre* vient « cumbatre » qui signifiait se battre contre quelqu'un, le sens du mot s'est étendu et a évolué. On ne se bat pas uniquement contre une personne mais contre tout, on combat tout : la timidité, la jalousie, la maladie, la peur, le vide, la phobie, la nervosité, la flemme, etc.

L'extension sémantique joue un rôle important dans l'évolution du lexique de la langue française.

L'extension consiste à élargir le sens restreint d'un mot et l'admettre dans un milieu plus étendu.

### **3.2.2.2. La restriction sémantique**

Le passage d'une signification à l'autre donnera une signification plus étroite, plus restreinte ou un emploi moins étendu du mot.

Citons quelques mots qui ont restreint leurs sens :

*Pondre* vient du latin « ponere » qui signifiait poser tout, aujourd'hui son sens est réduit à la seule action des poules qui posent leur œuf. »<sup>2</sup>

*Homme*, le trait de sens générique « être humain » exprime la signification de base commune aux deux acceptions du mot, la restriction de sens étant le résultat de l'addition du trait de sens spécifique « de sexe masculin ».

*Voiture* vient du latin « vectura » qui voulait dire transporter ou moyen de transport, tout véhicule à roues était appelé voiture (la charrette, la bicyclette, etc.), le sens s'est restreint et la voiture ne désigne que l'automobile.

---

<sup>1</sup>- Ibid

<sup>2</sup>- Sablayrolles J.-F. (2000), *La néologie en français contemporain*, Champion, p.227

*Roman* : au Moyen -Âge, il signifiait n'importe quelle œuvre écrite, avec le temps, le sens du mot s'est réduit à: livre.

*Labourer* vient du latin « laborare » qui voulait dire travailler : travailler le bois, travailler la terre. Aujourd'hui labourer la terre seulement.

*Viande* vient du latin « vivenda » désignait jusqu'au XVIIe siècle toute espèce d'aliment, par la suite il se spécialisa en se substituant à *chair* (des animaux).<sup>1</sup>

Nous savons que le sens d'un mot tend parfois à se rétrécir quand le mot passe d'un milieu large à milieu restreint (restriction). Le sens tend parfois à s'élargir et à s'étendre quand le mot passe d'un milieu restreint à un milieu plus large (extension). L'extension et la restriction sont deux forces contradictoires existant dans la langue, elles lui permettent d'évoluer.

### **2.3.2.3. Mobiles (causes) des changements**

Les changements sont généralement spontanés, lents et inconscients. Tout changement s'inscrit dans la diachronie. On ne se couche pas « avec » une langue et l'on se réveille le lendemain sur une autre. Ils ne sont pas perçus, parce qu'ils ne sont pas suffisamment marqués pour laisser les locuteurs sentir que leur langue change et qu'ils parlent déjà une autre langue. Les causes de telles altérations auraient une explication dans la (en) sociolinguistique (facteurs sociolinguistiques).

Il n'y a jamais eu d'unanimité sur les raisons des altérations phonétiques intra langues ou des changements (différences) interlangues. L'explication (aussi naïve que raciste) par la différence anatomique, ou physiologique (mutations des organes vocaux, différences des organes de la parole tels : nez, lèvres ou modifications des centres nerveux censés être responsables des variétés et des dispositions propres à chaque peuple) ne « fait plus légion » et est réfutée de tous. Inutile de lier structures physiologiques ou génétiques voire culturelles avec des structures linguistiques notamment phonétiques et syntaxiques. N'importe quel enfant peut apprendre n'importe quelle langue à laquelle on l'a exposé.

---

<sup>1</sup>- S.Ullman, op.cit.p.272.

Certains ont cherché à établir un rapport entre, milieu physique, climat et système phonétique, comme, l'inclémence de la nature fixera (déterminera) la nature vocalique et consonantique. Jean Rousseau (1993/16) constate « Si les langues du Caucase ; accumulent les sons à articulation glottale et uvulaire, les esquimaux en revanche, encore moins privilégiés par leur environnement, possèdent un système parfois décrit, avec d'ailleurs un impressionnisme non moins coupable, comme « agréable », et celui d'un aborigène australien vivant dans un désert impitoyable a pu être déclaré « euphonique ». On a également tenté une connexion entre certaines conduites ou habitudes sociales et habitudes phonétiques. Les iroquois (amérindiens de l'Amérique du nord) jugent malséant de parler la bouche fermée(en fermant la bouche). Résultat, absence de consonnes labiales.

L'explication la plus probable restera celle qui repose sur :

1. l'hypothèse des contacts entre langues, des transhumances, des migrations (volontaires ou imposées) et des échanges commerciaux.
2. L'économie du langage et des efforts articulatoires (assimilation, abrègement, adoucissement, amuïssement) mise en avant par Jespersen Otto (linguiste danois 1860/1943 spécialisé dans la grammaire de l'anglais) et défendue un peu plus tard par Martinet.<sup>1</sup> Toutefois, le principe du moindre effort, demeure relatif et ne peut expliquer entièrement les transformations et ramifications d'une langue en dialectes, tels l'arabe et le latin.

---

<sup>1</sup>- Cf. André Martinet, *Éléments de Linguistique Générale*.

## ***Chapitre 03***

### ***Lexique et fonds lexical du français***

### 3. Lexique et fonds lexical du français

#### 3.1. Aux origines de la langue française (genèse du français)

César conquiert en 50 avant Jésus-Christ la Gaule. Le latin vulgaire, rustique ou populaire des soldats, des artisans, et des marchands (*sermo plebei usrusticus* ou *lingua romana rustica*,<sup>1</sup> c'est-à-dire : latin des paysans) est vite adopté par des gaulois (vaincus) qui le reçurent avec leur substrat (habitudes) et finirent par donner un nouvel idiome : le Gallo-romain, différent du latin classique et littéraire (*sermo urbanus nobilis*<sup>2</sup>). Le latin populaire est libre, le latin classique est soigné et raffiné. On enregistre une situation de diglossie. On employait des mots différents selon le milieu, pour désigner le même référent. En latin populaire, on disait *caballus*, *septimana*, *battalia*, *berbex*. En revanche, on entendait aussi *equus*, *hebdomas*, *pugna*, *ovis*.

C'est naturellement, le latin vulgaire qui a supplanté le gaulois. D'ailleurs un grand nombre de celtes, ambitieux, apprennent, même le latin littéraire pour accéder vite aux hautes fonctions de l'Etat.

Le latin littéraire et le latin vulgaire continuèrent à évoluer parallèlement, le premier dans les milieux aristocratiques et le second dans les milieux populaires des villes et des campagnes. Mais à partir du V<sup>e</sup> siècle de notre ère, le latin vulgaire entame son avancée et gagne du terrain aux dépens du classique qui s'était enclavé dans les domaines ecclésiastiques, officiels et savants. Mêmes les vainqueurs germaniques (Franks) abandonnèrent le francique pour la langue du vaincu : le gallo-romain. Enfin la conversion des gaulois puis des francs (on rencontre aussi Frank) précipita la latinisation de toute la Gaule. Au IX<sup>e</sup> siècle, à Strasbourg<sup>3</sup> en 842, Louis le germanique prêta serment en « français » devant l'armée de son frère Charles le Chauve, preuve que les soldats de Charles ne parlaient plus germanique. Les conciles « assemblée des évêques de l'église catholique » de Tours (813), de Mayence (847), d'Arles (847) recommandèrent aux évêques de prêcher en langue romane.

---

<sup>1</sup>- Cf., Grevisse, *Le Bon Usage*.

<sup>2</sup>- Idem.

<sup>3</sup>- Considéré comme le premier texte officiel en roman et monument de la langue française. Voir annexes.

Au Xe siècle, avec La Cantilène de Sainte Eulalie (poème de 30 vers) naît le premier usage du français comme langue poétique.

Entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles s'épanouit une littérature authentique ; une poésie épique dont le chef- d'œuvre reste *La Chanson de Roland*.

Le Latin s'est répandu en Espagne, au Portugal, en Roumanie .... En France, il a continué de changer différemment et a donné lieu à une multitude (au nombre de 90) de dialectes. Le fond était le même, mais la forme variait. Les historiens divisèrent la France en deux régions séparées par une ligne imaginaire qui s'étend de la Gironde à Lyon et Genève. Au nord, il y a la langue d'oïl<sup>1</sup> ou français et au sud, la langue d'oc ou provençal. Le groupe des dialectes de langue d'oïl comprend : le lorrain, le picard, normand, poitevin, le francien..., parler qui entame son hégémonie à partir de XII<sup>e</sup> siècle pour dominer et dévorer ou assimiler avec le temps tous les dialectes français, parce que langue des Rois de France.

La langue d'oc était partagée en : gascon, catalan, limousin, dauphinois... De ces dialectes, le français a hérité : *abeille, cadeau, béret, cabri, cadenas, dorade, escalier, luzerne...*

Voir carte ci-après.

---

<sup>1</sup>- *Oïl* et *oc* proviennent de (hoc+illi= oui) et de (hoc=oc).



Source : <https://www.pinterest.com/pin/91972017367049267>

### 3.1.1. Gaulois (celtique)

Un total qui se réduit à peu près à 30 mots ruraux et qui constitue le fonds primitif du français avec le latin et le germanique, <sup>1</sup>*alouette* ( dans sa forme latinisée : *alauda*) ; *arpent* « ancienne mesure agraire qui valait 100 perches, de 20 à 50 ares », *benne* (*benna*, « corbeille »), *bec* (*becco*), *bouleau* « arbre », *bruyère* (latinisé *brucaria*), *chêne* (*cassano*), *char*, ( latinisé *carrus*), *dune*, *glaner*, *grève* « grava, terrain plat couvert de gravier près de la mer ou d'un cours d'eau », *jarret*, *lande*, *quai*, *sillon*, *soc*, *truand*, *barre*, *berge*, *brin*, *cran*, *érable*, *jarret*, *Lande* (*landa*), *lieue*, *vassal*, *whisky* ( *usquaebach* « eau de vie »)...

<sup>1</sup>- Le lexique de la langue française est constitué :

- a) D'un fonds primitif (comprenant tout l'héritage celte, latin vulgaire et germanique) ;
- b) Des mots empruntés depuis le Moyen-âge au latin, au grec à plusieurs autres langues.

Nous ajoutons d'autres mots aujourd'hui ramenés au gaulois <sup>1</sup> plutôt qu'au celte qui furent latinisés puis francisés ; nous énumérons *Ambassade* (du celtique « ambactos ». Les "ambactes" celtiques étaient de courtisans ou des clients) ; *Ardoise* (« aritisia ». Dérivé du nom des Ardennes) ; *bouc* ( celtique « bukko ») ; *brigand* ( paraît être d'origine celtique, cf., le nom de peuple breton Brigantes dérivé de « briga » "lieu élevé") ; *change* (du gaulois « cambion ») ; *drap* (de « drappo ») ; *dru* ("fort, dense" du gaulois « druto ») ; *gaillard* ( galia "la force", A rapprocher de Gaule, mélioratif laudatif) ; *glaise*: (« gliso » "blanc, brillant") ; *gober* (dérivé du gaulois « gobbo » "bec, bouche") ; *noe*<sup>2</sup>[nu] de *noe* ( puis latinisé XIVE )latin médiéval *naud*, « terre grasse et humide ».

### 3.1.2. Fonds latin

Le passage du latin au français n'était pas brutal. Pour Ferdinand Brunot il était question d'une" progression graduelle et régulière"<sup>3</sup> On parle une langue sans la sentir changer.

Le français provient, en grande partie, du latin<sup>4</sup>. 80 % du vocabulaire français est d'origine latine, peut-on lire dans : *VOCABULAIRE*, Guides, Robert et Nathan (2012/11). Le français n'est autre chose que du latin parlé en Ile de France qui a évolué à travers le temps. La prononciation a graduellement changé, Bernard Cerquiglini cite Ferdinand Bruno « Le français est du latin parlé »<sup>5</sup>.Au vocabulaire du fonds latin comme présignalé, s'ajouteront au fil des siècles des apports lexicaux latins (notamment dans les milieux savants) et beaucoup bien moins, grecs.

Lettrés et savants revenaient souvent, tout le Moyen âge durant et ce jusqu'au XVI e siècle, au latin car le français était encore à ses débuts et il fallait bien pallier les

---

<sup>1</sup>- Nous avons volontairement laissé tomber certains mots donnés pour gaulois, mais sur lesquels il n'y a pas unanimité comme *béret* du béarnais *berret*; bas latin *birrum* ou sur lesquels on hésite, tel *caillou*, normanno-picard; peut-être du gaulois *caljavo*, radical *caljo*- « pierre », *drap* (drappus) à consulter Le NPR.

<sup>2</sup>- Quelle coïncidence avec [nu] « pluie » en algérien et de Noé !

<sup>3</sup>- Cité in *La naissance du français*, Bernard Cerquiglini, PUF, que sais-je ? p.25

<sup>4</sup>- Le latin, langue indo-européenne, parlée sous l'Empire romain. Aujourd'hui langue morte bien que les écrits en latin existent toujours. Le latin ne change pas du fait qu'il n'est pas parlé, excepté dans certains milieux catholiques. Le latin devenue une lingua franca au Moyen-âge a donné les langues romanes : le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, le catalan

<sup>5</sup> Ibidem.

insuffisances (trous) lexicales. D'ailleurs, l'appellation : formation savante, n'est pas fortuite ;

*Proletarius*, naturalisé(en l'occurrence francisé) Prolétaire,

*Thesis* -----thèse,

*Politicus*-----politique

*Oeconomia*-----économie

*Mythus*-----mythe<sup>1</sup>

*Nox, noctis*-----nuit

*Ambulare*-----se promener

*Vita* -----vie

*Somnus* -----sommeil

*Ferre* -----porter

*Dominus, de dominari*-----dominant (maître)

Il existe en revanche des mots latins et des expressions latines qui n'ont pas changé de forme et que l'on utilise encore comme telles : *alter ego, ex æquo, et cætera, sine die, vice versa [viseversa], alter ego, bis* (une seconde fois, ex. : biscuit), *fac simile* (en latin, cela signifie "fais une chose semblable". En français, c'est devenu *fax* par emprunt à la langue anglaise ou télécopie en vrai français), *gratis, grosso modo, incognito, intra muros, libido, maximum /minimum, ultimatum, nec plus ultra, quidam, quiproquo* : en lat., *quid pro quod* "prendre une chose pour une autre". Initialement terme pharmaceutique....

### 3.1.3. Fonds grec

Le français n'a presque rien pris au grec. Le français populaire(le gallo-romain) n'avait pas de contact avec la langue grecque. Marseille, ville phocéenne, n'a pas résisté devant la suprématie romaine. Voici des mots venus du grec et par romains

---

<sup>1</sup>- Ces exemples sont à l'origine grecs. Les latins les avaient récupérés et les français les ont empruntés à leur tour. Cela illustre bien le mouvement et la mobilité linguistique que nous voulions bien prendre en charge.

interposés que l'on peut citer ; *bourse, bouteille, boutique chômer, migraine, osier, parole, poêle...*

Toutefois, le grec et le latin sont depuis maintenant longtemps les deux langues scientifiques. Dans les milieux savants on y fait souvent et toujours appel. Quasiment tous les mots ou concepts techniques et scientifiques admis par tous, repris presque par toutes les langues ont été forgés à partir de bases grecques et latines. La majorité des mots scientifiques, techniques et médicaux provenaient des racines grecques tandis que le latin prêtait des mots à de nombreuses autres langues. L'engouement pour ces deux langues n'est pas d'aujourd'hui.

Au XVI<sup>e</sup> siècle (la Renaissance, Humanisme et clergie), le grec<sup>1</sup> était une des sources principales avec le Latin, Il fournit (avec translittération en caractère latin) tout ce dont le français avait besoin notamment dans les domaines scientifiques :

*Athée* du grec ancien ἄθεος / atheos (littéralement « sans dieu »), qui a donné le terme latin atheos, francisé par la suite ;

*Réglisse* du bas latin liquiritia « réglisse », emprunté au grec ancien γλυκύρριζα, glukúrriζα « réglisse, racine sucrée » ;

*Céphalée*, aujourd'hui « migraine » du grec ancien κεφαλή, kephalé « tête »

*Métamorphose* du grec ancien μεταμόρφωσις, (« transformation »), passé au lat. metamorphōsis ;

*Apôtre* en lat. apostolus, emprunté au grec ancien ἀπόστολος, apóstolos (« envoyé, messenger ») ;

*Eglise* provient du latin ecclesia qu'il a emprunté au grec ekklesia (ἐκκλησία), qui signifie : assemblée.

*Evêque* du grec ancien ἐπίσκοπος, epískopos (« surveillant, superviseur ») après s'être passé par le latin *episcopus*.

*Chaire* du grec Kathedra (siège) ; latinisé cathedra qui est à l'origine d'un doublet : cathédrale et chaire (tribune ; chaise).

---

<sup>1</sup>- Le grec est une langue indo-européenne toujours parlée en Grèce et dans l'île de Chypre mais dans une forme moderne (grec moderne vs grec ancien).

La plupart des termes grecs ont, en premier lieu, été latinisés puis francisés. Les exemples que l'on vient de citer sont à l'origine grecs. Les latins les avaient récupérés et les français les ont empruntés à leur tour au latin bien sûr. Cela illustre bien le mouvement et la mobilité linguistique que nous voulions bien mettre en exergue.

Il y a également les mots non grecs mais formés comme le veut la tradition dans les milieux savants à partir de (ou avec) des bases (confixes) grecques (ou latines et parfois les deux -grec/latin-) et l'on parle de formation savante ou, pour bien préciser, de recombinaison : *kinésithérapeute, typographie, topographie, sociologie, glossématique, néologisme, géopolitique, téléphone, télévision, pathologie, psychopathe, plancton, etc.*

### **3.2. Langues européennes**

Avant d'énumérer les différentes langues européennes (langues sœurs : espagnol, italien, portugais ou langues parentes : allemand, anglais, danois, suédois ou slaves), nous ne devons pas oublier que les emprunts ne constituent qu'une partie des procédés de renouvellement du lexique français qui s'était d'abord et pendant longtemps alimenté ou resourcé (et continue de le faire) dans le grec et le latin. Bien entendu, en même temps, il continue d'évoluer, en puisant dans son propre fonds et en exploitant tous les modes de formation lexicale qu'il connaît : dérivation (ex. *défiscaliser, antidouleur, multimédia, dictionnaire, colorisation, co-parentalité, muticulturalisme*) ; composition ( *séropositif, double-clic, taille-haie, copier-coller*), abrègement ( *prof, ado, proc, prof, texto, psy, ABS, CD, J.T.*), acronymie (*sida, ONU, C.D.ROM* ( ou cédérom)...

Les emprunts « anté-gaulois », ne sont pas nombreux et on les connaissait mal. Des mots comme *gave, gaver* (de *gav* « gorge »), *joue, jabot*, descendirent de l'Ibère. Alors que *marron* (fruit), *avalanche* viendraient du Ligurie. Par contre, des mots tels : *pot ; clapier, marelle, pic, ajonc, motte* seraient préceltiques et dont l'origine est contestée.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>- Contrairement à ce que l'on pense le nom de la fleur la plus connue « Rose » serait non-indo-européen bien que plusieurs sources le donnent comme venant du latin *rosa*. H.& G. Walter(1991/308) reconnaissent son origine incertaine, mais le supposent sémitique( ne partage-t-il pas avec le mot arabe *zahra* les mêmes consonnes ?) passé au latin à travers le grec *rhodon*.

### 3.2.1. Mots allemands<sup>1</sup>

De par leur proximité ou voisinage géographique, de par l'histoire, souvent douloureuse et tourmentée, partagée entre les deux nations (française et allemande) contiguïtés et contacts sont inévitables. Échanges et emprunts sont forcément de mise.

#### 3.2.1.1. Mots du germanique ancien

*Agrafe, aubaine, balafre, bâtard, blocage, broyer, bûche, écharde, écrevisse, feutre, farder, gazon, gant, garçon, hagard, haïr, morve, mouette, osier, poche...*

#### 3.2.1.2. Mots de l'allemand moderne

*Accordéon* (de Akkordion, instrument de musique créé en 1829 par Cyrill Demian, inventeur de cet instrument à Vienne) ; *album, asticoter, blockhaus, halte, bivouac, chope, choucroute, cravache, diktat, ersatz képi, laborantin, trinquer, vasistas, edelweiss* « fleur », *diesel, putsch, valse, zinc...*

Nous pouvons citer aussi des mots qui avant de s'installer en français sont passés par l'allemand, autrement sont parvenus au français par l'intermédiaire de la langue allemande tels :

*vampire* d'origine serbe « chauve-souris » ;

*Sabre* du hongrois ;

*Hussard* de Husar, lui-même emprunté au hongrois huszár « cavaliers légers de l'armée » ;

*Cartel*, (subst.) de Kartell (1901), lui-même issu du français cartel (mot voyageur) ;

*Kaiser*, « empereur » du lat. Caesar (césar) ;

*Boulevard* du moyen néerlandais *bolwerc* ...

---

<sup>1</sup>- Cf. Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterrand, *Nouveau Dictionnaire Etymologique et Historique*, Paris, Larousse, cinquième édition, 1971.

**3.2.2. Mots italiens**

C'est au XVI<sup>e</sup> siècle (Renaissance + Catherine de Médicis épouse de Henri II, 20 ans de régence) que beaucoup des mots italiens envahirent (emprunt massif vécu par les contemporains comme une menace<sup>1</sup>) et marquèrent le français :

*bravade, soldat, académie, accaparer, accorte, adagio, agence, arabesque, analphabète, anchois, archipel, artisan, ballet, ballon, banque, bas-relief, bataillon, brusque, cadence, calme, canaille, cantine, céleri, carnage, caporal, casino, cartouche, chou-fleur, cortège, façade, esquisse, ingambe «contraire de impotent, infirme », escroc, frasque, ghetto, gondole, incognito, maquette, mosaïque, mouflon, piste, plage, police, politesse, poltron, salon, solde, vallon, etc.*

Il a été noté que les mots italiens acceptés en français viennent en majorité des vocabulaires des arts (*ballet, opéra, opérette* - attribué à Mozart selon le NPR, mais issu de l'italien *operetta*, diminutif de *opera* -, *diva bel canto, adagio, andante, tempo, piano, alto, soprano, lento, glissando* ), des finances et de la guerre.

**3.2.3. Mots hollandais (néerlandais)**

Le contact entre deux langues n'est pas un contact unilatéral. Il est donc logique de penser que le néerlandais n'a pas seulement emprunté des mots au français, mais que le français a également emprunté des mots au néerlandais.

En plus de *colza* (*koolzaa*), de *yacht*, de *vrac* (*en*), de *cauchemar*, et de *layette*, il y a : *Amarrer* , *aenmarren* d'après le NPR *aanmarren* selon le Lexis, Larousse ; *bière* de *bier* « boisson alcoolique fermentée à base d'orge et aromatisée de houblon » ; *blocus* de *blochuu* « fortin » ; *blague* de « blag » ; *boulevard* ; *bouquin* de *boeckin* ; *cabaret* ; *crabe* ; *digue* de *dijc* ; *dune* de *dunen* ; *échope* de *schoppe* ; *frelater* de *verlaten* ; *friche* de *vrish* ; *godet* de *kodde* ; *houblon* de *hop* ; *maquereau* : de *makelaer* ; *matelot* de *mattenoot* ; *mannequin* de *manneken* ; *pamplemousse* de *pompelmoes* ; *pingouin* de *pinguïn* ; *polder* ; *rate* ; *reluquer* de *loeken* ; *rigole* de *regel* ; *tringle* n.f. de *tingel* .

---

<sup>1</sup>- Dans une étude, en 1965, Pierre Guiraud (dans : *les mots étrangers*, cité par H.Walter 1991/70) avait recensé 850 mots italiens contre 700 anglais, en français.

### 3.2.4. Mots slaves<sup>1</sup>

Des langues slaves (polonais, bulgare, tchèque, slovaque, serbe croate) on cite:

### 3.2.5. Mots russes

Le russe sera la première langue de la famille qui a prêté de mots au français et ce, depuis le XV<sup>e</sup> siècle *boyard* « noble en Russie », *cosaque* « cavalier de l'armée ». Mais il fallait attendre le XIX<sup>e</sup> S. pour enregistrer une entrée massive de mots russes dans le dictionnaire français. On rencontre et on utilise : *pope*, *isba*, *moujik*, *tsar* ( ou *czar*) ; *bistro(t)* qui signifie « vite » comme aujourd'hui pour/dans *fast-food* (anglo-américain) pour *mastroquet*, *estaminet*, *café*, *restaurant* ;

*Calèche* vient de l'allemand « Kalesche », du polonais « kolasa », « kolaska », apparenté au russe, *koleso* « roue, voiture » ;

*Cravache*, ce mot vient du slave : du bohémien : « karabác » qui signifie fouet, du polonais « korbaez », et du russe « korbatsch » ;

*Hourra* vient du mot anglais « hurras », employé par les marins britanniques du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, lui-même vient du russe *ura*, cri employé par les cosaques que les anglais auraient "ramené dans leurs bagages" par les marins ;

*Icône* terme issu du grec « eikôn » signifiant image, ce mot est ensuite passé par le russe, pour devenir « ikona », au sens d'icône religieuse, c'est à dire une image représentant un saint ou toute autre figure religieuse. C'est donc par le russe qu'il est entré en français sous sa forme actuelle.

*Sable* (en héraldique, la couleur noire dans un blason) du russe « sobol' » qui désignait la zibeline, petit mammifère à fourrure noire que l'on trouve notamment en Asie selon le PLI, de même pour le NPR, polonais *sabol* ou russe *sobol* « zibeline » Blas. noir (couleur de la zibeline) ;

*Chaman*, *chapka*, *mammoth*, *vodka*, *datsha*;

---

<sup>1</sup>- C.F : Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterrand, Nouveau Dictionnaire Etymologique et Historique, Paris, Larousse, cinquième édition, 1971.  
Dico. Des mots des mots d'origine étrangère ; H.& G. Walter

Goulag « 1938 ; acronyme russe, de *Glavnoïé Oupravlenié Lagerei* : Direction générale des camps (le NPR /200), symbole de la répression » ;

*Bolchevik, isba, glasnost, perestroïka, samovar, soviets, sovkhose, troïka, kolkhose; steppe.*

### **3.2.6. Mots polonais**

*Baba* (pâtisserie), *mazurka, meringue, polka* ;

### **3.2.7. Mots tchèques**

*Calèche, carassin* « poisson d'eau douce », *obus, pistolet,*

*Robot*(1924), du tchèque *robota* « travail forcé », pour désigner des « ouvriers artificiels », dans une pièce de K. Čapek selon le NPR/2007 ;

### **3.2.8. Mots portugais<sup>1</sup>**

Le lexique français contient des mots provenant de la langue portugaise, le français a emprunté à toutes les langues avec lesquelles il a été en contact.

Au portugais, le français a emprunté beaucoup de mots dont certains proviennent des anciennes colonies portugaises. Nous en citons quelques exemples en tête de la liste ci-après.

*Bambou*, mot malais *bambu* que les portugais ont emprunté puis transmis au français ; *banane* vient de *banana* du portugais, lui-même emprunté à une langue bantoue ( bantou [bantou] « homme », groupe ethnique et linguistique qui s'étendent du Cameroun à l'Afrique du Sud), pour le NPR alors que le lexis le donne guinéen ; *abricot* de l'arabe barquouq, le mot aurait traversé plusieurs langues : grecque *praekokhion*, latine *praecoquus*, arabe *al-barquq*, catalane *albercoc* ( forme très proche de l'arabe) avant d'échouer dans la langue française (1512) sous la forme *aubercot* qui a évolué depuis et donner *abricot* ,forme actuelle ;

*Acajou*, mot tupi du Brésil ;

*Palanquin*, portugais *palanquim*, hindi *pâlakî*, sanskrit *paryanka* ;

---

<sup>1</sup>- Cf. Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterrand, Nouveau Dictionnaire Etymologique et Historique, Paris, Larousse, cinquième édition, 1971.

*Castede casta* « caste hindoue »; fém. de *casto* « pur »;

*Véranda* de *veranda* mot anglais de l'Inde, origine inconnue.

*Autodafé* vient de *auto da fe* « acte (auto) de foi (fé) » ;

*Balise* de *baliza* dérivé mozarabe<sup>1</sup> du bas latin *palitium* : palissade ;

*Baroque* de « barroco » ; *cachalot* de *cachalote* ou *cacholote* ; *caramel* vient de *caramelo* ; *caravelle* *caravela* « navire de moyen tonnage », *La Pinta et la Niña*, *caravelles de Christophe Colomb* ;

*Cobaye* de *cabuya* ; *cobra* ; *créole* de *crioulo* « serviteur nourri dans la maison », de *criar* « nourrir » ; *Fado* ; *fétiche* de *feitiço* « artificiel » à rapprocher de *factice* ; *ignamede* *inhame*, origine africaine, Larousse (Lexis) le dit espagnol (introduit par les espagnols avant de s'installer dans la langue française) ;

*Jaguar* par le portugais, certes mais il est d'origine tupi *jaguara* ; *lambada* (brésilien) ; *macaque* de *macaco*, le PLI 2005, le donne mot bantou ?<sup>2</sup>

*Mangue* ; *marmelade* ; *zèbre* de *zebra* (le NPR), *Zebro* pour le DLF Lexis, d'origine inconnue, à l'origine, 1110, nom d'un équidé sauvage de la péninsule Ibérique, appliqué ensuite à l'animal d'Afrique, 1610.

### 3.2.9. Mots espagnols

De la langue espagnole, le français a commencé à emprunter des mots <sup>3</sup>à partir du XVI siècle. Parmi ces mots empruntés, il y a ceux qui ont été francisés et d'autres qui ne l'ont pas été comme : *fiesta*, *corrida*, *paëlla*, etc.

Nous en énumérons quelques-uns :

*Adjudant* en espagnol « *ayudante* », du verbe « *ayudar* » du lat. *adjuvare* ;

---

<sup>1</sup>- Ancien espagnol *moz'arabe* ; [mustaerib] *musta'rib* « arabisé », contraire. Au temps de la présence arabe en Espagne, il se disait pour l'Espagnol ≠ *mudéjarmusulman* de l'Andalousie devenu sujet des chrétiens après la reconquête

<sup>2</sup>- Un mot bantou pour un singe du nord de l'Inde ?

<sup>3</sup>- Tous les mots ne proviennent pas directement du castillan, mais appartiennent à des langues des ex colonies, ex ; *chocolat*, de l'Azèque et *savane*, d'une langue de Haïti ; *acajou*, du Brésil mais ramené par les portugais comme susmentionné...

*Cannibale* de canibal, arawak *caniba*, désignant les Caraïbes antillais à consulter le Robert, alors que pour Larousse (lexis), canibal (espagnol) est issu de caribal, *caribe*, mot *caraiibe* « hardi » voire cruel ;

*Camarade* de l'espagnol « camarada », du lat. camera « chambre » ;

*Gilet* de gileco ou jileco, de l'arabe joulika (le Robert donne galica) dérivé du turc yelek ;

*Jonquille* de *junquilla*, de *junco* « jonc » ;

*Matador*<sup>1</sup> de *mater* « tuer » ; *matamore* de matamoros (tueur de maures), « vantard, bravache, fier-à bras » ;

*Moustique* de mosquito, métathèse de *mousquite* de mosca « mouche » ;

*Patate* de batata, emprunté à une langue taïno ou arawak (langues amérindiennes des Antilles) ; *tomate* de *tomata* (esp), du nahuatl *tomati* ; *sang bleu*, avoir le sang bleu, l'expression qui qualifie les personnes d'origine noble, viendrait de l'espagnol « sangre azul ». Elle ferait référence aux veines bleues très visibles sur les personnes à la peau blanche à la différence des maures ou des juifs à la peau mate ; *savane* de çavana, zabana ou sabana d'une langue haïtienne.

### **3.2.10. Mots scandinaves**

Mot finnois : *sauna* ;

Mots lapons (peuple de samet ou saame) : *morse* ; *toundra*, *renne* <sup>2</sup>(allemand *reen*) passés au français par l'intermédiaire du russe.

### **3.3. L'arabe**

La Langue arabe, de l'avis de nombreux linguistes, a une place prépondérante <sup>3</sup>dans le dictionnaire français depuis plusieurs siècles qui s'explique par la proximité du

---

<sup>1</sup>- Le vocabulaire de la tauromachie est emprunté à l'espagnol : *puntillero*, *corrida*, *espada*, *banderillero*, *novillero*, *picador*, *cuadrilla*, *torerotorera* (orthographe préférée (cf. le NPR) *toréro*, *toréra*. novillada ; tauromachie, aficionado.

<sup>2</sup>- Le Lexis (Larousse) et le NPR (2007) parlent de mot scandinave. Larousse étymologique maintient le cap, mais détaille un peu : « de l'all. Reen, emp. au scand. (suédois ren, islandais hreeinn).

<sup>3</sup>- Cette prépondérance aurait suggéré le titre provocateur pour certains, surprenant et aguichant pour d'autres « Nos ancêtres les arabes » Jean Pruvost, subtil et objectif, les deux à la fois.

monde arabe et son extrême importance géostratégique, hier et aujourd'hui, historique, culturelle et économique.

Les termes de l'arabe exigent à ce que l'on s'y attarde un peu :

1/ Contact et emprunt datent depuis maintenant plus de dix siècles (c'est presque l'âge de la langue française).

2/Elle a servi d'intermédiaire entre les langues d'orient (et même de l'Afrique) et le français et les autres langues européennes, particulièrement à travers l'Andalousie et l'Italie.

La langue française est composée d'une multitude de termes empruntés à la langue arabe. Pour Jean Pruvost, lexicologue, le vocabulaire français serait composé d'environ 500 d'origine arabe.

### **3.3.1. Des mots passés par l'arabe :**

1. *Sucre ; orange*, du sanskrit (on le présente comme perse *narendjo*, introduit en Andalousie sous la forme de *narendj*, puis en France *orange* ;

2. *Riz de l'hindi*

3. *Azur, aubergine, babouche (du persan) ; Pastèque*, Le dictionnaire des mots d'origine étrangère le donne comme forme altérée du hindipar le portugais *pateca* ; attesté en 1619 ; se prononçait *patèque* vers 1552 vient de l'arabe *bâttitah* selon le NPR(2007), mais de *al-batikha* d'après Larousse étymologique (1972/540) ; du persan.

Enfin, vu la difficulté d'attribuer avec certitude l'origine et la provenance de beaucoup de mots notamment anciens car d'une part, recensement et inscription avec datation font défaut et de l'autre, les mots voyagent et prennent à chaque fois une nouvelle forme (celle de la langue emprunteuse), nous rappelons certains exemples sans pour autant rentrer dans les détails : l'arabe source ou intermédiaire.

### **3.3.2. Des mots arabes passés au français**

Voici des mots dont l'origine est attribuée souvent à l'arabe et appartenant aux deux couches ou périodes : Moyen-âge et l'époque contemporaine (coloniale) :

*Algèbre*, le NPR le donne de l'arabe *al-jabr* « contrainte, réduction », dans le titre d'un ouvrage de Al-Khawarizmi, IXe siècle. On entend parfois dire qu'il résulte d'une antonomase, du nom du savant arabe andalou, Ibn- Jaber ;

*Algorithme* de l'anthroponyme du mathématicien arabe Al-Kwarizmi ; par ailleurs *aliboron*<sup>1</sup> de El Biruni (altération morpho-phonique et glissement antiphrastique péjoratif) ;

*Artichaut* : de [xurʃuf] en passant par l'espagnol *alcachofa*. Pour le NPR serait emprunté par analogie à l'italien *carcioffo*, de l'arabe *harsufa*. Le Lexis (DLF), dialecte italien *articiocco*. *Articiocco*, lui-même a été interprété par certaines sources comme [arɔʃu:k] ;

*Assassin* : de l'italien *assassino*, dérivé de *hachchachi* selon le dictionnaire Larousse étymologique, pour le NPR (2007) il serait emprunté à l'arabe *assasin*, plur. de [ʒasa:s] « gardien », plutôt qu'à un dérivé *haschich* « herbe », plante hallucinogène ;

*Satin* de *zaytoûnin* nom de la ville chinoise arabisée *Tsia-toung*. Même procédé dénomiatif que *mousseline*, *gaze*, *fez* (Coiffure tronconique, de laine souvent rouge, *calotte*)... ;

Café) *qahwah* : du turc *kahve* ; *carvi*, espagnol *alcaravea* de l'arabe *karawiyā* ; *coton* ; *curcuma* ; *épinard*, provient de *espinarde* (1256); var. *espinach*, *espinoch*, espagnol : *espinaca*, altération, d'après *espina* « épine », de l'arabe andalou *isbinâkh*, de l'arabe *isfānāḥ* : *épinard*, venant du persan *asfināj* [asinaʒ] ;

*Fennec* ; *gaze* de Gaza (ville), antonomase ; *gazelle* ; *girafe* , *cadi* ; *goudron* de *qaṭrān* ; *ambre* ; *argan* : de l'arabe *arqan* selon le Robert ; *al garade* de [elɣara], (article défini arabe *al* + base [ɣara]) ; *adobe* de l'espagnol « adobe » , de l'arabe (ar) *aṭ-ṭūb* ;

*Alcazar*, *alchimie*, *alcool*, *matelas* de [maṭraḥ], *abricot*, *azérole*, *alezan*, *alfa*, *albatros*, *bédouin*, *bourrache*, *carafe* (gharraf) , *baraka*, *baroud*, *sloughi*, *béni-oui-oui*, *burnous*, *couscous*, *couffin*, *erg*, *émir*, *fellah*, *fez*, *gerboise*, *henné*, *jaquette*, *jarre*,

---

<sup>1</sup>- Comme dans les Fables de Jean de la Fontaine.

*jupe, kif, maboul, matraque, merguez, mesquin, minaret, mousseline, mosquée, muezzin, oasis, récif, safran, souk, toubib, sourate, taliban, vizir...*

### **3.4. L'hébreu (et d'autres langues sémitiques)<sup>1</sup>**

Langue chamito-sémitique. C'est avant tout la langue de la Bible. <sup>2</sup> C'est en passant par le grec et le latin (langues de l'Église chrétienne à partir du IIIe siècle) qu'il s'est installé dans le dictionnaire (langue) français.

*Alléluia, amen, calvaire, ange, éden, kibboutz, magot ; géhenne, chérubi, samedi, goujat, canne, cidre, jubilé, séfarade (ou sépharade) « juif d'Espagne par oppos au Juif issu d'une communauté originaire des pays d'Europe non méditerranéens », casher (ou kascher), savate, schwa (de chav « rien »), kippa, chabbat, goy ou goï « non-juif », géhenne...*

Des autres parlars de la famille chamitosémitique nous retenons :

Assyrien : *ziggourat* ;

Phénicien ; *natte* ;

Araméen : *abbé, messie, rabbin* ;

Éthiopien : *négus* ;

Berbère : *sagaie, gourbi, gandoura (Le NPR, arabe maghrébin), zouave, azerole [azaɣrur]*.

### **3.5. Le perse, persan**

Le persan (farsi ou perse pour l'ancien persan) est une langue appartenant à la branche indo-aryenne (langues qui relèvent du Sanskrit ; hindi, ourdou du Pakistan, bengali, assamais, mahratte, goujrati ou goujarat et gujarat, pendjabi, cachemirien, népalis ou népalais, etc. et les langues iraniennes), famille indo-européenne et plus précisément à sa branche iranienne (avestique ; vieux perse, pehlevi, sogdien, persan, kurde ; afghan ou pachto). Le persan est la langue officielle de l'Iran, de l'Afghanistan et du Tadjikistan. Il a de nombreux locuteurs en Inde, en Turquie, en Ouzbékistan et au Bahreïn. Les deux langues, d'origine indo-européenne,

---

<sup>1</sup>- Cf. dictionnaire des mots d'origine étrangère, H. Walter & Gérard Walter.

interagissent et se sont empruntées de nombreux mots et expressions<sup>1</sup>. Même si la France et l'Iran n'ont jamais été des voisins frontaliers, Par contrecoup, les mots ont voyagé et voyagent encore entre les deux pays ou langues et traversent parfois plusieurs langues, ex. :

*Pistache* du perse bien sûr *pesta* par le grec *pistakion*, le latin *pistacium* et l'italien *pistacchio* ;

Pêche<sup>2</sup> de *pârs* « *persan, de Perse* », le NPR retrace son parcours : *pesche* XIIIe; latin populaire *persica* de *persicum* (*pomum*) « fruit de Perse » ;

*Bazar* est parvenu au français par l'intermédiaire du hindi et du portugais (XVIe siècle) ;

*Jasmin* de *yâsmine*, par l'arabe langue adstrat *yasmine* ou (*yassamine /yassimine*) et fort possible par l'italien *gelsomino* (<sup>2</sup>Gênes, principale ville portuaire de l'Italie et de la Méditerranée par laquelle transitait tous les produits du Moyen et Extrême-Orient)

*Mil* (céréale), *naphte*, *jasmin*, *chacal*, etc.

Voici d'autres mots issus du persan ; *alberge* « *alberge fruit de l'albergier, qui tient de la pêche et de l'abricot* », *azur*, *dadiane*, *bakchich*, *caftan*, *caravane*, *caravansérail*, *carquois*, *casaque*, *châle*, *derviche*, *échecs*, *kaki*, *momie*, *naphte*, *paradis* (*paradise* en anglais , *firdaous* en arabe), *pacha*, *persienne* « *fenêtre* », *pyjama* ( selon H. et G. Walter, mais de l'hindoustani (hindi) d'après le NPR), *sérail* ; *tabouret*, *taffetas*, *tambour*, *tasse*, *tigre*, *turban* ; *vizir*, ...

### **3.6. Langues océano-asiatiques, africaines et amérindiennes**

#### **3.6.1. Asie**

Le sanskrit forme élaborée de l'indo-aryen ; sanskrit *samskr(i)ta* signifie « parfait , accomplie », opposé à *prâkrit* « à l'état naturel, courant, usuel, peu soigné ». C'est la langue des textes sacrés védiques (Véda) brahmaniques et ( Brahmanas).

<sup>1</sup>- C.F : Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterrand, Nouveau Dictionnaire Etymologique et Historique, Paris, Larousse, cinquième édition, 1971.

Dictionnaire des mots d'origine étrangère, H. et G. Walter.

<sup>2</sup>- *Pêche*, *pers* (adj.) *perse* (tissu), *persienne* sont du nom de pays (antonomase).

La langue hindi (ou le hindu, l'hindi) et la langue ourdoue avec le marathe, le pali... résultent des diverses et continuelles métamorphoses des différents prâkrits qui ont évolué près du sanskrit, idiome sacré. Beaucoup de ces mots ont fini par atterrir parmi les mots français et se faire une place dans le dictionnaire et l'usage : *cramoisi, candi, aubergine, musc, orange<sup>1</sup>, santal, muscat, limonade, mangouste, bungalow, sari, naja, anaconda, pagode, jungle, jute, pandit* « savant », *yoga, zen* qui devient *chan* en chinois et se maintient tel quel en japonais.

Évidemment, avant d'arriver au français, ces mots de l'Inde sont passés par l'arabe, le persan et d'autres langues comme l'anglais, *bungalow, jungle, jute*.

Par le persan et l'arabe : *aubergine, orange, lilas; limonade* ;

Par le persan et l'arabe, le grec ou latin ; *musc, camphre, poivre* (à partir peut-être de *pippali, fefel* (perse) et *filfil*(arabe) et latin *piper*)<sup>2</sup>, *muguet* (*muscade, musc de musk*) ;

Par le persan et l'arabe, le grec ou latin et le portugais : *riz; madarine* (selon G et H. Walter, p.256, de *mantrin* «conseiller d'Etat», par le malais(Indonésie), *mantari* puis le portugais *mandarin*, et en espagnol *naranja madarina*, vu la couleur jaune de la robe que portaient les mandarins ;

### **3.6.1.1. Langue népalaise**

La langue française a emprunté une dizaine de xénismes, d'emprunts népalais nous citons l'exemple le plus connus :

*Panda* du nom indigène de l'animal ; *nigalya-ponya*, littéralement « animal (pónya) mangeur de bambou (nigálya) », et désignant à l'origine le panda roux (petit panda).

### **3.6.1.2. Langue chinoise**

Le chinois demeure incontestablement l'idiome et le moyen d'expression d'une grande et ancienne civilisation, avec ses deux premières langues : le mandarin et le wu. Le mandarin reste une des plus anciennes langues et la première encore parlée au monde. Mais le comparer avec/à l'anglais, l'italien et l'arabe, il ne peut pas fournir

---

<sup>1</sup>*Musc, aubergine, orange* sont souvent cités comme mots d'origine perse alors qu'ils ont transité par le perse via l'arabe, l'italien, l'espagnol, le français...

<sup>2</sup>- G. et H. Walter (1991/291).

beaucoup de mots au français<sup>1</sup>. Pourquoi? La réponse serait-elle dans la distance qui sépare les deux pays ou dans la singularité sinologique, langue et écriture en tête ? Bien sûr, soutenir la deuxième hypothèse ne relèverait pas du scientifique. Les français ne sont pas portés sur le chinois, peut-être. Sauf que la question tiendrait du sociolinguistique. Bref, nous revenons aux emprunts au chinois. Nous énumérons les mots anciens et nouveaux ci-après.

*Thé, kaolin, kung-fu, litchi* « fruit », *Chop Suey* « mets », *goji* « fruit » *kung-Fu*, *typhon*, *youyou* « petit canot utilisé pour faire la navette entre un bateau au mouillage et le quai » ; *tai-Chi* « gymnastique chinoise consistant en des mouvements lents et très précis » ; *tao* : essence fondamentale qui coule en toutes choses dans l'univers, vivantes ou inertes, qui fonde la réalité » ; *taoïsme* « religion fondée sur le tao » ; *dazibao*, *taikonaute* (néologismes) ;

### **3.6.1.3. Langue tibétaine**

*Dalai-lama, Lama (moine), polo, yak ou yack, zébu...* ;

### **3.6.1.4. Langue japonaise<sup>2</sup>**

Le japonais a transmis une centaine de mots à la langue française.

Les français ont découvert comme tous les peuples les arts martiaux nippons. Ils ont importé l'art de combattre et emprunté leurs jargons :

*Judo* « voie de la souplesse », *judoka*, *karaté*, *aïkido*, *kendo*, *dan*, *jiu-jitsu*, *samouraï*, *Hara-kiri*. On ajoute un mot de la seconde grande guerre : *kamikaze* « vent divin » ;

*Kimono*, *kakémono* « tableau », *geisha* ;

*Sushi*, *maki* « sushi en rouleaux », *soja*, *gomasio*, *shiba*, *teriyaki*... (néologismes) ;

*bonsaï* « culture miniaturisante d'arbres » ; *kaki*<sup>3</sup> « un arbre du Japon, nommé figuier des jardins », *yuzu* ;

---

<sup>1</sup>- Même aujourd'hui où la Chine émerge comme une hyper puissance, son dictionnaire ne suit pas le rythme de son économie et de sa technologie.

<sup>2</sup>- Cf. Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterrand, Nouveau Dictionnaire Étymologique et Historique, Paris, Larousse, cinquième édition, 1971.

<sup>3</sup>- *kaki* (adj. et n. masculins invariables), couleur, origine hindoustani.

*karaoké*, « kara » signifiant (vide) et « oke » (orchestration) ; *kawai* « mignon » ;

*Tsunami*, composé de *tsu* « port », et de *nami* « vague » ; littéralement « vague portuaire ».

### **3.6.1.5. Langues malayo-polynésiennes**

#### **3.6.1.5.1. Le Malais**

Langue du groupe indonésien parlée dans la presqu'île de Melaka (ou Malaka, Malacca) et dans l'archipel indonésien (Java, Sumatra, Bornéo...), a concédé à son tour :

*bambou*, *cacatoès*, *casoar*, *orang-outang*, *pagaie*, *gong*, *sarbacane*, *pangolin* (relancé avec la pandémie Covid-19), *kichap* qui a donné Ketchup (1711) à l'anglais auquel il doit sa vulgarisation ; *thé* , certaines sources<sup>1</sup> le donnent comme malais, *de teh*, par l'intermédiaire du néerlandais ;

#### **3.6.1.5.2. Le malgache**

*Maki* « lémurien », *rabane* « tissu de raphia », *raphia* « palmier » ;

### **3.6.2. Océanie (Voir Figure 1)**

#### **3.6.2.1. Langue polynésienne**

Le lexique du français n'a pas été très influencé par le malais et le polynésien c'est pourquoi les mots n'ont pas voyagé et le nombre d'emprunts (xénismes) est limité.

La langue française comporte un certain nombre de xénismes empruntés au malais et au polynésien. Les emprunts au polynésien sont beaucoup plus des mots tahitiens :

*Bikini* (nom déposé; au départ nom d'un atoll du Pacifique. Toponyme qui s'est lexicalisé par antonomase) *faré* « habitation traditionnelle, maison » ; *monoï* du tahitien « huile parfumée, parfum », *paréo* : mot d'origine polynésienne, de Tahiti, parou ;

*Tabou*, *tatouer (tatau)*, *vahiné*, *popah* « européen, blanc, étranger » ;

---

<sup>1</sup>- Nous citons le *Dictionnaire des mots d'origine étrangère* (les Walter) et le NPR (2007).

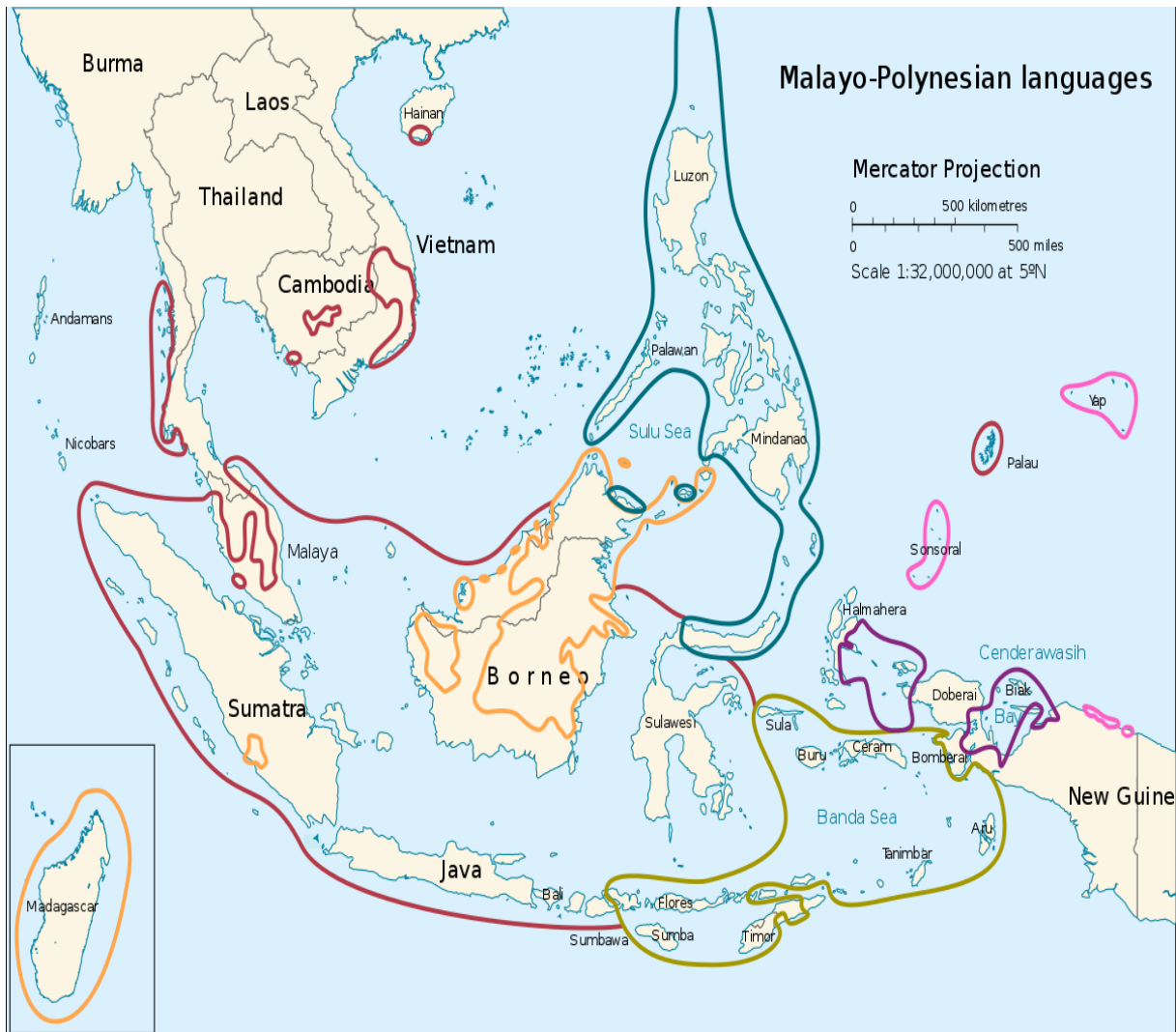


Figure 1

### 3.6.2.2. Australie (langues aborigènes)

*Kangourou, dingo, boomerang, koala, kiwi (du maori par l'anglais)...*

### 3.6.3. Afrique

La France de par son histoire coloniale en Afrique entretient des relations particulières avec le continent noir. Le Français est langue officielle de plusieurs États tels le Sénégal, le Mali, le Niger, la Côte d'ivoire, la république centrafricaine, le Cameroun, Le Togo... Les échanges notamment linguistiques sont toujours denses et importants. On peut diviser les emprunts à l'Afrique en deux ;

a) Les emprunts aux parlers et langues de l'Afrique

Les emprunts des idiomes de l’Afrique (jusqu’à 1960) se constituent de mots vernaculaires (en usage seulement à l’intérieur de chaque communauté) récupérés par les français et dont s’est enrichi leur langue. Justement on dénombre des dizaines de parlers indigènes minorés pendant longtemps dans chacun des pays précités. La plus part de ces mots se rapporte à la faune africaine : *gnou*, *chimpanzé*, *macaque*, *mandrill*, *okapi*, *tsé-tsé* et à la flore richissime : *banane*, *Kola*, *igname*, *oukoumé* « bois précieux ».

#### b) Les mots de la francophonie

Les africains qui se sont appropriés le français créent des mots et des sens nouveaux, et ce, dans le respect total des matrices lexicologiques de la langue française pour dire leurs propres réalités, exemple :

*Ambiancer*, *essencerie*( ou *senserie*), *camembérer*, *zyeuter*, *gouvernance*<sup>1</sup>( Sénégal) *zarabe*, *malbar*, *cent-pieds*, *truck* « bus » (Réunion); *caïmanter* « bûcher », *matamoter* « réciter mot à mot » ( Caméroun ); *cadonner* , mot valise ; cadeau+donner ( Tchad) ; *salomon* « pour celui qui dort dans le salon( Congo), *C’est caillou* « dur » (Burkina Faso) ; *2<sup>e</sup> bureau* « maîtresse » (Congo);

Il y a également de nouveaux sens : *la pluie* « l’argent des étudiants boursier(Togo) ; *biper* « séduire avec des vêtements aguicheurs»; *diacre* (une) « jeune femme, petite amie »..., (Congo).

#### **3.6.3.1. Langue de Guinée**

*Mandrill* ; pour le NPR (2007) et les Walter (1991/257) vient de l’anglais : *man* « homme » + *drill* « singe, espèce de babouin » d’une langue locale ;

#### **3.6.3.2. Bantou (Cameroun, Guinée et Afrique du sud), voir Figure 2**

*Banane* (du portugais, lui-même emprunté au bantou de Guinée, dans l’expression en portugais rapportée en 1602 « Figuera Banana » (« figuier portant bananes »). Elle est appelée « figue », en créole, à La Réunion et aux Antilles) ; *chimpanzé*, *tsé-tsé*, *macaque*, *igname*, *okapi*... ;

---

<sup>1</sup>- Créé par L. S. Senghor, ancien président sénégalais, mort en 2001.

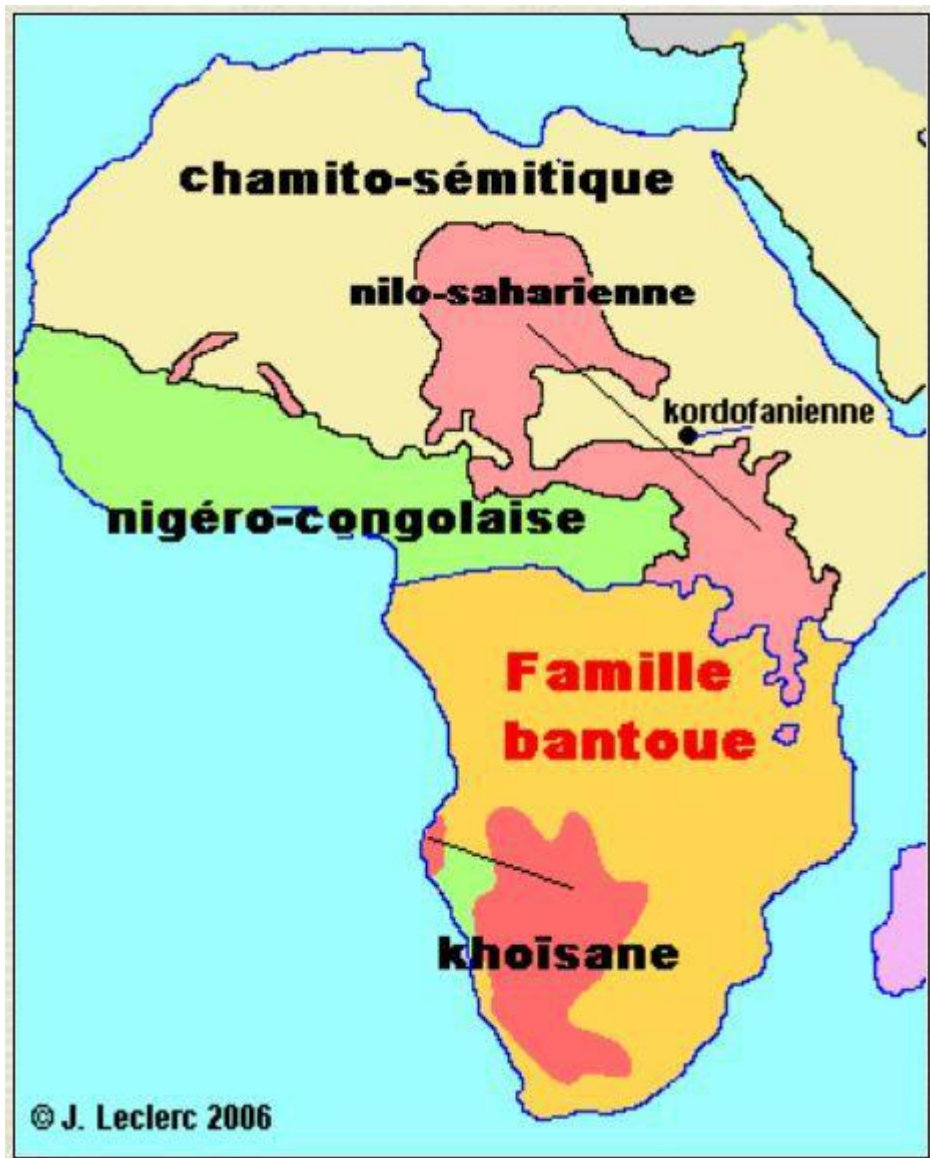


Figure 2

### 3.6.3.3. Éwé (Ghana, Togo)

*Gris-gris, vaudou...*

### 3.6.3.4. Wolof (Sénégal, Gambie)

*Bougnoule* « noir », *karité* « arbre » ; *tara*, « lit ou siège fait de fibres végétales d'une plante du même nom » ; *toubab*, mot dérivé de « tubabu », indiquant le Blanc.

### 3.6.3.5. Hottentot/ khoïkhoï (Namibie, Botswana, Afrique du Sud)

*Gnou* : vient du Hottentot, gnu ou nju. ;

### 3.6.4. Amérique (amérindien)

#### 3.6.4.1. Algonquin<sup>1</sup>-wakash (voir carte, Figure 3)

Constitue une famille algonquaine parlée de la Caroline au Labrador. Algonquin se rencontre bien sûr (proximité géographique avec le Canada) dans le Massachusetts au États-Unis

*Caribou, Manitou, moccasin, pacane, toboggan, tomahawk;*



**Figure 3**

<sup>1</sup>- Langue des Algonquins, peuple autochtone algonquien de la nation des Kitchesipirinis qui vit aujourd'hui au sein de neuf communautés au Québec et une en Ontario, au Canada.

**3.6.4.2. Esquimau**

*Anorak, igloo, kayak, parka;*

**3.6.4.3. Iroquois (famille) Caroline, Pennsylvanie**

*Séquoia ;*

**3.6.4.4. Quechua <sup>1</sup>(Pérou, Équateur, Bolivie)**

*Alpaga, caoutchouc, chinchilla, coca, condor, hévéa, lama, pampa, puma ;*

**3.6.4.5. Arawak (carib ou caraïbes), Brésil, Pérou, Colombie, Vénézuéla, Guyane et les Antilles**

*Goyave, canot, barbecue, canoë, colibri, iguane, maïs ouragan, hamac, iguane mangrove, marron ouragan, patate, pécaris, savane ;<sup>2</sup>*

**3.6.4.6. Tupi-(Paraguay)<sup>3</sup>**

*Ananas, agouti, acajou, manioc, Topinambour, ara, boucan, caïman cougar, jaguar, nandou, cobaye, piranha<sup>4</sup>(ou piranha), tapir, tamanoir ; palétuvier, ouistiti, tatiou, toucan ;*

**3.6.4.7. Nahuatl**

*Chocolat, ocelot (félin), avocat (auacat via le l'espagnol abogado), cacahuète, cacao, coyote, haricot, nopal, tomate... ;*

Tout au long de ce chapitre nous avons constaté qu'au cours des siècles, le lexique français a été influencé par les diverses langues avec lesquelles il s'est trouvé en contact. Dès que deux langues, deux cultures se trouvent "tangentes", il y a échange d'idées, d'informations, mais aussi de vocabulaire appelé emprunt linguistique dont le rôle est l'enrichissement de la langue et la satisfaction d'un besoin de communication.

---

<sup>1</sup>- Parvenus en majorité au français par l'intermédiaire de l'espagnol.

<sup>2</sup>- Tous ces mots furent également introduits par les espagnols.

<sup>3</sup>- Sont passés par portugais

<sup>4</sup>- Pour le *Nouveau Petit Robert*, il fut introduit par les portugais.

Finalement, le français est fait aussi de plusieurs langues. Il est en mobilité constante. Comme avec ses propres mots, il parsème toutes les aires linguistiques qu'il pénètre. À son tour, il récolte et "grapille" un peu partout où il va. D'une autre façon et directement, s'il y a des mots français dans toutes les langues du monde avec lesquelles il entretient des contacts, ces dernières sont toujours disposées à lui concéder bien de termes dont il a besoin et envie. Soulignons l'interdépendance des langues révélée par la circulation lexicale à travers le temps et signalons le va-et-vient discontinu des mots, élan régénérateur et refondateur. Les mots suivent les hommes. Ils les suivent conjointement et les servent en même temps. Ils s'empruntent et empruntent tous les chemins<sup>1</sup>. Ils sont sans cesse par monts et par vaux en circulation. Ils voyagent et traversent parfois plusieurs pays et plusieurs langues. L'exemple des mots *sarbacane* et *typhon* illustrent à eux seuls les péripéties de la grande aventure et le long parcours que peuvent faire les mots :

1. *typhon*, étym. tiffon, de l'italien *tifone* ; chinois dialectal *t'ai-fung* « grand vent », par le portugais *tufaô*, transmis par l'intermédiaire de l'arabe *tufân* [tufa :n]; *typhon* en 1643, par confusion avec *typhan* (1504), du grec *tuphon* « tourbillon ». Voir le NPR (2007).

2. *Sarbacane* du malais *sumpitan*, *sempitan*, emprunté d'abord par le persan, puis l'arabe. Les musulmans l'ont introduit en Andalousie où il acquiert la forme *cerbatana* francisé *sarbatane* et finit en *sarbacane*.

---

<sup>1</sup>- *Route des Indes, route de la soie, route des sels* grands voies de communication, de circulation et d'échange multiple : économique, culturel et linguistique.

## ***Chapitre 04***

***La langue un système phonético-  
morpho- lexical***

La phonétique, et la phonétique tout entière, est le premier objet de la linguistique diachronique.

F.de Saussure, CLG (1988/194)

#### **4. La langue un système phonético-morpho- lexical**

Le sens n'est pas une idée toute nue, il se manifeste naturellement dans une forme que l'on appelle lexique : ensemble de mots ou nomenclature lexicale avec contenu(s) sémantique(s). Le lexique, ce sont les mots de la langue (forme phonétique ou graphique) portant ou servant un ou des sens. C'est pourquoi, bien que l'on parle, en théorie, de lexique, de morphologie et de sémantique, ils sont inextricablement indissociables. La lexicologie étudie les unités de signification, entité morphologique d'expression phonétique ou graphique et leurs combinaisons discursives qui donnent lieu à des lexies, morphème, phrasèmes constituant à la fin le vocabulaire et le lexique. Si la langue, potentialité virtuelle, se manifeste au moyen du langage, ce dernier ne se concrétisera, ne prendra forme (réalisation, actualisation) qu'en combinant et exploitant au préalable phonétique, morphologie et syntaxe. Et les changements (objet de notre travail) qui touchent la langue, n'épargnent aucune de ses composantes même si c'est à des degrés différents.

#### 4.1. Systèmes phonétique (et orthographique)<sup>1</sup> du français, histoire d'une évolution

Le son et la graphie des mots changent en permanence et à notre insu. L'écrit reproduisait l'oral. L'atout (avantage) était d'écrire comme on prononçait. Si l'on prend, comme exemple le lexème *roi*, il a comme étymon *regem* (mot du latin classique), passé au latin vulgaire sous la forme de *rege*. Dans les anciens écrits français, on le rencontre comme *rei*. À partir de 12<sup>e</sup> siècle, il fut remplacé par *roi*, à réaliser [rɔi](roï), 15<sup>e</sup> siècle, on réalisait [rœ](roé), qui devient [ruœ](ruoé), au 16<sup>e</sup> siècle bien qu'il soit écrit *roi* comme aujourd'hui. Ce n'est que dans le cours du 17<sup>e</sup> que s'établit et s'installe [Rwa] prononciation toujours en vigueur(en usage). S'il y a de nos jours une certaine stabilité. Elle est à expliquer par l'école (qui insiste sur l'uniformisation de l'écrit et l'harmonisation de l'orthographe) et par les médias.

##### 4.1.1. Phonétique, une évolution régulière et non aléatoire

L'histoire montre que les mots subissent une série de diverses et différentes transformations (et parfois déformations)<sup>2</sup> à travers leurs aventures et leurs parcours et chacun selon sa structure morpho-phonétique.

Les mutations phonétiques ne sont pas toujours arbitraires. Elles obéissent à des lois phonétiques. Les règles qui président au changement et au transfert des mots latins au français relèvent des préoccupations de la phonétique historique. Effectivement, les mots du latin vulgaire comme *manu(m)*, *vanum(m)*, *granu(m)* ont subi les mêmes transformations et ont donné : *main*, *vain*, *grain* et qui persistent dans *manuel*, *vanité*, *granulé*, *granivore*

Nous constatons aussi que la suite *anua* fait *ain* : la syllabe *anu* change dans le même environnement phonétique et subit le même sort. S'il y a transgression à cette règle, l'explication sera dans les conditions et circonstances dans lesquelles les mots

---

<sup>1</sup>- Difficile de parler de l'évolution phonétique en la dissociant de l'orthographe, surtout que notre description et analyse ne reposent et ne se font qu'à partir des productions écrites, le seul support dont on dispose.

<sup>2</sup>- Déformations phonétiques populaires : étymologies populaires (fausse étymologie, orthographe vicieuse) : bec d'âne, pour bédane, *bec d'asne* de l'ancien français « canard », planche *de champ*, en principe *chant de canthum*, *cantus* ; *habiller*, probablement de bille « préparer un tronc d'arbre » confondu sous l'influence de *habit de habitus* »*manière d'être, mise, vêtement* »

ont évolué : époque, événement, lieu (région de France) et milieu différents. Pour l'illustration nous citons :

*causa* étymon de *cause* (de formation et d'origine savante) et de *chose* (de formation populaire a évolué dans un milieu populaire et en est issu) ; *lauda* (du gaulois) a donné *aloe*, *aloue* puis *alouette* « passereau ». De même, nous pourrions évoquer également le cas du son latin *a* qui a donné [ɛ] comme dans *tel*, *de talem* ; [ɛ̃] pain de *panem* (racine qui fait base pour : *panifier*, *panification* et *panier*).

Notons au passage que les mots français proviennent souvent de l'accusatif (C.O.D.) latin. Nous rappelons que cet accusatif a déjà perdu le phonème final *m* en latin vulgaire. Nous pouvons nous représenter la transformation par le schéma ci-après. Le parcours du mot latin (classique) sera comme ceci :

Latin Classique	→	latin vulgaire	→	français
<i>manum</i>		<i>manu</i>		<i>main</i>
<i>canem</i>		<i>canu</i>		<i>chien</i>

Le français est issu du latin populaire. Les articulations des mots latins, comme signalé supra ont subi des changements successifs. Ces mutations dont le mobile serait sûrement, cette tendance humaine et naturelle (économie du langage) se sont opérées inconsciemment, graduellement et régulièrement. Les infractions à la règle s'expliquent par les circonstances et les conditions (époques, régions de France) dans lesquelles chaque mot a évolué. Ainsi, *c* initial devant *a* latin donne *ch* en français, ex. *caballu(m)* et *calor* aboutissent, dans l'ordre, à *cheval* et *Chaleur*.

Notons au passage que certains mots ont évolué dans des milieux différents l'un savant et l'autre populaire et donnent en conséquence un doublet<sup>1</sup>. *Causa(m)* a donné *chose* (formation populaire) et *cause* (formation savante).

---

<sup>1</sup>- Doublet se dit quand deux mots issus du même étymon mais dont l'un est entré dans la langue par voie populaire (ex *écouter*, *chaise/chaire*, *fragile*, *hôtel*) et l'autre par voie savante (*ausculter*, *cathédrale*, *frêle*, *hôpital*). Les étymons latins sont : *auscultare*, *cathedra*, *fragilis*, *hospital*

**4.2. Le français est une langue latine**

Le français, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain, aujourd'hui langues différentes proviennent toutes du latin. Le parcours et l'histoire particulière de chacune d'elles expliquent leur différenciation. Chaque langue a évolué dans des circonstances et des environnements socioculturels distincts que le temps, l'usage et la politique ont affermie et consacrée.

**4.2.1. Le latin**

Les traits distinctifs pertinents (principaux) du système phonétique latin classique (langue mère) du français et des autres langues appelées romanes sont :

**4.2.1.1. Vocalisme**

Le latin ne connaissait pas les voyelles nasales mais exploitait la longueur des voyelles et repose sur leurs oppositions longues/brèves <sup>1</sup>:

o o :                      u u :

ε e e :                      i i :

α                              α α :

(*malum* : « mal » et *malum* « pommier »)

*Jacere* « gisant » et *jacere* « jeter »

*Tectum* « toit » et *tectum* « lit »

Le latin n'a gardé qu'une seule diphtongue (à revenir à *Larousse étymologique*) : *au* comme dans *aurum*<sup>2</sup>[*aurum*] devenu [*orum*] « or ».

Les transcriptions diphtongales du type *ae* est prononcée / ε / (*caelum* : ciel) ou /e/ : (*praeda* : proie) ; *oe* a évolué en / ε / « peine ».

**4.2.1.2. Consonantisme**

La langue latine opposait les consonnes sonores aux consonnes sourdes. Nous pouvons les répartir en :

<sup>1</sup>- Cf. *Larousse étymologique* (1971/XII).

<sup>2</sup>- [a] et [u] auraient donné par coalescence par amalgame [ɔ].

occlusives ou momentanées : b, d, g, p, t, k et consonnes continues qui reposent sur un binarisme qui s'accommode (accepte) des paires minima. p/b ; f/v ; s/z, lequel /z/ se trouve souvent au début des mots empruntés.<sup>1</sup>

Le latin exploitait la gémination, *carum* « cher »/ *carrum* « char »<sup>2</sup>(ibidem) et comportait aussi des glides : [j]et [w]. Bien entendu certaines consonnes changent, variations combinatoires obligent, selon leur environnement. Nous lisons : « *Il existe des variantes combinatoires pour les consonnes occlusives devant les voyelles palatales et devant[j], etc.* »<sup>3</sup>.

La mutation vocalique du latin classique vers le roman (III et Ve siècles) témoigne d'un passage d'un vocalisme de quantité ( [ɔ] [o] [u] [ɛ] [e] [i] [a] ) à un vocalisme établi sur des oppositions de timbre (aperture).

Le *e* bref devient [ɛ]

Le *o* bref devient [ɔ]

Le *o* long et le *u* bref deviennent [o] (o fermé).

Sur le plan prosodique, l'accent de hauteur (ton montant) s'est changé en accent d'intensité.

Le latin est formé, à l'instar de toutes les langues de :

1. d'un ensemble de consonnes momentanées [p],[ t], [ k] [ et [ b],[ d] , [g ] ;
2. d'une suite de constrictives (fricatives) [f] [v] ; [s] [z] ;
3. de la paire nasale : [m], [n] ;
4. des latérales liquides : [l], [r] (roulé) prononcé aujourd'hui [R] à Paris après s'être érigé en [R] normatif (prototype).

---

<sup>1</sup>- Cf. L. E. p. XIV.

<sup>2</sup>- ibidem

<sup>3</sup>- ibidem

### 4.2.1.3. L'accent (uation) du latin

Le latin avait un accent (tonique) mobile. Dans un mot de deux syllabes, l'accent du latin est sur la première syllabe, accent pénultième (paroxyton), exemple: *porta* [ˈpɔrta].

Dans les mots de plus de deux syllabes, l'accent porte sur l'avant-dernière syllabe, accent pénultième (paroxyton), ex. *amicus* [aˈmikʊs]. On parle d'accent antépénultième (proparoxyton), quand c'est l'avant-avant -dernière syllabe qui est accentuée, ex. *biberaticum* [biˈberatikʊm] « breuvage », *pae nultimus* « pénultième ».

Bien sûr, les voyelles accentuées (fortifiées) des mots résistent et ne disparaissent pas lors du passage du latin au français. Les voyelles atones (non accentuées) ne se maintiennent pas. Voyons l'exemple ci-après : *porta(m) a*, la voyelle atone (une exception) sera remplacée par un *e* muet. Seule l'écrit l'a retenue et sous une autre forme. La voyelle *a* survit dans un groupe de consonnes. Le cumul consonantique appelle une voyelle pour allègement. Évidemment *ane* peut devenir que *e*.

L'évolution (perceptible surtout au niveau vocalique) du latin classique au roman, aux III<sup>e</sup> et Ve siècles enregistre plusieurs changements, nous citons pour commencer : les voyelles *e*, *o* deviennent dans l'ordre [ɛ], [œ]. Cette évolution continue et explique le passage au français.

Nous nous limiterons aux grandes lignes des mutations phonétiques qui aideront à comprendre le glissement du latin vers le / au français (comment le latin est devenu le français ?). Conférez les auteurs et ouvrages ci-après : P. Fouché, *Phonétique historique du français*, Klincksieck, 1952); M. Grammont, *Traité de phonétique*; Paris, Delagrave, 1933 ; B. Malmberg, *La phonétique*, Que-sais-je ? 1962 ; A. Martinet, *La prononciation du français contemporain*, G. JOLY, *Fiches de phonétique*, Armand Colin, 1999; G. Zink, *phonétique historique du français*, Paris, PUF, 1986, Brachey et Dussouchet ; *Nouveau cours de grammaire française*, 1901 ; A. Darmesteter, *Cours de grammaire historique de la langue française*, Delagrave, 1226 ...

**4.2.2. Le français**

D'emblée, nous rappelons que les sources consultées retiennent quatre étapes importantes dans l'histoire ou l'évolution du français :

Français ancien (avant le IX<sup>e</sup> siècle) ;

Moyen français (fin XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle ;

Période Classique embrasse XVII / XVIII<sup>e</sup> siècle ;

Français moderne.

Les historiens de la langue française retiennent quatre périodes qui retracent l'évolution du français, aujourd'hui connues sous les noms de périodes du gallo-roman, de l'ancien français, du moyen français et du français moderne.

**4.2.2.1. Le Gallo-romain**

Il désigne le latin parlé par des gaulois du Ve siècle (chute de Rome) au IX<sup>e</sup> siècle, date de parution des Serments de Strasbourg, texte écrit dans une langue considérée aujourd'hui comme ancêtre du français.

Les deux latins (classique et vulgaire : du peuple) qui firent chemin ensemble pendant quatre siècles se séparèrent au Ve. Le latin classique (ou littéraire) se meurt et le vulgaire triomphe. Altéré par les habitudes phonétiques celtes (gauloises), appuyé par une série de mots germaniques (les nouveaux maîtres), le latin populaire commence à se distinguer comme un nouvel idiome que l'on appelait péjorativement *lingua romana rustica* (langue rustique, parlée des paysans).<sup>1</sup>

Durant ces quatre siècles, le latin se transforma profondément, les mots furent défigurés et devinrent inidentifiables. Le système phonétique a tellement changé que l'on se trouve en face d'un nouveau système ; *Lacryma* [lakruma], que l'on retrouve aujourd'hui dans *lacrymogène*, devint *lairme*, maintenant *larme* ; *vetulum* s'était transformé en *vieil*, ...

---

<sup>1</sup>- Cf., Brachet et Dussochet, (1901/4).

**4.2.2.2. L'ancien français**

Il s'étend particulièrement sur deux siècles, les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup>. Une autre langue commence à se profiler étant donné que l'écart est de plus en plus grand entre le latin des Ve et VI<sup>e</sup> siècles et l'idiome en usage alors. Pour cela, Darmester, Livre I, (1925/51) écrit « *elle se fortifie et se dégage de plus en plus de la construction latine, en prenant plus d'originalité dans la langue du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle.* ». Le système de déclinaison se développe, la règle de l's se généralise. La conjugaison commence à se régulariser, le verbe *lavare* (laver) sera comme il suit : *je lef, tu leves, il levet, nous lavons, vous lavez, ils levent*, et au subjonctif présent ; *que je lef, que tu les, qu'il let...* Le vocabulaire varie et abonde.

Outre les dérivés des mots du gallo-romain (langue commune) s'ajoutent les emprunts provenant des différents dialectes et parlers souvent germaniques. Et les mots savants du latin classique sont réintroduits par nécessité. Sur le plan phonétique, la langue poursuit son harmonisation, les groupes consonantiques comme *ft* (résultat de la chute d'une voyelle qui les séparait). Nous exceptons les successions de consonnes dont la seconde est une liquide *L/R*. la nasalisation des voyelles est entamée. La liquide *L* se vocalise dans quelques formes. L'*E* muet encore sensible à la fin des mots « *se prolonge en s'éteignant* » selon Darmesteter (idem/53).

**4.2.2.3. Le moyen français**

Ils'étaie sur trois siècles, du XIV<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La déclinaison disparaît<sup>1</sup> et l'ordre logique s'annonce. La construction est plus analytique, c'est le début de la phrase que nous connaissons. La phonétique continue de changer. Le système vocalique est touché. Les diphtongues faiblissent et se changent en voyelles. Les consonnes finales ne sont plus prononcées et l'*e* féminin disparaît. Pour le lexique, beaucoup de mots disparaissent. L'activité lexicale marque cette période. La renaissance pousse de l'avant le vocabulaire savant et le recours à l'emprunt, notamment à l'italien. Le franco-italien devient même une mode. Le français s'officialise et devient langue de l'Etat, l'ordonnance de Villers- Cotterêts

---

<sup>1</sup>- Comparons deux versions d'un même passage repris dans deux siècles différents. *Veritéz est que nostre Sires Jesucriz fu néz an la cité de Belleam* (fin du XIII<sup>e</sup> siècle). *Verité est que nostre Seigneur Jhesucrist fu néz en la cité de bethleem* (XV<sup>e</sup> siècle). Cf., Darmesteter, Appendice, Appendice, Livre I, (1926/174)

[vilɛrkɔtrɛ] signée en 1539 par François 1<sup>er</sup>.

#### **4.2.2.4. Le français moderne**

De la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le français s'affirme. La langue est élaborée (Vaugelas, L'académie française, La grammaire de Port-Royal...) et même châtiée. Il fut encore défendu pour être enfin adopté par les grandes plumes de la littérature française.

##### **4.2.2.4.1. Les Consonnes (mutations consonantiques)**

Le français, langue latine, a simplement reconduit l'alphabet du latin vulgaire qui avait abandonné les consonnes : *j*, *h*, *q*, et *x* dont dispose le système *graphique latin classique*.

La lettre *H* présente dans le français aujourd'hui, provient soit de l'orthographe d'un mot germanique: *heaume*, *honte*, *halte*; soit d'une préoccupation étymologique « résiduelle », ex. *herbe* (latin populaire *erba*) du latin classique *herba* ; soit d'une étymologie vicieuse , consolidée par l'analogie, tel le mot : *augurium*(qui continue dans *augure*), en ancien français *eur*, puis *heur* « chance », sur le modèle de *heure* ; *habiller avec abiller un arbre*, Cf., C. Muller (1999/10) . Nous notons que *h* a été introduit sur des mots commençant par *v* ou *u*. Ils s'écrivaient de manière identique. On a ajouté *h* « illégitime »<sup>1</sup> pour commodité graphique et distinguer en conséquence : (*hvile* de *vile*, *hvis* « porte », « *huis clos* » de *vis* « visage », *hvitre* et *vitre*).

Les bilabiales *b* et *p* intervocaliques changent en soufflante sonore *v*, voir : *rive*, *chef*, *fève* viennent de : *ripa*, *caput*, *fabam*. Devant *r* elles deviennent *v* comme dans *capri*, *april*, *lib(e)rare qui donnèrent : chèvre*, *avril*, *livré*.

Les dentales *d*, *t*, *s* quand elles sont suivies de *c*, *t*, *p* dans les mots latins, elles réclament en français un *E antéposé* (c'était *i* en latin vulgaire), observons :

1. *scola(m)*, était devenu *escole* puis *école* ;
2. *sponsa(m)*, était devenu *esponsa* puis *épouse* ;
3. *statu(m)*, était devenu *estat* puis *état*.

---

<sup>1</sup>- Le qualifiant est de Charles Muller, *Monsieur Duquesne et l'orthographe*, p70,

Les consonnes du milieu des mots commencent à s'amuïr et disparaissent pour la majorité à partir de la fin du XIe siècle, début du XIIe comme les dentales *t, d* (interchangeables) et la dorso-vélaire *g* qui remplace *c[k]*, disparition des médianes (ou médiales):

<i>Audire</i>	→	odir	→	ouïr
<i>Cadere</i>	→	Chader	→	choir
<i>Patrem</i>	→	pedre	→	père
<i>Securum</i>	→	segur	→	seûr, sûr

Les consonnes finales sans contact avec une autre ou d'autres consonnes chutent aussi, nous pouvons rappeler que c'est une tendance qui subsiste toujours et on peut dire dans tous les parlers, lois de la phonétique et de la physique obligent.

<i>Cantat</i>	→	chantet	→	chante
<i>Fidem</i>	→	feit	→	fei, foi
<i>Virtutem</i>	→	vertut	→	vertu

Pour les consonnes, les labiales (*b, p, f, v*), elles se confondaient dans moult exemples : *couble, rave (rape) capriole, jube, suivre pour suiiffer*.

Les dentales *d, t, s*, et les liquides, la confusion ne gênait personne et l'on passait aisément d'un son à autre. On laissait au contexte de régler le reste. Nous citons, pour l'illustration parce que c'est nécessaire : *pu, aversaire, doube, cataplâme, tabe...*, pour : *plus, adversaire, double, cataplasme, table*.

La chuintante *a*, un moment, pris la place de *g*, et *c* dur (*c et q*) réalisé [k] et *s* (insistons sur la sifflante) dans des mots tels : *franchipane, rubriche, chable, chauchemar* (frangipane « crème patissière », rubrique, cable, cauchemar) et *chiffler, chimagrée, chilindre* (siffler, simagrée, cylindre). Les vélaire<sup>1</sup> se confondaient et l'on avait prononcé tour à tour :

1. *glapier, grapaud, gabinet, bégace, segret* pour *clapier, crapaud, cabinet, bécasse, secret...*

---

<sup>1</sup> - On prononce aujourd'hui [səgɔ̃] et m'on écrit *second*.

2. *coulot* ; *cangrène*, *crotisque*, *vacabond* pour *goulot*, *gangrène*, *grotesque*, *vagabond*.

Elle (chuintante) a supplanté, également, cet *s* dans : *casuble*, *carme*, *catouiller*, *cirugien*, *cornice*, à lire aujourd'hui : *chasuble*, *charme*, *chatouiller*, *chirurgien*, *corniche*.

Le phonème [ʃ] fut un certain moment prononcé *s* dans: *dessirer* (déchirer), *sine* (Chine) que l'on rencontre encore dans *sinophone*.

Signalons que le français avait pendant longtemps alterné vélaires et dentales ; vélaires et palatales (postpalatales) : [k] , [g], [ʃ], [ʒ], [ɲ](gn)et avait prononcé (en relayant) [tabakʃɛR] et [tabatʃɛR], [arkitektyR],[arʃitektyR] , [mɔnarʃi] et [mɔnarki], [kateʃism]et [katekism] , [ẽterɔʒe] et[ẽterɔge],etc.Le [ʃ] à un moment s'est substitué au[ʒ] (orthographié g) et[K] (lettres : k et g), dans [frõʃipan] ,[rybriʃ], [ʃabl], [ʃoʃmar] pour frangipane « gâteau, parfum, du nom de son inventeur l'italien frangipani », rubrique, cable, cauchemar<sup>1</sup>. La chuintante sourde [ʃ] s'était prononcée pour [s] (à l'écrit : s, c, ç, t) dans chilindre, capuchins, chiflet, chimagrée au lieu de *cylindre*, *capucins*, *sifflet*, *simagrée* « grimace, manières ».Toutefois on avait bien réalisé : *casuble*, *carme*, *catouiller*, *chercher*, *cichorée*, *cornice*, *chirurgien* et *jeval*, *jevalier* puis c'est pas tout, on a bien dit aussi : *saquet*, *branque*, *cloque broche* prononcés aujourd'hui : *chasuble*, *charme*, *chatouiller*, *chercher*, *chicorée*, *corniche*, *chirurgien* ; *cheval*, *chevalier*, *sachet*, *branche*, *cloche*, *broche*...Les vélaires sonore et sourde se sont remplacées sans incidence sémantique et c'est courant<sup>2</sup> : *ganif*, *gabinet*, *segret*,<sup>3</sup>*grapaud* à la place de *canif*, *cabinet*, *secret*, *crapaud*, etc.

Dans le *gn*, le *g* ne se prononçait au XVIIe ; on écrivait *regnard*, *cygne*,<sup>4</sup> *digne*, *consigne* qui se réalisaient : [Rɛnar], [sinə], [dinə], [kõsinə]. Dans les conversations courantes, le peuple ne se gênait pas et faisait recours souvent à l'abrégement. On entendait : *sa votre honneur*, *sa vostre grace* pour *sauve votre honneur*, ou *votre*

<sup>1</sup>- Cf., Brachet et Dussouchet (1901/106).

<sup>2</sup>- Phénomène phonétique qui peut se rencontrer dans plusieurs langues. En Algérie on entend, on enregistre l'alternance vélaire : [galbi] et [kalbi],[ka'ru] et [ga'ru] ; [ga'fa] et ; [ka'fa]. Voir également l'exemple de [bugɛl] (algérien) ; bocal (fr) du bas-latin *baucalis* « vase à rafraichir ».

<sup>3</sup>-C'est ce qui pourrait justifier en partie la réalisation phonétique de second en[s(ə) gō].

<sup>4</sup>- Ronsard rimait *digne* avec *divine*. Au XVIIe siècle, Mme de Sévigné parlait encore de *résination*.

*grâce* (avec honneur au féminin). Vaugelas, l'illustre grammairien de l'époque regrettait beaucoup l'emploi aléatoire des liaisons comme : on -z- a, on-z-ordonne, Corneille déplorait l'amuïssement du phonème *r* dans *arbre*, *marbre* que le peuple prononçait *arbe*, *mabre*, à revenir à Dussouchet (1906/107).

#### **4.2.2.4.2. Les voyelles (mutations vocaliques)**

Le latin vulgaire en contact avec le peuple habitué à parler celte (gaulois) différait en de nombreux points du latin classique. Il a abandonné les voyelles longues et brèves et les a remplacées par des fermées et ouvertes. Les longues étaient devenues fermées et les brèves ouvertes ou ont gagné un degré d'aperture. Ainsi, *i* devient /e/(e fermé).

##### **4.2.2.4.2.1. Environnement vocalique**

Une voyelle suivie d'une seule consonne n'est pas traitée comme une voyelle qui précède plusieurs consonnes dans une même syllabe.

La voyelle suivie d'une seule consonne est appelée : libre, ex ; *pēde(m)* qui a donné *ie* dans *pied*.

La voyelle suivie de plusieurs consonnes est appelée *entravée comme* dans *perdere* « perdre ».

De même la voyelle suivie d'une consonne nasale se nasalise, ex. *fame (m)*, *granu (m)* finissent : *faim*, *grain*. Ce n'est pas le cas, quand c'est une consonne orale qui la suit, ex, *fabē (m)*, *malus* aboutissent à *fève*, *mal*.

Remarquons, au passage qu'en latin vulgaire, les voyelles *i* et *e* atones situées avant une voyelle étaient devenues un yod, [j].

De même les palatales *c* [k], *g* donnèrent également un yod en agissant sur les voyelles de leurs environnements, voir *cane(m)*, *braca(m)*, « chien », « braies - pantalon- ». Compte tenu des conditions multiples dans lesquelles les sons du latin ont évolué, nous citons quelques transformations<sup>1</sup> de certaines voyelles (toniques).

---

<sup>1</sup>- Nous ne pouvons approfondir l'étude et étaler le développement car, il ne s'agit nullement de phonétique historique du français. L'intérêt est d'illustrer et de se faire une idée sur le changement linguistique continu, en l'occurrence phonétique française.

La voyelle tonique libre devient [e], *aimer, chèvre* proviennent de *amare, capra*.<sup>1</sup>

La voyelle tonique entravée résiste, *an (née) vache* et *char* proviennent de : *annu* (m/s) *vacca, carru*(m). Ensyllabe initiale libre ou entravée résiste, ex. *april, argentum* donnèrent : *avril, argent*.

*E* (fermé [e] ou [ɛ] ouvert) s'écrivait *e* ou *ae* (le latin ignorait l'accent de fermeture), a donné *i+e* comme *pied* et *bien, ciel* issus de *pede, bene et caelu*. *E* ouvert entravé ne se diphtongue pas et reste comme : *sept, cerf* qui proviennent de *septa* comme *septimana* « semaine » et *decervu*(m). Notons que *bel(le)* s'est transformé à partir du 11<sup>e</sup> siècle.

*O* (se rencontre à l'écrit, graphème, *o* ou *au*) tonique libre devient *uo, ue, oe, oeu*, pour finir *oeu*, voir :

*ov* (comme dans *bovidé, bovin, buef, boeuf*,

1) *Ovu* (comme dans *ovule*) *uef, œuf*.

2) *Ora, solu*(m), *gula*(m) ont donné *heure, seul, gueule*

3) *O* tonique libre ou entravé devant une nasale est resté *o*, ex : *Roma, umbra, longum* donnèrent : *Rome, ombre* et *long*. Il s'est nasalisé dans les derniers exemples.

Devant une consonne palatale ou affriquée ([k], [g];[tʃ], [ʃt]), *Oa* donné /w/. *Voce, angustia, frustiat* ont donné : *voix, angoisse, froisse, [vwa], [ãgwas], [frwas]*.

Un'a pas changé ; *pruna, nudu, nullu*(m) ont donné lieu en français à *prune, nu, nul*. Devant une palatale, cette dernière se vocalise (devient voyelle *i*). Observons : *Fructus, buxu*(m), *conducere* sont devenus : *fruit, buis, conduire*.

#### **4.2.2.4.2.2. Mutations vocaliques**

D'abord, nous signalons que du 12<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle, les voyelles simples *a, e, i, u* n'ont pas disparu, ex, *passu*(m), *filu*(m) ont engendré *pas, passage, passager ; fil*.

Pour les voyelles finales des proparoxytons ou (mots accentués sur l'antépénultième), elles se maintiennent comme [ə], ex : *asinum* > *âne*<sup>2</sup>

<sup>1</sup>- Les dentales et bilabiales liées à R (liquide) n'entravent pas.

<sup>2</sup>- Cf. Larousse Étymologique, p. XV.

Après une suite de consonnes réclamant une voyelle « d'appui », la voyelle atone ne disparaît pas : *capri* > *chèvre*, *duplum* > *double*

Au V<sup>e</sup> s. les voyelles non entravées mutèrent en longues et les entravées (non libres) devinrent courtes :

Les voyelles suivies de consonnes nasales se nasalisent pas, mais se dénasalisent (vers les XVe et XVIe siècles) quand elles sont devant deux consonnes nasales intervocaliques qui se succèdent comme *femme*, *année*, *précédemment*...

Les voyelles non accentuées (atones), vers le IXe s. faiblissent et s'effacent. Dans une syllabe finale ou prétonique, elles résistent, changent mais ne disparaissent pas [a] [ə], ex : *fabula* et *rosa* donnèrent respectivement *fable* et *rose*.

Les voyelles atones s'amoussent ou tombent ; les toniques se diphtonguent ou changent, et si elles sont brèves, s'allongent. Le cumul consonantique se délie et la consonne intervocalique s'affaiblit. La tendance est à l'harmonisation et à l'économie toujours recommencée.

Les voyelles proxytoniques (atones pénultièmes) courtes entre deux consonnes disparaissent :

<i>calāmum</i> ['kalamum]	donna	<i>calmum</i> (calme)
<i>camĕra</i> ['kamera]	—	<i>camra</i> (chambre)
<i>sabŭlum</i> ['sabulum]	—	<i>sablum</i> (sable)

Les voyelles proparoxytoniques (toniques (accentuées) antépénultièmes, courtes et entre deux consonnes, le cas de *tabula* et de *dominum*, elles chutent.

*tabŭla* ['tabula] muta en *tabla*, puis en *table* aujourd'hui.

Les voyelles finales atones s'élident, excepté *a*, change mais ne disparaît pas ; elle devint *e*

<i>bonos</i>	a donné	<i>bon</i>
<i>manu</i>	—	<i>main</i>
<i>arca</i>	—	<i>arc, arche</i>

*rosa* — *rose*

En voici un exemple de la prononciation de *crois* [krwa], (dans je crois), du lat. *credo* pour illustrer ces changements inévitables et continus.

Au XVIII e siècle, on prononçait [krwɛ] ;

Au XV e siècle, on prononçait [kroɛ] ;

Au XIV- XIII e — — [krɔj] ;

Au XII e — — [krei] ;

Au XI e - X e — — [kreid] ;

Au IX e — — [kred] ;

Au VIIe - V e la prononciation était latine *credo* [kredo], (je crois) avec accentuation de la première syllabe.

\*Les voyelles accentuées entravées (suivies de deux consonnes sonnantes) résistent et passent telles qu'elles étaient prononcées en latin :

*arborem* [ 'arbɔrem] <sup>1</sup> arbre

*masculum* [ 'maskulum] mâle

*perdita* [ 'pɛrdita] perte

*pertica* [ 'pɛrtika] perche,

*argilla* [ar'djila] argile

*mortem* [ 'mɔrtɛm] mort

\* Les voyelles toniques libres n'ont pas subi le même sort.

*I* et *U* se maintèrent : *dicere* → dire ; *fillia* → fille ; *purum* → pur.

*E* (è), *O* et *Æ* (du lat. class.) mutèrent et donnèrent respectivement [jɛ], *uo* qui finit *eu*[ø], *bene* → bien ; *mel*→ miel ; *cælo(m)* →ciel ; *bovem*→buof, bœuf ; *novum*→nuof, neuf ; *soror*→sœur,etc.

<sup>1</sup>- Transcription d'un usage phonétique (prononciation) approximative ; toutes nos excuses.

Notons que *E* (ouvert:è) suivi de *LL* a muté dans un premier temps en [e], comme dans *bellu* « *bel* », *mais a fini*, fin du XI<sup>e</sup> siècle par accepter un *a* devant *l* qui s'est oralisé (vocalisé) : *beal* → *beau*<sup>1</sup>

Toutefois, il faut noter que certains mots ont troqué leur *u* contre *O* tels : *muttum*, *nuptias* qui ont généré *mot* et *noces*. De même *focum*, *jocum* et *locum* subirent plusieurs changements progressifs et consécutifs après chute du [k], triptongaison (fuou, juou, luou) puis diphtongaison (fiou, jiuu, liou) et se stabilisèrent à partir du XII<sup>e</sup> siècle, Cf. G. Joly (1999/121).

Parfois, l'*i* et l'*u* mutèrent en consonnes :

*Servientem* → sergent

*Pibionem* (ou *pipionem*) → pigeon

*Januarium*<sup>2</sup> → janvier

*Vidua* (*privé de*) → veuve

Quand le *yod est* précédée par *l* ou *n*, il les mouille souvent exceptés les mots savants :

*Filia* → *fille*

*Palea* → *paille*

*Mauralia* → *muraille*

N.B ; Pour éluder l'hiatus, on avait fait appel à une lettre diacritique telles *h* ou *v* :

*Envahir*, *trahir*, *parvis*, *pouvoir*

#### **4.2.2.4.2.3. Nasalisation des voyelles**

Deux voyelles se nasalisent au XI<sup>e</sup> siècle, *a* ; *e* et puis une troisième *o*.

Au départ, la consonne nasale affecte la voyelle qui la précède, elle la nasalise sans s'élider, conséquence : voyelle nasale+ consonne nasale (qui se maintient), exemple, *manger se réalise [mãnzɛ]* et non *[mãzɛ]*. C'est ce qui pourrait justifier, selon

<sup>1</sup> Voir Brachet et Dussouchet (1906/55).

<sup>2</sup>- U de *januarium* se rencontre aujourd'hui en anglais *january*.

Darmesteter, livre1(1926/145), l'orthographe de *m* ou *n* doublés pour marquer la nasalisation de la voyelle comme dans : *pomme, couronne, chienne...* L'orthographe a maintenu la nasale double en souvenir de l'ancienne diction.

#### **4.2.2.4.2.4. Vocalisation<sup>1</sup> de L**

La lettre **L** de par sa nature liquide se laisse mouiller, s'amuïr ou se vocaliser et se changer en *U* devant une consonne ou un glide : *maudire* (maldire) ; *aube* (albe) ; *aulx* (ail) ...

**Al.** A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, *al* mute en *au* [o]: *talpe* → *taupe*, *malssade* → *maussade*, *altre* (qui résiste dans altruisme) → *autre*, etc.

Cette vocalisation justifie, plutôt explique le pluriel de *cheval* → *chevaux*<sup>2</sup> et la conjugaison des verbes *falloir, valoir* : il faut ; je vau, tu vau...

**L** et **Él** comme pour *al*, *l* changent en *u*, exemple : *bèls* se transforma au XIII<sup>e</sup> siècle en *beaus*. C'est pourquoi l'ancien et le moyen français (du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle) employaient les *manteaus* et *chapeaus* à partir, dans l'ordre, de *mantél* et *chapèl*. Notons la forme actuelle de *chapel* et *chapelet* porte jusqu'à présent la marque de l'ancienne forme et prononciation (de filiation).

*Marteau* provient de *martel* ; ce dernier se rencontre encore dans l'anthroponyme : *Charles Martel* et dans le verbe *marteler*. L'adjectif *bel* a donné *beau* et n'est préservé que devant une voyelle ou h muet : *bel exemple, bel homme*.

N.B. Jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle les consonnes : b, p, v, f, d, t, s, z, g, c, j, ch, h, l, r, m, n, n'ont pas changé de prononciation.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la voyelle [e] devient ouverte quand elle est placée devant une consonne prononcée, particulièrement : c, f, v, r, l. Pour l'illustration, nous citons :

<sup>1</sup>- Voir glossaire

<sup>2</sup>- Dans l'orthographe *chevaux*, la marque de pluriel *x* est redondante. *X* était employé au Moyen-âge comme élément abrégatif de *us* (vocalisation+pluriel). *Deus* (deux) s'écrivait *dex* ; de même *on écrivait* (en abrégé) *nox et vox* pour *nous et vous* [nu], [vu] et *chevax* pour *chevaux*. Par la suite, l'usage s'est installé et l'idiomatisme a occulté le fonction ou valeur du *X*, pris pour la lettre *X* et pour substitut de *S* et comme deuxième marque du pluriel. Comme on réalisait la voyelle *u* dans la diphtongue *au[o]*, on lareprit et l'on écrivit depuis : *chevaux* pour *chevax* à partir de *cheval* dont *L* s'est vocalisé et est présenté par *u*. La lettre *l* dans *aulx*, aujourd'hui une exception, révèle la confusion qui s'était installée et ne fut disparue qu'à la fin du XXII<sup>e</sup> siècle. Ce barbarisme orthographique explique également la suite d'erreurs admises dans, *je peux*, *neveux*, où *u* ne vient pas de la liquide *L*. Voir Brachet et Dussouchet(1901/149) et Darmesteter (1925 /158).

*échéc, chéf, féve, péle, mère, père, clér(c), fiér* qui ont progressivement changé pour finir prononcés : *échèc, chèf, fève, fière, pèle, clèr (c), mère, père...*

Les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle, (Renaissance, classicisme et siècles des lumières, la révolution française), fournissent beaucoup d'informations sur l'aventure phonétique et orthographique du français. *A* se prononçait diversement et souvent concurrencé par *E*. On avait bien dit : *Camerade, cherme*.

Vaugelas(1647) lui reconnaissait sa douceur « *l'e est plus doux* »<sup>2</sup>. Même Ménage (érudit du XVIII<sup>e</sup> siècle, 1613-1692) le regrettait, mais avait bien recommandé *finesser* pour *finasser*. On se moquait bien des parisiennes qui affectaient : « *Mon mery est à la porte de Peris où il se fait peier* », cité par Brachet et Dussouchet (1901/101).

Dans Paris, du 16<sup>e</sup> siècle, le peuple disait bien *piarre, guarre, jarbe...* et même *paroquet* (avec un seul r), *damoiselle, asperge*. On y évoque souvent la formule lapidaire du chirurgien Ambroise Paré (Considéré comme le père de la chirurgie moderne, chirurgien des rois de France : François II, Henri II, de Charles IX et de Henri III ; 1509- 1590.) « *Je le pansay, Dieu le guarist* ». *E*, on le confondait avec *a* quelquefois remplacé par *i* comme dans : *cerimonie, épidimie, cristien* (*cérémonie, épidémie, chrétien*). On le rencontrait remplacer *i*, *ex. femenin, melieu, herondelle* ; dont la forme actuelle n'échappe à personne. L'opposition *é/ è* aflotté longtemps et l'Académie n'a tranché que dans sa 3<sup>e</sup> édition en 1740. L'*E* muet ne le devient effectivement que pendant le 17<sup>e</sup> siècle.

L'*E* caduc, n'est plus prononcé après une diphtongue ou une voyelle à partir de XIV<sup>e</sup> siècle :

Vraiment → vraiment

Journée → journé(e)

Eaue → eau

L'*E* féminin, a muté en *é* par imitation latinisante, comme dans : *bénin, désir, férir, gémir, péril, etc.*, ou par analogie : *séjour* prononcé sur le modèle *séparer*.

<sup>1</sup>- Aujourd'hui on écrit *chef, aile, claire*.

<sup>2</sup>- *Nouveau Cours de Grammaire Française*, p.100.

*Y* se confondait avec *i* et se rencontrait souvent à la fin des mots tels : *moy, roy, toy, vray, ennuy*, etc.

*Au* et *Eau* prennent au 16<sup>e</sup> la forme que nous leur connaissons [o]<sup>1</sup>. *Iau*, a rivalisé avec eux (*au* et *eau*) et l'on a entendu : *oisiau, moyniau, chapiau* (pour oiseau, moineau, chapeau). Les érudits comme Lancelot et Menage recommandaient : *af* pour *au* dans *amafrose* (*amaphrose*) « cécité », selon Larousse étymologique, *aftomate*<sup>2</sup>, *aftographe*.

#### 4.2.2.4.2.5. Dénasalisation (oralisation) vocalique

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle les nasales [ã] (an/am, en/em) et [õ] (on/om) commencent à perdre leur nasalité et l'on prononça [ane] [done] [onœr] au lieu de [ãne] [dõne] [õnœr], l'orthographe étymologiste en témoigne : *année, donner, honneur*.

La liquide *r* double se réduit à un simple *r*. De même, début du XVIII<sup>e</sup> l'*r* grasseyée (palatale) remplace l'*r* roulée dorso-vélaire (latine).

*L* mouillée fut rejetée comme vulgaire et ne sera réhabilitée qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'*h* aspirée s'est amuïe.

Les consonnes finales prononcées s'éclipsèrent et ne se maintèrent presque que dans une liaison ou dans les adjectifs numériques *cinq, six, huit, neuf*.

#### 4.2.2.4.2.6. L'hiatus

De nombreux hiatus qui se rencontraient en latin : *ea, ee, ei, eu, ia, ie, ii, io, iu, ua, ui, uo, u...* devinrent insupportables pour les gallo-romains. Vers la fin du Ve siècle, l'*e* [e] se prononça *i* dans la série : *ea, eo*, ainsi *e+ voyelle* se transforma en yod et l'on obtint :

Vinea	→	vinia
Balneare	→	balniare

<sup>1</sup>- Cf., Geneviève Joly, *Fiches de phonétique*, p.100.

<sup>2</sup>- Larousse étymologique donne *automate* 1532 du grec *automatos*.

### 4.3. Quelques exemples pour suivre le cheminement de l'évolution phonétique d'un mot

Avant de clore ce chapitre nous avons estimé qu'il serait judicieux de le parachever par quelques exemples que nous empruntons à G. Joly <sup>1</sup> et à Larousse étymologique afin de donner une idée (même approximative) sur l'évolution et la métamorphose du mot dans son parcours à travers l'histoire.

**Cendre** (du lat. cinis,, cineris) selon Larousse étymologique.

Latin ancien (archaïque)/ latin classique :

[ki:nerem] le *m* (désinence) s'élide à l'oral puis disparaît de l'écrit. Jusqu'au III<sup>e</sup> siècle, la voyelle *i* s'ouvre (aperture) et devient [e] et l'accent de hauteur (allongement) qui touchait *i* mute en accent (intensité). En même temps, la voyelle médiane (posttonique) s'affaiblit en contact avec la liquide *r* et favorise l'insertion de l'épenthèse *d* pour disparaître, résultat *kendre*

En parallèle, la vélaire *k* bascule dans la zone préplatale d'où la dentale sourde *t* assibilé et l'on a *ts*.

Au XI<sup>e</sup> siècle, la première voyelle se nasalise [tsẽdre] et s'ouvre par la suite (tendance naturelle) au XII<sup>e</sup> siècle [tsãdre] avec début d'amuïssement du *e*, de même la fricative *ts* se « constrictivise » perd le *t*. Il reste *s*, qui a survécu jusqu'à aujourd'hui. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, le *r* (roulé) se « parisiannise » se grassaie pour terminer au XVIII<sup>e</sup> [sãdR]. Quant au *e* final, il s'arrondit en [oe] puis tombe. XVI et XII siècles, on a commencé à avoir cendre [sãdR].

**Chambre** à l'origine [kamera]

Trois premiers siècles, l'accent de hauteur (allongement) qui touchait *a* mute en accent (intensité). Le *a* tonique entravé (suivi de deux consonnes) ne s'allonge pas. La voyelle *e* s'affaiblit puis s'efface en contact avec *r*, ainsi *mr* demande et adopte une épenthèse *b* avec dénasalisation, et l'apparition de *kambra*. Xe siècle ; palatalisation de la vélaire [k] instable devient [t] et ensuite s'assibile et se prononce [ts] pour donner [tsãmbra].

---

<sup>1</sup>- G.Joly (1999).

Fin VI<sup>e</sup> et début VII<sup>e</sup> siècle le *a* final devient *e* et *le ts* se prononce [tʃ]. Vers le XII<sup>e</sup> siècle, la fricative perd son élément occlusif *t*, on a alors *chambre* avec *e* qui se labialise en [œ] par la suite. À partir des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, la voyelle nasale tend à se distinguer de la consonne nasale (implosive) qui faiblit puis s'amuit et dont le vide qu'elle a laissé est rempli par la quantité de la nasale (prononcée longue) : [ʃɑ̃ :bR] avec *r* grassé.

**Femme**, du latin *femina*, nasalisé en [fɛ̃m] puis en [fɑ̃m] selon Larousse étymologique.

**Feu**, du latin *focum* (à l'origine de *foyer*, *fougasse* et *fouace* « galette », ou encore *fusil*. Chute d'abord de *m* à l'écrit comme à l'oral [foku] avec [o] allongé.

Les 3 premiers siècles l'*o* s'ouvre et à l'allongement se substitue à l'accent [fɔku].

Début 4<sup>e</sup> siècle la voyelle tonique [ɔ] s'ouvre d'avantage et se diphtongue et a donné [uɔ].

Fin du 4<sup>e</sup> siècle, la vélaire intervocalique faiblit et se voise, autrement, elle devient [g] et l'on a [fuɔgu].

Au début du 5<sup>e</sup> siècle, la dorso-vélaire entre deux voyelles s'affaiblit et se constrictivise et se prononce comme une uvulaire [fuɔy]. Même la voyelle *O* se ferme par harmonisation/assimilation vocalique.

À la fin du même siècle l'intervocalique s'assimile complètement (comme quant on prononce [mɛ̃nɑ̃] pour [mɛ̃tnɑ̃]) et l'on arrive à [fuou].

11<sup>e</sup> siècle par souci de dissimilation et différenciation, le 1<sup>er</sup> segment de la diphtongue [ou] est prononcé *e* [ø]. Puis la triptongue a muté en [eu].

Sous l'influence du [u] *e* s'arrondit et automatiquement gagne en allongement [føu].

Au courant du 12<sup>e</sup> siècle, la diphtongue est simple. Elle se prononce alors arrondie et fermée jusqu'à nos jours [fø].

**Nuit**, du latin *noctem*, (Le NPR donne: latin *nox*).

La consonne *n* accentuée (forte) se maintient.

*M* désinence finale tombe lors du passage du latin classique au latin populaire.

Siècles I, II et III la voyelle *o* entravée s'ouvre et l'allongement devient accentuation (intensité) mais ne disparaît pas.

Fin III e et début IV e siècle, uvularisation de la vélaire *K*. [noxt].

IV e siècle, la voyelle *o* se ferme, le [x] se vocalise et donne lieu à une diphtongaison [nojt].

IX e siècle on prononçait [nuoit].

X e siècle, on passe à [nuit], la voyelle *o* s'assimile et l'accent se déplace à la fin [nu'it].

XIII e siècle, le *t* disparaît de la prononciation populaire [nwi]. La langue savante le maintient jusqu'au XVI e. Aujourd'hui : [nɥi]

Nous venons de survoler l'histoire de quelques transformations que le français a subies depuis maintenant dix siècles (gestation, naissance, conformation). Si l'on doit récapituler nous retenons que le changement était continu et s'accomplissait avec une régularité remarquable avec une tendance à l'économie (réduction et contraction). La langue à travers sa mobilité intrinsèque s'était débarrassée de tout ce qui entravait son harmonie, gage de succès et de transparence.

Dussouchet et Brachet (1901/31) écrivirent : « *La transformation du latin en français est influencée, comme il est naturel, par une certaine tendance à réduire les mots, à les rendre moins difficiles à prononcer* ». Cette description succincte montre que les phonèmes comme les graphèmes, la syllabe et par conséquent le mot ont subi de nets changements à travers l'histoire de la langue française. Ces changements sont permanents et inévitables. Ils sont, encore une fois, intrinsèques à l'usage. C'est peut-être le tribut à payer pour ne pas payer tribut à la nature.

## **Chapitre 05**

**Une orthographe qui continue de  
s'écrire**

L'orthographe française a une réputation redoutable et en partie méritée. Il y a peu de gloire à la connaître et beaucoup de honte à l'ignorer.

A. BRACHET et J. DUSSOUCHET (1901/109)

## **5. Une orthographe qui continue de s'écrire**

### **5.1. Orthographes et interrogations**

La mobilité est une tendance naturelle à inscrire dans le cycle de l'évolution naturelle. Dans une conception darwiniste<sup>1</sup> et dialectique le fixisme naît de l'ignorance des hommes, reste une vue de l'esprit, de l'esprit borné, nous entendons limité. L'orthographe n'est pas figée, voilà comment s'écrivaient : *Yvoire, celyi, voicy, essay*, etc. Elle obéit à une dynamique sociohistorique. Elle a un parcours, un passé et une histoire qui continue de s'écrire. Pour l'illustration, nous citons l'exemple du terme *Moyen Âge* qui a subi plusieurs orthographes ou modifications. *Le Grand Robert* selon Albert Doppagne & Karine Germoni, *inmajuscules,<sup>2</sup> abréviations et symboles*, (2013/6) ne donne « pas moins de six façons pour (se) référer à cette période de l'histoire : *Moyen âge, moyen âge, Moyen Âge, moyen-âge, Moyen-âge et Moyen-*

---

<sup>1</sup>- Relatif au darwinisme, théorie scientifique formulée par Charles Darwin (naturaliste anglais) de l'évolution de la faune et de la flore qui ont dû changer et s'adapter aux changements de leur environnement pour survivre. Dialectique, d'un point de vue dialectique, tout change. Caducité, maître mot, frappe toute chose. Ainsi tout est processus (mot lat. *marce en avant, fait d'avancer, de progresser*) ininterrompu, tout est devenir. Il n'y a rien de définitif, d'absolu, de sacré.

<sup>2</sup>- Titre sans majuscule ; provocateur, accrocheur ?

Age. ». Le Nouveau Petit Robert (2007) orthographe Moyen-Âge et Moyen Âge, alors que la 8<sup>e</sup> édition du dictionnaire de l'Académie (gardienne du temple) retient *Moyen âge* pour y renoncer et adopter *Moyen Âge* dans sa neuvième édition de 1986 (inachevée). Ses règles ne sont pas établies de toute éternité. Le conservatisme, synonyme d'immobilisme, n'est pas, encore une fois, linguistique. Rebroussons chemin en survolant ce passé (passé de l'orthographe française) et l'on découvrira et l'on comprendrait peut-être mieux sa complexité et non son figement. Quelquefois le conservatisme et le statu quo qui, paradoxalement, croient « aimer » (peut-être, ce n'est pas le mot) et par conséquent défendre et protéger la langue, rejetteraient, en réalité, sa vitalité et mèneraient au « statu K.-O. ».

L'orthographe française est réputée redoutable la moindre faute discrédite son auteur. Combien d'élèves a-t-elle fait pleurer et combien d'enseignants a-t-elle désarçonnés ? Malgré la bonne volonté des grammairiens, des incohérences et des contradictions persistent et caractérisent encore l'orthographe française.

Par quoi expliquer ce type d'incohérences : *ill* dans *fil*le et *vil*le ? L'étymologie y serait-elle pour quelque chose ? Pourquoi continuer à hésiter toujours devant : *grill*, *vaciller*, *distiller* ?

Pourquoi *innomé* (l'Académie a accepté *innommé* en 1975, l'a rejeté en 1987, puis l'a adopté en 1992) et *nommé* ?

Dans le respect de l'étymologie, l'Académie avait admis *imbécille* avec deux *L*, du latin *imbecillus*, dérivé de *bacillum*, avec consonne double. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'adjectif a perdu un de ses *L*, sûrement pour s'épargner la mouillure (prononcer avec yod [j]). Pourquoi pas *imbécillité* ?

En ce qui concerne l'orthographe d'usage ou lexicale, elle est absconse, ésotérique (réservée à des initiés), voire indomptable. Elle reste impossible à dominer. Elle s'acquiert par mémorisation de l'image du mot (mémoire visuelle) et le recours assidu au dictionnaire. Bien entendu, notre objectif est de mettre en lumière et expliciter la mobilité linguistique qui n'épargne pas aussi l'expression graphique et alphabétique et ce, à travers les changements (rectifications) répétés de l'orthographe (française) qui se

veut un art de représentation (traduction) écrite de la langue. Toutes les batailles que l'on a menées contre les singularités, voire les « monstruosités » de cette orthographe et toutes les réformes multiples proposées ont, semble-t-il, toutes avorté.

Les modifications introduites et les rectifications admises attestent une dynamique, révèlent et manifestent le caractère fluide et toujours mouvant de la langue et dans sa manifestation ou forme écrite. Au Moyen -Âge, l'essentiel était de traduire par écrit ce qui se prononçait. L'alphabet est latin et l'on ramenait le tout, et toujours au grec et surtout au latin. Autrement, le français s'écrivait et se justifiait à partir du latin.

## **5.2. Étymologie et latinité (Orthographe et phonétisme, ne sont pas camarades de li(t)gne)**

D'abord, à l'instar de toutes les langues, « *le latin a été dynamique mais il a subi des modifications plus ou moins profondes et rapides dans le temps, ainsi qu'on peut parler d'une phase archaïque, d'une phase classique, d'un latin tardif et d'un latin vulgaire* » Roberto Bertolino, manuel de Latin, OPHRYS ,Paris 2013(p. 3).

Le latin archaïque remonte à la période comprise entre le VII et le II AV j.-C

Le latin classique (littéraire) est à situer entre le premier siècle avant J.-C. et le premier après Jésus christ.

Le latin tardif était utilisé à l'époque du triomphe du christianisme à la fin de l'empire romain jusqu'au Moyen-Âge.

Le latin vulgaire était la langue en usage dans l'empire romain (aires romanisées) qui est à l'origine des diverses langues romanes d'aujourd'hui.

Le latin a adopté celui de l'étrusque qui reprend le grec, issu du phénicien comprenait 23 lettres. Il ne comptait pas le *W* (germanique) et le *J* et *V* admis ultérieurement. Les *U* et *V* se confondaient graphiquement mais pas phonétiquement. Autrement dit, *V* se prononçait [v] et [u], ex. *divvs* « divin ».<sup>1</sup>

L'orthographe contemporaine « *ne représente pas la prononciation d'aujourd'hui ; elle peint plutôt celle du XIe, du XIIe, et du XIIIe siècle* » Grevisse, le Bon Usage (1980/147) ».

---

<sup>1</sup>- Exemple emprunté à R. Bertolino, ibidem.

Au départ, les clercs (seuls lettrés) adoptèrent l'orthographe latine pour le roman (langue vulgaire). Bien que la langue change aussi sur le plan phonétique, l'écriture ne suit pas à chaque fois. À titre d'exemple, au XVI<sup>e</sup> siècle on écrivait *teste* alors que l's n'est plus prononcé depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Les gens de la loi et les érudits ont résisté à la réforme entamée et l'on va jusqu'à réintroduire par souci étymologiste de « bele escripture » des lettres tombées (ne sont plus prononcées) : *doubter*, *sepmaine*, *nepveu* (Cf. Grevisse, 1980 /148).

À l'époque du moyen français, il n'y avait pas d'orthographe véritable (en tant que système d'écriture). Ce n'est qu'à partir du XVI<sup>e</sup> qu'une normalisation commence à se faire pressentir. L'imprimeur Geoffroy Tory dans *Champfleury* (1529) propose l'usage des accents, de la cédille (empruntée à l'espagnol) et de l'apostrophe. Robert Etienne (imprimeur) et Jacobus Sylvius ou Jacques Dubois étymologistes, introduisirent les accents (*médecin*) quand ils rédigèrent une grammaire pour étrangers<sup>1</sup>.

Mais à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'orthographe n'est plus une corvée ; une tâche que l'on concède (dévolue) aux copistes et aux « nègres ».

### **5.3. L'Académie et (ou est) l'histoire de l'orthographe**

Bien qu'aujourd'hui, dans les universités, on minimise son rôle, elle n'a pas d'emprise sur l'usage, « *n'ayant aucun rôle actif* » selon Maria Candéa,<sup>2</sup> et ne peut en conséquence « légiférer » en matière de langue, en l'occurrence l'orthographe. Nous ne pouvons occulter le rôle qu'elle a joué grâce aux éditions successives de son dictionnaire, particulièrement celle de 1835 (sixième édition) qui, nous devons l'avouer, fixa en grande partie l'orthographe (règles d'orthographe) dont nous faisons aujourd'hui usage. L'Académie qui se veut gardienne de la langue française à travers son dictionnaire, ne crée pas, n'invente pas, mais tout simplement enregistre et sans précipitation, régule et notifie. La mission qui lui a été confiée selon Bossuet<sup>3</sup> est de « *suivre l'usage de ceux qui savent écrire et de le rendre dans la mesure du possible uniforme et durable* ».

---

<sup>1</sup>- Cf. André Jouette (1986/20) et Monica Keller, *la réforme de l'orthographe* ; 9 ; Conseil International de la Langue Française, 1999. Paris.

<sup>2</sup>- Maria Candéa. <https://www.youtube.com/watch?v=A2ALhJzg32E>. Vidéo intitulée *Les mots du Covid*, publiée sur Youtube le 11/6/2020, consultée le 7/11/2020.

<sup>3</sup>- Cité par Fripiat, op. Cit. p. 167.

Il est vrai, reconnaissons-le, que la tâche est ardue. Les débats sont interminables<sup>1</sup>, les tergiversations ont toujours été de rigueur. Les désaccords comme les rivalités compliquent le travail (des membres de l'Académie) et le ralentisse inévitablement.

Même l'Académie portée par la partie la plus saine de la cour des différents souverains n'a pas résisté aux vents répétés et inlassables des changements. À partir de la deuxième édition, on sent que le vent est en train de tourner. L'Académie parle et invoque l'usage qui n'est pas déraisonnable « *L'usage, qui en matière de langue est plus fort que la raison, introduit peu à peu une manière d'écrire toute nouvelle, l'ancienne nous échappe tous les jours ...* » Fripiat, 2015/169.

On lit également que si l'Académie perpétue la tradition orthographique, « a suivi en beaucoup l'ancienne manière d'écrire » néanmoins admet une certaine souplesse à l'égard de l'usage « *le plus seur est de s'en rapporter à l'usage[...] qui n'est pas aussi toujours si déraisonnable qu'on se l'imagine[...] L'usage n'est que le consentement tacite des hommes qui se trouvent determinez à une chose plustot qu'à une autre, par des causes souvent inconnuës, mais, qui n'en sont pas moins réelles.* » (Dictionnaire de l'Académie Française 1718 (2<sup>e</sup> édition), [www.dicopathe.com](http://www.dicopathe.com) (livre) nouveau-dictionnaire-de-lac).

L'orthographe suit son chemin et l'Académie continue de marquer son évolution. En 1723, la responsabilité de normaliser l'orthographe est confiée à l'abbé D'olivet (jésuite).

Il écrit pour ses détracteurs qui lui reprochent les réformes retenues et engagées « *L'on ne doit pas en matière de langue, prévenir le Public, mais il convient de le suivre, en se soumettant, non pas à l'usage qui commence, mais à l'usage généralement reçu.* » (Fripiat /170). L'édition de 1740 (3<sup>ème</sup> édition) constitue une phase remarquable dans l'évolution de l'orthographe ; « *L'Académie s'est vûe contrainte à faire dans cette*

---

<sup>1</sup>- Bernard Cerquiglini, linguiste contemporain, (cité par Fripiat ; p. 167) rapporte un exemple et nous fait part d'un débat qui a eu lieu à l'Académie. Mézray (XVII<sup>e</sup> siècle, premier dictionnaire) propose d'écrire *sçavoir* et *sçavant* parce qu'ils proviennent du latin *scire* et *scientia*. Sergas (un autre membre) réformateur, suggère *savoir* et *savant* parce répandus et repris par d'excellents auteurs. Ménage (Gilles), auteur de *Origines de la langue française* (1650), pour préciser, a jouté que les deux mots dérivent de *sapere*. Un troisième académicien s'insurge : « Je tiens qu'il faut un *c*, *nonobstant le remarques de M. Ménage.* » Et le vote à la fin imposa *sçavoir* (étymologie fausse). Le *ç* ne sera supprimé que plus tard. Signalons que *savoir* provient de *sapere* et *science* de *scientia*, à consulter le Robert(NPR) 2007..

*nouvelle Edition, à son orthographe, plusieurs changemens qu'elle n'avoit point jugé à propos d'adopter, lorsqu'elle donna l'Édition précédente » peut-on lire dans la préface de la 3<sup>ème</sup> édition.*

Dans cette mouture, elle a retiré B, D, H et S superflus. L's qui marque l'allongement tombe et est remplacé par l'accent circonflexe. L'i supplante l'y s'il n'a pas la valeur de deux i ou ne marque pas l'appartenance étymologique.<sup>1</sup>D'après Marcel Cohen « Un quart des mots change » (1947). Selon C. Contant & R Muller, « la troisième édition modifie l'orthographe de près d'un mot sur trois » (2010/11).

En 1835, l'Académie (qui a subi les affres de la révolution et qui a été dissoute(1793) puis rétablie par Napoléon, en 1816) a retenu, dans sa sixième édition,<sup>x</sup> pour sept mots au pluriel se terminant en *ou* (*bijoux, joujoux, hiboux, cailloux, choux, genoux, poux*) faciles à mémoriser. 1877, la septième édition entérine la victoire de l'orthographe étymologisante ; il est expressément déclaré :

*«Rien de plus séduisant au premier aspect qu'une pareille idée ; rien de plus chimérique à un sérieux examen. Cette réforme radicale de l'orthographe, qui donc aurait droit de l'imposer à tous [...] L'orthographe et la prononciation sont deux choses essentiellement distinctes, elles n'ont ni la même origine ni le même but. L'orthographe est pour les yeux, la prononciation pour l'oreille. [...] L'orthographe est la forme visible et durable des mots, la prononciation n'en est que l'expression articulée, que l'accent varie selon le temps, les lieux et les personnes. L'orthographe conserve toujours un caractère et une physionomie de famille qui rattachent les mots à leur origine et les rappellent à leurs vrais sens, que la prononciation ne tend que trop souvent à dénaturer et à corrompre. »*

Seules quelques innovations (rectifications) furent apportées, exemple Consonnance a perdu n, sur le modèle de *assonance* suppression de lettres étymologiques de *rhythme*, de *phthisie*, pour *rythmeetphtysie*. L'accent aigu cède sa place sous l'influence du *e* caduc à l'accent grave, dans *piège, siège, collège*...Le tréma est remplacé par l'accent grave *poème* : *poème*. Les composés sont soudés et le trait d'union tombe dans : *passport, contresens, entraide*

---

<sup>1</sup>- [www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr) >préface-de-troisieme21-ed...consulté le 10, 2, 21.

Elle n'a pas fermé complètement la porte aux nouveaux mots. On lit dans sa préface :

« Bien loin, d'ailleurs, de faire un mauvais accueil aux mots de création nouvelle, l'Académie leur a ouvert les portes toutes grandes, vérification faite de leurs titres, et n'en a pas introduit moins de deux mille deux cents dans son dictionnaire: mots de toute sorte, les uns appartenant à l'usage ordinaire et dont plusieurs n'ont été omis, sans doute, dans le dictionnaire de 1835 que par oubli, inconvenance, par exemple; les autres qui sont des termes nouveaux... »

Les rajouts appartenaient à des domaines divers : *absolutisme, égalitaire, fédéralisme, humanitaire, socialisme, émeutier (politique) télégramme, tunnel, tramway...*

En 1935, la huitième édition réitère sa position et rappelle son idéologie linguistique, sa ligne directrice et éditorialiste : « *Ne prétend ni régenter le vocabulaire, ni légiférer en matière de syntaxe, ne se reconnaît pas davantage le droit de réformer l'orthographe.* ». Elle a admis ces néologismes (à l'époque) jugés acceptables parce que utiles : *microbe, otite, diphtérie, carburateur, court-circuit...* En revanche d'autres mots furent retirés parce que vieillis et désuets : *abluer, broueteur, excusage*. Bien que soucieuse de préserver la langue et tout ce qui fait sa clarté, sa transparence et même son pittoresque, elle céda à la tentation d'alléger le dictionnaire des expressions hors usage.

#### 5.4. Réformes inévitables, rien n'arrête le changement

Réforme, réformette une chose est sûre ; le changement a eu lieu et aura lieu, qu'importe l'appellation, le rythme, la fréquence ou la forme.

Les mots comme *enfants, pudens* retrouvent<sup>1</sup> leur *t* ; et puis toute la série des *oi* qui se prononçaient *è*, dans des mots comme *foible, monnoie, connoître, il étoit, je seroi, etc.* changent en *ai*. Voltaire, il faut le noter, a déjà proposé d'orthographier *ai*. C'était

<sup>1</sup>- Pour *enfants* et *parents* ; L'Académie dans la troisième édition de son dico ôta le *t* au pluriel de *enfant* et *parent*, mais da la sixième le rendit.

une réforme importante qui affectait une foule de noms et d'adjectifs et tous les verbes dans leurs imparfaits et leurs conditionnels.

L'Académie n'a-t-elle pas accepté une série de rectifications dans ses huit éditions ? Rappelons –le si dans les deux premières (1694) et (1718) elle a procédé au relevé officiel des mots de la langue française, dans la troisième édition (1740) elle a admis le superflu de certaines (ou quelques) lettres dans certains mots comme *c, s, e* ; pour *nuict, feste, maistre, deu, receu*<sup>1</sup> « dû, reçu ».

Dans la quatrième (1762), elle finit par écouter les grammairiens de Port-Royal et exaucer le vœu de Corneille en distinguant *i* et *u* de *j* et *v*.

La cinquième élaboré en dehors de l'Académie (troubles politiques suite à la Révolution de 1789) ; se limite à reproduire la 4<sup>e</sup> édition ?

La sixième de 1835, réhabilite le *t* d'enfants, *parents* qu'elle avait supprimés auparavant dans la troisième édition et supplanta *ais* à *ois* (françois, anglois). De même, en dehors de l'institution royale (Académie), des voix s'étaient élevées pour s'attaquer à une orthographe étymologique surannée imposée par de vertueux défenseurs d'un supposé « bon usage » pour des usagers qui ne parlent ni grec ni latin et dont la prononciation s'est beaucoup éloignée de l'écrit. Nous empruntons à Brachet et Dussouchet (1910/116) certains exemples des bons esprits qui n'ont pas attendu l'ère de la cyberlangue pour réclamer des réformes et avaient dénoncé le conservatisme linguistique (orthographique).

Meigret (1542) demandait à se débarrasser des lettres étymologiques devenues embarrassantes : *g, c* et *d*, à titre d'exemple dans *faict, cognoistre ; adviser; dict...*

Jacques Pelletier de Mans (1559) écrivait *téologie, tèze, filosofie, etc.*

Rambaud Poisson (1609), Claude Expilly (1618), Gilles Ménage ; l'abbé de Dangeau, l'abbé Girard, à n'en citer que ceux-là, tentèrent simplement d'introduire des modifications, mais en vain devant la puissante Académie qui se défendait bien et rétorquait souvent avec un ton presque condescendant presque hautain et impérieux «

---

<sup>1</sup>- Au fait, l'*e* empêchait de prononcer *k* et fait éviter le recours à la cédille.

*Rien de plus séduisant au premier aspect qu'une pareille idée ; rien de plus chimérique à un sérieux examen ...»* <sup>1</sup>Préface septième édition(1877)

### 5.5. Une orthographe que se disputent conservateurs et réformateurs

L'âge de l'orthographe (qui repose principalement sur les travaux de l'Académie française) est disons d'un siècle et demi. L'orthographe dont une partie est plus ancienne peut-être datée de trois bons siècles, il faut l'avouer, divise toujours les français ; Il y a ceux qui s'étonnent d'entendre encore parler d'orthographe, de résistance aux réformes, « *Peut-on parler encore d'orthographe à l'époque de la cyberlangue ?* » lit-on dans *Monsieur Duquesne et l'orthographe*, de Charles Muller (1999/5). De même, il y a encore ceux qui s'opposent encore énergiquement (et ils sont nombreux et influents) aux appels « irresponsables » à la réforme et au « bon usage » notion relative et variable<sup>2</sup>, « *Et puis il y a de nouveau des bavards qui parlent de réformer l'orthographe, de permettre à chacun d'écrire comme il parle, que sais-je encore ! Détruire l'orthographe, polluer l'écrit, ces derniers bastions de notre culture !* », C. Muller (ibidem).

Le vœu de simplification et de réforme de l'orthographe n'est pas nouveau. La polémique entre adeptes d'une graphie étymologique (à maintenir) et partisans de la révision de l'orthographe (devenue impérieuse) date environ du XVI<sup>e</sup> siècle. Laurent Joubert, alors médecin de Henri III,<sup>3</sup> dénonce en 1579 dans son *Dialogue sur la cacographie française, expliquant la cause de sa corruption*, l'absence de concordance et de correspondance en français entre la graphie et la prononciation. Le français ne s'écrit pas comme il se prononce.

Parmi les défenseurs de la réforme, nous citons Louis Meigret (1500- 1558) qui publia: *Tretté de la grammaire francoeze* où il fit le vœu d'écrire comme il prononce. Il répétait selon Fripiat : «*Ayons tousours comme ie vous ay dict la pronociation*

---

<sup>1</sup>- Dussouchet et Brachet auraient, en partie, repris la même chose dans leur *Nouveau Cours de grammaire* (1901/117) « *Rien de plus séduisant au premier aspect que cette règle unique : écrire comme on parle ; rien de plus chimérique à un sérieux examen* » [...] *Comment distinguera-t-on saint, saint, sein, seing, cinq, ceint, qui représentent le même son et qui devront avoir les mêmes lettres ?* »

<sup>2</sup>- L'usage, ce grand maître des langues, n'est plus, comme le concevait Vaugelas « *La façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps* » ; non, c'est la façon de parler de tout le monde qui change en permanence à travers le temps et l'espace.

<sup>3</sup>- Cf. B. Fripiat, op. cit., p. 155.

*deuant nous yeux : car c'est le vif et le refrain de nostre esriture* » (2015/156). Ronsard avec plusieurs de ses amis de la Pléiade défenseurs de la jeune langue française à l'époque, excepté Du Bellay réticent parce qu'il appréhende la réaction de ses lecteurs et que ses écrits servent « *de cornetz aux apothéquaires, ou qu'on les employe a quelque aultre plus vil mestier* », voit dans l'y « *un épouvantable crochet* » Fripiat<sup>1</sup>, écrivit *cigne, nimphe*, et supplanta *en* par *an* comme dans *ardant, étandre, défandre*. Il (Ronsard) élimina *x* et *z* finals et laissa tomber les lettres « inutiles ». Il écrivit *fait* au lieu de *faict* ; *tens* au lieu de *temps* ; *avis* au lieu de *advis, dit pour dict*<sup>2</sup>...

Toutefois, nous signalons qu'il revient d'après Fripiat dans *Abrégé de l'art poétique* (1565) à l'orthographe dominante à l'époque, sûrement parce que la pression et l'opposition étaient fortes. Effectivement, les réformateurs ont rencontré une violente opposition à leurs propositions simplificatrices. Guillaume Des Autels, farouche partisan du statu quo linguistique (orthographique) s'en était pris à Meigret et aux auteurs de la Pléiade, nous le citons : « *Ils veulent régler l'écriture selon la prononciation. Il semblerait plus convenant de régler la prononciation selon l'écriture* », (Cf., Fripiat, p. 158).

Les réformateurs ne parlent pas de la même voix et ne proposent pas la même chose. Devant leur désunion, leurs détracteurs restent et paraissent forts. Par ailleurs, si l'écrit constant copie la prononciation inconstante, l'orthographe se trouvera condamnée à changer à chaque fois. Voilà un caprice qui ne fera pas l'affaire des novateurs. L'inconstance ne rassure pas. Elle est sœur de folie, selon de Musset. Pour Théodore de Bèze partisan conservateur, le mot est une image qui facilite son identification d'un simple regard. Et « *ce n'est pas en articulant les syllabes que nous comprenons un terme* » (Fripiat, p.159).

En plus, l'orthographeapanage, certes, des universitaires dont ils ne peuvent se défaire, reste quand même fonctionnelle et pertinente sur plus d'un point et à bien des égards :

---

<sup>1</sup>- Ibidem.

<sup>2</sup>- L'orthographe actuelle a retenu : *dit, fait* et a maintenu *temps*.

- 1) Elle atténue les tracas de l'homonymie.
- 2) Elle permettait de reconnaître la lettre qui devance, par exemple, la lettre *l* dans *peult* (à l'époque). *L* est muette mais détermine la lettre qui la précède, il s'agit d'un *u* et non d'un *v*. Notons que *l* est tombé après que l'Académie ait reconnu et admis le *v*. Bien sûr *moult* (mot vieilli ou littéraire) a conservé son *l* parce qu'il n'est plus prononcé.

L'histoire des réformes de l'orthographe est jalonnée d'échecs répétés, un travail de Sisyphe. Enchaînement de propositions et de projets qui butent à chaque fois et diversement à l'indifférence, de l'Académie et à l'hostilité de nombreux lettrés et intellectuels, pour qui la réforme est une pollution de l'écrit et une destruction de l'orthographe. Ils ne veulent pas à ce que l'on touche à leur orthographe. Toute concession aux réformateurs constituera un laxisme qui tournerait à la capitulation .

Nous citons parmi les personnalités illustres contemporaines, Paul Passy (Fondateur de l'Association Phonétique Internationale et créateur de L'A.P.I.) avec H. Sweet P, Arsène Darmester (philologue) qui œuvra pour une réforme rationnelle, Louis Havet réformiste convaincu ayant eu pour principe « *Le phonétisme pour but idéal, la modération comme règle immédiate* »<sup>1</sup>. L. Havet , l'un des 7000 signataires d'une pétition adressée à l'Académie pour une éventuelle révision facilitatrice de l'orthographe, ne contestait pas l'autorité des « éternelles » sur l'orthographe mais sur la langue que détermine l'usage qui doit rester le grand maître et dans toutes les langues. Il avait écrit (M.Muller le cite) « [...] *en matière d'orthographe, quoi qu'on ait pu dire ou écrire là-contre, l'autorité légitime est l'Académie* ».<sup>2</sup>

Michel Bréal, pessimiste exclut l'éventualité d'une réforme « *Le caractère savant de notre civilisation a fait de la France le pays de l'orthographe. Une réforme pareille à celle de Grimm en Allemagne, ou même à celle de l'Académie espagnole, rencontrerait chez nous d'insurmontables résistances* » (Keller, op.cit., p.33). Il ne se voulait pas réformateur mais s'était intéressé de près à la question. Il classe, d'ailleurs, les réformateurs en trois catégories : les modérés, les radicaux et les révolutionnaires

---

<sup>1</sup>- Monika Muller, *La réforme de l'orthographe française, un siècle de débats et de querelles* (1999/25).

<sup>2</sup>- Ibidem.

(fonétistes). Kellercite aussi Bréal pour qui l'écriture phonétique relève de l'aventurisme et ne mènera qu'au chaos. Il écrit à propos «*Les fonétistes sont des ingrats et des barbares qui, si on les écoutait, nous feraient perdre le bénéfice de vingt-cinq siècles de culture. Si on les laissait agir à leur guise, ils feraient rapidement du français une sorte de conglomérat fossile où seuls les linguistes pourraient encore démêler les mots et découvrir la trace d'une ancienne grammaire* », (ibidem).

### **5.6. Doit-on régler l'orthographe sur l'oral ou l'inverse ?**

L'orthographe s'est trouvée entre une résistance implacable en réformette de l'Académie et une évolution. Elle est devant un dilemme. Comment en sortir ? Doit-on régler l'orthographe sur l'oral ou l'inverse ? C'est une question contrariante dont la réponse, toute réponse, restera relative et partielle.

La langue est essentiellement et naturellement une expression orale. On apprend d'abord à parler. L'écrit est tardif. L'humanité a mis longtemps pour découvrir l'écriture. Toutes les langues sont parlées, mais ne sont pas toutes écrites. L'écrit copie et double l'oral et souvent de façon limitée et de plus imparfaite. L'écrit (qui tente de fixer une parole toujours en vol) ne rendrait compte que d'un état de langue, toujours inconstante. Alors, l'orthographe, après tout conventionnelle, serait l'image du mot qui échappe aux variations notamment régionales, doit être observée et servir de référence. Elle fait l'unité et la teneur de la langue, bien qu'elle ne soit pas fidèle à la prononciation et reste tout le temps dépassée et en décalage avec ce qui se prononce, « *Ce que nous lisons et écrivons, c'est souvent ce qui se prononçait il y a trois ou quatre siècles* » à lire Charles Muller (1999/93).

Dans son *Dictionnaire de la langue Française*, Emile Littré (1863-73) fit de nombreuses remarques sur les bizarreries de l'orthographe française. Il prit position en faveur des simplifications de l'orthographe qui reste une simple convention, à revenir à Monika Keller (1999/15), ou ne sera que le vêtement de la langue, et non la langue elle-même. Ses variations sont attendues et ne nuisent nullement à l'intelligence de la langue.

Le grammairien belge André Goose sur la 4<sup>e</sup> couverture de son ouvrage, *La nouvelle orthographe*, avait écrit : « *l'orthographe n'est que l'habit de la langue, et un*

*habit vieillit, se démode, s'use [...] S'il est bon de temps en temps qu'il change, ces ajustements ne remettent absolument pas en cause l'attachement profond que chaque francophone porte à sa langue »(1991).*

Ainsi la langue change et doit changer d'habit, mais la question de réformer fâche surtout ceux qui pensent que l'orthographe n'est pas le vêtement mais la peau de langue, elle lui colle. Qu'en est-il ? Deux forces (courants) antagonistes s'opposent dans la forme (en apparence) mais s'accordent dans le fond, défendre la langue française. La première (les conservateurs) s'accroche à la tradition séculaire qui a fait la gloire du français. Toute tentative supposée innovatrice pollue la langue et relèvera à coup sûr de l'aventurisme, un luxe que l'on doit s'interdire. La deuxième (les réformateurs), voit dans la simplification de l'orthographe le salut de la langue et dans le conservatisme un péril.

L'orthographe a été modifiée plusieurs fois sous la demande pressante de l'école, pourquoi pas ? On la rectifie surtout pour la laisser au service de l'humain qui évolue dans un continuum toujours progressif, toujours évolutif, « *L'orthographe, étant un outil à la disposition de l'être humain, c'est elle qui doit être à son service et non l'inverse* » nous expliquent Chantal Contant et Romain Muller (2010/10). Les tentatives de simplifier et d'éviter le superflu (étymologiste) se produisirent à partir du XVI<sup>ème</sup>. Grevisse (p. 148) cite Meigret, Peletier, Ramus, Perrot d'Ablencourt qui proposèrent, entre autres : *besoin, crétien, dit* au lieu de *besoing, chrétien* et *dict* ...D'autres réformateurs Arnault et Lancelot, P. Corneille, Ménage tentèrent également un rapprochement phonie et orthographe, mais en vain.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Dumarsais, Voltaire, essayèrent de faire fléchir l'Académie et de remédier aux difficultés de l'écrit, mais cette dernière campe sur ses positions. Rappelons que ce n'est que depuis la fin du XVII<sup>e</sup> qu'elle concéda et accepta dans sa 3<sup>ème</sup> édition(1740) d'éliminer les lettres encombrantes dans plus de cinq mille mots, *faict, scavoir ; feste, enfans, parens...*, de même dans sa 4<sup>ème</sup> édition elle retint *argile, détrôner* au lieu de *argille, déthrôner* et admit l'impérieuse distinction *j* et *i ;v* etu proposés auparavant par Corneille et récupère le *t* dans *enfants et parents*, maintenu jusqu'à aujourd'hui. Dans la 7<sup>ème</sup> édition, *r(h) ythme* perdit le premier *h* ; le *é* dans

*piéges* ouvre et s'écrit *piège* (orthographe toujours en vigueur). De même, le tréma disparaît au profit de l'accent grave et l'on écrit depuis *poète* et *poème*.

Dans sa 8<sup>ème</sup> édition, l'Académie exprima, en préface, sa fidélité à l'orthographe classique « *la tradition orthographique s'est établie et, en dépit de ses imperfections, s'est imposée à l'usage[...]* La bouleverser serait, pour un bien mince profit, troubler des habitudes séculaires, jeter le désarroi dans les esprits », tout en acceptant certains allé (è) gement *grand-mère, abattage, entracte, entraide* pour *abbattage, grand'mère et entr'acte, entr'aide*<sup>1</sup> (Grevisse, (p. 149). Elle résiste et refuse de faire des concessions. La réforme de Marle en 1829 échoue, celle de 1868 proposée par Ambroise Firmin, Diderot (soutenue par Sainte-Beuve) a subi le même sort. Celle de 1893, (Octave Gréard) et les projets des commissions de Meyer (1903) et de Brunot (1905) qui suggéraient une simplification progressive de l'orthographe n'eurent aucune réponse et ne furent même pas discutés. Les tentatives de Maurice Grammont (qui a soumis une orthographe méthodiquement simplifiée) n'eurent également aucun succès. Même ; Passy (Paul), soutenu par d'illustres linguistes ; Darmesteter ; Michel Bréal, Gaston Paris n'ont pas réussi à persuader et à convaincre l'Académie. Albert Dauzat ne renonce pas et continue, en pleine guerre, le combat contre le conservatisme de l'institution du Cardinal de Richelieu (voir *Le français moderne*, avril 1939 et avril 1940) et proposa une régularisation des lettres doubles. Pourquoi écrire : *appeler ; interpeller et garrotter, tanner, charriot, charrette, char ?* Pourquoi l'*x*, une fantaisie redondante dans bijoux, chevaux, feux... ?<sup>2</sup> Pourquoi *consonne, consonantique, substance, substantiel ?* Pourquoi et comment expliquer ce décalage prononciation/orthographe dans *argüer, aiguille, sixième, dixième ?*

Pourquoi ces monstruosité « *orthographico-phonétiques* » : *abbaye, gageure, oignon, accueil ?*

---

<sup>1</sup>- Voir *Toute l'Orthographe Pratique*, A. Jouette, 1986/73.

<sup>2</sup>- Voir l'histoire de *x* et les copistes.

La Société de réforme orthographique fondée en 1886, à consulter son statut,<sup>1</sup> milite pour la réforme de l'orthographe ; son objectif : la simplification « de l'orthographe Française »,

Les suggestions et les " réformettes " de la commission du Conseil de l'Éducation nationale (français) en juin 1952 ont rencontré de vives oppositions. En Janvier 1957, Aristide Beslais, directeur général de l'enseignement (primaire) revient à la charge, mais en vain. En 1962, il reprend le projet de 1952, présente un rapport général en 1964, et propose la date de 2000 pour l'entrée en vigueur dudit projet, s'il est adopté. Il n'en fut rien.

René Thimonier, persuadé et résolu que l'orthographe française est moins anarchique qu'on ne le dise, propose d'introduire des modifications modérées à travers ses ouvrages, *Le système graphique du français (1967)* et *Code orthographique et grammatical (1970)*. Son « élagage » touche 228 mots, seuls 69 sont d'usage courant selon Grevisse<sup>2</sup>. L'Académie intransigeante admet difficilement et ne tolère que d'infimes émondages. Grevisse<sup>3</sup>, cite Jean Mistler, qui dans la *Banque des mots* (n°12, 1976, pp 145-148), apporte que l'Académie s'est limitée à :

Des régularisations étymologiques, *bonhomme*, *combattivité*, *boursouffler*, *combattif*, *combattivité*, *appât* ; *ventail*, etc. ;

L'unification en conjugaison en *èle*, *ète* des verbes tels : *étiqueter*, *harceler*, *je harcèle*, *j'étiquète* ; des signes accessoires ; comme en prononciation, l'accent grave sur l'e ouvert : *afféterie* « préciosité » *allègement*, *évènement* ; et accent aigu sur les e fermés : *asséner*, *démiurge*, *séneestre* « gauche, maladroit » ; tréma sur la voyelle sonnante : *gägeüre*, *ambigüité*, *argüer* ...

Cependant, les nouvelles tolérances ne rendent pas caduques les graphies anciennes. Les deux continueront à s'employer en même temps, chacun selon ses convenances.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup>- Cf., Keller, op.cit. p, 18.

<sup>2</sup>- Idem, p.151.

<sup>3</sup>- Ibidem.

<sup>4</sup>-Le dictionnaire NPR donne les deux orthographe et commence par l'ancienne et ce n'est pas chronologique : *afféterie*, *allègement*, *évènement* ; *asséner* / *asséner*. Il donne *gägeure* et *arguer* (sans tréma), *ambigüité* (tréma sur i), ...

L'arrêté appelé René Haby (du nom du ministre de l'éducation) en date du 28. 12. 1976 séria et prescrivit un ensemble de mesures qui touchent directement et spécialement les examens et concours du ministère de l'éducation portant sur la simplification de l'orthographe. Cet arrêté est venu remplacer celui de 1901 (de même objet et de la même préoccupation) et qui n'a pas été largement suivi sur le terrain (Cf., *TOP*, idem, p. 646). Beaucoup d'examineurs l'ignoraient. Parmi les indications (où se mêlent tolérances et usages), nous en énumérons quelques-unes :

1° Accord du verbe précédé de plusieurs sujets :

*La joie, l'allégresse s'empara (s'emparèrent) des tous les spectateurs.*

*Ni l'heure ni la saison ne conviennent (ne convient) pour cette excursion.*

2° Concordance des temps

*J'avais souhaité qu'il vînt (qu'il vienne) sans tarder.* (plus que parfait → Imparfait --- présent du subjonctif).

*Je ne pensais pas qu'il eût (qu'il ait oublié) le rendez-vous.* (imparfait → plus-que-parfait---passé du subjonctif).

3° Participe présent (ou adjectif verbal)

La fillette, obéissant (e) à sa mère, alla se coucher.

J'ai recueilli cette chienne errant(e) dans le quartier.

4° Participe passé conjugué avec *être* où le sujet est l'indéfini *on*

*On est resté(s) bons amis.*

5° Participe passé avec *avoir* et suivi d'un infinitif

*Les musiciens que j'ai entendu(s) jouer.*

*Les airs que j'ai entendu(s) jouer.*

5° Le nom et le nombre

De la gelée de groseille (s).

Des pommiers en fleur (s).

Ils ont ôté leur(s) chapeau(x).

6° L'article (devant plus, moins, mieux)

*Les idées qui paraissent les(le) plus justes sont souvent discutables.*

Les réformateurs ont oeuvré pour une orthographe globalement plus cohérente et plus harmonieuse (éléments en harmonie). Pourquoi écrire *aggraver* (2 g) et agrandir (1g) ? Pourquoi j'appelle (2 l) ; je jette (2 t) et je pèle (1 l), j'achète (1t). Pourquoi *niveler* et *nivellement*, *consonne* et *consonance* ? Comment surtout convaincre un apprenant débutant ? C, Contant et R Muller, « *les rectifications de l'orthographe n'ont pas été mises sur place pour contrer le problème de l'échec scolaire, pour niveler par le bas ou altérer la beauté de la langue. Elles sont là pour éliminer les anomalies injustifiées ?* » (2010/16). L'orthographe a été remaniée (rectifications limitées)<sup>1</sup> au fil des siècles (Heureusement), c'est pourquoi l'accès aux écrits des grands auteurs classiques est possible. Par quoi s'expliquerait l'échec des tentatives ? Une histoire bien française et comprenez qui voudra.

À travers son personnage François, Charles Muller écrit :

*« Non. C'est au XVII ou au XVIIIe siècle qu'on aurait pu assouplir la « règle » étourdiment formulée par Marot, qui n'était pas grammairien. [...] Mais aujourd'hui notre tradition grammairienne est si solidement établie, si passionnément défendue (même par ceux qui l'appliquent mal) que personne n'oserait aller plus loin que les timides "tolérances" de Monsieur Haby » (1999/124).*

1988, le syndicat des enseignants (Instituteurs et professeurs d'enseignement général des collèges) relance le débat sur la réforme relayé par la presse (Le Parisien, Le Quotidien de Paris). La réaction n'a pas tardé, Le Figaro avec 16 personnalités (des académiciens entre autres) s'insurgent et s'y opposent, « *Si les instituteurs veulent réformer l'orthographe, c'est parce qu'ils ne la connaissent pas.* » ironisait-on selon M. Keller (op.cit., P.160). En 1989 Nina Catach, publie, *Les délires de l'orthographe*.

---

<sup>1</sup>- C'est nous qui parlons

Le magazine *Lire* dirigé par Bernard Pivot *organise* (mars 1989) un sondage sur le sujet « faut-il réformer l'orthographe ? ». Neuf cents personnes sont retenues. 70% jugent que l'orthographe est difficile et 86% pensent que l'orthographe est un art et un patrimoine. 78% estiment qu'elle fait le charme de la langue Française ; et 65% croient qu' « il est impossible de la réformer ». (Keller, 1999/162).

Dans cette guerre qui ne dit pas son nom, tous les Français étaient concernés. À l'époque le premier ministre (socialiste) Michel Rocard, comme son ministre de la francophonie Alain Decaux trouvaient l'orthographe française difficile et soutenaient la réforme qui peut toucher l'accent circonflexe, le trait d'union, le doublement des consonnes.

Le 7 février 1989, le *Monde* publie une intervention de dix linguistes<sup>1</sup> appelée le « Manifeste des Dix » qui appellent à « moderniser », à adapter l'orthographe et qui s'ouvrait par "*Les Français n'ont pas à rougir de leur orthographe [...] ; mais ils souffriront d'avoir cessé de la moderniser* ", M. Keller (idem, P. 161).

L'Hôtel Matignon s'empare de la question. Le premier ministre Rocard dissout le Haut Comité de la Langue française (assemblée consultative) et le Commissariat Général (organisme administratif), tous deux rattachés aux services du premier ministre. Il les remplaça par un Conseil supérieur de la langue française composé du Ministre de l'éducation, du ministre de la francophonie, du secrétaire perpétuel de l'Académie. Le linguiste Bernard Quemada était vice-président. Dans sa première réunion, il fut question d'aménagement de la langue, une réflexion sur sa forme graphique et sur sa norme. Alors, il n'était question que des simples rectifications ; point de réformes authentiques et phonocentristes (à base phonétique). C'est ce qui rassurait l'Académie et la reconfortait dans son conservatisme. Elle se voulait responsable et prudente. Dans une déclaration le 24 novembre 1989 « *Toute langue évolue selon un processus d'appauvrissement et d'enrichissement, de simplification et de complexité croissante. Cette évolution, lente et naturelle, est celle d'un organisme vivant qui s'adapte aux conditions changeantes des sociétés* » (Monika Keller, op.cit., p.167

---

<sup>1</sup>- M ; Keller cite : Bernard Cerquiglini, Maurice Gross, Claude Hagège, Bernard Quemada...

En 1990, le Conseil supérieur de la langue française a publié un rapport sur les rectifications orthographiques (Journal officiel 6 décembre 1990). C'est ainsi que, le 19 juin 1990, M. Druon secrétaire de l'Académie présente le projet intitulé *Rapport de groupe de travail sur les rectifications de l'orthographe* qui comprend un long prologue où l'on tente de défendre les aménagements acceptés à l'unanimité par l'Académie et les propositions " *à la fois mesurées et résolues* " (Cf. , M. Keller, op.cit., p.169) .

L'essentiel de ce projet approuvé par le Conseil supérieur de la langue française du Québec et le conseil de la langue française Belge a porté sur : Le trait d'union (Chute du trait et agglutination des composés, les adjectifs numéraux composés seront soudés par des traits d'union (*deux-cent-soixante-et-onze ; trois-millions-neuf-cent-douze*) ; la marque du pluriel portera sur le deuxième mot du composé (*des après-midis, des pèse-lettres*) . Pour les diacritiques, on suggère la généralisation de l'accent grave pour le phonème *E* ouvert des verbes "dégeminés" (dé/gémination) en – *eler* et – *eter* et l'on écrira *il ruissèle, il ruissèlera pour-il ruisselle, ruissellera, idem pour-il étiquète, étiquètera*. L'accent circonflexe disparaît sur les *i* et *u* (*maîtresse/maitresse ; août/aout*), de même pour le tréma qui ne doit figurer que sur la voyelle prononcée (*aiguë s'écrira aigü ; gageure, finie l'hésitation phonétique grâce au tréma fixé, gageüre*)<sup>1</sup>. Pour les participes de pronominaux, le rapport s'est contenté de trancher sur le participe passé du verbe *laisser* qui peut rester invariable quand il est suivi d'un infinitif : *Elle s'est laissé séduire ; je les ai laissé partir*. Nous signalons encore que les rectifications néographiques des « anomalies » approuvées par l'Académie en 1975 puis annulées 12 ans après, sont réadmisses et rétablies. En 2004, l'Office québécois de la langue française (OQLF) a publié un communiqué qui stipule qu'il faut admettre les nouvelles graphies. Les dicos Hachette (2002), Le PLI ont introduit la nouvelle écriture. Le Robert affiche même sa préférence<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>- Pour plus d'informations et de précisions, voir *Les rectifications de l'orthographe* de Chantal Contant & Romain Muller.

<sup>2</sup>- Le NPR soucieux de toujours bien faire nous rappelle de temps en temps quand c'est possible les orthographes tentées (nénufer) ou préférées (*interpeler*). On peut lire dans les articles *interpeller, boursouffler, bonhomie, combatif*, on écrirait mieux *interpeler, boursouffler, bonhomme, combattif*...

### 5.7. L'orthographe française entre concurrence/cohabitation et harmonisation

C'est normal ou légitime que certains s'étonnent encore de cette « spécialité française », de ce souci intrigant de l'orthographe qui continue à poser problème et à susciter d'interminables querelles à l'époque de la cyberlangue qui est en train d'inventer un nouveau langage, une nouvelle graphie, le moins que l'on puisse dire métissée, dont le principal souci serait : communiquer avant tout dans un monde multilingue et avec des locuteurs alloglottes ou allophones. C'est légitime aussi que certains suffoquent de colère encore de cette « particularité française » et par ailleurs les NTIC agissent sur la communication et impactent particulièrement l'écriture, notamment le « scripto-clavardage » et ce n'est pas un drame rassurait Louise Dagenais (linguiste québécoise) sur Radio Canada. Après tout, l'écriture, pour mieux servir, est appelée à s'adapter et doit changer au gré des besoins de ses usagers. La linguiste expliquait :

*« L'orthographe n'est pas une priorité. Je ne dis pas qu'il n'est pas important de bien écrire. Je veux dire que, vis-à-vis de la langue, l'orthographe est comme un vêtement. Allez-vous habiller pour aller à la plage ? Ou pour assister à un anniversaire ? C'est pareil pour la langue : nous ne l'utilisons pas de la même manière lorsque nous faisons du clavardage que lorsque nous accomplissons un travail scolaire. »<sup>1</sup>*

Clavarder aujourd'hui nécessite célérité et économie de temps et d'espace, cela mène inévitablement à l'abrègement, procédé attractif et efficace qui gagne du terrain et qui développe ses propres conventions d'écriture. Notons que l'écriture dans cette terrible orthographe est aujourd'hui facilitée par l'informatique : les correcteurs automatiques. Alors, que faire ?

La tâche n'est pas mince pour réformer, rectifier ou moderniser (qu'importe le terme) une orthographe absurde et criminelle comportant « *une quantité d'erreurs étymologiques artificiellement fixées par des décisions inexplicables* » pour reprendre

---

<sup>1</sup>- Louise Dagenais, radio Canada 3 mars 2011.

les propos de Paul Valéry cité par Grevisse<sup>1</sup>. Justement, Bernard Fripiat (2015), intrigué à l'instar de tout le monde, s'était beaucoup interrogé à propos des incohérences et illogismes de l'orthographe française et n'a fait que poser des questions auxquelles il a donné certains éléments de réponses dans son ouvrage...*Ensuite vint l'orthographe*. Il répond par exemple que c'est par ignorance que *car* (conjonction) s'écrit avec *C*, alors qu'il dérive du latin *quare* (*c'est pourquoi*), on était persuadé(s) qu'il provenait du grec *gar*. *Mets* (repas, plat) dérive du latin *missum*, mais le célèbre imprimeur Robert Etienne (qui est pour beaucoup dans l'orthographe française) insère volontairement le *t* pour le distinguer de son homophone *mes*. De même, Robert Etienne a écrit *poids* avec un *d* persuadé qu'il venait du mot latin *pondus*. Erreur, il provient de *pensum*...remarquait, nous le rappelons, Fripiat (p.p.152, 3,4). La réforme que de bons esprits réclament, devient évidente et inéluctable. Mais, Peut-on ou doit-on réformer/changer l'orthographe par une loi (décret) ? C'est une affaire des pouvoirs publics, des instances et des autorités scientifiques, des institutions de l'Etat comme l'Ecole ; c'est une affaire de tout le monde, de tous les usagers qui s'inscrit et à inscrire dans le temps.

Écartelée (tant pis pour l'étymologie) et tiraillée entre deux raisons les plus contraires (et combien il est difficile et agaçant d'établir et de satisfaire le pour et le contre, à la fois), l'Académie concède mais ne se laisse pas contourner. Pour elle, le respect du patrimoine n'implique pas l'immobilisme.

*« Nous ne contredisons aucune de ces espérances. On a dit de l'esprit humain, dans son ensemble, qu'il avançait en spirale. Cette voie est assez semblable à la pente inégale par laquelle marchent et déclinent les idiomes vivants, qui ne sont que l'esprit particulier de chaque nation. [...] Ces idiomes ne se précipitent pas d'un seul coup vers la décadence. Ils changent sans cesse sur quelques points. Car, comme l'a dit Varron, en fait de langue, l'usage est*

---

<sup>1</sup>- Cf. Le Bon Usage, P. 152.

*toujours en route: omnis consuetudo loquendi in motu  
est*<sup>1</sup>. »Préface 7<sup>ème</sup> édition

L'Académie prospecte et protège. Elle inventorie sans inventer. Elle résiste, elle propose mais n'impose pas. Pour faire l'équilibre elle a soumis tout le long de son histoire une série de révisions qui ne sont pas toutes passées dans l'usage. Elle propose et l'usage dispose. Résultat, deux orthographes<sup>2</sup> (parfois plus) qui continuent simultanément dans les dicos, exemple : *abré (è) gement, évé(è) nement, clef, cuiller(e)* (consulter le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* de Joseph Hanse(1994) et *Larousse des difficultés*(1971). En effet, bien qu'il s'agisse de termes peu usités<sup>3</sup>. Ils sont souvent empruntés, des mots techniques, des régionalismes : *abatis* (abbatis-1694-, abattis-1740-, abatis- 1762-, puis retour à abattis -1932), *acupo(u) ncture, affiloir(e), ag(h)a,agate* (*aghate* plus comme prénom), *aigage (aiguage), aïoli (ailloli), Chva* et *schwa*, voir aussi : *bulgur, boulghour, borghol, boulgour...*

### **5.8. Séquelles phonétiques, bizarreries et erreurs qui ont réussi**

La langue française a la renommée d'avoir une orthographe aussi tordue que complexe. Pourquoi les verbes *émouvoir* et *pouvoir* font-ils *j'émeus*(S) et *je peux* (X) (présent de l'indicatif 1<sup>ère</sup> personne du singulier) ? Pourquoi *consonne/ consonantique* ? Par quoi expliquer la mutité ou la mouillure conjoncturelle ou sporadique des consonnes comme dans *temps, trop, vingt, second, doigt, montagne, grenouille* ? Pourquoi écrire une chose et prononcer une autre ? Latinisme, Étymologisme, phonétisme (évolution de la prononciation) et usage tous à la fois en seraient à l'origine de cette orthographe tétratoïde.

Pour les romains, le *gn* n'était pas mouillé et était réalisé comme *stagner*, avec le temps (voir page 83) le *g* s'amuit et l'orthographe (étymologisante) s'est maintenue. L'insertion du diacritique *i* s'explique par le souci d'avertir le lecteur ou le locuteur

---

<sup>1</sup>- Version française: chaque coutume de parler est en mouvement.

<sup>2</sup>- Combien de mots multiformes (monstres) seraient touchés par cette « cohabitation » orthographique ?

<sup>3</sup>- Le cas de *boulgour*, mot turc qui s'est bien installé grâce à son référent culinaire, se rencontre avec sa dernière forme (dans la liste) unifiée. Le Robert (NPR 2007) et Le PLI (2005) donnent la même graphie.

pour qu'il prononce *ni* et non *gn*. Voilà qui justifie et donne un sens au patronyme *Montaigne*= *montagne* qui se prononçait [mõtan].

Bernard Fripiat nous rappelle que, « *poignet* s'était prononcé « pognet » [pɔgne]. Il rajouta que les grammairiens n'étaient pas favorables à notre prononciation qui a fini par s'imposer et que l'*i* a disparu de tous les mots sauf dans *oignon* (2015/152).

L'étymologisme n'est pas sans danger ; il trompe et déroute quelquefois. Fripiat rapporte (2015/152) que les juristes (lettrés latinistes de la période du français moyen) auxquels s'allia Robert Etienne (imprimeur, grammairien, lexicographe 1503-1559), retinrent *car* (comme mentionné supra) parce qu'ils croyaient qu'il venait du grec *gar* « *en effet, effectivement* », alors qu'il provient du latin *quare* « c'est pourquoi ». De même le mot *legs* dérive de *laxare* « rendre lâche » qui a donné aussi *laxatif*, tous deux de *lassicare*, adonné *laisser* et les juristes trahis par la forme phonétique l'ont retenu comme issu de *legatum*. Pour Fripiat (ibidem), Robert Etienne « *savait que ces gens qu'il considérait comme des savants se trompaient. Mais, paralysé d'angoisse, il n'osa pas remplacer legs par lais.* »

*Poids* avec *d* parce qu'on était persuadés qu'il vient de *pondus* alors qu'il est issu de *pensum* ; et l'erreur se maintint. Si *saint* avec *t*, du latin *sanctus* se distinguait de *sain* sans *t*, de *sanus*, *mets* (verbe) dont l'étymon est *missum* devrait s'écrire sans *t*, mais l'imprimeur R. Etienne introduisit la lettre *t* pour le rapprocher de *mettre*.

Bien sûr L'orthographe comporte des subtilités cachées : *peut-être*, *peut-êtré* ; *petite-fille*, *petite fille* toutcomme elle est arbitraire et surprenante devant des règles d'orthographe lexicale ou d'usage par lesquelles on s'arroge le droit d'imposer *Tranquille*, *subtil*, *facile*... ou de maintenir des lettres fossiles telles *edans* *asseoir*, *idans* *oignon*.

Le français ne pourrait changer par une décision fût-elle régaliennne. Les Français accepteraient-ils de changer brusquement une orthographe qu'ils ont péniblement apprise et laborieusement (en partie) maîtrisée ?

Ce qui est sûr car vérifiable, c'est que l'orthographe résiste, certes, aux assauts des réformateurs, mais cède et change quand même ; même si c'est à petit coup, face aux

revendications combien logiques et légitimes des conservateurs et l'opiniâtreté de l'Académie qui a accompagné la langue française dans ses changements, mais« *n'a pas, il est vrai, fixé la langue; fixer une langue, c'est impossible!* » comme on peut le lire dans la préface de la 7<sup>e</sup> édition de son dictionnaire.

## ***Partie II***

### ***Mobilitéélexicale en particulier***

## ***Chapitre 06***

***Les mots qui s'en vont (archaïsmes)***

Tous les siècles font entrer dans la désuétude et dans l'oubli un certain nombre de mots; tous les siècles font entrer un certain nombre de mots dans l'habitude et l'usage.

Emile Littré

## **6. Les mots qui s'en vont (archaïsmes)**

La langue évolue en permanence, une multitude de mots s'y installe et d'autres avec la même ampleur la quittent: les archaïsmes. Ces derniers constituent aujourd'hui une des préoccupations majeures des linguistes et particulièrement des lexicographes partagés entre la contrainte dictionnaire et l'envie de ne pas toucher à la langue. Contrariés, certains le font avec le sentiment d'appauvrir leur langue. On n'invente pas un mot pour le voir supprimé par la suite. Et en quel honneur faut-il retirer et en silence *broutement*, *boulevardier*, *ébûcheter* « ramasser du menu bois », *machiller*... du P.L.I. ? Certains y voient un suicide linguistique et culturel.

### **6. 1. Les mots entre aventure, parcours et destinée**

L'évolution des mots est un phénomène linguistique/sociolinguistique. L'évolution est « phonético-morphosémantique » : *virgule*, *hypocrite*, *vilain*, (étymologie et sens) ; *chépa*, *maintenant* prononcé [mɛ̃nã], *pov'* « pauvre », (morpho-phonétique) même les

mots récents en seraient candidats : *ciné, ordi, mél, portable, mobile, souris* ou *mulot<sup>1</sup>, puce...*

L'évolution de sens prend deux orientations :

- extension sémantique, caractéristique sémantique qui touche la majorité des mots (économie et paresse obligent) ; résultat : polysémie.
- restriction sémantique, où un mot générique se spécifie et finit par devenir monosémique, monoréférentiel, ex., *poulain, poussin, traire...*

Des mots apparaissent et d'autres vieillissent, reculent, "se raréfient" et sortent de l'usage et finissent par disparaître avec les objets qu'ils représentent. Désormais, ils rejoignent les archives lexicales de la langue et deviennent alors des archaïsmes. De même, il y a dans les communautés linguistiques, des mots et des expressions qui n'appartiennent (ne sont usités que par des) qu'aux locuteurs âgés et qui sont incompréhensibles pour les locuteurs jeunes. Ces anciennes expressions passeront pour des mots désuets et seront également considérés par les jeunes comme des archaïsmes. Les causes de ce changement sont diverses, on cite : les causes intralinguistiques qui possèdent principalement un caractère linguistique et/ ou les causes extralinguistiques, à savoir le développement de la vie sociale des personnes.

## **6.2. Synergie et vitalisme du mot**

Théoriquement, tout mot rare, faibli, ou sorti de l'usage reste potentiellement renouvelable et réutilisable. Ses chances de retrouver sa vigueur sont quasiment intactes. Le renouvellement est double : formel et sémantique. Il peut résister, garder sa forme, conserver et revenir avec le même sens, ou presque (ex. ; *sollicitude*), comme il est susceptible de sauver sa forme mais pas le contenu monosémique, exemple:[hğar<sup>2</sup>] en algérien et *fusil*, du lat. ; focus « pierre à feu », sens class., (1244) selon le *Lexis*. En effet, plusieurs mots nouveaux entrent chaque année dans le dictionnaire (la langue) et plusieurs d'autres en sortent. Ce qui détermine au préalable, la dictionnarisation d'un mot ou son retrait, c'est sa récurrence et l'utilité de son référent. Les dictionnaires ont leur philosophie, leur politique ou gestion de l'espace.

---

<sup>1</sup>- (1997) Plais. Souris d'ordinateur. Le NPRobert.

<sup>2</sup>- Sens courant, pierre, sens spécifique grêle, sens vieilli voire disparu : mine (d'un briquet)

Ils retiennent les mots nouveaux fréquents et en retirent ce qui tombent en désuétude. Ceux qui restent fréquents et répandus dans le public figurent toujours dans les dictionnaires. En revanche, ceux qui sont hors d'usage et ne sont plus attestés dans la société sortent du dictionnaire avec le statut d'archaïsmes comme pour la nomenclature lexicale ci-après formée d'une liste de mots du XIXe siècle retirés du dictionnaire Larousse *Nouveau Dictionnaire de la langue française* de 1856 :

**Abaliénation** : aliénation.

**Adoniser** : parer avec soin. S'adoniser se parer, se complaire dans l'admiration de soi-même.

**Ajoutage** : chose ajoutée à une autre.

**Aliboron** : fig. ignorant qui fait le savant.

**Aoûteron** : journalier engagé pour tout le temps des moissons.

**Baisure** : n.f. lieu ou endroit où un pain a touché un autre (détails).

**Boueur** : qui est chargé d'enlever la boue dans les villes (comparer avec éboueur).

**Brouillasser** : commencer à tomber en parlant du brouillard (mot utile qui a laissé un vide (trou) lexical).

**Céphalagie** : toute sorte de douleur de tête.

**Chardonnette ou cardonnette** : espèce d'artichaut sauvage dont la fleur sert à faire cailler le lait. (Les deux formes écrites mettent en relief le lien qu'elles ont avec carde, chardon et chardonneret, tous de la même famille et du même étymon latin).

**Comparoir** : v. comparaître (concurrent).

**Condouloir (se)** : partager la douleur de quelqu'un. Concurrent.

**Déhonté** : éhonté.

**Endenté** : qui a des dents, de l'appétit.

**Tabellion** : notaire de village (vieux).

**Gargotage** : repas malpropre.

**Géline** : poule (vieux) voir gelinotte, gallinacée.

**Grammatiste** : mauvais grammairien.

**Dameret** : homme qui fait le beau devant les dames.

**Débourgeoiser** : faire perdre les manières bourgeoises.

**Peignier** : fait, vend des peignes.

**Persévérant** : adv.

**Philadephe** : qui aime son frère.

**Philomatique** : ami des sciences.

On donne souvent et indifféremment le mot archaïsme à toutes les unités lexicales qui appartiennent à nos aînés et que l'on n'emploie plus et à tous les mots peu usités ou sortis de l'usage. Même les dictionnaires sont toujours divisés et impuissants (car le dictionnaire n'invente rien, il ne fait qu'inventorier) pour dégager une définition plus ou moins satisfaisante aux yeux du grand public y compris lettrés et linguistes.

Alors, commençons par jeter ou faire de la lumière sur le lien (ou la dépendance) entre la néologie et l'archaïsme, puis dégageons les types d'archaïsmes, cernons et expliquons les raisons du vieillissement et de la disparition de certains mots.

Au préalable, la panoplie de concepts présente un flottement et révèle une incertitude ; et l'on parle de: *archaïsme, paléologisme, survivance, résurgence...*

Les dictionnaires surtout de langue (de français) par souci de clarté signalent au début de presque chaque article les « strates » de l'histoire du mot vedette (entrée) appuyés par la date (approximative et potentiellement révisable) d'apparition du mot du moins de sa première attestation écrite. Alors dans les dicos -dans leurs articles- et c'est courant, les items ou sous-items sont accompagnés de remarques du type *Vx, ancien, inusité*. On parle donc de mot "vieux", de mot désuet ou de mot tombé dans l'oubli. Le Nouveau Petit Robert 2007, regorge d'indications du type : *vx (vieux), Vieilli, Mod, anciennt (anciennement), litt.*

Exemples, vielli ou litt. ,<sup>1</sup> pour l'illustration, en voici des exemples :

**Glèbe** : 1. Litt. Sol en culture. 2. Hist. Sol auquel les serfs étaient assujettis et qu'ils devaient cultiver. Dans le Robert (NPR), voilà ce que l'on peut lire :

**Glèbe** : vx, motte de terre. Écraser les glèbes.

Litter. Champ, sol cultivé. Le « paysan qui ne veut pas se départir de sa glèbe » G. Sand.

Féod. Fonds de terre auquel les serfs étaient attachés et qu'ils devaient cultiver.

Voici, Nous en citons encore quelques exemples :

**Plèbe** : péj et vieux= peuple, racaille.

**Fieffé** : adj, 1546 vielli achevé, fini, parfait « un ivrogne fieffé ». Mod : un menteur fieffé= sacré menteur.

**Fiel** : vx (bile) bile des animaux.

**Mode** : vx manière individuelle de vivre, (connivence, fantaisie). Vieilli, sauf dans l'expression, à la mode : manière collective de vivre, de penser propre à une époque, à un pays, milieu « Savez-vous planter des choux à la mode de chez nous », Tripes à la mode de Caen.

**Dime** : hist, impôt prélevé par l'église

**Gabelle** : Hist : impôt sur le sel au Moyen-âge aboli en 1790

**Marron-onne** : (1640), mot des Antilles, anciennt, esclave nègre marron, qui s'est enfui pour vivre en liberté.

**Bagatelle** : vx, objet de peu d valeur

**Goupil** : vx, renard

---

<sup>1</sup>- **Mod** ; moderne, emploi courant.**Vieux** : abandonné (sens) Vx : vieux mot : de l'ancienne langue, incompréhensible ou peu compréhensible et jamais employé sauf pour effet de style, NPR 2007. **Vieilli** : mot, sens, expression encore compréhensible de nos jours, mais ne s'emploie plus dans la langue courante. **Anciennement** (anciennt) : présente un mot ou un sens courant qui désigne une chose au passé, disparue (a ne pas confondre avec vieux, avec historique.) **Hist** : terme d'histoire (civilisation) ex. : champ lexical de la féodalité.

**Troubadour** : anciennt, ménestrel nomade qui récitait ou chantait des vers en s'accompagnant d'un instrument.

Vx : bateleur, saltimbanque.

**Portefaix** : anciennt, celui qui faisait métier de porter des fardeaux.

**Faix** : vx ou litt « charge pesante ».

**Hère** : vx (homme misérable).

**Paître** : vx (sens) nourrir un animal ; les corbeaux se paissent de charogne. Une petite fille qui paissait une chèvre au bord du chemin. Cf. Le NPR (2007)

**Pair** : vx : égal, pareil » c'est l'homme sans pair).

**Maile** : hist sous les Capétiens petite monnaie, une obole.

**Demeure** : vx, le fait de demeurer, tarder, « Il n'y a pas péril en la demeure » ce n'est pas urgent.

**Manant** : (1610) vieilli, paysan. (1694) vx, rustre.

**Robin** : vx, homme de robe.

**Phtysie** : vx, tuberculose pulmonaire.

**Langueur** : vieilli : cachexie, affaiblissement, asthénie ; Mod, mélancolie

**Prévot** : hist, nom donné à divers officiers et magistrats.

Notons au passage, que les dictionnaires ne fournissent pas les mêmes informations. Le DLF, Larousse, *Lexis*, parle souvent de *class* ou de *litt.*, là où le Robert mentionne : vx, *Vieilli*.

Voyons l'exemple *subjuguer* : Vieilli. Réduire par les armes à la soumission complète (asservir). Vieilli ou Littér. Mettre dans l'impossibilité de résister (dominer). Cour. Séduire. Le Robert (NPR). Alors, Le PLI se contente de : (du bas lat. *subjugare*, mettre sous le joug). Exercer *un puissant ascendant sur* ; envouter.

Le problème de l'archaïsme n'est pas posé clairement. C'est un mot souvent employé, sans être clairement défini et sous lequel sont classées des réalités

hétérogènes, Sablayrolles avait vu juste, pour lui l'archaïsme est un concept mal défini, « C'est un mot souvent employé, sans être clairement défini »<sup>1</sup>.

### 6.3. La difficulté de déterminer le sens du concept *archaïsme*

En linguistique, la disparition d'un mot s'appelle, à lire Darmesteter (1926/151) désuétude. Désuet [dezʁe; desʁe] se dit pour un mot qui n'est plus ou presque plus en usage.

Archaïsme (du grec Khaimos, de arkhaios ; ancien), sera pour LeRobert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française : « *Expression, mot, tour, procédé ancien qui n'est plus en usage. On entend parfois dire, je n'ai besoin de personne pour apprendre mon fils. Cette locution rejetée n'est pourtant qu'un archaïsme* ».

Le Quillet (dictionnaire) commence par situer l'archaïsme dans le processus itératif et circulaire (toujours dans un cercle vicieux) de la rénovation du sens primitif et archaïque ; « *Ainsi toute langue vivante...présente trois termes : un usage contemporain qui est le propre de chaque période successive, un archaïsme qui a été lui-même autrefois usage contemporain...et finalement un néologisme... qui, lui aussi, sera un jour de l'archaïsme* ». Quant à sa définition (archaïsme), il dégage d'abord, en insistant sur sa vétusté, le trait distinctif de l'archaïsme : *mot ancien, locution vieillie, tour de phrase suranné : ex. dans la citrouille je la treuve* » *La fontaine* ; mais marque le pas (s'attarde) sur son appartenance linguistique et dans une présentation définitoire, le retient comme mot d'acception ancienne et aussi comme « des tournures de phrases ou des expressions vieilles employées, soit par affectation (désir), soit par pour obtenir certains effets de style : *moult* (beaucoup), *derechef* (de nouveau), *incontinent* (adv. tout de suite) ». *Dictionnaire encyclopédique, Quillet.*

Dans *Le Bon Usage*, Grevisse (1980 .91) chacun de nous peut lire également : « *On appelle archaïsme un mot tombé en désuétude, un tour de phrase ou une construction hors d'usage* » Jean Tournier et Nicole Tournier retiennent l'archaïsme dans

---

<sup>1</sup>- Néologie et / ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes. ELAD-SILDA, 1 mai 2018, en ligne, consulté le 4.1.21.

leur *Dictionnaire de lexicologie française* (2009), comme un mot ou une locution qui ont cessé d'appartenir à l'état actuel de la langue.

Si les auteurs que l'on vient de citer s'accordent et insistent sur le côté suranné du mot ou de l'usage ( archaïsme de forme et archaïsme de sens, forgé par analogie , non avouée, au néologisme), Sablayrolles y voit un usage et une performance « passifiés » ; l'archaïsme serait « *une lexie que les locuteurs (du moins une frange non négligeable d'eux) connaissent dans leur compétence passive et n'emploient plus parce qu'elles sont senties vieillies, obsolètes, datant d'une ou plusieurs génération antérieures*» (Néologies ou/et évolution du lexique ?)<sup>1</sup>Archaïsme et néologisme s'opposent et s'entre-définissent.

C'est un mouvement de recul lexical, un usage qui tombe et qui disparaît ou un élan lexical vital et innovant qui touchent toutes les langues à travers le temps. *L'Encyclopédie du Savoir Moderne*, désormais ESM (1973/35) explique qu'« *à la différence du néologisme, l'archaïsme est un mot (ou une construction) hors d'usage qui appartient à une époque antérieure et ne s'emploie plus fréquemment dans la langue. L'archaïsme est un phénomène qui touche, dans la plupart des cas, au vocabulaire : emploi de occire au lieu de tuer, de choir au lieu de tomber, etc. »*

Nous devons signaler, quitte à anticiper et au risque de se répéter, que l'archaïsme, résultante d'un processus usant, ne concerne pas évidemment que le lexique, mais touche également la syntaxe (ordre des mots), exemple : *une amie me vient voir*<sup>2</sup>; et le reste des aspects de la langue : phonétique, morphologie et graphie. En voici deux listes, la première se constitue d'archaïsmes lexicaux et le second comportent des archaïsmes grammaticaux

**1. *Abonde*** : abondance, *abscons* : caché, mystérieux ; *adonc* : donc, *aguet* : piège, survit encore dans la locution (*êtreaux aguets*) ; *arrestement* : retard ; *attirer* : attirer que l'on rencontre aujourd'hui comme nom : *attrait*.

---

<sup>1</sup>- Néologie et / ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes. ELAD-SILDA, 1 mai 2018, en ligne, consulté le 4.1.21.

<sup>2</sup>- Exemple emprunté à Bernard Pottier (dir.) E.S .M. ibidem.

**Avène** : *avoine*, variante de la cour de Louis XIV soutenu par les courtisans et même les grammairiens. Pour Vaugelas » il faut dire *avoine* avec toute la cour et non pas *avène* avec tout Paris » rapporté par Souchet (1901/103).

**Avette** : abeille ; chef : tête survivance dans couvre-chef ; *coulpe* : faute ; *couard* : lièvre ; *courtil* : jardin ; *cure* : soin ; *buée* : lessive, que l'on rencontre dans buanderie ; *cautele (le)* : ruse ; *fallace* : tromperie (qui se rencontre encore dans fallacieux) ; *froidure* : froid, etc.

**Quantes fois** loc adv : combien de fois ? *quant et lui* : locution, avec lui ; *ça mon* : sans doute ; *Cependant* : loc.adv. pendant ce temps ; *Combien que* : quoique ; *devantque* : avant que ; *devers* : vers ; *À icel, icelle, icelui*, pronoms (celui, cella, celui-ci) ; *maisque, pourvu que, mie, adv.* ; *Pas, point, premier que* : loc. conj., avant que.

L'ancien précepte « *Vendredi Chair ne mangeras* »<sup>1</sup> et les deux vers ci-après, du Roman de la Rose (ou le rommant de la rose s'il l'on s'en tient au titre initial et ancien) de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung (g est muet), XIIIe siècle, nous donne une idée sur les métamorphoses (*changement de forme, de nature ou de structure*, selon Le Micro Robert, 1986) archaïsantes que peut subir une langue à travers le temps :

*Qui ce qu'il aime plus regarde*

*Pus alume son cuer et l'arde.*

Chaque époque a ses archaïsmes comme elle a ses néologismes : *semondre* « inviter », *brouet* « potage » au XVIIe siècle, *morfondre* (morve et fondre) qui a pris froid et enrhumé.

#### **6.4. L'intérêt pour l'archaïsme**

La connaissance de l'histoire d'un mot (origine et évolution sémantique) nous épargne emploi et interprétation erronés. Dans les travaux littéraires des XVIIe et XVIIIe siècles se rencontrent d'innombrables mots dont le sens est loin de celui qu'on leur donne aujourd'hui. Le sens qu'ils avaient à cette période était proche du sens initial. À cet effet, nous empruntons à Bentolila et alii (2012/50) l'exemple du vers de

---

<sup>1</sup>- Article : Chair, p. 128. *Dictionnaire du français usuel*, De Boeck Duculot, 2002, Bruxelles.

Racine tiré du Cid : *Rodrigue, as-tu du cœur ?* Le mot *cœurest* employé dans le sens de *courage*. À consulter Larousse *étymologique* (1971), cœur 1080 (cuer) Roland, du lat. cor, cordis, jusqu'au XIIIe, le cœur était considéré comme le siège du courage.

Nous donnons, de même, cet exemple :

- *Avoir maille à partir*, mot historique, *maille* « demi -denier »:du latpop *médalia*, altération de *medialia*, clasmédius, *monnaie* sous les *capétiens* + archaïsme de sens, anciennt : partir= partager.Avoir maille à partir avec qqn, avec qqch: avoir un différend, avec qqn, une difficulté avec qqch.Voir le NPR.

L'archaïsme se définit par rapport au néologisme et vice-versa. Le lexique d'une langue dans son élan évolutif et transformationnel gage de sa survie, comme nous l'avons déjà dit prend deux trajectoires (ou orientations) opposées, l'une créative novatrice et expansive (la néologie) et l'autre rétrograde, restrictive, régressive (l'archaïsme).

Pour Charles Bruneau et F. Brunot leur différence (leur contraste) est factice. Archaïsme et néologisme sont les deux faces d'une même médaille, phénomène de connotation. Voilà ce qu'il a écrit : « *Pour des raisons historiques, nous distinguons artificiellement néologismes et archaïsmes. Au point de vue stylistique, l'effet produit sur le lecteur, averti ou non, est exactement le même* ». (HLF tome XIII, 1re partie, p. 339).

Il y a à chaque fois un parallélisme à établir entre néologie et archaïsme ; L'un évoque, rappelle l'autre. Certains y voient des contraires. Nous y voyons des antipodes de la mouvance et de la mobilité lexicale.

De nombreux auteurs considèrent la néologie et l'archaïsme comme des antonymes. Pougeoise (2001/53) ouvre dans l'article *archaïsme* dans son *Dictionnaire de rhétorique* une parenthèse : « l'archaïsme (qui est le contraire du néologisme)...».

Sablaylorles» (2006) fort de sa conviction et du recul qu'il a pris par rapport à C.Bruneau, affirme : « *La néologie est enfin souvent opposée à l'archaïsme, comme le nouveau à l'ancien. Mais parfois l'archaïsme est assimilé à la néologie car il aurait les mêmes effets, dus au fait de ne pas relever du lexique en usage « normal » à une*

époque donnée ». Par ailleurs si le néologisme accroche et enjôle, l'archaïsme imposera respect et considération quand il est employé sciemment et sans abus. L'abus des archaïsmes est un pédantisme, peut-on lire dans *Le Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique*(1982).

Paradoxalement, si l'usage use, l'âge bonifie (ra) ; l'élégance de l'archaïsme tel *oui* dire ou *chu* « tombé) est véritable. Vaugelas regrettait l'indifférence<sup>1</sup> de ses contemporains aux archaïsmes : « *j'ay toujours regret aux mots et aux termes rentrenchéz de notre langue, que l'on appauvrit d'autant* ». <sup>2</sup>

L'archaïsme exerce déférence et autorité. Il produit un effet ascendant connu depuis longtemps et qui commence à intéresser les linguistes et stylisticiens tous deux intrigués par ses deux notions quasi-indissociables aux nuances fluctuantes « *se soucient des effets stylistiques produits par les archaïsmes les assimilent souvent à ceux produits par les néologismes. Au point que les deux concepts sont parfois purement et simplement assimilés* » écrit à ce propos Sablayrolles (2007).

### **6.5. L'archaïsme un phénomène dans la langue**

En effet, le mot ou le sens vivent par l'usage qu'on en fait. Le mot peut vieillir : sa récurrence peut ralentir, son sens peut s'écouler et s'écouler. Le mot meurt et disparaît. Nous entendons par mort le repli et le retrait du mot. Comme on parle de langue vivante, de langue morte et de langue disparue, pourrions-nous nous donner licence de parler de mots vivants (les mots courants) et de mots disparus?

---

<sup>1</sup>- « *Laissez mourir en paix un mot agonisant* » s'était exclamée une précieuse rapporta Boursault dans « *Les mots de la mode* ». Cité in *Dictionnaire de rhétorique*(2001).

<sup>2</sup>- Ibidem.

**6.5.1. L'archaïsme est un mot disparu, vieilli, ou dormant<sup>1</sup> ? Comment circonscrire le concept ?**

Il est judicieux voire impératif de dégager une acception et de déterminer un emploi précis et clair de ce que nous voulons signifier par archaïsme parce que le concept est différemment conçu et chaque occurrence traduit l'opinion de son auteur. Les dicos exploitent sciemment et à bon escient : *arch*, *vx*, *vieilli*, *anciennt*, *classique*.

Grammairiens, linguistes et littérateurs, chacun l'adopte selon ses orientations. Charles Bruneau prend le mot *archaïsme* dans le sens de : *mot vieilli* à usage rare. Chateaubriand le retenait comme mot vieillissant.<sup>2</sup>Ce qui attire poètes et écrivains et séduit plus d'un lecteur et qui sera différemment apprécié. Pour une partie des grammairiens et littérateurs, ce sera une découverte, un néologisme et pour l'autre ce sera une survivance d'antan, une réapparition, une réémergence (combien douces et agréables) et que certains linguistes appellent résurgence. C'est pourquoi nous pensions qu'il ne serait que juste de se réapproprier l'archaïsme malgré son obsolescence sémantique comme une *energea* au repos qui pourrait émerger, resurgir et se refaire une place dans la langue et/ou la communauté linguistique.

À l'origine, ce mot est, selon le DLF, *Lexis* (1989) du grec *arkhaismos*, de *arkhaios*, *ancien* ; (1659) qui signifie « ancien ».

Pour les auteurs du *Vocabulaire*, LES GUIDES, Le ROBERT & Nathan (95/50), l'archaïsme peut-être de forme ou de sens tel le néologisme. Il s'emploie :

**1.** pour « *un mot vieilli ou disparu de la langue commune* » et illustrent leurs propos par : *Les feuilles vont choir*, *Je n'ai pas l'heur de lui plaire*. *Heur* du lat *augurium*, « présage », « chance » ;

**2.** Pour « *un mot de la langue actuelle dans un sens disparu* », ex., *gens* au sens de domestiques. Il désigne alors la reprise, la récupération d'une forme ancienne (hui, dans *huis-clos* ou l'emploi d'un mot dans un sens inusité et oublié : étymologique ou ancien comme dans : *couvre-chef* ; ou les deux à la fois comme dans : *Fier comme un*

---

<sup>1</sup>- Pruvost, préfère parler de mot dormant. cf., Audigame Liv., *La valse des mots disparus* (2020).

<sup>2</sup>- Chateaubriand, La Fontaine, Hugo les sélectionnaient (archaïsmes), les affectaient et en raffolaient. Voir M. Pougeoise Sablayrolles et J. Serme.

*pou*, archaïsme absolu morpho-phonéticosématique : changements de forme, de son et de sens. *Pou* ancienne forme de *poul* ou *pol*, « mâle de la poule, coq ». L'expression signifie : fier comme un coq.

L'archaïsme désigne « *une façon de parler à l'imitation des anciens*<sup>1</sup> ».

Certains y voient beaucoup plus un procédé stylistique, une marque de distinction. L'archaïsme gagnerait en dignité dans un emploi littéraire, subjuguerait et donnerait de la teneur au discours ; il « pimente *la langue* » au dire, encore une fois, des auteurs de *Vocabulaire* (1995.50)

C'est pourquoi Paul Zumthor (1967, p.19), conclut et dégage essentiellement deux variétés de faits :

- 1) Survivance, dans un système, d'un signe ayant appartenu à un système désuet ;
- 2) Résurgence, dans l'usage, d'un signe vieilli, voire disparu depuis quelques temps.

### **6.5.2. L'archaïsme un processus de vieillissement et même de décrépitude**

La langue, processus évolutif, vit et vieillit. La tendance est toujours au changement. Nous le réitérons, tout usage s'use et toute force ou vigueur faiblit et se rabougrit. À nous inscrire dans le temps chaque néologisme ne l'est que pour, nous dirons, un temps. Tout néologisme deviendrait archaïsme et tout archaïsme est susceptible de devenir (revenir) et donner un néologisme, et le meilleur néologisme selon Sablayrolles (2018) « *Pour l'artiste et même pour le linguiste, l'archaïsme est d'ailleurs le meilleur des néologismes* ».

Il existe plusieurs termes qui désignent le vieillissement de la langue. On parle de mot “**vieux**”, de mot “**désuet**” ou de mot “**tombé dans l'oubli**”. Le mot, comme tout être vivant, naît et vit puis il meurt et peut être remplacé (quand il le faut) par un autre. Le diagramme emprunté à Google Ngram <sup>2</sup>retrace l'aventure lexicale des mots : *enharnacher, terrir et effaçure* très dynamiques tout le XVIIIe siècle, reculent

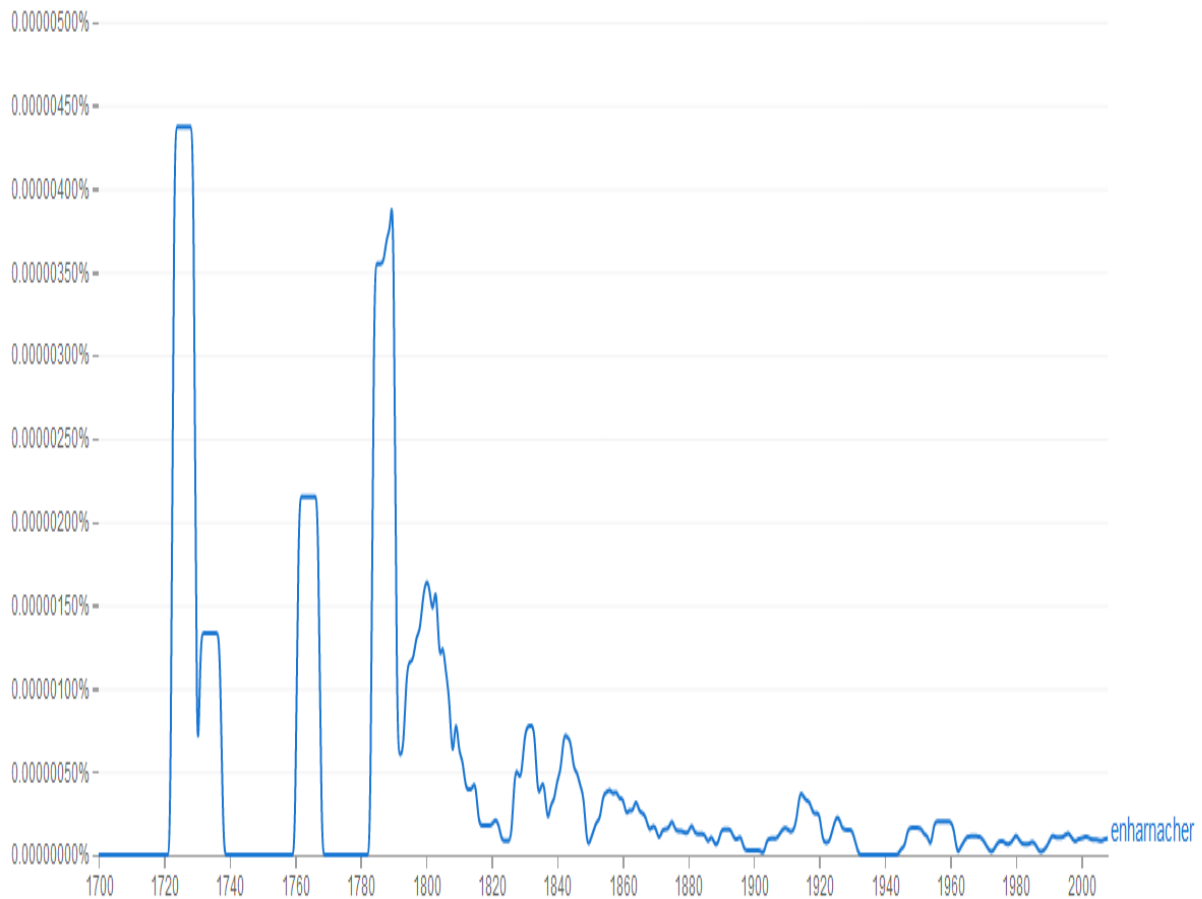
---

<sup>1</sup>- Grammaire de Napoléon Landais, résumé général de toutes les grammaires françaises présentant la solution analytique, raisonnée et logique de toutes les questions grammaticales anciennes et modernes, 1835, p 128. URL: [https://books.google.dz/books?id=joDlhWFwQC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q=archa%C3%AFsme&f=false](https://books.google.dz/books?id=joDlhWFwQC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q=archa%C3%AFsme&f=false) consulté le 16/04/2020.

<sup>2</sup>- L'application linguistique Google Ngram rend compte de l'activité (fréquence) des mots à partir de sources écrites seules disponibles.

sensiblement entre les années 20 et 70 pour s'élaner de nouveau à la fin du même siècle avant de rechuter. *Enharnacher* et *terrir* continuèrent de résister jusqu'à 1920, 1960 et puis, presque rien, le silence. *Effaçure* ne s'est presque effacé qu'à la fin du XIXe siècle.

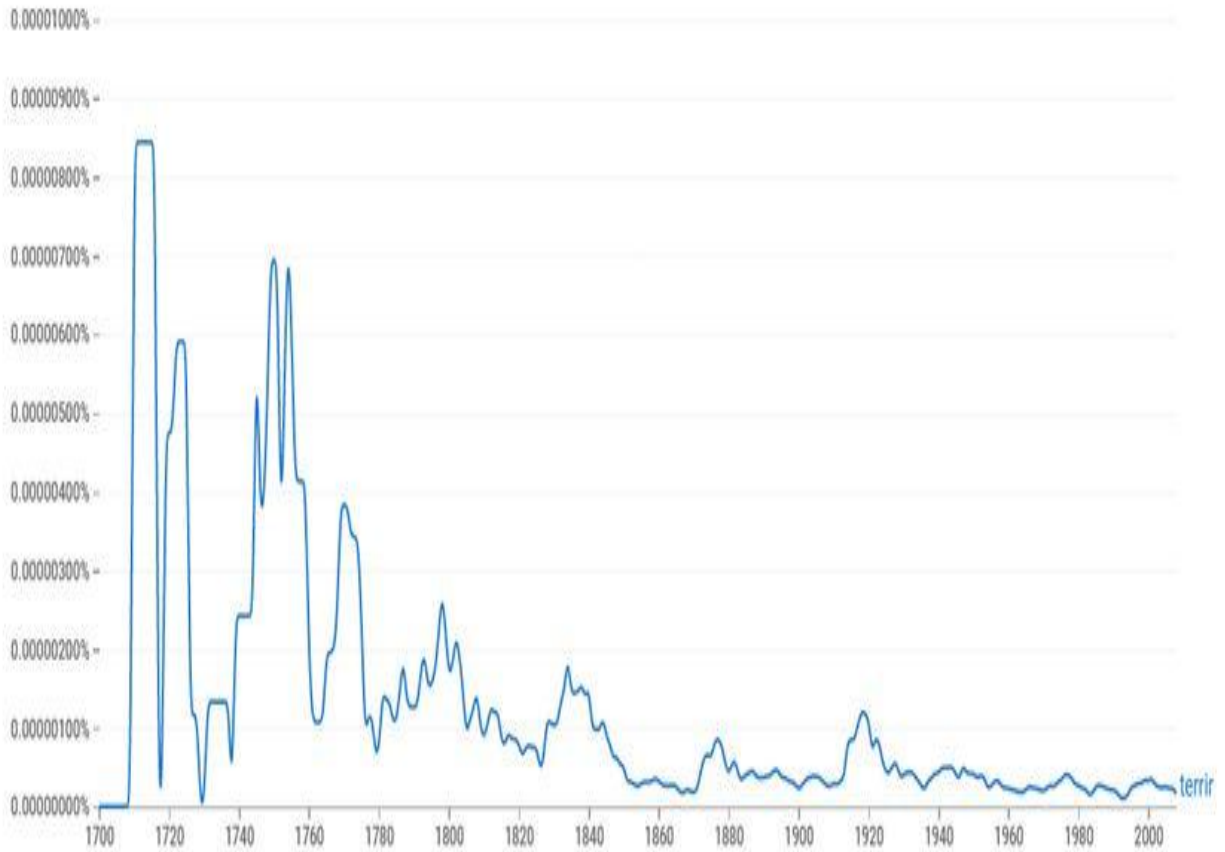
**\*Enharnacher**

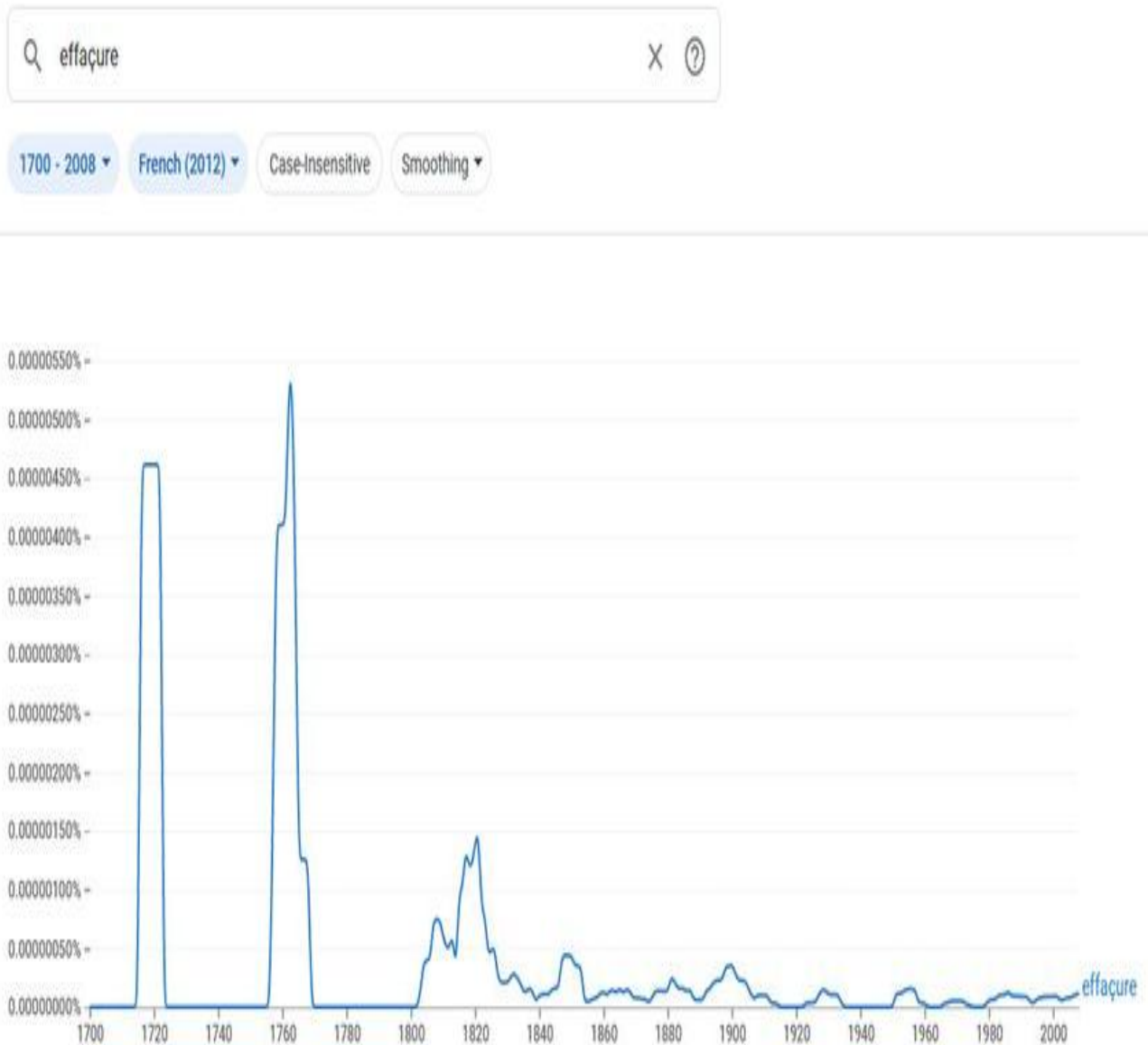


\*Terrir et effaçure

Q terrir X ?

1700 - 2008 French (2012) Case-Insensitive Smoothing





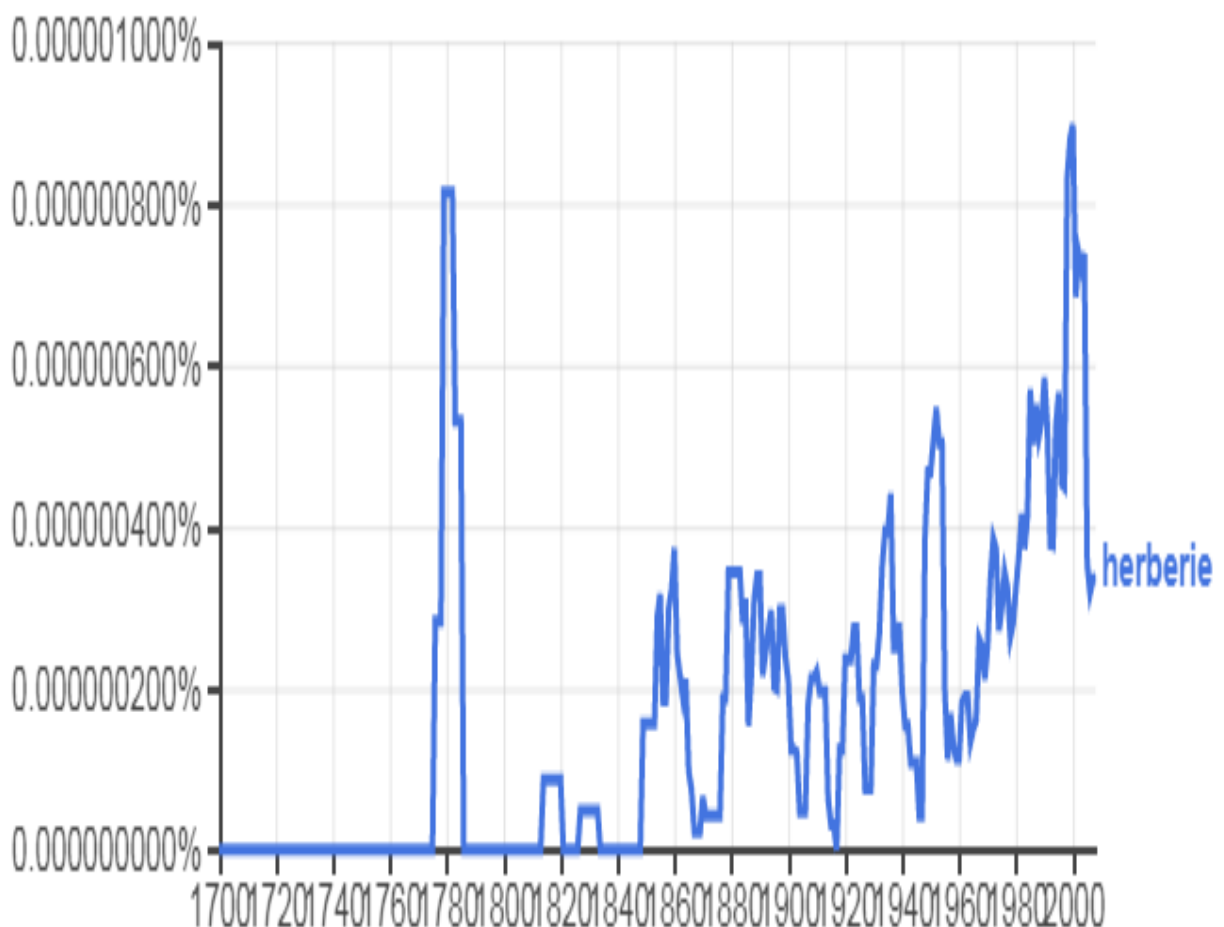
Pour continuer, c'est un processus dont on distingue, selon Zumthor, deux moments consécutifs ou simultanés, il s'agit là de question de forme qui devait également :

-Soit sortir de l'usage : *abuter*, *acoquinant* « qui attache », *avuer* « suivre des yeux un gibier, par exemple », *journoyer*, *gâte-pâte*, *onirocritie*<sup>1</sup>, *malemort*, *zéophage*... (Mots retrouvés, PLI 2005) ; *abaliénation* « aliénation », *accordé,ée* « fiancé,e », *adoniser* « parer avec soin », *s'adoniser* « se parer , se complaire dans l'admiration de soi-

<sup>1</sup>- Lexis donne seulement « onirocritie »celui qui interprète les rêves »

même », *ajoutage* « chose ajoutée à une autre », *aliboron* : (fig. ignorant qui fait le savant), *aoûteron*<sup>1</sup> », «journalier engagé pour tout le temps des moissons », *Baisure* , n.f. « lieu ou endroit où un pain a touché un autre », *boueur* « qui est chargé d'enlever la boue dans les villes », *effaçure* : « rature », *endentedé* « qui a des dents, de l'appétit » ;

-Soit rebondir et revenir à nouveau : *minot*, *peinturer*, *gueh*, *enhar* (voir infra, résurgence). Voyons l'usage d'*herberie* entre XVIII<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles (L'usage du mot « Herberie » entre 1700 et 2008)



<sup>1</sup>- Archaisme auquel s'oppose le néologisme *aoûtien*

Le mot *Herberie* s'active vers la fin XVIII<sup>e</sup> siècle puis chute au XIX<sup>e</sup>, mais reprend, sûrement avec un usage sémantique différent<sup>1</sup>, de plus belle à partir de 1850.

Nous noterons que les faits ne sont pas évidemment aussi simples comme en théorie. Ils sont complexes. D'une part, reculer, devenir moins fréquents et sortir de l'usage est « une évolution progressive » qui s'inscrit dans le temps et de l'autre, la chute est plus ou moins brusque. Tous les archaïsmes comme les néologismes ne subissent pas la même trajectoire ; l'ascension comme le déclin de l'un ou de l'autre pourraient être fulgurantes, vertigineuses comme elles pourraient trainer et les raisons dans cas de figure précis ne relèvent pas que du linguistique.

*Sida, covid-19* (néologismes) se sont imposés en temps éclair. C'est la même chose pour certains mots qui s'effacent vite après la disparition de ce qu'ils désignaient comme d'autres ne vivent que le temps de leurs référent, ex., tendances de mode, genres musicaux, ligne ou orientation politique : *twist jerk, bouteflikiste, chiraquien, jospinette*. De même, l'abandon des mots qui s'estompent est inévitable suite à la disparition de la notion, de la chose ou de l'être qu'ils indiquaient et désignaient. Les signifiants peuvent disparaître avec leur référent, ex., *aoûteron, devantier* « tablier que portent les femmes du peuple », *lanternier* « qui fabrique ou allume les lanternes », *peignier* « qui fait ou vend des peignes ». Bien sûr le signifiant se maintient parfois mais change de référent et en conséquence de sens : *gentil* « noble de naissance (1080) », *corvée* « travail gratuit que les serfs devaient au seigneur », *courage* « de cœur ; 1080, « fierté », *libertin* « sceptique », *rober*<sup>2</sup> « voler, dépouiller », *travail* « peine, souffrance », *vacation* « occupation » *vilain* « paysan au moyen âge », *viande* « toute nourriture ».

Notons au passage que le même référent peut changer d'appellation, de signifiant. L'ancien signifiant cède (raison extralinguistique) devant le nouveau concurrent et

---

<sup>1</sup>- 1.Vx, « Marché aux herbes », 2. Lieu où l'on herbe le linge, les toiles, 3. Lieu où l'on fait blanchir.

Le mot fut retiré du dictionnaire Le PLI.

Il ne figure pas dans le PLI 2005 .Aujourd'hui, *Herberie, s'emploie (à voir sur Internet) pour désigner lieu paisible qui accueille des plantes médicinales sauvages, ou pour herboristerie pour des boutiques de produits diététiques et des magasins bios.*

<sup>2</sup>- Remplacé aujourd'hui par dérober.

disparaît : *Goupil* pour renard (nom propre que l'usage et le temps ont « sali »)<sup>1</sup>, le mot *courtil* « jardin », *mire* « médecin » et *muance* « changement », etc.<sup>2</sup> Nous rappelons qu'il n'est pas facile (même impossible) de marquer le moment de la fin d'un ancien usage et de donner un début au nouvel emploi. L'avènement du nouveau signifiant *sa* et la disparition de l'ancien se font progressivement et dans le temps. Le changement ne pourrait pas être brutal, nous imaginons que les deux concurrents se côtoient pendant un bon bout de temps avant que l'ancien ne s'éclipse. A ce propos nous citons Zumthor « Normalement ces deux dates ne coïncident pas. Il y eut une période de concurrence croissante entre les deux mots. C'est durant cette période que *goupil* put être affecté d'un indice de valeur chronologique (ou sociale), et a pu être senti comme *vieilli* » (Zumthor, 1967, p14).

Nous pouvons également citer les exemples ci-après que l'on avait entendus et qui étaient courants dans la famille, *ptipena* pour *petit pain* déclassé au profit de *bagueta* tous deux français à l'origine ; *bosta*<sup>3</sup> « *car, bus* » en algérien ; *boste, tissef* (de TSF) *radio et boste* s'alternent dans l'usage et radio semble enregistrer une belle avance. La question est délicate parce que l'avancée et le recul varient selon les régions et les générations de locuteurs. Bien entendu, certains mots s'enclavent dans une région ou un domaine comme l'agropastoral ou le juridique et disparaissent dans le reste du pays et des autres secteurs de l'activité socio-économique. Pour l'illustration, nous citons : *taaxi* (pour tout petit véhicule), *karahba* (véhicule<sup>4</sup>), mots de l'algérien et *voussoyer ou vousoyer* [vuzwaje] verbe et nom *vousoiement/vousoiement* « vouvoiement », mots vieillissés en français qui se sont cantonnés en Suisse romande peut-on lire dans Le Littré (2007/413). Quant aux activités économiques, nous avancerons pour l'exemplification,

<sup>1</sup>- Certains linguistes et particulièrement onomasticiens parlent de nom sale, quand un nom propre devient commun : *poubelle, renard, béchamel, chauvin, doberman, clémentine (agrume), colt., massicot, sandwich, silhouette, ...* Voir *Tout sur tout, Petit dictionnaire de l'insolite et du sourire*, Claude Gagnière, France loisirs, Paris, 1986.

En algérien : *omo, frigidaire, saïda, vichy*. Sans majuscules, parce qu'ils fonctionnent comme des noms communs.

<sup>2</sup>- *Mireet muance* sont empruntées au dictionnaire Quillet (1977). *Muance* se dit encore pour: *muance de la voix. La voie mue.*

<sup>3</sup>- L'autobus (1910) *intra muros* ou *autocar* (1896) *extra muros* qui transporte les personnes et assure aussi le transport du courrier.

Évolution par aphérèse (abrègement et chute du confixe (base grecque *auto*) s'estompent et ne se rencontrent que dans les écrits de l'époque....

<sup>4</sup>- Certaines personnes (notamment âgées) continuent à user de [tʃɑ.ksi] dans le Hodna. *Karahba* se rencontrait à l'extrême Est du pays. Il serait bien un régionalisme que reprenaient les natifs de la région par-ci, par-là ;

des archaïsmes algériens : *djabda* « araire », *tbenda* « tablier comme celui des cuisiniers, en bâche suspendu au cou que portaient les moissonneurs , [raʔa] (encore en algérien), *louria* ou *naooura*[naʒura ], « *norïa* » mot arabe francisé , [ʒadʒrud Jet/ou[ʒadʒred], respectivement « moisson médiocre due à la sécheresse, les épis sont de très petite taille et parsemés », « V. se dit pour l'arrachage ( on ne coupe pas, on ne moissonne pas) quand l'année (récolte) est mauvaise »,...

Il y a aussi des mots qui deviennent rares et rares sont leurs référents : *richou* « réchaud à pétrole », *Chaal* <sup>1</sup>[ʔaʒa:l], *darag*, *zeloughia*,<sup>2</sup>appartiennent déjà au passé et feront sûrement partie des mots socio-historiques. Dans le domaine juridique réputé pour son vocabulaire classique et archaïque, nous recourons au lexique du français : *dol*, du lat. *dolus*, (1248) « ruse, fraude », *hoir* (1080), « héritier direct »...

Toutefois tout ce que nous venons d'exposer ne doit pas occulter le phénomène du vieillissement des mots et leur disparition notamment de l'usage. Nous supposons que beaucoup de mots et dans toutes les langues ont réellement et définitivement disparu. C'est une déduction hypothético-mathématique. Nous imaginons mal une évolution sans déperdition aucune. Une disparition absolue de mots restera envisageable et plus que probable. Nous ne pourrions donner des exemples, du moment, où ils sont supposés être morts et disparus à l'instar des langues disparues. Outre cela, le trait ou indice de désuétude ou de « vétusté » est relatif et ne serait pas à l'abri de la subjectivité. Il cache mal le caractère subjectif que l'on porte sur "pas mal" de mots supposés vieillir. « *Des mots tombent en désuétude ; mais de plus d'un cas, il est difficile de dire si tel mot doit définitivement être rayé et entièrement abandonné et qu'on ne comprend même plus* ») Le Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, éd., Le Robert(1981), désormais DAALF.

Le mot peut ralentir, s'émousser comme il peut (encore une fois) revenir comme *sollicitude*<sup>3</sup> cité dans le Quillet (article : archaïsmes/1977) donné pour épuisé et « décrépi » ne montre pour le moment aucun signe d'épuisement. L'on doit se garder

<sup>1</sup>- Sorte de cheminée de fortune (canal cylindrique) pour conduire la fumée et servir d'attisoir (attiser et ranimer la flamme).

<sup>2</sup>- Tous ces mots algériens enregistrent un recul incontestable, mais continuent à résister parmi les vieux paysans des petites exploitations.

<sup>3</sup> - « Attention soutenue, à la fois soignée et affectueuse ; intérêt; affection. » Le NPR.

des jugements dédaigneux, hâtifs <sup>1</sup>et rejeter un terme parmi les archaïsmes. A cet effet nous étayons notre propos par les exemples (plus ou moins différents) qui suivent :

1. *Minot* et *peinturer* qui figurent dans la liste des archaïsmes du Quillet (1977) et que le *PLI*, Larousse a repris comme néologismes et avec le même sens, *minot* (1999), *peinturer* (1988), avec une nuance de familiarité.

La conjugaison facile du verbe (1<sup>er</sup> groupe) en serait peut-être pour quelque chose ;

2.. *Ridicule*, *jadis* et *se remémorer* (pris au dictionnaire *Le Robert*, NPR/1981) étaient considérés par un grand nombre de lettrés du XVII<sup>e</sup> siècle comme étant des mots vieux. Alors qu'ils continuent à faire preuve d'une vigueur et d'une fraîcheur nettement remarquable.

Rien n'empêche un mot de revenir et de se refaire une nouvelle jeunesse après un certain vague, un certain flottement. Le mot peut rester en dormance puis s'éveiller brusquement, entrer en grâce poussé et nourri d'effets stylistiques, d'élan satiriques, *gueh*, *enhar* dont l'effet sur la jeune génération qui s'en délecte n'est pas à démontrer et qu'affectent paroliers ou poètes, écrivains et humoristes...comme ces deux vers d'Apollinaire

*Et je me deux*

*D'être tout seul.*<sup>2</sup>

Justement ; archaïsme et littérature, les deux, semble-t-il, font bon ménage. Ce n'est pas un hasard si les dictionnaires les alternent, ex. :

**Faix** : vx ou litt « charge pesante ».

**Subjuguer** : 2. Vieilli ou litt, mettre quelq'un dans l'impossibilité de résister par l'empire qu'on exerce sur lui « subjuguer les esprits ». PR 2007.

---

<sup>1</sup>- En parlant de précipitation, nous ouvrons les guillemets à Jean Pruvost : "On a enlevé clampin du dictionnaire, puis on l'a réintégré parce qu'on s'est aperçus que ça se disait encore." Cf., [bfmtv.com/societe/la-valse-des-mots-disparus-des-dictionnaires](http://bfmtv.com/societe/la-valse-des-mots-disparus-des-dictionnaires).

<sup>2</sup>- Une prouesse, un délire, le poète récupère un archaïsme *douloir*, «souffrir» qui se conjugue comme *vouloir* pour en faire un jeu de mots fin, subtil et chargé de sens.

**Ribote** : nf (de l'anc. Fr. *ribauder*, faire le ribaud, de *riber*, se livrer à la débauche). Litt., vieilli. Excès de table et de boisson. « *Dans mon cerveau ribote un peuple de démons* » C.Baudelaire.

**Ribaud**, e<sup>1</sup> adj et n.( de l'anc ; fr ; *riber*, se livrer à la débauche) . 1 ; Vx. Se disait, au Moyen Âge, d'un vagabond, d'un soldat pilleur.2.Litt. Débauché ; Le PLI 2005.

De cela, nous comprenons et retenons que les mots qui sont sortis de la langue depuis très longtemps, parce qu'ils ont vieilli, peuvent revenir et l'on parle en conséquence de résurgence

### **6.6. L'état de résurgence**

Les mots peuvent revenir avec une nouvelle force (une nouvelle naissance) .Les mots oubliés ou abandonnés ont leur charme et leur saveur : « néologisation rétrospective ». Le mot : *cit*é, par exemple, est « vieilli » lorsqu'il représente la partie ancienne, haute ou bien centrale d'une ville. « -1680-. Dans certaines villes, c'est la partie la plus ancienne généralement entourée de remparts ou de défenses naturelles (avec une maj.) Notre Dame de Paris est dans l'île de la *Cité*. » DLF, *Lexis*, (1984). *Cité* « station de métro à Paris » étaye nos propos, *Malice* dans le sens de « méchanceté », (du lat. *malignus* : méchant) à rapporter à *Malin*, le diable, est à considérer comme *vieilli* lorsqu' il est employé dans un style littéraire et dans un contexte scolastique.

Les mots dont l'usage est abandonné ou presque ressurgissent notamment dans le discours et trouvent ainsi des origines dans la langue.

De ce fait, Zumthor a emprunté certains mots de la liste de F, Brunot. On cite : *angoisse*, (du latin, *angustia*, v.1100) *adolescent*, (du lat. *adolescens* de *adolescere*, grandir, 1200), *adouber* (1080), aujourd'hui « élever au rang de... ; parrainer ».Nous ajoutons : *occire*, *moult* « beaucoup, très », *idoine* « propre à », exemples empruntés à Grevisse (/91).

*Acter* se rencontrait aussi, selon Grevisse (1980/91) en ancien français, figurait dans le sens de (faire des actes) dans les dicos Raymond et Bescherelle, (rédiger des actes)

---

<sup>1</sup>- Preuve que ses mots sont maintenant inusités, beaucoup sont signalés en rouge au micro.

dans le Littré et le PLI, 2013, (prendre acte de). P. Pamart, (*Les mots dans le vent*), cité par Grevisse (ibidem) le considère comme un néologisme né sous l'influence de l'anglais. Même le Lexis, DLF le date de 1953 et le définit : « Dr. Prendre acte de, enregistrer ».

En réalité, après un certain recul, certains mots sortis de l'usage émergent de nouveau et réussissent à se réintroduire dans la langue. La résurgence serait un emprunt à l'ancienne langue, un mot historique auquel l'on a fait recours pour faire authentique comme on le fait pour les xénismes, parce qu'à bien des égards, il reste le mot juste. Le linguiste Jean-Marie Klinkenberg parle d'"archaïsmes de civilisation" qui constituent des archaïsmes techniques pour (Zumthor, 1967, p.16).

### **6.7. Mot historique**

Il s'emploie pour un terme qui appartient à l'histoire. Le mot historique renvoie à des référents anciens et renseigne sur une période chronologiquement localisable. Le Robert (NPR/2007) le présente « *terme d'histoire (civilisation)* ». Il est indissociable de l'histoire à laquelle il appartient : *gladiateur*, (Rome antique), *maille* (sous les Capétiens, monnaie), *dîme* (impôt prélevé par l'Eglise). On peut ajouter : *abolitionniste*, *esclavagiste*, *contreoupartisan de l'esclavagisme*, en usage aux Etats-Unis, *marron*, (*onne*) (1640), (mot des Antilles), histoire moderne des Amériques, XIX e siècle ; *raya ou raïa*, (mot turc), sujet non musulman de l'Empire ottoman.

Les termes qui disparaissent de l'usage avec les objets qu'ils indiquent périssent suite à des changements historiques (évolution de la société et des institutions, à titre d'exemple. *Ce sont des mots historiques à revenir à Darmesteter*<sup>1</sup>. C'est pourquoi, pour parler de l'organisation de la société féodale on ne peut échapper à son vocabulaire (champ lexical) : *tenure, tenancier, serf, péage, gabelle, corvée, vilain, ...* « *Ces mots ne peuvent revivre que par la recherche historique qui, faisant reparaitre les objets disparus, rappelle les noms. Ces noms, ressuscités par la science, rentrent dans une circulation restreinte, dans un public de savant et de lettrés* » nuance Darmesteter<sup>2</sup>. Nous signalons au passage que le mot historique se confondrait

---

<sup>1</sup> - Op.cit., p.152.

<sup>2</sup>- Ibidem

facilement avec le mot ancien ou d'autrefois dont la définition commence par *anciennt* (anciennement), ex., *empan* (unité de mesure de longueur), *saloir* : coffre ou pot de sel, remplacé peut-être aujourd'hui par *salière* (Cf ; *Le NPR*).

Voyons ce que propose également (le Robert, NPR/2007) et comparons.

*Anciennement* (*anciennt*) présente un mot ou un sens courant qui désigne une chose du passé disparue ; *histoire* (Hist) qui appartient à l'histoire ; la grande histoire de (l'humanité). Voici des exemples (entrées) tirés du même dictionnaire précité et dont la définition porte et s'ouvre par la mention (*anciennt*) ou (Hist), *croquant*, (1608) Hist. paysan révolté sous Henri IV et Louis XIII, serf : Hist. Sous la féodalité, personne qui n'avait pas de liberté personnelle complète ; était attachée à une terre ; *marron-onne* : *Anciennt* esclave nègre marron, qui s'est enfui pour vivre en liberté ; *portefaix* : *Anciennt*, celui qui faisait métier de porte des fardeaux. Ainsi, nous sommes en face de trois réalités (un métier et un statut de fait, un rebelle, tous trois disparus) qui appartiennent au passé et relève de l'histoire.

Nous continuons dans le même ordre d'idées et dégageons la nuance (qui mérite d'être soulevée), qu'il y a entre *vieux*, *vieilli* et même *ancien* parce que la même entrée dans un dictionnaire peut porter et se présenter avec deux, voire trois étiquettes, exemple :

***Troubadours*** : *anciennt*= ménestrel nomade ; vx : bateleur, saltimbanque.

***Manant*** : (1610), *vieilli*, « paysan » ; (1694) vx, « rustre ».Le Robert, NPR (2007).

***Consumption*** : Vx, le fait d'être consommé ; *vieilli*, *épuisement*, *cachexie*.Le Robert (idem).

Alors, pour la nuance , selon le dictionnaire (NPR/2007),Vx (vieux mot) de l'ancienne langue, incompréhensible ou peu compréhensible et jamais employé sauf pour effet de style. Par contre, *vieilli* est donné selon la même source « comme mot, sens, expression encore compréhensible de nos jours, mais ne s'emploie plus naturellement dans la langue courante ». *Vieilli* s'oppose enfin à *vieux* (vx) par le degré de « vétusté », de compréhensibilité, d'intelligibilité et d'usage. Un mot *vieux* est un mot incompris, presque de tous, et inusité. *Vieilli* se dit donc pour une unité

lexicale (mot, tournure) évanescence qui entame son retrait. En somme, *vieilli*, de vieillissement serait un processus en cours et *vieux un aboutissement*, une résultante. Sauf que le processus pourrait prendre une autre orientation et le résultat, rebondir et revenir : la résurgence.

Pour le concept *résurgence*, nous retenons : réemploi d'un signe vieilli, voire disparu depuis quelques temps. Les archaïsmes peuvent trouver refuge et subsister dans une unité lexicale ayant appartenu à un système désuet et l'on parle de résurgence laquelle révèle à son tour le caractère dynamique et toujours mobile de la langue. Zumthor (1969/17) préfère parler de survivance « *qui résulte du fait qu'un signe subsiste dans l'usage après modification du système auquel il a appartenu. Je ne parlerais plus alors de résurgence, mais de survivance* ». Les mots survivent généralement grâce à leur présence dans des tournures tout arrêtées, figées (*caractère archaïsant*). Dans une optique diachronique, les survivances se révèlent, particulièrement, en linguistique historique où l'on parle de survivance non pas seulement pour la résistance lexicale intralangue (un mot qui survit ou a survécu malgré la disparition de son continuum linguistique), mais également pour/quand des langues sœurs dont certaines d'entre elles retiennent des mots ou expressions remontant à un passé éloigné et d'autres non.

L'archaïsation ou le recul demeurent relatifs car la conservation et le maintien d'un mot ou d'un usage touche une catégorie mais pas une autre. *Reblochon* (fromage) de *reblocher*, « traire une deuxième fois ». Le verbe aurait disparu, et le nom enregistre un succès fou. De même pour *rebras* (1300) « *bord retroussé d'une manche* », « *partie d'un gant qui s'étend sur le bras* », de l'ancien français *rebrasser*, « retrousser les manches ». Pareil, le verbe est tombé, mais le nom se rencontre encore et avec deux acceptions. *Issant* (*adjectif* ; *Issu*, *participe*, adjectif et nom, dérivent de l'ancien verbe français *issir*, aujourd'hui inusité.

L'archaïsation relève inéluctablement (aléa de l'histoire sûrement) des variations qui sont diverses et de nature ou d'origine différentes :

- Différence diastratique, à chaque activité, profession, une discipline, un jargon et une préférence ; nombreux trouvent, et ce n'est pas exagéré, que le langage juridique regorge de termes vétustes, anciens, figés ;

- Différence diatopique, le français d'Acadie, qui a évolué loin des influences hexagonales et comportent selon plusieurs linguistes des mots qui remontent aux premières vagues migratoires des français arrivés au Canada, ex., *Harnais*, présente un archaïsme double : 1. Sémantique ; armure, équipement complet d'un homme d'armes, 2. Phonétique, le Robert (NPR/2007) donne : vx ou region. [Canada] harnois [aRnwa]...

Nous appuyons notre propos et nous citons le dico de linguistique, Dubois (1994/47):

*« A un moment donné, dans une communauté linguistique, il existe simultanément, selon les groupes sociaux et selon les générations, plusieurs systèmes linguistiques ; en particulier, il existe des formes qui n'appartiennent qu'aux locuteurs plus âgés ; celles-ci seront considérées par les locuteurs plus jeunes comme des archaïsmes par rapport à la norme commune ».*

Certaines unités lexicales se cantonnent dans un dialecte comme d'autres s'enferment dans un sociolecte précis et continuent à servir dans un jargon donné. Selon Jérôme Serme (1998)

*« Les éléments de la langue commune se maintenant généralement dans des variétés comme les langues techniques (par ex. la langue juridique), la langue littéraire (qui, à côté d'archaïsmes proprement dits, peut aussi maintenir des éléments qui ne s'emploient plus que dans un style soutenu, par ex. le subjonctif imparfait ou le passé simple), la langue populaire, les parlers régionaux<sup>1</sup> ».*

*Maille* a été en usage jusqu'au début de *XIV<sup>e</sup> siècle* et puis a disparu du vocabulaire avec la monnaie. Brusquement et comme par enchantement des chanteurs (ce n'est pas nouveau et nous l'avons déjà souligné) à l'instar des poètes le réintroduisent dans le dictionnaire des locuteurs français. Bernard Cerquiglini note *« Parfois, des mots*

---

<sup>1</sup> - Jérôme Serme, *loc.cit.*

"ressuscitent", reviennent dans l'usage. C'est le cas de *maille* ...» Pour avertir et prémunir contre les méfaits de conclusions hâtives et absolues, il rajoute également :

« *J'ai toujours enseigné à mes étudiants que "maille" avait disparu comme "monnaie" au 14e siècle et s'était maintenu dans deux locutions que l'on ne comprend guère* ». Jusqu'au jour où, surpris, il l'entend dans la bouche d'un rappeur à la radio. "*Sept siècles plus tard, ça laisse rêveur quand même*", sourit-il. "*Un rappeur utilise 'maille' comme un agent des finances capétien du début du 14e siècle, de Philippe Le Bel. (...) C'est pour ça que quand on me parle de 'mots qui meurent', je reste toujours très prudent*"<sup>1</sup>».

## **6.8. L'archaïsme, une typologie**

L'archaïsme prend plusieurs formes. Il touche et se manifeste, comme annoncé supra, à travers les différents aspects de la langue : lexical, phonétique, syntaxique ...

### **6.8.1. Les archaïsmes lexicaux**

Visiblement, l'archaïsme, comme la néologie, touche beaucoup plus le lexique expression manifestement principale de la langue. Les mots sont les premiers porteurs du sens (comme matière sémantique brute) ; conjugaison et syntaxe, pour ne citer que ces deux-là, se chargent des nuances et des modalisations. Après tout, la langue est principalement un dictionnaire en raison du développement continu du lexique d'une langue. L'évolution est bien sûr morphosémantique et plus précisément pour insister phonético-morphosémantique, *morfondre* (morve et fondre) + évolution de sens (prendre *froid*) puis phonétique (assimilation *v/f*) + agglutination et enfin : glissement de sens : s'ennuyer à attendre longtemps).

Le mot *révolution* (du bas lat. *révolutio*, v. 1180) astronomie, 1. « Mouvement circulaire, tour complet et se dit en particulier pour un astre, une planète » ; 2. Temps que prend ce mobile au tour complet d'une roue ; 3. Sylviculture : temps entre deux exploitations ou régénérations d'une futaie. (1559) « renversements brusques », etc., cf. le *Lexis*, Larousse.

---

<sup>1</sup>- Liv Audigane, La valse des mots disparus des dictionnaires - bfmtv  
www.bfmtv.com › Société. Consulté, le : 15.12.20.

Morphologiquement, le mot disparaît de l'usage ou recule nettement. il ne se rencontre que dans les écrits de l'époque où il était actif : *ardéliion, accordé (e), apostiller, comparoir, cobeéa., déconforter(décourager), épousée, envoisiné ,joliet...*<sup>1</sup>

### 6.8.2. Les archaïsmes de prononciation (moins spectaculaires)

Certes, et c'est incontestable, la mutation phonétique est lente mais continue. Ce n'est donc passeulement le lexique qui change. Le système phonétique de la langue n'y échappe pas également. La prononciation s'altère à son tour. Les sons se modifient sans cesse (Voir partie phonétique). *Leu*, dans l'expression familière, à la queue *leu leu*, n'est qu'une survivance de l'ancienne prononciation du mot *loup*. À l'instar des unités lexicales, les variantes phonétiques (prononciations) peuvent se confiner dans une autre aire linguistique. Le Robert, donne *harnais* comme mot ancien (anciennt, « *armure, équipement complet d'un homme d'armes*») et comme (*vx ou region. Canada, harnois [aRnwa]*), la forme phonétique vieillie est maintenue et en conséquence perçu comme régionale (régionalisme), au Canada. Notons que ois [wa] , ancienne diphtongue *oi se prononçait [wɛ] au XVe siècle et au XVI*. Dans plusieurs mots, *monnoie* (nom), *connoître, paroître* (verbes) et adjectifs, *anglois, françois, polonois, japonois*, le [w] tombe et a mute en [e]ou [ɛ]. On maintient plus précisément è [ɛ]. Cette nouvelle prononciation a commencé vers le milieu et la fin du XVI e siècle et dans sa nouvelle orthographe *A* recommandée par Voltaire et admise par l'avocat Bérain, ne fut officiellement reconnue qu'au XIXème siècle, époque de la révolution.<sup>2</sup>

On entendait de temps en temps [agenda] pour agenda, aujourd'hui forme courante.

*Treuve*, trouve, dans la tournure du vers de La Fontaine : « *Dans la citrouille, je la treuve* »

L'emploi des liaisons comportent encore quelques réalisations anciennes, pour certains soutenues, comme dans [sãkymẽ] pour sang humain, [lõkubli] pour *long oubli*. Nous pouvons ajouter, en l'occurrence, attirer l'attention sur des liaisons

<sup>1</sup>- Exemples tirés de : *Les mots disparus* de P. Larousse/2017.

<sup>2</sup>- Cf., Darmesteter, partie 1, 1925/166.

évanescences (en voie d'amuïssement), nous en citons : neuf arbres [nœvaRbR], vif-argent [vivaRzã], etc. On ne dit plus aujourd'hui : *neufV arbres, vifV-argent*.

Il y a eu quelques expressions (des phrases) qui ont subi une remarquable métamorphose essentiellement phonétique comme on peut l'attester à partir de l'exemple ci-après, *hallali* : mot de la vénerie (chasse) : halle à li= halle à lui, veut dire : cours sus à lui. Haler ou harer, vx verbe *traquer*.<sup>1</sup>

### **6.8.3. Les archaïsmes graphiques**

Cette réalité linguistique est également rare : *Jvstice*. Dans sa troisième édition (1740), l'Académie Française réalisa l'inutilité (superflu) du *C* dans *nuict, faict, sçavoir* (où l'on insistait sur l'étymologie) et laissa choir (on préfère tomber aujourd'hui) l'*S* dans *feste, maistre* et *E* dans *receu, (reçu) deu (dû)*..., elle supprima également le *t* de *enfant, parent* au pluriel, et maintient *enfants, parens*, Voir Dussouchet/1901/115). Bien sûr pour ces deux derniers exemples, l'usage n'abandonna pas la forme d'avant et continue de l'utiliser jusqu'à nos jours. Certaines formes graphiques anciennes continuent à figurer avec leur concurrentes actuelles dans les dicos, telles : *etcaetera, Etcétéra, tænia (Æ), ténia, clef* (de *clavis*), clé, etc.

### **6.8.4. Les archaïsmes grammaticaux**

En grammaire, on enregistre également des formes désuètes, préservées ou réemployées, adjectif, adverbes, prépositions et des locutions comme :

**Conjonction** : *adonc* : donc

*Icel, icelle, icelui*, pronom, celui, celle-là, celui-là ;

**Adverbe** : *ja* : déjà, *mie* : pas, point ; *prou* : (ancien fr, *prud*), beaucoup, survit dans *peu ou prou* « plus ou moins », *devers* : vers , *incontinent*, tout de suite , immédiat

**Adjectif numéral** : *quint* .

**Locutions** : idem pour les locutions, on enregistre de multiples et de diverses locutions obsolètes, toutes typologies confondues, dont certaines se rencontrent encore dans les

<sup>1</sup>- Cf., Grevisse, Le Bon Usage, p.74 ;

écrits anciens ou réinvestis par fantaisie ou en quête d'originalité et d'authenticité à l'instar des littérateurs :

**Locutions verbales** : *ce peut être, ce doit être* ;

**Locution adverbiale** : *quant et lui*, « avec lui » ; *quant es fois*, « combien de fois »... ;

**Locution prépositionnelle** : *Mais que* : pourvu que ; *ça mon* : sans doute, *devant que* : avant que ; *derechef* : de nouveau ;

**Locution conjonctive** : *Premier que* : avant que ; *ce que l'on dit*, ce qu'ont dit ; Ce qui serait maintenant archaïsme dans la langue française contemporaine, c'est, en effet, l'utilisation des temps : imparfait, plus -que -parfait du mode subjonctif.

### **6.8.5. Les archaïsmes syntaxiques**

Elles sont souvent citées et considérées comme archaïsmes les formes syntaxiques anciennes aujourd'hui figées et reprises telles quelles. Leurs « fossilisations » et leur gallicisme en seraient éventuellement la raison principale de leur rétention, nous entendons leur acceptation (admission) comme structure syntaxiquement archaïque. Voyons, la tournure : *j'ai entendu dire cela à votre père*, l'expression, (j'ai entendu votre père dire cela) le *à* explétif complique l'explication grammaticale. Pareil pour la phrase explétive qui suit : *si j'étais que de vous (si j'étais vous)*. Nous rappelons au passage que les archaïsmes de syntaxe caractérisent les productions phraséologiques et parémiques. Les proverbes, les dictons et les adages en abondent. De même, la langue juridique et administrative en raffole : *», assigner à, mettre en demeure, mandat d'amener, -comparoir « comparaitre » (Les témoins que la justice mande ainsi à comparoir)* H. de Balzac<sup>1</sup>, *avocasser*.

Il y a des faits syntaxiques qui ont vieilli mais n'ont pas disparu. Ils ont changé et survivent encore (après conversion lexicale ou lexicalisation et figement structurel) dans des phraséologismes ou locutions frappés de vétusté : *Bayer ou béer, vergogne, huis dans les tournures, bayer aux corneilles, sans vergogne, huis-clos*, etc.

---

<sup>1</sup>- Exemple emprunté au dictionnaire : le Robert (NPR 2007).

Zumthor, (1967, p.21) écrit « *On rencontre des mots vieillis qui survivent uniquement comme enrobés dans une structure syntaxique vivante dont ils ne peuvent en aucun cas être extraits* »

### **6.9. Archaïsme ou paléologisme**

En conséquence, l'archaïsme n'est pas un mot disparu mais vieux ou vieilli, à la rigueur, en voie de disparition. Sa résurgence (réapparition, réemploi dans une nouvelle conjoncture) après une longue absence est potentielle. Pour Sablayrolles, le mot en dormance a alors, une nouvelle couleur ou touche (connotation), sa réadoption et sa réactualisation ou remotivation (renéologisation) en feront un néologisme. Il l'appelle : *paléologisme*.

Paléologisme, construit (sur le modèle de néologisme) de *palaios*, élément grec, *ancien*, que l'on oppose comme antonyme à *neos*. En français, on rencontre beaucoup de mots forgés à partir ou avec *paléo* : paléoclimat, paléontologie, et en sciences du langage, *paléographie* a plus de trois siècles (Le DLF, Lexis le date 1708) et l'on peut citer encore d'autres créations plus ou moins récentes qui ont suivi paléologismes : *paléologie* et *paléomorphèmes*

#### **6.9.1. Archaïsation : causes et facteurs**

Le lexique de la langue française à l'instar de celui des autres langues a connu multiples changements. Certains mots font leurs apparitions alors que d'autres vieillissent, sortent de l'usage et deviennent des archaïsmes. Pourquoi ? Nous avons, éventuellement, des points de vue qui pourraient participer à la commune réflexion ou à la recherche. Le recul et l'éclipse des mots nous interpellent et « moult » questions sur les causes de « l'archaïsation » ou « l'archaïté » (la disparition) sont à poser. Forcément, plusieurs facteurs seraient à l'origine de ce processus archaïsant: disparition et vieillissement de mots, de tournures. Nous classons et divisons à cet effet, l'ensemble des causes du changement archaïques en deux : facteurs extralinguistiques et facteurs linguistiques.

### 6.9.1.1. Facteurs extralinguistiques

Les causes seront essentiellement référentielles : disparition ou changement du référent, et générationnelles : changement de génération, à chacune un langage plus ou moins spécifique, celui de son temps. Pour Larousse, le dictionnaire de linguistique (1994/47) « A un moment donné, dans une communauté linguistique, il existe simultanément, selon les groupes sociaux et selon les générations, plusieurs systèmes linguistique ; en particulier, il existe des formes qui n'appartiennent qu'aux locuteurs plus âgés ; celles-ci seront considérées par les locuteurs plus jeunes comme des archaïsmes par rapport à la norme commune. »

La société évolue, La langue, phénomène sociolinguistique, suit. Les mots sont créés pour signifier et référer (désigner).

Généralement, l'apparition d'un nouveau référent (si l'on emprunte le jargon de saussurien) appelle un nouveau signifiant ou un nouvel emploi ou une nouvelle distribution (néologisme de sens). De même quand un référent n'est plus utilisé, il en va de même pour le mot qui le désignait, ex., les mots qui se rapportent à la cuisine de nos campagnes, autrefois : nouala, *mansba*, *haouchaïa*<sup>1</sup> ; *cacolet* « panier à dossier garni de coussin, que l'on place sur les mulets pour voyager dans les pays montagneux », *dogat* « dignité d'un doge », *garde-crotte* « garde-boue (calèches) », *haquet* « charrette longue pour transporter du vin »,... Cela s'inscrit dans une synergie historique logique. Linguistes et lexicographes les retiennent comme mots historiques. C'est comme cela que l'on peut expliquer le retrait et la disparition du lexique ancien comme celui du Moyen-Âge avec tous ses vocabulaires confondus représentant : institutions, armes, architecture, ... Termes de langage médiéval ne se rencontrent comme mots-témoins de l'époque que dans les récits historiques et littéraires.

En revanche, d'autres viennent concurrencer des mots qui sont en usage et réussissent parfois à les déposer et à les supplanter, désormais considérés comme

---

<sup>1</sup>- Les trois premiers exemples sont de l'algérien, respectivement : nouala, cuisine (pièce, lieu), (*mansba*, pl. *mnaasab*, pierre(s) d'une certaine taille que nos grand'mères utilisaient en trépied quand elles font un feu pour la cuisson ; *haouchchaïa*, pierre qu'elles posaient à proximité du feu, pour cuire les contours ou bord d'une galette à levure [matlouç]).

surannés, *goupil, courtil, berrima*<sup>1</sup>. Notons que le mot peut aussi conserver sa forme mais pas son sens, ex., *Chétif* (doublet de captif), « prisonnier » (1080) ; *frippon*, « gourmand » ; *chapeau*<sup>2</sup> « guirlande ». Arsène Darmesteter qui parlait de désuétude (mot désuet) avait écrit à propos, il y a presque un siècle : « *La disparition des mots reçoit en linguistique le nom de désuétude [...] Dans les mots qui disparaissent, il faut distinguer ceux qui périssent parce qu'ils désignent des choses qui disparaissent, et ceux qui font place à d'autres pour exprimer des idées durables. Dans les premiers, il y a perte d'un fait et perte d'un mot ; dans les seconds, il y a déplacement dans l'expression d'un fait qui demeure.* » (1926/151)

Paradoxalement, bien de tournures et de mots ( verbe, adjectif, adverbe) sont morts (disparus sans retour, sans être ressuscités) d'un côté, mais continuent d'exister sous une autre forme ou dans une restriction plutôt abrègement (de nos jours, nombreux sont ceux qui oublient que *vélo* était *vélocipède* , comme *photo* ou *métro* provenaient de *photographie* et de *métropolitain*) ou nouvelle extension phraséologique , exemple : *chef* ( du lat. *cap, caput* –tête- qui a donné *capot, caporal, capitaine*) « premier responsable », *couvre-chef, etc.* ou sémantique : *démanteler, découvrir, sevrer, embrasser* dont l'idiomatization occulte le sens étymologique : *ôter le manteau ; enlever le couvercle ; la couverture (ce qui couvre) ; séparer ; serrer dans ses bras.*

### **6.9.1.2. Facteurs linguistiques**

La langue change continuellement, des éléments surgissent, d'autres périssent ; « *de nouveaux phonèmes, de nouveaux mots, de nouvelles constructions apparaissent, tandis que d'anciennes unités et d'anciens tours perdent leur fréquences et tombent dans l'oubli* » (Martinet, ibidem). Le changement est dialectique. Pour qu'une langue survive, il faut qu'elle accepte le changement. Le changement est immanent. L'immuable est une vue de l'esprit. Tout changement s'effectue ou s'opère à notre insu. « *C'est pourtant un fait que toute langue est, à tout instant, en cours d'évolution* » (Martinet, 1969/173).

---

<sup>1</sup>- *Berrima*, de l'algérien, vilebrequin, aujourd'hui, très peu usité parce que concurrencé par *chignole* (perceuse).

<sup>2</sup> - Exemples empruntés à Darmesteter, op.cit. P.153.

Les avis sont contradictoires quant aux causes linguistiques, y compris phonétiques, du recul ou de la mort (nous insistons) immanente des mots à la langue. La sélection naturelle dont parlaient les naturalistes, à leur tête Darwin, n'épargne pas les langues. Les unités faibles (brèves, concises et succinctes) sont condamnées à disparaître ; elles cèderont facilement et s'effaceront vite. Darmester (1926/153, Vol.III) « *Certains mots ont en eux-mêmes des germes de mort ; alors la langue les remplace tant bien que mal. Dans cette série se place d'abord les mots trop court, trop faibles de son* » Ils citent certains exemples du latin qui ont été emportés par la bourrasque successive des lois implacables et sélectives de la phonétique : *apem* (abeille), *avem* (oiseau), *ovem* (mouton<sup>1</sup>).

Le maître-mot reste l'usage. La communication à elle seule, façonne la langue aux langages toujours variables. Variation et (r)évolution sont à comprendre comme régulées et réglées par « *l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique* » a constaté Martinet (1969/176). Observons : *micro-ordinateur, ordinateur, ordi* et n'oublions pas le phénomène siglique et acronymique, toujours grandissant. Le constat percutant de Martinet est pertinent. Il est vrai que nous sommes tous partisans du moindre effort. Le principe de l'économie du langage (phonétique, lexico-sémantique, morphosyntaxique) régit et explique une série de phénomènes du langage humain à savoir : *la double articulation, l'assimilation, la polysémie, l'abrégement, la conversion*, etc. L'engouement du public pour un usage ou la réussite d'une tournure ou d'un terme s'expliquerait souvent par la facilité d'abord de la prononciation et de l'orthographe, puis viennent la transparence sémantique et la motivation tropologique. Pour étayer notre propos, nous citons Darmesteter : « *La signification des mots a joué un rôle [...] La langue populaire n'aime pas à exprimer les choses simplement, elle parle volontiers par métaphore* ». Le mot évocateur par son phonétisme comme par son image est vite adopté, repris par la plupart des locuteurs ; Il mettra donc toutes les chances de son côté pour mieux s'imposer et résister en même temps. Pour l'occasion, comment expliquer le succès toujours grandissant des apocopes, des constructions par

---

<sup>1</sup>- *Apem, avem, ovem*, continuent de vivre par leur bases lexicales dans *apiculture, avion, aviculture* (avec restriction sémantique) et *ovin*.

emboîtement et justifier un procédé primitif comme celui de la création onomatopéique présent dans toutes les langues et qui aurait fait les langues<sup>1</sup> ?

Toutefois, nous objectons que nous sommes persuadée que l'usure guette, qu'une métaphore s'estompe et que le mot, aussi court et facile soit-il, finit par se salir, dépérir, périlcliter et céder le pas au concurrent porté par les besoins communicatifs et les fantaisies plurielles de la masse parlante. De là des remplacements sont presque inéluctables comme dans les exemples ci-après,

*Cutis* (latin) « cuir » que l'on retrouve dans *cutané* a fini par renoncer devant *pellis* « peau » qui survit dans *pelure, peler, éplucher...*

*Urbus* (en latin) s'employait seulement pour Rome<sup>2</sup> ; quand il s'agissait des autres villes, on employait *civitatum*, d'où  *cité*. Le mot *ville* (1200) provient de *du lat. villa*, « maison de campagne », métairie (1100) « fermemérovingienne, domaine rural » (Larousse étymologique/1971).

Euphémisme, métonymie, registre seraient des facteurs affaiblissants archéogènes, générateurs de "archéophores": formes archaïques.

*Belette* « mammifère mustélicé » ; *malin* pour Satan ; *soultane* (en algérien) pour la rougeole. Justement, *rougeole*, coqueluche (en français), *bouzeguegh* [buzɛ'gɑɣ], *bouhemroun* et *aouchacha* (en algérien : arabe et berbère) sont des créations métonymiques.

Le facteur également décisif lié à la nature même du phénomène des archaïsmes est générationnel comme pré-signalé. Chaque génération hérite de son ascendante, mais elle finit toujours par abandonner puis oublier une partie de ce qu'on lui a transmis car ce n'est jamais ni la même époque, ni les mêmes représentations. Les générations successives façonnent, sans se rendre compte, leurs propres langages, créent d'autres vocabulaires et inventent de nouvelles formes qui, à leur tour, changeront sûrement. Voyons comment le contenu sémantique primitif peut s'effacer à travers ces quelques exemples :

---

<sup>1</sup>- En bref, Nous donnons respectivement un ou plusieurs exemples de chaque procédé cité : *Resto, pub, métro, radar ; micro-ondes, ordinateur* (puis *ordi*) , *vent, vrombir, bip, bling-bling, reçu, devoir, jeune, silence...*

<sup>2</sup>- Voir, l'allocution papale du 24 décembre de chaque année : *Urbi et orbi*, comportant également un figement phonétique « archaïsant » [yrbietɔrbi]

La préposition *en* aura le sens de *dans* pour tous les contemporains. Que dire de : *casque en tête, Jésus en croix, portrait en pied* ? Dans ces exemples *en* (archaïsme morphémique) a le sens de *sur*

*Règne*<sup>1</sup> « pouvoir d'un souverain », dans les collocations *règne animal, végétal, minéral* révèle un emploi anciennement du mot *règne* qui s'employait dans le sens de *royaume*.

Au niveau grammatical, en conjugaison, l'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif et du conditionnel 2<sup>e</sup> forme sont en net recul. Très peu les affectent et rares ceux qui les affectionnent et exploitent leurs nuances ; de même l'ordre des mots "COD + infinitif opposé à infinitif + COD", dans l'exemple de locution : *sans coup férir* qui s'oppose à *sans dire un mot* relèverait d'un français désuet, reçu et perçu comme appartenant au passé ne se rencontre que dans les expressions et les locutions figées.

Sur le plan graphique :

Le français emprunte son orthographe au latin. Copistes et lettrés ont reproduit graphiquement le français sans trop s'écarter ou s'éloigner de la graphie latine. Malgré les différentes réformes, l'orthographe française demeure étymologique.<sup>2</sup> Les archaïsmes de graphie sont rares, nous citons un exemple : *etcætera*, dont la forme nouvelle adoptée par les dicos Larousse et Robert, est *etcétéra*. Nous citons aussi et encore une fois *poëte* au lieu de *poète* (Grevisse et Goosse 2007, p. 154–155), *grand'mère, grand'rue, grand'messe ; entr'ouvrir, entracte, entr'aide, ...*, TOP, André Jouette (1986/73).

Alors, ce n'est pas un mot ou dix ou cents mots qui sont sortis de la langue française. Les mots vieux, anciens disparus sont, en réalité, des milliers. Rien que dans le dictionnaire Larousse, le PLI, paru en 1905, voilà ce que Liv Audigan écrit à propos : « Depuis la première édition du Petit Larousse illustré, environ 10.000 mots ont "disparu" contre 18.000 nouveautés » (Liv Audigane, idem).

---

<sup>1</sup>- Les deux exemples *en* et *règne* sont empruntés à Darmesteter, idem.

<sup>2</sup>- Voir chapitre Orthographe.

Les archaïsmes sont bien maintenus (survivent encore) dans les figements et se manifestent des les phrasèmes pétrifiés, exemple les mots : *guise*, en guise de, à sa guise ; *Férir* : coup férir ; *Sauvette* : à la sauvette ; *Lurette*, belle lurette, etc. Bally disait : « *tout fait d'archaïsme est l'indice d'une unité dont il n'est qu'un élément, autrement dit, l'indice d'une unité phraséologique*<sup>1</sup> ». Les figements, plus précisément les expressions lexicales figées, sont considérés comme des conservatoires des mots vieux.

En guise de récapitulation, nous retenons :

Le mot change à travers son aventure lexico-sémantique, 's'érode, s'écorche se déplume et s'épaissit dans sa forme, faiblit comme il s'enrichit dans son sens. Les mots sont comme une boule de neige, plus ils roulent, plus ils amassent et c'est la polysémie. Mais une pierre qui roule n'amasse pas mousse mais s'écule, se désagrège et disparaît. Ainsi, l'usage lexico-sémantique use le mot. Ce dernier perd son sens surtout initial et étymologique ; son usage recule et trouve souvent refuge dans un domaine donné comme celui des traditions et des activités artisanales. C'est ainsi que le mot se confine et se retire dans le littéraire qui l'adopte car le mot en vieillissant, se bonifie et les littérateurs s'en délectent. L'archaïsme littéraire, un fait de style, est toujours témoin d'un usage, preuve d'une évolution et marque d'authenticité. Dans un texte, il donne autorité à l'auteur, lui assure prestige et exerce de l'ascendant sur le lecteur. Le mot vieilli s'idéalise, émerveille, plait et impose respect. Sablayrolles glosait (commentait) en l'occurrence « *le vieux mot a une couleur et un prestige que le mot ne possède point* »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>- François Gaudin.Louis Guespin., Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux Dictionnaire, coll. Champs linguistiques.1re édition.2e tirage, édition Duculot, Bruxelles, 2002, p217.

<sup>2</sup>- Jean-François Sablayrolles. Archaïsme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées. Colloque "Stylistique de l'archaïsme": Cerisy, 26-30 septembre 2007, Cerisy, France. pp.43- 65. ffhals-00735659f.

## *Chapitre 07*

*Les mots qui viennent ou  
(néologismes)*

« Une langue qui ne connaît aucune forme de néologie serait déjà une langue morte »

B. Quemada, *Banque des mots*, n° 2, 1997

## **7. Les mots qui viennent ou (néologiques)**

### **7.1. Toutes les langues acceptent la néologie et se résignent aux néologismes**

Entendu, s'il y a des mots ou sens qui s'en vont d'autres se pointent, les néologismes. Telle est la loi, l'implacable loi de la nature. Chaque jour, la langue se construit un peu et à tous les coups, elle change. La langue se régénère en permanence. « *Le temps altère toute chose ; il n'y a aucune raison pour que la langue échappe à cette loi universelle* » dixit F. de Saussure (198 /112). L'évolution est fondamentale dans la vie d'une langue. Aucune langue ne peut se dérober au changement, « *cette évolution est fatale* »<sup>1</sup>. Toutes les langues acceptent la néologie et se résignent aux néologismes qui ont pendant longtemps nourri la polémique, éveillé et entretenu la méfiance. Le changement est pluridimensionnel et manifestement lexicosémantique. Le renouvellement continu est signe de vigueur linguistique et d'adaptabilité alerte aux changements inévitables du monde et de la société toujours en mouvement. Pour B. Bouzidi (2016/15) « *Il paraît que les besoins de dénommer, et*

---

<sup>1</sup>- F. de Saussure, op.cit. p.111.

de plus en plus avec précision, dans les domaines, expliquent le regain d'intérêt envers la néologie et en même temps lui donne des ailes et la pousse à émerger comme activité prodige, toujours en expansion ». La néologie est dans toutes les langues. Sablayrolles et Pruvost (2010) écrivirent « Toutes les langues permettent la néologisation ».

À chaque jour son lot de mots nouveaux, à chaque jour des dizaines d'emplois sémantiques nouveaux et inconnus jusque-là, viennent gonfler, dans le respect de la grammaire et plus précisément la morphologie lexicale, le flux néologique et (ré)novateur de la langue. Tous les mots (forme) ne refusent pas le changement et toutes les significations (contenu sémantique au point mort), nous martelons, sont susceptibles d'extension et de restriction.

On n'arrête pas le changement. Le néologisme est à présenter comme un nouveau signifiant ou comme une nouvelle relation signifiant/signifié. Il serait donc une nouvelle forme ou un nouvel emploi (nouvelle distribution) et ce, pour indiquer un nouveau référent ou nuancer une délicatesse, une pensée, un sentiment...

Quand on insiste sur l'évolution de la langue (inutile de dire mot, car le mot ramène à la langue) on ne peut perdre de vue la dimension historique et l'on se trouve inéluctablement et fatalement inscrit dans une optique diachronique. Quand on médite sur l'histoire des langues, on a cette impression que l'histoire raconte et retrace leur dégradation, mais une dégradation féconde et qu'il faudrait peut-être inscrire, concevoir dans une logique dialectique.

Le changement est double : morphosémantique. Il concerne forme et contenu sémantique. Il demeure naturel mais quelquefois surprenant, inattendu et même déconcertant comme devant *royaume* (roy+ - aume), *sidatique* et le refus de *sidaïque*<sup>1</sup>. Idem, pour la différence embarrassante (ou voire absence de lien) entre le sens « premier » et le sens actuel. On y reste pantois devant l'exemple du verbe *tuer* qui a pour étymon *tutare* (verbe latin) qui se disait pour « protéger » et qui illustre parfaitement cette dérive sémantique. Il y a souvent un maillon perdu surtout quand on veut remonter au sens étymologique et de manière (démarche) simpliste et linéaire.

---

<sup>1</sup>- Relativement à *sidéen*.

Il ne suffit pas de désassembler une structure morphologique et d'en dégager ses composants pour retrouver le sens. Le sens change et quelquefois à l'origine. Le français à titre d'exemple a hérité du latin (Voir le fonds lexical latin pp. 50, 51...) mais ne s'est pas limité de calquer sa langue mère ; il a également fait une grande place à l'imagination et à la créativité. Il a exploité les emplois figurés comme dans :

*Villosum*, chose velue, a donné *velour* ;

*Levium*, dérivé de *Levis*, la chose légère, a donné *liège* ;

*Testa*, fragment de pot cassé, le *tesson* a fini par désigner la boîte crânienne, la *tête*<sup>1</sup>.

*Scrupulus*, petit caillou une fois entré dans la chaussure, gêne et incommode le marcheur, devient *scrupule* ; *inquiétude*, *gêne* surtout dans la locution *sans scrupule*.

Il est pratiquement impossible quelquefois de comprendre le glissement sémantique et de faire le lien entre le mot et son sens primitif et le dérivé avec son sens actuel, exemple *saugrenu* (sel grenu : en grain), aujourd'hui : « inattendu, absurde, bizarre, grossier ». La question : comment on est passé du sens initial au sens actuel ?

De même pour *chapelet*, « petit chapeau » qui est passé à couronne, la couronne de roses que l'on mettait sur la tête de la Vierge (le rosaire ; médiéval *rosarium*, guirlande de roses dont on couronnait la Vierge), à la prière qui accompagnait le dépôt de la guirlande (métaphores) puis enfin à l'objet (composé de pierres /graines) de dévotion que l'on fait glisser entre ses doigts en récitant des prières (métonymie).

Par extension, on aurait obtenu *cabriole* et *cabrer* à partir de *capriola*, le saut de la chèvre ;

*Camelote*, *camelot* du latin *camelus*, de l'arabe *djamel* [dʒɑ'mɛl]; étoffe en laine de chameau, marchand ambulant ;

*Acharner*, terme de chasse et de fauconnerie, donner aux chiens ou faucons le goût de la chair, et les exciter...

---

<sup>1</sup>- Le NPR(2007) nous livre : tête est issu du latin *testa* « objet de terre cuite », « coquille, carapace », puis, par plaisanterie, « crâne » à basse époque (cf. roumain *teastă* « crâne », italien, occitan et portugais *testa*), supplantant *caput* → chef.

Au passage, on note que l'évolution sémantique de par sa complexité, n'a pas permis aux observateurs et chercheurs de dégager des règles strictes de cheminement des mutations sémantiques. Les changements de sens ne semblent pas être régis par des lois comme celles qui gèrent le changement phonétique. Le sens nouveau n'obéit, relativement, à aucun déterminisme. Le sens nouveau est souvent inattendu, une surprise. L'arbitraire de Saussure est réconfortant.

## **7.2. Néologismes, une survenance morpho-sémantique**

Une recherche néologique (en néologie) s'interroge obligatoirement sur les règles tacites et intrinsèques à la création des mots nouveaux parce que ces règles mêmes sont garantes de leur admission et de leur succès. On crée et on construit presque toujours dans le respect de la grammaire d'une langue et de ses règles.

Le corpus des nouvelles entrées du *Petit Larousse Illustré* 2016 et 2017 et du *Petit Robert* 2018 et 2019 comporte diverses formations dérivées, composées, sigliques, etc.

Tout néologisme se forge (lien direct) à partir d'un signifiant (sa), forme linguistique ou lexicale ou à partir d'un signifié (sé), contenu sémantique : valeur psycho-sociolinguistique). Il pourrait être question d'une innovation totale, formation concomitante simultanée qui allie à la fois un nouveau sens à une nouvelle structure morpho-lexicale, et l'on parlera, en conséquence, de néologisme de forme ; ou d'une innovation partielle qui ne touche, obligatoirement, que le sens. À un signifiant déjà en usage, on attribue un signifié nouveau ; on obtiendra alors, un néologisme de sens.

H. Mitterrand, *Les mots français*, pages 100, 101 cite P. Guiraud, « *tout néologisme est un emploi morpho-sémantique* ».

### **7.2.1. Création morphologique**

Nous insistons essentiellement (sans pour autant négliger la forme dite non-construite ou simple) dans notre présentation de la néologie sur les principaux modes de formation à savoir la dérivation, la composition, la compocation, l'abrègement, l'onomatopée et le redoublement ...

La dérivation et la composition, comme pré-signalé, constituent indéniablement les deux sources de la création lexicale, les plus prolifiques, laquelle création serait également un mot ou une tournure empruntée. Nous citons en l'occurrence M.-F. Mortureux (1997/115), « *les mots nouveaux et récents, qui illustrent la néologie, relèvent de trois grands types : la néologie formelle, la néologie sémantique et l'emprunt* ». L'emprunt<sup>1</sup> est le fait d'aller chercher un mot, une tournure et/ou même, un sens appartenant à une autre langue. Toutes les langues empruntent comme toutes les langues créent<sup>2</sup>.

J. Thièle ajoute d'autres modes de formation lexicale et insiste sur la re(é) duplication (simple et partielle), l'apophonie, *hip-hop*, *clic-clac* (divan), les formations rimées *tohu-bohu*, et les reduplications de formes verbales, *cache-cache*, *tam-tam*, *blabla*<sup>3</sup>.

Les néologismes procèdent donc, selon d'innombrables et différentes matrices morphologiques diversement productives, nous en citons les formations non construites ou simples et les formations construites tels les mots dérivés, composés, amalgamés<sup>4</sup>, etc. Et le dictionnaire d'une langue est constitué de l'ensemble des formes attestées qui servent, en l'occurrence, de modèle que chaque locuteur potentiellement créateur de néologismes met à profit dans la compréhension (décodage) ou la construction (encodage) de nouvelles formations lexicales.

### **7.2.1.1. Les mots mono-morphématiques<sup>5</sup>**

Ce sont les mots qui ne se constituent que d'un seul morphème on les appelle communément mots simples et on les retient comme mots non- construits, non sécables.

---

<sup>1</sup>- Nous n'omettons pas le détail qui suit: il y a l'emprunt et les calques lexicaux et sémantiques.

<sup>2</sup>- Effectivement, nous devons le signaler, que certains mots autochtones sont pris (confondus) aux emprunts parce que forgés sur un modèle (calqués) d'une forme lexicale étrangère, faux emprunt. Pour l'illustration nous citons : Taxieur, cycliste (pour l'Algérie) et tennisman pour la France.

<sup>3</sup>- Cf., J. Thièle, op.cit., pp.26 et 107-108.

<sup>4</sup>- Voir, Sablayrolles et Pruvost (2003/102).

<sup>5</sup>- J. Thièle parle de monomorphématique et de monomorphique pour désigner le mot-radical. cf. *La formation des mots en français moderne*, pp. 09-19

Le mot simple (mot-radical, morphème-radical, mot racine) est l'unité lexicale qui ne comporte aucun appendice affixal ou flexionnel et n'accepte aucune forme d'ablation. Il ne se laisse pas analysé en unités lexico-sémantiques plus petites. On ne peut toucher à sa structure, à un des éléments qui le composent sans l'altérer.

« Nous retenons comme mot simple toute forme qui ne peut être amputée d'aucun élément phonique sans que la forme restante soit ou bien totalement inexistante dans la langue... », écrivait H. Mitterrand (1972/25).

### **7.2.1.2. Les mots polymorphématiques ou construits**

Des mots construits, sécables, l'on dégage, d'abord, les mots dérivés, ensuite les mots composés.

#### **7.2.1.2.1. La dérivation**

La dérivation est le processus de formation de mots construits par suffixation (addition d'un suffixe) ou par préfixation (ajout d'un préfixe) en français. Par ailleurs dans d'autres langues, on évoque et l'on exploite l'infixation<sup>1</sup>.

La dérivation s'opère suite à l'ajout d'un affixe à une base lexicale. L'affixe associé à une base et à sa gauche est un préfixe et donne lieu à une préfixation ou préfixalisation. Quant à l'affixe adjoint à une base lexicale et à sa droite, il est appelé suffixe et donne lieu à une suffixation ou suffixalisation. Une base peut accepter et supporter plusieurs affixes :

Préfixe+base+suffixe, ex. : *antisépécisme*, *atterrisseur* (Robert 2017), *dézonage* (PLI 2016), *antitumoral* (PLI 2017);

Préfixe + base + suffixes ; ex. : *invisibiliser* (Robert 2018)

Préfixes + base + suffixe. ex. : *désencerclement* (Robert 2018),...

L'Adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe à une base produira une formation parasyntétique (ou parasyntèse ; J.Thièle donne même : formation par

---

<sup>1</sup>- L'infixation qui peut toucher de nombreuses langues, tel l'arabe, à revenir à nos sources consultées, n'existe pas en français. Seul Thièle en parle dans *La formation des mots en français moderne* (1987). Voir également B. Bouzidi (2016/147/148).

encadrement), comme dans *désamianter*, *enjoliver*, *embellir*, etc. Les structures (mots) suffixées qui deviennent préfixées ne seront pas considérées et ne constitueront pas des unités parasyntétiques. Elles seront retenues comme formations préfixées-suffixées, par exemple: *charger*, *chargement*, *déchargement*.

À ce propos J. Thièle (1987/25) parle de faux parasyntétiques.

#### **7.2.1.2.2. La composition**

La langue française continue de s'enrichir au moyen de néologismes composés. La nomenclature des nouvelles créations lexicales retenues par le Petit Larousse Illustré, éditions 2016 et 2017, comportent une trentaine de composés sur presque 300 ajouts néologiques de sens et de forme.

La langue française exploite depuis fort longtemps ce procédé de formation aussi actif que fécond de par sa remarquable matrice lexicogénique multiforme: composition simple, composition savante simple, synapsies, amalgames, fractocomposés, composés complexes, recomposés, phrasèmes...<sup>1</sup>

La composition est une structure lexicale où s'alignent au moins deux mots, autonomes au départ, pour obtenir une nouvelle unité lexicale avec un seul sens et un seul référent. Pour étayer notre propos, car la définition de la composition morpholexicale n'est pas évidente, nous citons J. Thièle « *les composés sont des combinaisons d'au moins deux morphèmes qui existent aussi comme morphèmes libres* »<sup>2</sup>. M. Grevisse, serait du même avis tout en insistant sur l'unicité sémantique et référentielle. Nous pouvons lire dans le Bon Usage: « *un mot quoique formé d'éléments graphiquement indépendants est composé dès le moment où il évoque dans l'esprit, non les images distinctes répondant à chacun des mots composants, mais une image unique* » (1980/118).

Quant à A. Martinet, il insiste sur l'autonomie antérieure des morphèmes qui rentrent dans la nouvelle combinaison composée à la différence des éléments morpho-lexicaux des unités dérivées (ou issues d'une dérivation). Il stipule « *la différence*

---

<sup>1</sup>- Voir Pruvost et Sablayrolles, *Les néologismes* (2016); G. Gross, *Les expressions figées* (1996); J. Thièle (1987); H. Huot (2001), Gaudin et Guespin (2000)...

<sup>2</sup>- J. Thièle, op.cit., p.26.

entre composition et dérivation se résume assez bien en disant que les monèmes qui forment un composé existent ailleurs que dans les composés, tandis que parmi ceux qui existent dans un dérivé, il y en a qui n'existent que dans les dérivés et qu'on appelle traditionnellement un affixe » (1969/134). Alors, sans rentrer, présentement, dans les détails analytiques que requièrent les jeux d'emboîtement, de combinaison et d'enchâssement propres à la composition, matrice ou procédés de formation ou création à typologie complexe comme sus-mentionné, nous reprenons et rappelons que la composition résulte de la rencontre, de l'agencement, de l'agglutination (ou pas) de deux ou plusieurs mots qui acceptent de fondre en une seule et unique unité morphosémantique. Il est question non d'une addition mais d'une fusion. Le sens du mot composé n'est pas obligatoirement la somme des sens des mots qui le forment. Les sens de l'unité composée ne sera ni additionnel ni compositionnel. Il est unitaire. Pour B. Bouzidi (2016/279), « L'unicité du sens caractérise le composé. Plusieurs mots sont alignés, mais pour un seul sens, ». Nous signalons un mot composé comme *micro-onde* provient d'une structure morphologique composée plus large dite composé complexe, *four micro-onde*, et l'on parle de surcomposition (ou de composé par emboîtement) qui a subi une mutation abrégative, et c'est le cas des compocations et fractocomposés que J. Makri-Morel<sup>1</sup> retient comme formations amalgamées. Les amalgames désignent ou comprennent différents types de formations lexicales voisines de la composition simple<sup>2</sup> qui découlent de la combinaison de deux ou plusieurs unités et où il y a nécessairement troncation. Le segment passerelle (ou joncteur) partagé par les unités initiales sources n'est pas toujours présent.

Sablayrolles et Pruvost écrivent : « On oppose d'une part les mots-valises et les fractorisations et d'autres part les compocations et fractocompocations » (2003/102).

La compocation<sup>3</sup>, unité composée complexe surcomposée<sup>4</sup> que nous retenons comme unité dans laquelle un ou deux de ses composants est déjà composé, comporte deux unités lexicales qui ont subi chacune une troncation.

---

<sup>1</sup>- Cité par Sablayrolles et Pruvost (2003/102).

<sup>2</sup>- M. Grevisse parle de populaire, *Le Bon usage*, P.119.

<sup>3</sup>- Concept forgé par Fabienne Cusin-berche rapportent J-F Sablayrolles et J. Pruvost, op. cit., p.102.

<sup>4</sup>- Composé complexe surcomposé ou (composé par emboîtement)

Pour l'illustration, nous donnons l'exemple : *hélicoptère*+ *aéroport*). Un procédé de formation beaucoup plus anglais et récent.

La fractocomposition se différencie de la compocotation, elle ne comporte pas deux lexies tronquées. Une seule unité de base est abrégée, exemple : *auto-école*, *téléachat*, *téléspectateur*. Ce procédé de formation est prolifique notamment dans les milieux savants : *anthropocène*, *cinégénique*, *psychotraumatologie* (PLI 2016) *europahobe*, *écopastoralisme* (Robert 2017) ; *écolabellisé*, *écocentre*, *rançongiciel* (Robert 2019).

Quant aux mots valises (amalgame d'économie, de ludique, de justesse...) que Sablayrolles et Pruvost rangent parmi les composés (2003/115), ils s'apparentent à la compocotation ( terme, lui même « compoqué ») mais s'en distingue par le maintien d'un élément(graphème/ phonème) partagé qui servira de passerelle , de joncture, ex. : le *t* dans *motel* que partagent les deux lexies anglaises : *motor* et *hotel*.

La structure spéciale et la création fantaisiste et ludique de la formation appelée également mot gigogne, mot tandem, mot portemanteau fait le bonheur des techniciens du langage et amateurs de jeu de mots. Mais le grand public lui préfère la synapsie tacite qui le sous-tend. Ce type de formation n'est pas récent.

Bouzidi B « *Il semble que le procédé n'est pas tout à fait nouveau. A en croire certaines sources webographiques, le mot valise existe depuis fort longtemps. On cite "calfeutrer", 1540, calfettrer, 1383, altération de clafater et feutrer* », (2016/307). Bien qu'il soit un procédé ancien sa connaissance comme sa définition se caractérisent par un certain flottement. M.F. Mortureux le présente comme « un mot construit par télescopage des éléments de la synapsie qui le constitue » (1997/190).

Les unités composées sont structurellement figées ; elles repoussent toute substitution, toute commutation, toute amputation et tout enchâssement. Au niveau sémantique, un synonyme (mot simple) suffit dans une hypothétique substitution lexicale.

Soit l'unité composée (composition simple), *véloroute*, (PLI 2016) ; *pôle-dance* (PLI 2017);(Petit Robert 2018); *Cabinet noir*, (Petit Robert 2019); composition complexe

conglomérée, *t'as-vu-la-vierge* (Robert 2018) ; *seul-en-scène "one-man-show"* (PLI 2017); recomposition, *crudivore, algologie* (PLI 2016) ; *europhobe* (PLI 2017) ; *inhalothérapie, presbyacousie* (Petit Robert 2018) forment une seule unité lexicale ayant un seul référent et un seul sens.

### 7.2.1.3. Formations par réduction (abrègement)

L'autre sous-ensemble de matrice lexogénique dont font usage plusieurs langues, notamment l'anglais et le français, c'est l'abrègement qui peut prendre plusieurs formes : l'abréviation, la troncation, la siglaison, l'acronymie, exemples : *M.* « *monsieur* », *Me* « *maître* », *resto ou restau, télé ; tuto, indé* (PLI 2016), *trans* (Robert 19), *GHB* (Robert 18) *VTC, PDV* (Robert 19), *REP* "Réseaux d'éducation prioritaire" (PLI 2017)

Pour le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, l'abréviation c'est : « *toute représentation d'une unité ou d'une suite d'unités par une partie de cette unité ou de cette suite d'unités* ».

À propos de ce procédé morphologique économique aujourd'hui en vogue, B. Bouzidi (2016/106) écrit « *L'abréviation, procédé par lequel on abrège un mot ou un syntagme, n'est possible que dans une unité lexicalisée et bien installée dans l'usage ; lequel usage finit par sentir la nécessité d'écourter et le besoin de trouver des artifices et des astuces abrégatifs sans risque sur/pour la compréhension* ».

Naturellement le mot qui n'est pas court dégoûte et fatigue. La tendance est à l'abrègement. La résistance à ce qui n'est pas bref est quasiment incontestable. Ainsi, l'abrègement, procédé d'évitement des structures longues serait une tendance naturelle et en vogue. C'est pourquoi l'abrègement dans toutes ses formes : abréviation, troncation, siglaison, acronymie, s'adopte facilement, spécialement dans les/parlers techniques (jargons).

L'abrègement épargne et s'avère utile et nécessaire dans les unités lexicales composés complexes. Il épargne temps, espace et lourdeur comme il assure une mémorisation facile. La troncation et l'acronymie sont avantageuses et salutaires dans

*trans* (Robert 2019), *indé*, *mooc* (PLI 2016) comme dans les mots installés depuis maintenant vingt ans: *sida*, *radar*, *laser*.<sup>1</sup>

L'abrègement est polymorphe. On retient juste la lettre initiale (en majuscule) avec un point abrégatif et l'on a une abréviation. L'abréviation résulte également de la suppression des toutes les lettres d'un mot et en ne retenant que la lettre initiale avec la ou les lettres finales, exemples : *Me*, *Pr*, *Mlles*, *Mgr*, respectivement pour *maître*, *professeur*, *mesdemoiselles*, *monseigneur*. Le maintien des lettres finales est distinctif ; comparons : *M.*, *Me*, *Mme*, *Mgr*...de *monsieur*, *maître*, *madame* et *monseigneur*.

L'abrègement prend la forme d'une apocope ou d'une aphérèse (suppression d'une ou de plusieurs syllabes) et donne lieu à ce qu'il est convenu d'appeler troncation ou apocope, exemples *Ciné*, *cinéma*, à partir de *cinématographie* ou de *vélo*<sup>2</sup>, à l'origine *vélocipède*.

De même un multi-mot écourté suite à une opération abrégante peut donner lieu à un mot-valise : *rurbain* (rural+ urbain) (PLI 89), *courriel* (courrier + électronique) (PLI2000)<sup>3</sup>, et *hacktivisme* (Robert 2018), *infoobésité* (Robert 2019).

Les composés complexes (synapsie, conglomérés...), économie oblige, ne résistent souvent pas à la siglaison, processus de formation par sigles. Nous rappelons que le sigle « est la lettre initiale ou le groupe de lettres initiales constituant l'abréviation de certains mots »<sup>4</sup>, exemples : *R.E.P.* ; *T.H.C.* (PLI 2017) ou *G.H.B.* (Robert18) et *P .D.V.*, *V.T.C.* (Robert 19)

Bien sûr certains sigles qui comportent une voyelle (ou auxquels on ajoute une voyelle) se prononcent « syllabiquement » comme pour un mot ordinaire que l'on appelle : acronyme tel, *Rep* ou *R.E.P* (PLI 18), et se procurent une autonomie, authenticité garante de leur admission rapide, de leur adoption massive et de leur droit

<sup>1</sup>-*Radar*, (1943), *laser* (1960), *sida* (1982) selon le NPR 2007.

<sup>2</sup>- Le succès d'un mot et son idiomatisation occultent sa nature morphologique. Il est difficile de soupçonner que *photo* comme (taxi/ taximètre) n'est pas un mot simple et qu'il provient d'une structure multi-mot : photographie, de même *radio* (n.f.) polysémique est d'abord radiodiffusion ou *radioscopie* ou *radiographie*.

<sup>3</sup>- Exemples empruntés à B.Bouzidi, op.cit., p.311.

<sup>4</sup>- *Le Dictionnaire de Langue et sciences du langage* Larousse, dictionnaire de linguistique, op.cit., p.429.

de cité. Ils seraient « sans base lexicale » à revenir à F. Chériguen<sup>1</sup> et « une revanche morphologique sur l'arbitraire du sigle » selon B. Bouzidi (2016/122).

#### **7.2.1.4. Formation onomatopéique**

Les onomatopées dont certains y voient une survivance originelle et enfantine continuent à être productives: *biper* (PLI 95), *youyouter* (PLI 19), *yoyette* (Caméroun PLI 17), *twitter* (Robert 17), *retwitter* (PLI 18), *twittosphère* (Robert 17), tous à partir de *totweet*, « pépier ».

L'onomatopée, signifiant retenu (ou forgé) par imitation sonore de la nature (du référent) relève beaucoup plus des usages familiers.

#### **7.2.1.5. La réduplication (ou redoublement)**

Parmi les matrices lexicogéniques, plus précisément néologiques qui élisent encore domicile dans les milieux familiers, ce sont les formations par réduplication. Le *Dictionnaire de linguistique*, Larousse (1994/433) la définit comme : « le redoublement d'un mot entier, ainsi les mots latins *jamjam* et *quisquis* sont des réductions ».

J. Thièle (1987/108) répartit la réduplication en deux et parle de la réduplication simple et de la réduplication partielle.

1- Il y a réduplication simple quand les deux segments (il ne parle pas de syllabes...) ou trois (segments) sont identiques. Exemple : *néné* « sein de femme » qui donne par la suite *nénette* « jeune fille », *lolo*, *doudou* (PLI 89) « objet fétiche », et *neuneu*, dépréciatif « niais, naïf » (PLI 99).

Il y a réduplication partielle quand les deux syllabes se terminent par un appendice (suffixe ou suffixoïde), *doudounette* ; *nénette* (PLI 90)

Ce vieux procédé de création à valeurs sémantiques plurielles : hypocoristique, laudative, péjorative est toujours actif dans le langage familier<sup>2</sup>. De par ses valeurs potentielles, on en fait usage pour traduire une délicatesse, signifier une affection, marquer ou faire entendre une ironie.

---

<sup>1</sup>- Cf. Cahiers de lexicologie, « typologie des procédés de formation du lexique », n°55, 1989, p.57

<sup>2</sup>- Exemples : *foufou*, *bobo*, *toutou*, *zinzin*, *blabla*, *coucou*, *gnognote* (*gnognote*).

*Mama ; mimi*( chat, bisou, appellatif), *papa ,doudou*, « aux Antilles, jeune fille aimée », *doudoune* « parka, anorak matelassés », *chienchien*, *dada*, *joujou*, *nana*, *coucou*, *bobo*, *foufou*, *toutou*, *zinzin*, *blabla*, etc., Le caractère quasi onomatopéique de la réduplication et la reprise de la même syllabe accordent à l'unité lexicale en question une certaine musicalité, une certaine légèreté plaisante qui ne dissuade point .

Les mots redoublés à l'instar des mots abrégés et tous les autres mots de la langue acceptent volontiers de s'associer à d'autres mots dans de nouvelles structures lexicales composées et dérivées : *dadaïsme*, *dadaïste*, *joujouthèque* (Québécoisisme).

### **7.2.1.6. Formations apophoniques**

Les formations apophoniques s'apparentent aux formes de réduplication et s'en différencient par l'alternance vocalique (changement des voyelles) des deux syllabes du mot, ou segments qui se suivent, à revenir à J.Thièle (1987/108). Ce dernier insiste sur le jeu de voyelles et écrit : « *Elles sont marquées par une variation de la voyelle* », <sup>1</sup>ex. *hip-hop*, *tic-tac*, *clic-clac*...

Ainsi, l'ampleur et la profusion néologiques de forme et de sens s'explique par :

- 1- L'évolution extraordinaire de la société et du monde : le monde va vite et l'histoire s'accélère ; chaque jour ramène sa part de découvertes, d'inventions et d'informations aussi multiples que diverses ;
- 2- Le besoin de dénommer et avec précision.
- 3- Une grammaire (langue) souple et des usagers accueillants et pragmatiques.

La néologie adopte ou exploite tous les procédés de formation pour construire de nouvelles formes lexicales, occasionner et générer de nouveaux usages bien qu'il y ait des procédés plus utilisés et par conséquent plus productifs que d'autres et ce, selon l'espace (pays, régions et domaines) et le temps (époque).

La dérivation demeure prolifique avec la composition. Le secret est dans la transparence des dérivés qui en découle. L'abrègement est pandémique ; on parle

---

<sup>1</sup>- Ibidem.

même et en conséquence de siglomanie. La néologie, processus potentiellement multiforme fournit (ou se manifeste à travers) essentiellement des *néologismes* (*création, conception*), de forme ou de sens que nous prendrons en charge dans la partie qui suit.

### 7.2.2. Changement de sens

La langue, nous devrions l'admettre maintenant, se régénère continuellement. La créativité lexico-sémantique<sup>1</sup> en est l'expression manifeste. Les mots ne changent pas seulement leurs formes mais également leurs contenus. Les mots comme leurs sens ne sont pas immuables. Le sens, nous l'avons déjà avancé, est toujours susceptible d'extension et de restriction. Le changement est naturel et concerne toutes les langues. Les rajouts néologiques annuels (comme ceux du *Petit Larousse Illustré* et le *Petit Robert*) en sont la preuve irréfutable et la petite histoire incontournable de l'évolution de la langue.

Les changements linguistiques emboîtent le pas aux changements du monde. À des référents nouveaux, des termes nouveaux ou des emplois nouveaux de termes qui existent déjà. L'immobilisme derechef n'est pas lexico-sémantique. Chaque jour, naissent des mots nouveaux et aussi, des usages sémantiques et des expressions, inconnus jusque-là, dans les discours multiples des divers secteurs de la vie sociale et économique. Alors, on parle de changement sémantique, à l'origine une création sémantique, un néologisme de sens qui sont au préalable un écart plus ou moins voulu et conscient envers la norme.

Il passerait au départ pour une transgression, une impropriété à la logique et au parler courant ordinaire mais finit comme une figure (de style) que l'usage entérine. Parler figurément n'est pas l'apanage d'une élite, d'une aristocratie intellectuelle ou des poètes. La phraséologie et la parémie populaire s'en servent et exploitent exprès les effets que les figures produisent dans le discours.

Vraisemblablement, les besoins de dénommer et nuancer justifient la pétulance notable de la néologie sémantique.

---

<sup>1</sup>- Le néologisme serait syntaxique, néographique et même néophonique, ex. le phonème *ing* admis en français dans des mots anglo-américains.

Les néologismes de sens sont, une autre fois, à présenter comme une réponse au locuteur (usager et créateur, les deux à la fois) en quête du mot juste ; une réponse conforme à son intention énonciative : une occurrence, un emploi d'un mot ou d'une tournure susceptibles de nuancer une délicatesse, une pensée, un sentiment... Il faut bien mettre de l'ordre dans notre entourage et dans l'univers. Sans les mots, sans l'entente conventionnelle, il n'y aura pas d'entendement et d'intercompréhension ; il n'y aura pas de communication. Ce sera le chaos. Les mots s'emploient à/dans des usages divers comme pour désigner et indiquer (fonction cognitive) ou pour s'exprimer (fonction expressive). *Les mots ne sont pas tout le temps employés uniquement pour le sens qu'ils ont mais pour l'effet qu'ils font. C'est donc dénommer et par contrecoup connoter, suggérer, insinuer.* Guiraud (1972/56) écrit « *le sens change parce qu'on donne délibérément un nom à un concept à des fins cognitives ou expressives* ». Ainsi, l'usage nous réserve toujours des surprises et a en fin de compte pour effet : modifications et changements et il n'y a pas d'effet sans *cause*.

Les changements, précisément, sémantiques prennent diverses formes particulièrement tropologiques<sup>1</sup>.

### **7.2.2.1. Changement de sens, formes et causes**

Aborder et surtout comprendre la question de l'évolution sémantique n'est pas une mince affaire, à commencer par la nécessité de lever l'équivoque sur les deux concepts, voire les deux phénomènes quasi indissociables à savoir ; le changement de sens et le néologisme de sens (sémantique) qui se collent, s'assimilent, se discriminent et se concurrencent parallèlement.

#### **a) Changement de sens vs néologismes de sens ?**

Les frontières entre changement sémantique et néologie sémantique sont poreuses. Cela complique la tâche. Même si différence, il y a, elle relèverait de la minutie et resterait, nous en sommes convaincue, un détail dont la ténuité et la délicatesse rendent la distinction et l'appréciation difficiles à admettre.

---

<sup>1</sup>- De trope, latin tropus, grec tropos « tour, changement, conversion »

Toutefois, nous ne pouvons nous en dérober. Même J-F. Sablayrolles<sup>1</sup> reconnaissant que « *l'unanimité ne règne pas au sein des linguistes, tant pour la description des rapports entre les différentes acceptions d'une même unité, que dans l'identification de l'origine de celles-ci.* ». Contrarié, il finit par céder, il ajoute : « *Néanmoins, même s'il se présente des cas délicats à trancher, il paraît souhaitable d'opposer des évolutions du sens [...] à de véritables néologismes sémantiques.* » (ibidem).

Les changements de sens sont pour les néologismes sémantiques ce que le langage est pour la langue. Langage et néologisme relèvent du discours. Les changements de sens s'inscrivent dans le temps. La "chronocité" est leur trait pertinent et distinctif.

Ils s'accomplissent au gré du temps et de l'usage et éventuellement à l'insu des usagers. Ce n'est que plus tard (après coup) que le nouvel usage se cristallise et le nouveau sens s'installe et l'on parle alors de changement de sens. Les changements de sens modifient le lexique de la langue, un processus collectif.

Les néologismes de sens peuvent être individuels, subjectifs et conjoncturels. Ils ont probablement un impact faible sur la langue, mais jouent un rôle important dans le discours et par conséquent créent les changements de sens. Autrement dit, la néologie de sens constitue une figure vive selon Nyckess (1998/ 95). Elle se présente au départ, comme une initiative, une parole individuelle, un détournement « aléatoire et risqué » de sens volontaire et immédiat. C'est une hardiesse individuelle consacrée par l'usage. Son succès est potentiel, possible. Sa récupération massive, l'a fixé, l'installe définitivement dans la société et dans le dictionnaire, c'est-à-dire la langue. En conséquence, on parle après de changement de sens.

Quand on nomme et pour la première fois (pour la néologisation sémantique), on recourt continuellement aux mots dont dispose la langue pour leur assigner une valeur, leur conférer une nuance et enfin de compte leur attribuer un nouveau sens que motivent le contexte, la contiguïté, la similarité...

Toute dénomination, faut-il le rappeler, est une association d'un signifiant à un référent que la société conventionnalise et l'usage confirme et entérine. La

---

<sup>1</sup>-J-F. Sablayrolles, Néologie et / ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes.

dictionnarisation ne serait qu'une consécration et le dictionnaire (manuel, ouvrage) une légitimation. Ainsi, la dénomination s'active et l'on se retourne éventuellement vers le matériau lexical dont on dispose. Inutile de créer, à chaque fois qu'un besoin s'exprime, un nouveau mot (néologisme de forme, voir supra), mais on se contente (économie oblige) de charger le mot qui existe en lui donnant et un deuxième sens et un troisième sens, etc. Et c'est comme cela, au passage, que la dynamique polysémique rentre aussi en action, *adouber*, sens premier, Moyen-Âge, armer un jeune vassal, noble lors d'une cérémonie d'adoubement au cours de laquelle il était désigné chevalier. Sens récent (PLI 99) « soutenir », *adouber un candidat*<sup>1</sup>.

Ainsi, la dénomination assure, une triple fonction : elle désigne la chose (dénomination cognitive / référentielle), découvre (ou révèle) l'homme parlant et dénommant et aux tempéraments constamment variables (dénomination expressive) et assure une économie de langage appréciable dont tous les locuteurs seraient partisans. Chaque réalité nouvelle exige une dénomination nouvelle. Mais, Chaque dénomination nouvelle n'entraîne pas forcément une forme lexicale nouvelle. Les mots, *souris* "boitier" ou [fara] (pour l'arabe) calqués sur l'anglais *mouse*, ne sont pas récents. C'est leur nouvelle acception qui est néologique, dans les trois langues.

Ainsi, nous pouvons assurer que les procédés dénominatifs et l'évolution sémantique sont corrélés et indissociables. On attribue à un référent un signifiant appartenant déjà à un autre suite à une association plurielle : similarité (cas des métaphores), contiguïté (cas des métonymies).

#### **7.2.2.1.1. Formes et mécanismes**

Nous soutenons que l'on ne peut se consacrer à l'étude de l'évolution sémantique (aujourd'hui objet de recherche de la sémantique) sans faire de rhétorique et sans toucher à la tropologie. Les tropes (antonomase, métaphore, catachrèse, métonymie) constituent un procédé, mode de dénomination et facteur de changements sémantiques actifs et constants.

---

<sup>1</sup>- Adouber s'était dit et s'emploie encore pour *adouber (radouber) un navire ; adouber une soupe ; adouber une pièce aux échecs.*

Les tropes comblent, avant tout, un trou lexical et une déficience lexico-sémantique. Apparemment, toutes les langues en recourent justement pour leur efficience. À ce propos, Ledent cite Dumarsais, « *les langues les plus riches n'ont point assez grand nombre de mots pour exprimer chaque idée particulière par un mot qui ne soit que le signe propre de cette idée ; ainsi l'on est souvent obligé d'emprunter un mot propre de quelque autre idée, qui a le plus de rapport à celle que l'on veut exprimer* » .

Le changement de sens suscite depuis longtemps l'intérêt des linguistes, anciens, comme Arsène Darmesteter, Albert Dauzat, Michel Bréal, Antoine Meillet ou contemporains comme Stephen Ullmann, Vincent Nyckees, P. Guiraud, P. Charaudeau, Jean-François Sablayrolles...

Le néologisme sémantique, « *emploi volontaire d'un mot dans un sens différent de son sens conventionnel* »<sup>1</sup>, les changements de sens, et/ou la polysémie d'un mot (résultat d'un processus d'évolution : passage d'un sens à un autre, emploi nouveau répété et repris par la masse parlante gage de lexicalisation et peut-être de dictionarisation), supposent nécessairement la "mise à profit" d'une figure : métaphore, métonymie, euphémisme et tutti quanti.

Même dans la langue courante, on use souvent de métaphore et de métonymie. Les exemples donnés dans les deux langues, arabe algérien et français, en sont une belle illustration : [*rasel'sen*] « bout de la langue, apex », [*rasledjbel*] « sommet, pic », [*dʒenba*] « flanc [*δrεε*] « coteau », [*kraε eldzadzɔ*] « delphinium », [*δillexru :f*] « plante à fleurs en colonnettes blanches voisine par la forme du lupin », [*lsenθawr*] « bourrache<sup>2</sup>, fleur de roussillon », *oreille d'éléphant* « alopecia », *gueule de loup*, *vulpin* (en queue de renard), *pélargonium*<sup>3</sup> ( du grec : bec de cigogne) .

Le corps humain à titre d'exemple et pour insister se démembrer, éclate et ses membres s'éparpillent joyeusement partout et sans ne froisser personne. En français comme en arabe les mots: *tête*, *pied*, *col* (ou *gorge*), *flanc*, *bouche* (ou *gueule*), *dent*, etc. ont chacun plus d'une occurrence et collocation :

<sup>1</sup>- J-F. Sablayrolles, Néologie et/ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes.

<sup>2</sup>- Étym., 1256; latin médiéval *borrago* « bourrue », de l'arabe *abu araq* littéralement « père de la sueur ». Cf., le NPR.

<sup>3</sup>- Étym., *pélargons* plur. du grec *pelargos* « cigogne », à cause de la forme du fruit, allongé en bec de cigogne.

1) Tête / cap : tête pensante, tête de liste, tête- de- loup, tête de clou, tête de nègre « couleur, pâtisserie » ; cap, capitaine, capot, capsule, caporal, capital(e) ou cheptel, chef, couvre-chef ;

2) Œil : œil de perdrix, œil de bœuf, œil-de-chat, œil-de-paon; œillet (plante/ chaussure)

3) Col, cou, col, (chemise), col (relief), col (bouteille) « goulot) », concurrencé par son synonyme gorge à l'instar des mots arabes : ragba et khang...en grosso modo, les animaux, les plantes et l'homme échangent en permanence leurs noms. La mer et la terre se partagent toute une nomenclature nominale animalière : veau, éléphant, chien, mulet, loup, loutre (otarie) ; hippocampe (de hippos, grec)...

Ce sont des figures, nous a-t-on dit et cela remonte à loin. Nous avons également appris à parler figurément dans les deux langues : l'arabe et le français. On dit bien : *baigner dans son sang, avoir du sang chaud*. Les qualificatifs *froid, profond, noir*<sup>1</sup>s'emploient couramment ausens figuré <sup>2</sup>car le langage figuréfait un très grand effet, ébranle l'imagination et s'avère un outil mnémotechnique redoutable. On fait, peut-être de la littérature sans le savoir ? On parle, on désigne un objet par comparaison avec un autre. Non, la métaphore dans les discours communs de tous les jours ne relève pas du littéraire. Elle devient le sens propre de l'objet dénommé à revenir à Ledent (1974/96 et 97) qui cite Darmester, « *Il n'y a point de différence entre les figures de style d'un écrivain et celle de la langue populaire* ».

#### **7.2.2.1.1.1. Un mot tire des sens nouveaux principalement par métaphore et métonymie**

Une figure peut prendre forme dans une unité morpho-lexicale simple, *grue*, « engin de levage », *lézard* ( qui a donné ou suggéré *lézarde* « fissure »), *puce, punaise* pour respectivement « *prostituée, difficulté ; dispositif, carte, pastille électroniques ;petit*

<sup>1</sup>- Se dit aussi bien en arabe qu'en français et dans le même sens ; cœur noir, chagrin profond, jour noir, couleur froide, guerre froide.

<sup>2</sup>- Pour Sablayrolles on parle de « *sens figuré (ou dérivé) d'un mot quand ce sens est issu du sens propre mais s'en sépare par image* ». *MÉTAPHORE ET ÉVOLUTION DUSENS DES LEXIES*, Jean-François Sablayrolles C.I.E.L. Université Paris 7, <https://academia.edu> , consulté, le : 17.9. 21

*clou fixateur*) ou composée de formation populaire, souvent une synapsie ou périphrase; *dent de lion* « pissenlit <sup>1</sup>», *bec-de-lièvre*, *pied-d'alouette* « delphinium », etc. La figure évolutive et néologisante peut prendre maintes formes et adopter diversement plusieurs mécanismes (association par similarité, assimilation par contiguïté). Ces mécanismes sont, grâce à la rhétorique, connus, dégagés, débattus, une autre fois, par les rhétoriciens et grammairiens depuis fort longtemps. Guiraud (1972/42) reconnaissait « *Les changements de sens ont été définis et décrits dès l'antiquité et leur étude constitue une partie importante de la rhétorique* ». Ont-ils bien changé ? Ouplûtôt, plus ça change, plus c'est la même chose. Nous entendons que la langue change, en parallèle, les mots et le sens des mots changent, mais les principes ou procédés de changement sont immuables. Devrions-nous revenir à l'évidence et finir par nous ranger du côté de La Bruyère ? Il a bien écrit : « *Tout est dit [...] l'on ne fait que glaner après les anciens* ». Qu'importe, sassement, redite ; radotage, saturation, épuisement, tout en fut : bref, il faut mettre l'essentiel de ces mécanismes et forme de changements sémantiques en évidence quitte à les faire passer en revue. Et puis, quand on est déterminé, on trouve (même si l'on n'a pas) toujours un cœur à l'ouvrage. L'entreprise est vaste et téméraire.

La tâche reste encore complexe de par sa délicatesse, sa fluidité et sa fluctuation. Il est toujours difficile de cerner, de délinéer et d'expliquer une figure ou d'envisager rationnellement et de manière probante et concluante le potentiel polysémique d'un mot mis à profit en amont<sup>2</sup>. Quel sera le lien et le cheminement tropologique entre *plage* (NPR : 1290; variante *plaie*; latin *plaga*) et *plage* « endroit plat sous la vitre arrière », ex. : *plage arrière d'une automobile* ? Pareil pour *licorne*, l'animal *fabuleux* et *licorne* « entreprise start-up »<sup>3</sup> (Le Petit Robert 2018) et surtout *lunatique* (québécois) qui pourrait ne pas s'être développé à partir de l'occurrence « versatile » (polysémie et métaphorisation) mais serait un cas d'homonymie avec le sens nouveau que le PLI récupère et atteste en 2016 « *distrain* »

---

<sup>1</sup>- On remarque que leurs substituts (synonymes) constituent également des tropes, *pissenlit* (métonymie ; cause/effet) et *mufler* (métaphore, comme un mufler »).

<sup>2</sup>- Voir infra.

<sup>3</sup>- Signalons que le glissement sémantique<sup>2</sup>, *licorne de mer* ou *nopal* est motivé et transparent.

Alors, la conception classique forte répandue et qui fait, surtout, autorité voit dans les figures de mots ou tropes les modèles fondamentaux d'évolution de sens. Elles regroupent bien sûr la métaphore ; la synecdoque, la métonymie, antonomase, euphémisme, métalepse...

Il faut bien noter ici qu'expressivité et mécanismes psycho-associatifs( émoi, surprise, stupeur, exaltation, enthousiasme) sont à l'origine de nombreux nouveaux mots et de nouveaux sens qui s'installent tout en devenant conventionnel et adhèrent au contrat sociolinguistique comme dans les vocabulaire ironique et grivois qui manifestent un esprit espiègle et spontané, certes, mais respectent toujours la dynamique associative, naturelle.

Le trope, producteur de sens par glissement de sens, qui tient aussi bien de la littérature que de la linguistique, touche quasiment tous les mots ; économie remarquable et très pratique.

Le sens propre survit à côté du ou des sens figuré(s) comme dans *pièce, grenade, cane, canette ; casse-tête* « puzzle » (PLI 2000)<sup>1</sup>, la *rue* « peuple » (PLI 93), bien qu'il lui arrive de neutraliser et d'éclipser le sens originel <sup>2</sup>, ex. ; *hagard*<sup>3</sup>, (qui vit sur les haies) que le NPR (2007) présente comme mot d'origine germanique, de l'allemand *hagerfalk* « faucon sauvage », relève du jargon de la fauconnerie , oiseau farouche qui vit sur les haies et que l'on oppose à oiseau *niais*( de nidax, lat ; nid, qui ne peut quitter le nid). En revanche *déluré*, se dit pour un oiseau qui ne se laisse plus *leurrer* (prendre au leurre).

Ces types d'exemples ne sont pas isolés. L'exemple de *muscle* au sens étymologique occulté déconcerte et laisse perplexe. Pour l'explication, nous estimons que l'affaiblissement puis l'usure sémantique entraînent l'obscurcissement qui finit obligatoirement en démotivation.

L'image primitive *musculus* "petit rongeur"<sup>4</sup> s'oblitére et la nouvelle image métaphorique se sémantise et se lexicalise et finit par céder progressivement au

---

<sup>1</sup>- Le NPR 2007, l'atteste et le date 1969.

<sup>2</sup>- Le sens premier oublié survit parfois dans quelques locutions, *partir* pour *partager* dans : *avoir maille à partir*

<sup>3</sup>- Exemple emprunté à Ledent, op.cit., p.101.

<sup>4</sup>- Le NPR donne *petit rat*, le Lexis (Larousse), petite souris.

nouveau sens. De même nous pouvons appeler l'exemple de *testa*<sup>1</sup>(pot), qui aussi par idiomatization remplaça *chef* de *cap* (latin).

Pour plus de précautions, gardons-nous, de s'en tenir seulement aux explications et mécanismes tropologiques. Le changement de sens (appréhendé jusqu'ici en termes d'associations) s'effectuerait à partir du sens originel et relèverait d'autres mécanismes plus ou moins subjectifs à savoir,

- Mécanisme dépréciatif : passage du sens neutre au sens péjoratif, *cruche* (PLI 2001) ;
- Mécanisme mélioratif : passage du sens neutre au sens positif, laudatif (sublimation), *Philharmonie* (PLI 2016) ;
- Affaiblissement: passage du sens fort au sens neutre par usure de sens, exemple : *gêne, géhenne ; charme ; catastrophe ;*
- euphémisation : évitement par atténuation, adoucissement d'un sens ou mot cru, honteux , indélicat et remplacement par à un sens plus délicat et élégant( qui à son tour finirait par coller au référent et susciterait , appellerait aussi un nouvel euphémisme ), ex. : *verge* ou *membre ; infirme, malvoyant, patient* constituent des substituts euphémiques dans l'ordre de ;*pénis , dégénéré, aveugle, malade, etc.*

L'euphémisme use couramment de l'antiphrase et de l'hyperbole, parfois les deux à la fois, tel : *bassir*, en arabe.

Erreur, confusion qui réussissent, ex. : *achalandé* pour / dans le sens de« bien fourni » (emploi critiqué), *arriver (par avion), embrasser, habiller* (sous l'influence de *habit* « manière d'être »). Cela se produirait par discontinuité de transmission, résultat : dépérissement, déperdition, exagération, ajout de sens (voir Meillet cité par Sablayrolles)<sup>2</sup>.

La langue, à travers les associations qu'elle a faites, a développé plusieurs types de base de changements (ou glissements<sup>3</sup>) de sens dont elle dispose maintenant.

---

<sup>1</sup>- Nous empruntons cet exemple à P. Guiraud (1972/39).

<sup>2</sup>- Bréal Michel, 2005 [1897], *Essai de sémantique*, Paris : Hachette, puis Limoges : Lambert Lucas, cité par Sablayrolles (idem).

MÉTAPHORE ET ÉVOLUTION DUSENS DES LEXIES, Jean-François SABLAYROLLES C.I.E.L. Université Paris 7.

<sup>3</sup>- Cf. Dictionnaire de linguistique (1994/222) Larousse.

### 7.2.2.1.1.1.1. Glissement sémantique et rapport d'association par similarité

La métaphore (valeur double, rhétorique et linguistique) est la figure la plus prolifique. Nous la retenons comme l'un des mécanismes ou types tropologiques majeurs de rénovation sémantique, voir le principal. Elle signifie, elle réfère, elle exprime (caractère expressif) et révèle à la fois d'où sa double valeur rhétorique et linguistique. Son pouvoir suggestif et évocateur par association analogique, explique son admission dans tous les milieux : savants et populaires : *pedigree* « généalogie d'une personne » (Pli 2017), *cœur-de-bœuf* « tomate », (PLI 2016), *jungle* « campement des migrants clandestins », *jungle de Calais*, (PR 18), *brique* « gros livre », (P R 2019).

Pour la définir, nous nous sommes rabattue d'abord sur Le NPR (2007), « *Procédé de langage qui consiste à employer un terme concret dans un contexte abstrait par substitution analogique, sans qu'il y ait d'élément introduisant formellement une comparaison* ». Mieux encore Sablayrolles précise, la métaphore utilise par transposition, « *un mot déterminé à la désignation d'une réalité quelconque pour la simple raison que ce mot a un point commun avec cette réalité : on dira ainsi les pieds d'une chaise ou un détail croustillant* ». <sup>1</sup>

La comparaison cachée et la substitution analogique ne se discutent pas, mais le contexte abstrait n'est pas clair et n'est pas évident, surtout si on oppose et on propose un terme concret, tel *Aile*, du lat. *ala* organe de vol des oiseaux, de certains insectes et des chauves-souris s'est élargi et l'on parle *d'aile de moulin, d'avion, de voiture, d'une équipe ...* <sup>2</sup>

Larousse, *Lexis*, la retient comme un artifice que se disputent la littérature et la linguistique tout en insistant sur la comparaison tacite ; métaphore « *litter. et ling. Procédé par lequel on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue* » *Lexis*.

<sup>1</sup>- Op.cit., *Métaphore et évolution du sens des lexies*, Jean-François Sablayrolles, C.I.E.L. Université Paris <https://academia.edu>, consulté, le : 7. 9 .21.

<sup>2</sup>- Ces métaphores lexicalisées ne seraient plus senties comme des figures. Elles constituent pour certains des catachrèses.

Quand à M. Meyer(1992)<sup>1</sup>, il proposa une définition simple et appropriée à nos propos « *Il y a métaphore lorsqu' au lieu de désigner une chose par son nom propre, on la désigne par le nom d'une chose différente mais dont on affirme la ressemblance, et à laquelle on l'identifie* ». La similitude, ou analogie, à comparer les différentes définitions et à revenir aux diverses gloses et interprétations des auteurs consultés, semble être le lien fort entre deux ou plusieurs sens différents du même mot et constitue la base du travail métaphorique. Baylon (1995/136) adhère sûrement à ce qu'écrit Bréal (Essai de sémantique, p. 132) qui, lui aussi met en exergue la similarité, exigence et gage *sine qua non* des appellations métaphoriques : « *La métaphore change instantanément le sens des mots, crée des expressions nouvelles d'une façon subite. La vue d'une similitude entre deux objets, deux actes, la fait naître* ».

La similarité sémantique peut être :

1. matérielle, formelle comme dans : *œil de bœuf*, *œil d'aiguille* (chas) en français (voir Baylon) ou en algérien ; *œil de vache* [ɛajn baqra]« prune », *œil de chèvre* [ɛajnelmaɛza]« pruneau », en algérien ;
2. morale, affective comme dans : homme *glacial*, accueil *chaleureux*, regard *doux*, *froid* ; voix *chaude* ; *mauvais* œil ;
3. synesthésique (de synesthésie), combinaison (assimilation) d'une perception sonore avec une autre visuelle ou olfactive, etc. ; ex. un rouge *criard*, silence *glacial*, etc.

La métaphore (comparaison et puis assimilation ; sens propre → sens figuré) est parfois (et/ou peut-être fréquemment) relative, respectueuse et inattendue, voire surprenante. Le sens figuré (obtenu par extension ou élargissement de sens,) surprend toujours, l'esprit imaginaire des locuteurs n'est pas prévisible, illimité ; exemple : *épingler* « dénoncer, signaler », (PLI 93), *chaudron*, se dit pour une cité où règne une activité menaçante, explosive (PLI 2000). Nous sommes tous habiles à créer et à user de la métaphore ; de l'enfant jusqu'au vendeur de fruits et légumes ambulants qui bonimentait et s'époumonait pour liquider ses :

*Gripax* pour Gripex « antigrippal » : création lexicale sauvage, double : sens et forme :

---

<sup>1</sup>- M. Meyer, *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours*, Livre de poche, coll. « Biblio Essais », Librairie générale française, Paris, 1992.

1. glissement sémantique, emploi de *Gripex* pour désigner l'*orange*, fruit riche en vitamine C, bon pour lutter contre la grippe;

2. *Gripax*, forgé de: *gripp(e)* +-ax(choix fautif ou familier) sur le modèle de *Zithromax* « antibiotique », *Forlax* « laxatif », *Zanax* « tranquilisant » ;

*Cacahouète* : (pour les) carottes qui se croquent ;

*Miel* : pour tous les fruits<sup>1</sup>,

La créativité métaphorique féconde des membres ou organes du corps (pour illustrer) nous révélera une perception probablement "égocentrique", mais continuellement associationniste. Un petit rappel, l'anatomie est déchiquetée. Le corps humain est éparpillé, dans les langues (lexies et locutions) sur presque tous les registres de la parole. Toutes les disciplines s'en servent et sans gêne. Et que l'on reconstitue et que l'on imagine ensemble le champ lexical de chacun des mots qui suivent : *bras, langue (languette), œil, cou (col,) pied, main, jambe, ventre, bouche, dent, nombril (se regarder le nombril, nombril-de-vénus), foie, cœur, tripes (rendre tripes et boyaux)...*

De même beaucoup d'animaux( oie, poule, coq, canard, souris, chien ,caille...) nous aident à nous organiser et à mettre de l'ordre autour de nous à travers le vocabulaire( termes et expressions lexicalisées) dont on fait usage : *patte-d'oie, pied-de-poule, coquelicot, canette, souris, chevron* (bois), *chameau, porc, ver, vermisseau* et puis *vermicelle "pâtes"* (douda de *doude* en algérien : ver, vermine) *œil-de-perdrix, caille* (ma petite caille), *serpent* (nourrir un serpent dans son sein), *chien de fusil, vache* (sens familier et argotique), *chat*(avoir un chat dans la gorge),...

Il y a toujours un lien entre le sens 1 (originel) et le sens 2. La mutation se fait sans heurt, sans brutalité et le secret de la réussite est l'expérience et l'imaginaire collectif de la masse parlante. Certains comme A. Martinet parlent de complicité. Quand on ne retrouve pas le lien, l'association logique de la métaphore, c'est quelle ne descend (n'est pas issue) pas directement du sens originel. Le sens à l'instar de la forme donne lieu à des dérivés successifs en se multipliant avec des significations différentes tout

---

<sup>1</sup>- Métaphore, hyperbole (métaphore exagérée) ou métonymie ?

en gardant la même morphologie, nous entendons le même signifiant. Baylon (2005 : 101) reprend Bréal, « *Mais la métaphore ne reste telle qu'à ses débuts : bientôt l'esprit s'habitue à l'image ; son succès même la fait pâlir, elle devient une représentation de l'idée à peine plus colorée que le mot propre* ». Ainsi l'image ternit et se décolore, la « littérarité » faiblit mais pas le processus, et la tournure "tourne" et devient catachrèse : elle se lexicalise. Sa dictionarisation, c'est une autre histoire. Voilà, ce qu'écrit Ledent (1974/100) « *Lorsque la métaphore cesse d'être ressentie comme telle et est adoptée par la langue, elle constitue, avons-nous dit, une catachrèse* ».

#### **7.2.2.1.1.2. Glissement sémantique (extension ou restriction) et rapport d'association par contiguïté**

Dans la variation sémantique continue, il ya des mots qui enregistrent une restriction sémantique (perdent leur caractère polysémique et deviennent monosémique après avoir été polysémique comme *poulain, traire, poussin*), d'autres gagnent en extension sémantique et c'est le cas de la quasi totalité des lexies. Extension ou élargissement et restriction de sens relèvent d'un procédé de substitution lexico-sémantique (un mot remplace un autre) sur la base d'un rapport de proximité formelle ou morale, et l'on, parle en conséquence de lien, d'association métonymique et parfois de rapport synecdochique (ou synecdotique).

##### **a) Métonymie**

Du bas lat. *metonymia*, dugrec *metônumia* « changement de nom » selon le DLF, Lexis, consiste à remplacer un mot par un autre avec lequel il a un lien de contiguïté. Cette relation (trait attenant ou adjacent mis en exergue et exploité dans le processus dit métonymique) est protéiforme. Quel mécanisme invoquer afin de justifier telle ou telle figure pour: *aliboron, laïus, macédoine, fanfaron, acariâtre, poubelle, flexy* « recharge », *puce (téléphonique), congédier, jean[dzin], bougre, grec* « tricheur au jeu », *prussien* (montrer son...), *catin, ...tête de loup, tête de goret* ?

Nous insistons sur la complexité de la question des changements de sens pour toutes les figures. Le sens qui en découle parfois suite à un long détour est souvent inattendu et curieux. Heureusement, il y a le contexte et la perspicacité de l'interlocuteur qui lui

permet de presque tout deviner et de tout suivre. La métonymie figure appréhendée en termes d'échange d'un mot contre un autre «*en raison de certains rapports constants et nécessaires entre ces objets* »<sup>1</sup>. Parmi les principaux rapports typologiques de métonymie nous citons :

- La cause pour l'effet (auteur pour l'œuvre) *un Picasso, un Rembrandt* pour une œuvre des peintres Picasso et Rembrandt ; *bévue, engin* (du latin *ingenium*, esprit inventif) pour la machine ;
- L'effet pour la cause ; *araignée*, toile de l'aragne ; insecte qui produit l'araignée ; *chansonnier* « chanteur dans un bar » (PLI 2016), *vendeur* « qui fait vendre », (PLI92)
- Contenant pour le contenu ou l'inverse ; *prendre un verre* ; *L'Algérie* a battu le *Sénégal* ;
- Contenu pour le contenant et préparation, art ou vente ; *pâtisserie, tapisserie* ;
- L'instrument pour le produit : *langue*, [lisɛ:n] *lissane*, *tadjine* (en arabe), *mahress* [mahres](spécialité de M'sila) ;
- Le symbole pour la chose : *rose* pour ce qui se rapporte au parti socialiste ; *rouge, blanc*, ... pour respectivement et relativement : danger, candeur/paix.
- Matière pour la chose : *zoudjadja*(en arabe), *verre, chaumière, vison*(en français) ;
- L'antécédent pour le conséquent : (*métalepse*<sup>2</sup>) *embrasser, remercier* « congédier »
- Le nom propre pour le nom commun (antonomase, éponyme) :
- Le lieu (toponyme/choronyme) pour la chose : *brie, roquefort, gruyère, camembert* « fromage » ; *saïda* « eau minérale plate » ; *bougie, cravate* (de Croatie), *cantaloup* ; *gaze, mousseline, fez, jean* (de Gênes); *l'Élysée, la Maison blanche, le Kremlin*;

---

<sup>1</sup>- Ledent, op.cit. p.106.

<sup>2</sup>- Dans le jargon rhétorique, pour le rapport métonymique, l'antécédent /le conséquent, on utilise le nom *métalepse*, et *antonomase* quand un nom propre devient nom sale (devient nom commun avec un nouveau sens mais en rapport avec l'initial).

- Personnes et personnages : *quinquet, calepin, sandwich, silhouette, pantalon, gilet, godillot ; mégère, mentor, sosie, renard, espiègle, faisan, mécène, praline (bonbon) chantilly, béchamel, dédale, écho, boycott, massicot, napoléon (pièce d'or<sup>1</sup>, cerise)...*

-Le symbole pour la chose désignée : *la couronne ; l'épée, le char* (force, armée ;ex: « ramener la démocratie sur le char », *bessif* de l'arabe« parle sabre, l'épée »,

- L'instrument pour l'agent ; *un tambour, trompette* (trompettiste) ;

## **b) Synecdoque**

Élargissement ou restriction de sens relèvent selon A. Darmesteter (1926/128 de la synecdoque, « *Elle procède par restriction ou extension* ».Elle emploie un mot pour un autre. Elle spécialise le sens général (*bâtiment* pour *navire*) et généralise le sens spécial (*toit* pour *maison* ; *tête* pour *bête* (en algérien), *exemple* : Un troupeau de 300 moutons ou 300 têtes; *dazibao* [da(d)zibao] n.m. au plur. *dazibaos*, mot chinois. Le mot emprunté et daté 1970 selon le NPR « Journal mural chinois, souvent manuscrit, affiché dans les lieux publics ». Il enregistre un nouvel élargissement de sens, (du particulier au général) « Panneau d'affichage » (PLI 17)<sup>2</sup>.

## **c) Difficulté et complexité du processus**

La différence (ou voire absence de lien) entre le sens « premier » et le sens actuel est embarrassante. On y reste pantois devant l'exemple du verbe *tuer* que nous devons reprendre qui a pour étymon *tutare* (verbe latin) qui se disait pour « protéger » et qui illustre parfaitement cette dérive sémantique. Il y a souvent un maillon perdu surtout quand on veut remonter au sens étymologique et de manière (démarche) simpliste et linéaire. Voici quelques mots que nous avons intentionnellement retenus pour l'exemplification et dont le sens premier (étymologique) est surprenant :

**Acrobate** : « danseur de corde »; grec *akrobatos* « qui marche sur les extrémités » ;

**Agonie** : « angoisse » XIIe; latin ecclésiastique *agonia*, du grec *agônia* « lutte, angoisse »

---

<sup>1</sup> Méditons un peu sur le résultat du changement et du passage de *napoléon* « pièce » à « debnoute(a) » en algérien.

<sup>2</sup>- L'édition 2018 n'est qu'une mise à jour de la précédente (2017).

**Boucher** : fin XIIe *bochier*; mot gallo-roman, peut-être de *buccus* « bouc », le boucher étant à l'origine chargé d'abattre les boucs ;

**Boulimie** : du grec *boulimia* « faim (limos) de bœuf (bous) » ;

**Calcul** : de *calculus* latin *calculare*, latin *calculus* « caillou; jeton servant à compter »;

**Coccyx** : [koksɪs] du grec *kokkux* « coucou », par analogie de forme avec le bec de cet oiseau ;

**Délirer** : du latin *delirare* « sortir du sillon », de *lira* « sillon » ;

**Examen** : mot latin « aiguille de balance », d'*exigere* « peser » ;

**Hypocrite** : du bas latin *hypocrita*, du grec *hupokritês* « acteur, mime » ;

**Manifeste** : du latin *manifestus* « pris sur le fait » ;

**Orchidée** : du grec *orkhidion* « petit testicule » ;

**Rubrique**: rubrique XIIIe s; latin *rubrica* « terre rouge, ocre », puis « titre en rouge des lois » ;

**Trompeur** : le charlatan qui appelle le public à son de trompe (ette);

**Vasistas** : 1760, allemand *was ist das ?* « qu'est-ce que c'est ? », question posée à travers un guichet ;

**Viande** : latin populaire *vivenda*; cf. latin médiéval *vivanda* « ce qui sert à la vie », de *vivere* « vivre » ; qui fait vivre.

La synecdoque est généralement retenue comme un cas spécial de métonymie<sup>1</sup>, changement par restriction : *poulain, poussin, viande* pour le français *Naama* [nɑɛma] « couscous » à Constantine et céréales à Sétif dans le jargon paysan. [tʁɑ:m], [lɛɑjʃ] « plomb », ou par extension : *panier, épicerie, boucherie*. L'élargissement et la restriction, A. Darmesteter les a réunis sous le nom (concept) synecdoque ,figure d'inclusion spatiale (partie/tout) , *bureau*<sup>2</sup> vient de *bure* (éttoffe), *bouche* (à nourrir)

---

<sup>1</sup>- Certains linguistes tels R. Jakobson, S. Ullmann, F. Gaudin et L. Guespin ne retiennent qu'une opposition binaire : métaphore e/métonymie.

<sup>2</sup>- La nature de la synecdoque est progressive graduelle, *bure*, *bureau* « meuble », « pièce », direction (bureau politique).

pour enfant, , *foyer* « cheminée » ou *feu* pour maison en français et [duxa:n] « fumée », emboîtement métonymique ( partie d'une partie ou effet d'un effet) ; *barbu* (PLI 97) pour islamiste porteur de barbe ; *Philharmonie* avec majuscule « salle de concert » , exemple : Philharmonie de Berlin (PLI 16)...

Pour ne pas manquer de mesure dans nos jugements et sans se déjuger, nous devons prendre nos précautions et nous méfier de tout expliquer par le « tropologique » sans le replacer dans son contexte historique.

Nous devons nous abstenir des analyses approximatives qui ne se gênent nullement des réponses soutenues à chaque fois par des associations généralisantes (généralisatrices) et spécieuses et des interprétations grotesques. C'en sera réducteur. Tout changement de sens (ou autre) est conditionné par l'association de plusieurs facteurs.

Le sens du verbe *Arriver* « parvenir au lieu voulu par (la) route, par (le) train, en avion » est loin du sens primaire : toucher la rive, le bord. *Aborder* comme *accoster* le quai, s'approcher de/contre la côte, n'est pas métaphorique. Il s'agirait d'une substitution et d'une confusion par contagion sémantique probablement, avec le verbe synonyme (*parvenir*). Il pourrait être question de glissements par analogie (le mot passe d'un sens 1 au sens 2) sous l'influence d'une autre forme ; passage d'un sens spécifique (précis) aux sens, généraux (généralisation du sens, sens particulier → sens général).

François Gaudin, s'inscrivant il y a déjà vingt ans, dans la lignée des travaux de Vincent Nyckees, admettait que le processus sémantique demeure réfractaire. On ne le domine pas encore.

Les explications tropologiques négligent et occultent pas mal de détails afférents aux aventures (parcours) sémantiques des mots. C'est pourquoi, F. Gaudin écrit : « Sans doute que mieux on connaîtra l'histoire des significations, plus l'analyse en termes de tropes verra son domaine de pertinence limitée ». <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>- Cité par Sablayrolles (idem). MÉTAPHORE ET ÉVOLUTION DUSENS DES LEXIES, Jean-François SABLAYROLLES, C.I.E.L. Université Paris 7.

En ce cas, les mécanismes de changement des sens, nous insistons, ne sont pas aussi simples comme on l'imagine ou on l'espère. Darmesteter (1926/133) se plaignait de la chose (évolution sémantique et son "hermétisme"). Il admettait qu'elle résiste à l'étude et "se refuse" en quelques sortes à l'analyse. Il avait écrit à propos : « *le plus souvent, elles offrent des formes beaucoup plus complexes qui se mêlent et se confondent. Ce sont le rayonnement et l'enchaînement* ». Mais, c'est quoi le rayonnement, c'est quoi l'enchaînement ? Doit-on les passer sous silence ? Certes, non.

Le rayonnement selon Darmesteter <sup>1</sup>s'effectue et « *se produit quand un objet donne son nom à une quantité d'objets différents, grâce à un caractère commun à tous. Le nom rayonne de l'objet primitif à tous les autres* ».

Ex. : *mouton* est passé de ovin à vague (mousse de la), poussière, personne crédule et passive ;

*Brique*, Sens initial : matériau de construction puis brique de savon, de plomb ; liasse de billet = un million de centimes ; fromage (camembert) et enfin livre épais (PLI 2016).

*grue* : de échassier à : engin élévateur, prostituée (parce que / quand elle fait le pied de grue, reste debout sur un seul pied adossée à un mur).

Quand à l'enchaînement, il désigne le processus de changement sémantique par transmission successive, à chaque fois, de la qualité caractéristique d'un référent (sème) à un autre et ce, après s'être tombé ; la même qualité (sème) passe à un autre référent et ainsi de suite. Darmesteter (1926/134) donne pour l'illustration, le verbe fermer « fixer », *fermer une porte* signifiait *maintenir une porte contre le chambranle*. Mais le sens premier s'est estompé puis s'est effacé au profit de *clore* qui s'est étendu et élargi à *fermer un compte, une parenthèse, une séance...*

L'enchaînement une dynamique un mode de multiplication capricieux (changeant) sur une échelle de valeurs sémantique indépendante les unes des autres indépendamment de toute orientation ; facteurs multiplicateurs sémiqes surprenants

---

<sup>1</sup>- Ibidem.

(on a envie de dire polysémisants) ou traits spécifiques catalyseurs peuvent être « *quelconques et le plus souvent ne représentent aucun rapport entre eux. Ils peuvent être contradictoires et amener à des bizarreries qui ne sont qu'apparentes* » dit Darmesteter (1925/135). Il s'agit donc d'une suite continue ou progressive de redémarrages aléatoires. Aléatoires en apparence, mais obéissent sûrement à une logique implicite, fugitive et fuyante. Autrement, une série d'occurrences qui reprennent à chaque fois avec un nouveau sens parce que c'est un nouveau départ après avoir abouti à une scission avec le sens de base ou précédent. Pour illustrer, nous avons emprunté l'exemple de *chasser* à Darmesteter et avons également consulté le NPR(2007).

*Chasser* : étym. v. 1150 *chacier*; lat. pop. *captiare*, de *capere* « prendre ». A rapprocher de *captif* doublet de *chétif* (assibilation, le [K] a muté et a donné [ʃ] ; il signifiait *chercher à prendre, prendre* (on déduit aussi *poursuivre, courir après pour prendre*), *chasser le lièvre, le cerf* (gibier précieux). On dit aussi *chasser le loup* (qui n'est pas un gibier mais constitue une menace), c'est le faire fuir, l'éloigner, le poursuivre et suivre d'où *chasser l'ennemi, chasser les idées noires, chasse les mouches, chasser un domestique, un employé* et pousser devant soi; faire marcher en avant, comme dans : *le berger chasse devant lui ses moutons* ou pousser, et mettre en place, en ordre : *Chasser les cercles de tonneaux, chasser des idées* (réflexion comme dans un examen) ; et *chasse neige !... Chasser sans permis* : chasser sur des domaines privés ; chasser sur des terres d'autrui, donc *braconner* qui aurait suggéré *empiéter sur les droits d'autrui*; donc dévier d'où déraiper, s'écarter de : *les roues chassent*.

À la complexité des procédés sémantiques que la langue emploie séparément ou ensemble pour créer ou élargir un champ sémantique d'un mot, viennent s'ajouter et s'y mêler des causes historiques déterminantes, des associations psychiques : d'idées ou d'images, des disparités sociolinguistiques auxquelles se greffent des performances discursives comme "pré-signalées" qui impliquent déperdition, spéculation, détournement potentiellement admissibles et "candidats" à faire florès. Nous en citons quelques unes.

**7.2.2.1.2. Changements de sens et causes (causes des changements sémantiques)**

Ils résultent d'un processus complexe. Si le changement de sens entérine un néologisme de sens (innovation individuelle, discursive), son succès (admission et confirmation commune) n'aura jamais lieu sans l'adhésion du "locutorat".

C'est pourquoi l'on ne peut s'intéresser aux causes des changements de sens sans toucher celles qui les ont produites en amont, à savoir les causes des néologismes sémantiques. À petite cause, grands effets, c'est la règle. A. Meillet<sup>1</sup> discerne trois causes qui seront à l'origine du changement de sens ; La forme linguistique, le référent (qui peut changer et préserve son signifiant) et disparité et diversités sociales, ex. : *naama*<sup>2</sup> [naɛma] à Sétif et Constantine<sup>3</sup>, bien que les deux sens peuvent cohabiter dans une même région.

Toutefois, il est admissible que la taxinomie de Meillet serait une explication sommaire et réductrice du phénomène, nous l'admettons (le changement sémantique), complexe.

Les changements auront aussi pour cause des facteurs que Nyrop a qualifiés de psychologiques rapporte Nyckess (1988/106) mais auxquelles nous préférons, tout en restant modeste, agents psycho-sociolinguistiques car tout locuteur-créateur est un être culturel qui agit, s'exprime (linguistiquement) et évolue toujours dans un milieu social. Les conditions et circonstances sociales marquent locuteur et locution.

Baylon (idem /107) ramène les changements sémantiques aux facteurs socio-culturels. Un décalage se remarque entre le référent qui change et le signifiant qui résiste, *fusil, plume, disque, voiture* (de voie, on a parlé de voiture avant l'automobile), *papier, déjeuner* (rompre le jeûne), *bourgeois*, etc.

La forme révèle souvent une idée ou une croyance répandue autrefois et acquiert en conséquence un intérêt historique appréciable à bien des égards ; *salade, salaire, coucher du soleil...*

---

<sup>1</sup>- voir article : Comment les mots changent de sens ? Cité in La sémantique, Nyckess, op.cit.,p.115.

<sup>2</sup>- À Sétif, céréales + nourriture (appellation méliorative, laudatif d'inspiration religieuse).

<sup>3</sup>- Déjà cité, Synecdoque, p.183.

Les lectures présents dans une langue attestent une stratification sociale qui se réfléchira dans le lexique, c'est ce qui poussa Meillet à parler de stratification sociale du lexique, moteur central à retenir dans les mutations sémantiques « *le principe essentiel du changement de sens est dans l'existence de groupements sociaux à l'intérieur du milieu où une langue est parlée [...] et c'est le seul postulat nécessaire de toute théorie solide en sémantique* »<sup>1</sup>

La langue, institution sociale, ne peut se soustraire aux contraintes et aux valeurs sociales qui régulent d'une certaine manière l'affect (passions et émotions) et la sensibilité de la communauté essentiellement nourrie de croyances et de convictions. Voici pourquoi l'évolution sémantique demeure tributaire des fluctuations qui parfois atténuent, affaiblissent, neutralisent voire occultent un mot ou une expression comme elles raniment, détournent, exagèrent, valorisent le contenu sémantique d'une entité lexicale qui reste, le moins que l'on puisse dire, prédisposée à tous les usages et aux volontés ou intentions des usagers. Pour le reste, ce sont les figures de sens telles la litote, vous *connaissez bien peu les femmes* pour *vous ne les connaissez pas du tout* et l'euphémisme : *vivre* pour *mourir*, *il a vécu* ; *bourse* ou [mħaʃem] en algérien pour *testicule*, du grec qui peut être à son tour euphémique car il signifie (témoin de virilité) ... ; l'hyperbole, l'antiphrase s'en chargeront.

Nous attirons l'attention sur ce phénomène culturel universel présent dans toutes les sociétés et qui se reflètent dans toutes leurs langues : tabous et artifices d'évitement. Le mot polynésien *tapu* (tabou), « interdit, sacré » désigne et touche, finalement et en terme saussurien, le référent et le signifiant. L'interdit frappe l'être, l'esprit, la chose et l'appellation. Parmi les noms ou sujets tabouisés<sup>2</sup> (honteux, inavouables, phobiques) fortement partagés, il y a certaines maladies, la mort, le sexe, Esprit des ténèbres (Satan, diable ; éfrit ; djinn), etc. Le caractère euphémique peut vieillir, et tomber. Le mot fusionne avec l'objet qu'il désigne. Alors, on prend soin de l'éviter et de le remplacer par un autre nouveau mot "pudique" de la langue. Ainsi, dans le sétifois *melh* [ *melħ* ], littéralement *sel* de *mlaħa*, *mliħ* (bonté, bon, jolie) est quelquefois associé surtout par les personnes âgées à *salé*, [ *mɛ:lɛħ* ] comme dans la collocation

---

<sup>1</sup>- Cité in La sémantique, Nyckess, op.cit., p.115

<sup>2</sup>- Même les dictionnaires hésitent pour les récupérer et leur céder une place dans leurs nomenclatures.

[*ʒejnumɛlh*], superstition oblige, on lui substitue *rebh[rɛbh]*, " réussite, fortune et richesse ou enrichissement ".

Au départ, c'est le référent qui est tabou, sauf qu'à la fin, le mot, de par son évocation, et le référent finissent par se confondre. Après tout, le pouvoir des mots sur les humains est prodigieux<sup>1</sup>. Alors, le détour et le subterfuge ingénieux auxquels on recourt dans les discussions sont l'évitement et l'esquive qui peuvent se manifester à travers divers procédés. Nous insistons, entre autres, sur l'allusion avec transfert lexical, *belette*, appellation enjôleuse pour « amadouer » le petit mammifère (mustélidé) redouté des fermiers ; *soultane* (que nous reprenons, de sultan) pour la rougeole ou « bouzeghaa » [buzɛgɑ] (région de Sétif, origine berbère), dénominations métonymiques qui tirent leur nom de la couleur ; *toilettes* pour cabinet<sup>2</sup> jugé trivial, *technicien de surface* pour homme ou femme de ménage.

La variété et la complexité ou l'entrelacement des causes qui sont à l'origine des mutations sémantiques exigent de nous attention et circonspection par rapport à notre classification (hypothétique) retenue. Bien sûr, nous reconnaissons et insistons que derrière chaque changement de sens, il n'y a pas seulement un seul facteur ; quelquefois deux ou plus coïncident et le sens qui en résulte ne peut être attribué à un seul motif et/ ou avoir une seule origine. Même Guiraud (1972/71) avise et prévient contre cela « *un changement de sens n'est jamais simple* »

### **a) L'euphémisme**

Étymologiquement, le mot euphémisme vient du grec *eu* « bien », « de bon augure » et *phêmê* « parole ». D'après Molinié, l'euphémisme est un procédé linguistique substitutif qui « *consiste en une atténuation de l'expression par rapport à l'information véhiculée* ». <sup>3</sup> Ou encore la définition signalée par Dumarsais qui dit que « *Une figure par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées ; ils leur servent comme de*

---

<sup>1</sup>- Les mots continuent d'exercer ce pouvoir magique. Le verbe charme, dissimule, provoque, émeut, manipule et c'est ce qu'il exploite, en grande partie, rhéteur, poète, publiciste (publicitaire), apologiste...

<sup>2</sup>- de *cabine* "petite chambre" enregistre : 1. l'ellipse du déterminatif (d'aisance) par bienséance ; 2. perte de l'expressivité euphémique et se voit concurrencer et remplacer par l'anglicisme *W.C.*, *petit coin* (familier) et *toilettes*.

<sup>3</sup>- Georges Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie générale française, 1992, pp134-144.

voile, et ils en expriment en apparence de plus agréables, de moins choquantes, ou de plus honnêtes, selon le besoin »<sup>1</sup>

L'euphémisme serait donc un procédé qui sert à atténuer des idées désagréables ou tristes afin de les rendre moins pénibles et supportables. Prenons quelques exemples :

- Ils l'ont supprimé (=tué).
- Les malvoyants (pour les aveugles).
- Les pays en voie de développement (=sous-développés).
- L'âge d'or (pour les personnes âgées).

### **b) Contagion**

La Contagion peut avoir lieu quand deux mots se trouvent souvent employés ensemble. Le contact fréquent mène à des inter-influences et occasionnerait des méprises qui conduisent à une confusion. On parle de contagion ou contamination quand il y a un transfert sémantique qui passe à tort dans les emplois et usages qui favorisent le glissement vers de nouveaux sens tributaires des recouvrements de certains effets sémantiques.

La contagion représente une transmission de valeurs linguistiques involontaires d'un mot à un autre mot voisin. Elle n'est pas seulement syntaxique, elle peut être éventuellement sémantique. En français, on cite souvent *rien* du latin *res* " chose", *pas*, *point*, co-occurrents de *ne* (adverbe de négation) ont fini par devenir des adverbes de négation, par contagion. Aujourd'hui l'usage en a fait des négatifs (particules qui expriment la négation) à part entière. Des exemples du type : *je sais pas* devenu [ʃepa], *t'as rien pris* sont courants. Le phénomène de contagion se rencontre aussi dans des exemples identiques en algérien ; *haba* [ħaba] « littéralement *graine, pièce, bouton* à rapprocher du sens du mot français *point* » ; *wahed* [waħed] « un, personne » ; *aaweg* [ʔawɛ:g] littéralement *hurleur*, se dit pour le chien<sup>2</sup> et éventuellement pour le chacal et

---

<sup>1</sup>- Dumarsais, Des tropes ou des différents sens, édition de F. DOUAY-SOUBLIN, Paris, Flammarion, (1988) 1re éd. 1730, p.158.

<sup>2</sup> En français on dit plutôt, il n'y a pas un chat.

le loup (les deux hurlent, en arabe classique [jaʕawi]), dénomination métonymique/onomatopéique. Les trois s'emploient pour exprimer la négation<sup>1</sup>.

C'est au moyen de la combinaison (au départ isolée, individuelle) puis la fusion des mots que la langue parvient à des nuances inédites, suite auxquelles on découvre un ou de nouveau(x) sens. Exemple, *émérite*, du lat. *emeritus* « (soldat) qui a fini de servir », se disait d'un honoraire, retraité. Il s'agit donc d'une personne ayant une longue pratique de la chose, a vieilli dans son emploi. Il a de l'expérience ex. : *professeur émérite* (professeur distingué par ses collègues). Se dit de quelqu'un qui a acquis une compétence, une habileté remarquable.

Ainsi se sont recoupés *fin de service* qui s'interprète ou coïncide avec *retraite* synonyme de *expérience* qui suppose *compétence* et *habileté* d'où la nécessaire distinction (nuance) entre *éminent* et *expérimenté*.

La contagion ou contamination<sup>2</sup> peut se révéler phonético-sémantique quant à certaines erreurs partagées par attraction paronymique, le cas des faux-amis : *recouvrer, recouvrir, agonir* "injurier"/ *agoniser* "rendre son âme" dont certaines s'installent et plus ou moins dans le flou ; *ouvrable* (journée) de *ouvrer* forme ancienne forme, XIIIe siècle "œuvrer, travailler" et non ouvrir parce que l'on pense aux commerces, par exemple, ouverts. Nous le prenons pas en charge parce qu'on se prémunit des conclusions hâtives, et des réponses faciles d'ordre hypothétique.

La supposition paronymique et/ou homonymique reste labile et reste sujette à des rejets catégoriques ; *éminent, imminent* et *irruption, éruption*<sup>3</sup> se confondent par certains ou par inadvertance et cela reste une méprise qui occasionne un quiproquo sûrement, mais sans se transformer en agent "mutationniste" qui expliquerait les aventures/ parcours sémantiques des mots. Une confusion sémantique accidentelle d'origine paronymique demeure contingente et occasionnelle, « *mais elle ne saurait se généraliser au point de s'implanter véritablement dans la langue* » assure Nyckess (199/129).

---

<sup>1</sup> Exemple : [waħʕed/U/ʕawɛ:gmajɛsʕa ]

<sup>2</sup>- Larousse, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* parle de contamination (1994/115).

<sup>3</sup>-*attaque/ apparition*, mais dans *irruption des cafards dans un appart*.

*Barbotter* (pour éventuellement *bourbeter* (exemple emprunté à Ledent p.132) et *faubourg* (ancien français fors-borc – bourg-, identifié après altération à tort comme faux-bourg) ne s'expliquent pas par une attraction paronymique mais témoignent bien, d'une bévue, probablement, étymologique.

Elle peut aussi se manifester à travers :

- abrègement et suspension : *W.C.* pour toilettes, la m..., La P... respectueuse de J-P Sartre, etc. ;
- changement et transformation morphologiques ; par souci de convenance on ajoute (épenhèse), on supprime ou l'on subroge une lettre, *merdrer* pour merder ; *pardi*, *parbleu* pour *pardieu !* *rak* pour *rab !*, interjection injurieuse en algérien.

#### **d) Ellipse**

L'ellipse est une grande figure manifestation/expression de l'économie du langage responsable de divers changements y compris lexico-sémantiques.

Le NPR la définit comme un évitement et omission « dans un énoncé qui reste néanmoins compréhensible » et c'est aussi un art du raccourci ou du sous-entendu. L'objectif : alléger le verbe et cultiver le lapidaire<sup>1</sup>.

C'est un phénomène intrinsèque à l'usage, lequel usage tend souvent et c'est la règle, à se limiter à l'essentiel et à esquiver l'inutile et le superfétatoire, pourvu que la communication subsiste et soit assurée. L'art de parler consiste à tout dire et en si peu de mots. L'abondance de paroles révèle l'incertitude, montre de la légèreté, glisse vers le remplissage ennuyeux et se transforme vite en verbiage et littérature. Justement, Sartre tranche résolument et contre toute attente : « *le langage est ellipse* ». <sup>2</sup>

Ce mécanisme est motivé par l'économie du langage qui cultive : spécification + ellipse du déterminé comme dans *capitale* pour *la ville capitale*, *portable* pour *le téléphone portable* ou effacement du complément du nom dans *le président* pour le président de la république et  *cité*, pour cité HLM de la banlieue (PLI 1996).

---

<sup>1</sup>- On continue à cultiver les formules concises, les répliques à la fois lapidaires et infinies.

<sup>2</sup>- Le NPR, article : ellipse.

L'économie est morphosyntaxique et sémantique : Chute d'un ou de plusieurs mot (s) ou emboîtement morphologique avec extension sémantique du mot préservé, retenu.

Parmi les autres causes des changements de sens, on cite :

1. La dégradation de sens (rajout et épaissement d'une valeur péjorative qui occulte, voir efface le sens originel, par enchaînement), exemple : *brigand* (de l'italien *brigade*), *coquin* ; origine obscure « gueux », ont vu respectivement leurs sens se dégrader et basculer dans le dépréciatif, *pillard*, *malfauteur* et *malhonnête* ;
2. L'amélioration de sens comme pour *pasteur* du lat. *pastor*, de paître « berger » *ministre* « serviteur », *évêque* «surveillant », *maréchal* « domestique d'écurie », *caïd*<sup>1</sup> « meneur » qui ont vu leurs sens s'améliorer, s'ennoblir. Il y a là conversion, un mécanisme de changement, somme toute, toujours vigoureux et productif.

#### **7.2.2.1.1.2. Conversions grammaticale et générique**

La conversion (changement) consiste à changer de nature grammaticale et à passer d'une catégorie grammaticale à une autre sans même changer la forme du mot<sup>2</sup>, la transformation peut être générique (genre) comme, elle peut être morphologique.

##### **7.2.2.1.1.2.1. Conversion grammaticale**

La grammaire traditionnelle parle de conversion, de dérivation impropre, implicite ou d'hypostase comme pour : *coucher ou lever* (du soleil), *devoir*, *frappe* (la) et de dérivation régressive pour les nominaux déverbaux participiaux tels : *reçu*, *accusé* (de réception). Grevisse y voit un glissement de sens (1980 /93), « *banal*, le glissement de sens fait passer un mot dans une autre catégorie grammaticale, sans en changer la forme. » On voit souvent des mots muter et s'adapter sans heurter et sans ne surprendre personne. C'est devenu une pratique courante et féconde qui s'est même

---

<sup>1</sup> Pour *Caïds* l'emploi indifféremment dans un sens mélioratif comme dans un sens péjoratif. Meme dans sa langue d'origine, c'est idem, pareil, on entend *qaid*, *gaid* avec les deux connotations. C'est le contexte qui reste déterminant.

<sup>2</sup>- Nous passons sous silence les conversions par adjonction de morphèmes grammaticaux (dérivation propre) comme dans les substantivations, adverbialisation, adjectivation ; petit, petitesse, petitement, douceur, doux, doucement ; bien qu'il soit parfois dangereux d'assigner un début au processus (au départ, il ya l'adjectif ou le nom ?), sauf si l'on remonte peut-être à l'étymon.

érigée en règle. La substantivation déadjectivale passe inaperçue et pour « naturelle », nous en tendons non dérivée ; *jeune, rouge, bleu, grand, petit ; reçu, accusé*<sup>1</sup> ; *clandestin* nom,(PLI 94), *précaire, sur-mesure* (PLI 97).

### 7.2.2.1.1.2 .2. Conversion générique

#### 7.2.2.1.1.2 .2.1. Le genre ne serait qu'une image d'une représentation

Le genre qui pour les grammairiens Damourette et Pinchon constitue « un sexe fictif »<sup>2</sup> ne serait qu'une image d'une représentation "ethnocentrique" que se fait la société. Pourquoi le mot *tortue* est au féminin en français et au masculin en algérien<sup>3</sup> ? Pourquoi maçon ne s'emploie qu'au masculin<sup>4</sup> ? La réponse serait sûrement sociolinguistique. L'homme voit le monde à son image. Il se projette, visiblement, dans l'organisation de son univers et de sa langue. Le regard qu'il porte sur son milieu est tributaire des avantages et des retombées socio-économiques escomptés. Quel est l'intérêt de donner plusieurs mots à une fourmi ? En arabe comme en français on dispose d'un seul mot pour désigner l'espèce. Alors qu'en arabe, le dromadaire sur lequel reposait toute l'économie du bédouin, plus de mille mots lui sont attribués à lire *Histoire de la linguistique* de G. Mounin.

Le genre n'est qu'une catégorisation grammaticale conventionnelle et relative.

Un mot comme *amour* après une longue hésitation entre les deux genres (Voir Larousse, Grammaire du français contemporain 1988/166) est retenu pour masculin et accepte le féminin au pluriel notamment chez les poètes. Le genre n'échappe pas aux lois de l'évolution. A revenir à l'évolution on constate que le genre a enregistré de multiples changements.

Le genre du français provient de l'héritage latin et de son fonds lexical qui alternait les suffixes masculin/féminin (-us/-a, -tor/-trix...) comme *dominus* (maître) et *domina* (maîtresse), *minister* (serviteur) et *ministra* (servante), *medicus* (médecin) et *medica*

<sup>1</sup>- *Reçu* et *accusé* sont d'abord des participes. Le participe tient du verbe et de l'adjectif, c'est ce qui justifie l'appellation : participe.

<sup>2</sup>- Cité in Larousse, Grammaire de Français contemporain, 1980.

<sup>3</sup>- *Fekrouna*, est inusité. Il se rencontre rarement dans l'emploi isolé, expressif et même dépréciatif pour une femme ou un tacot

<sup>4</sup>- *Maçonne* ne se dit (emploi adjectival) que pour certaines espèces animales comme les hirondelles qui édifient leurs nids. *Maçonne*, le NPR le donne féminin de maçon (franc-maçon).

(soigneuse) ; *cantator* (chanteur, musicien) et *cantatrix* (chanteuse) , *auctoret auctrix*, respectivement ( celui qui produit, qui accroît), auteur, créateur, autrice, etc.<sup>1</sup>

Au XVI on a tenté de restituer aux noms en *-eur* leur genre masculin du latin, ainsi Larousse (idem) cite : *un erreur, un ferveur, un odeur...* On rencontrait Rabelais parler de : *une arbre, une comté, une orage*, alors que Montaigne parlait d'*une art, d'une soupçon*. Le genre usité remonte souvent au XVIIe siècle. Toutefois les mots nouveaux venus et leur insertion comme leur adoption posent quelquefois problèmes. Certains ne sont admis définitivement comme féminin qu'à la suite de longs et houleux débats<sup>2</sup> :

*Amour* « n'avait, dans l'ancienne langue que le genre féminin ».<sup>3</sup>

Pour ressusciter l'ancien emploi latin (jugé prestigieux) et pour se concilier avec l'étymologie qu'aux XVI et XVII siècles le masculin est adopté selon le nombre. Au pluriel, amour accepte le féminin. Vaugelas préférait le féminin au masculin sauf quand il renvoie à Cupidon ou à Dieu ou l'amour de Dieu. (Cf. Grevisse p. 255).

*Aigle*, du lat. *aquila* de l'ancien provençal *aigla* féminin comme en latin. Dans l'ancien français deux genres usités indifféremment, du temps de vaugelas le mot était hermaphrodite. Ce n'est qu'à partir du XVII et XVIII S. que la distinction a été faite.

Le genre a été pendant longtemps flottant. Beaucoup de noms ont changé de genre : *Affaire, alarme, comète, date, dent, dette, équivoque, estime, image, horloge, offre, ombre, orthographe, populace* étaient au masculin.

*Acte, caprice, carrosse, comité, doute, espace, exemple, mensonge, navire, orage, pleur, reproche, soupçon* s'employaient au féminin. (Cf. Grevisse p.2286).

---

<sup>1</sup>- Ces exemples sont tirés de *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions...*, p.10. <https://www.culture.gouv.fr>consulté le 19.9.21.

<sup>2</sup>- « automobile n'a été définitivement considéré comme féminin qu'après une longue querelle » Larousse, (idem, p.169).

<sup>3</sup>- Cf. Grevisse, *Le Bon Usage*, p. 255.

De nos jours, le genre est assimilé au sexe et le mot entité linguistique arbitraire, se voit attribuer un sexe à son tour. Les mots ont un sexe si l'on revient à M. Yaguello<sup>1</sup>. La féminisation fait controverse et enflamme les débats sûrement inexpiables.

Le caractère sociolinguistique de la question continue d'une part, d'être une querelle (ou débat social) que nourrissent en grande partie les féministes qui s'insurgent contre "l'invisibilité linguistique des femmes"<sup>2</sup> et de l'autre expliquerait les changements qui ont eu lieu notamment dans les grandes sociétés occidentales et pour lesquels les linguistes ne sont pas restés insensibles bien qu'ils n'en soient ni la source ni la cause. Les linguistes notent, enregistrent, décrivent, expliquent sans proposer ni imposer. L'essentiel de ces querelles sexistes tourne autour du problème de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. Les linguistes le savent depuis longtemps : cette affaire n'est pas la leur. Elle concerne la société tout entière. Elle véhicule nombre de résistances, pour une large part idéologiques.

La mouvance féminisante touche notamment les noms de métiers, les titres et les grades. Les dictionnaires surtout de vulgarisation tels Larousse et Hachette s'ouvrent maintenant sur les formes autrefois honnies et admettent le féminin : *l'écrivaine, la professeure voire la docteure* (titre) ; *la chef, la sculptrice, la députée* (PLI 1994) ; *la banquière* 96 ; *la magistrate* (PLI 1996) ; *la décideuse, la ministre* (PLI 1997) , *la bouchère* (PLI 2001) et enfin *la maire, la menuisière* (PLI 2002).

Pour le bilan du sexisme aujourd'hui, nous constatons que beaucoup de mots estimés hier pour choquants et provocateurs et rejetés par la nébuleuse des conservateurs soutenue par l'incontournable Académie française, sont plus que tolérés et fort admis y compris dans les instances universitaires tels : *députée, la maire, professeure, auteure...* Cette nette avancée est maintenant soutenue au haut sommet de l'Etat par militantisme, par conviction égalitariste ou par simple calculs électoralistes et sous la pression, évidemment des milieux et des mouvements féministes (potentiel d'électeurs ou électorat non négligeable) qui condamnent le sexisme et réfutent l'inclusif.

---

<sup>1</sup>- Marina Yaguello(2014), *les mots ont un sexe*, édition Points, Paris, 2014.

<sup>2</sup>- Difficile d'attribuer une paternité (quel-le- en est l'auteur -e- ?) à l'expression ? À la linguiste A.-M. Houdebine, à la ministre Yvette Roudy ou à Marylène Pathou Mathis, auteure de « L'homme préhistorique est aussi une femme, une histoire de l'invisibilité des femmes » ?

Au terme de cet exposé, nous retenons que de multiples changements de sens s'expliqueraient par le concours de maintes et divers facteurs. L'évolution résulte beaucoup plus d'une composition de causes ; culturelles, historiques, sociolinguistiques (contact et échange linguistiques) possiblement et éventuellement aléatoires...

Nous retenons que la mobilité linguistique s'opère partiellement et graduellement dans le temps. Les changements découlent à chaque fois du système établi, héritage composite impliquant des vestiges des usages anciens qui ont jalonné l'histoire de la langue<sup>1</sup> et dont un grand nombre sérieux et conséquent évolue encore comme canons et normes qui continuent de baliser discours et créativité lexico-sémantiques.

Nous insistons sur la double tendance des changements de sens, tendance restrictive et tendance extensive. Cette évolution sémantique se manifeste nécessairement dans la majorité des cas à travers la synecdoque, la métonymie ou la métaphore derechef. Voir tableau ci-après (TableauN°1).

<b>Procédés de formation</b>	<b>Nombre de néologismes</b>
Extension de sens	18
Restriction de sens	2
Métaphore	12
Métonymie	2
Synecdoque	1
Euphémisme	2
Total	37

**Tableau N° 01:** Nombre des néologismes collectés selon les procédés de formation du corpus PLI 1016 ,17 et le Petit Robert 2017, 18.

---

<sup>1</sup>- La sémantique telle qu'elle a été élaborée au départ par Bréal est une approche historique.

Nous constatons dans le tableau ci-dessus que l'extension de sens est le procédé de captation le plus utilisé avec 18 lexies sur 37, suivie par la métaphore, le procédé tropologique de la néologie sémantique par excellence -comme on l'a expliqué précédemment dans la partie théorique-, obtient un total de 12 lexies. La restriction, la métonymie et l'euphémisme ont obtenu pareillement 2 lexies. Et enfin, la synecdoque n'obtient qu'une seule et unique lexie.

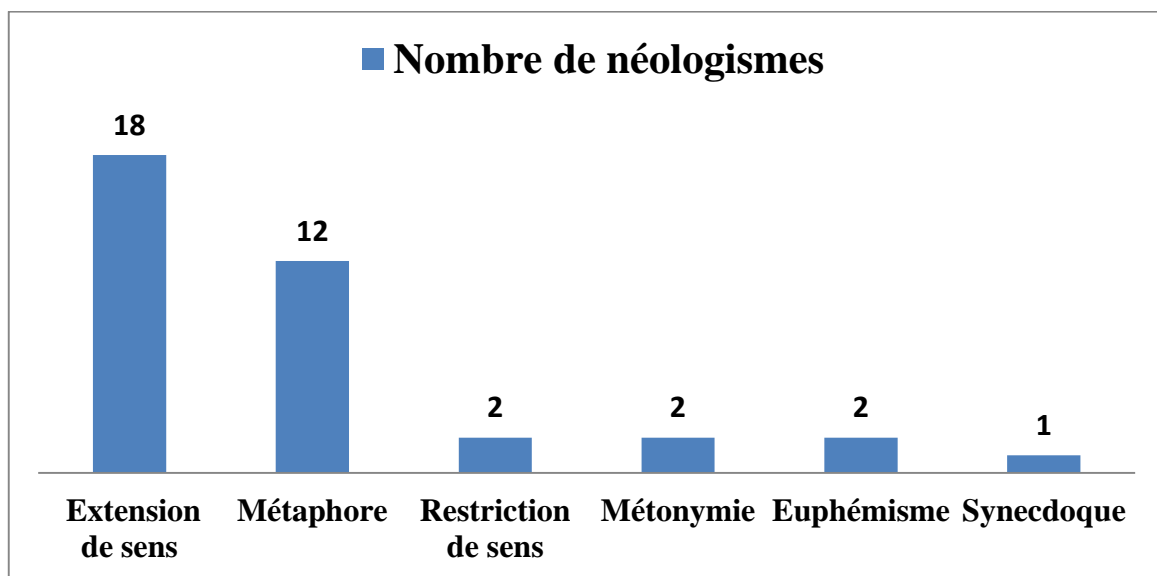


Figure N°02 : Répartition des néologismes selon leurs procédés de formation

### 8. L'emprunt (le transfert lexical)

L'autarcie n'est pas également linguistique. Elle relèverait plus de l'épilinguistique.

Toutes les langues cohabitent et empruntent.

Pour nous, « *le processus novateur, néologique reste et pour toutes les langues, un élan naturel* »<sup>1</sup>

Toutes les langues (qu'importe leurs statuts : adstrat, substrat, superstrat) restent ouvertes les unes sur les autres. L'emprunt, comme concept est à retenir ; à consulter

<sup>1</sup>- Bouzidi Hidayette & Dr Khadraoui Errim, l'emprunt néologisant dans l'arabe algérien, Revue URDRH, Sétif 2, n° 2, 2021.

L'Encyclopédie du Savoir Moderne (E.S.M.) comme « *un procédé par lequel une langue incorpore un élément d'une autre langue* »<sup>1</sup>.

L'emprunt<sup>2</sup>, transfert lexical, est un procédé très ancien. Le mot arabe *magasin* est passé au français selon le Lexis, au XIV<sup>e</sup> siècle. Quand est-ce que le mot perse *paridaïza*<sup>3</sup> a franchi les frontières de la Grèce pour devenir *paradeisos* et de la Péninsule arabique pour se prononcer *ferdaous*?

Bien sûr la parenté, voire la similarité morpho-phonétique (*paradise* en anglais et *paradis*, en français) ne s'explique que par l'origine génétique partagée.

Les langues ont toujours échangé entre elles et par solidarité linguistique moult et diverses unités lexicales et éléments linguistiques : termes, phrasèmes, morphèmes, phonèmes, et même le sens. Ne parle-t-on pas d'emprunt sémantique ? Ce phénomène sociolinguistique qui naît souvent des contacts des langues n'est pas étranger aux échanges, notamment, commerciaux et culturels.

La relatinisation du XV<sup>e</sup> siècle, la grécisation dans le domaine scientifique du XVII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> et qui n'a pas disparu, les italianismes du XVI<sup>e</sup>, l'anglomanie du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle et la méfiance de l'anglo-américanisme du XX<sup>e</sup> en sont à coup sûr une confirmation, notait Bouzidi B. (1916/110). Le français aurait emprunté à plus d'une soixantaine de langues, à revenir à Foudil Cheriguen, 2010/ 262. De même Darmesteter (1913/108) a depuis longtemps signalé que « *l'influence exercée sur le vocabulaire français par diverses langues étrangères....* ».

Pour être concise, nous citons R. Khadraoui et H. Bouzidi qui écrivirent :

« *La « translexicalité » n'est pas un phénomène moderne. Les mots traversent les frontières, suivent les hommes là où ils rentrent en contact avec d'autres parlant d'autres langues. Ils acceptent de passer d'une langue à une autre, quelquefois à plusieurs et à la fois* ».

---

<sup>1</sup>- Op.cit., p.119.

<sup>2</sup>- Pour Bouzidi Boubaker (2016/110), « il serait utile de distinguer emprunt et héritage, exemple, *civil* et *intelligence* sont empruntés au latin selon H. Béchade, op.cit., p.159. *Cheval* provient de l'héritage lexical latin, *caballus*.

<sup>3</sup>- Voir DLF, Lexis,

Le vocabulaire du monde des télécommunications, essentiellement américain, n'est-il pas en phase de devenir universel partagé et partiellement adopté par toutes les autres langues du monde ? L'évolution, la mondialisation ont pour effet, l'introduction, l'admission et la création continue de mots nouveaux. Nous observons une intensification et une massification néologiques réelles. Signe des temps modernes et contemporains, l'emprunt est dense. La facilité des contacts densifiés entraîne de facto, malgré les politiques linguistiques souvent hostiles au phénomène de l'emprunt considéré menaçant, des échanges et explique cet aspect: la mobilité lexicale. Le reste est une question de rapport de force. Une société, économiquement et technologiquement, performante, active et dynamique produit et exporte.

Elle exporte ses produits, son mode de vie, son mode de pensée et voire sa langue. Inutile d'insister sur l'exemple de l'anglais, langue soutenue par l'hyper puissance américaine et les performantes économies des pays du Commonwealth. Bien sûr, ce ne sont pas à tous les coups, les langues dominantes qui sont prêteuses. C'est fréquemment une question de proximité (géographique, culturelle, politique).<sup>1</sup>

Tout compte fait, une langue serait un patchwork lexical qui résulte d'un processus fusionnel continu et constamment soutenu par ces contacts linguistiques et à des degrés divers, parfois, il faut l'admettre, incontournables. Une langue ne serait aujourd'hui que la résultante d'une longue évolution d'événements toujours favorables aux contacts et aux échanges, encore une fois. Soutenir le contraire, conception mécaniste et simpliste fort bien installée : une langue (mère) donne naissance à maintes et différentes langues (filles), cela ne fait presque plus d'adeptes. Cette thèse est mise /battue en brèche, elle reçoit de l'eau de partout et ne persuade presque plus.

Le français, à l'instar des autres langues demeure prédisposé à accueillir, à adopter (intégration) et à adapter (naturalisation) des mots provenant d'autres langues. La langue reçoit et « héberge » également les mots et les vocables des ses autres registres, de ses innombrables lectes<sup>2</sup> qui ont émergé dans ses autres aires linguistiques: idiolecte, basilecte, mésolectes, régestolecte, sexolecte, technolectes, sociolecte, chronolecte,

---

<sup>1</sup>- BOUZIDI Hidayette & Dr KHADRAOUI Errim, *L'emprunt néologisant dans l'arabe algérien*, revue, urdrh, sétif 2, n°2, 2021

<sup>2</sup>- Cf. article de PETERS, Manfred, *Prolégomènes à une typologie des lectes* (2014). In Les technolectes/ langues spécialisées en contexte plurilingue, publications du laboratoire Langage et société, Rabat.

gynécolectes, éphébolecte, énélicolecte <sup>1</sup> tous porteurs de nuances et d'expressivité. B.Bouzidi écrit en l'occurrence, « *L'emprunt est donc une forme lexicale nouvelle qui n'est pas issue de l'évolution ou de l'exploitation propre de la langue, mais provient d'une autre langue ou d'un registre de langue dans la même langue (emprunt endolingue)*<sup>2</sup>.

L'emprunt endolingue peut-être, lui-aussi, une nouvelle forme *melon d'eau*, *dézipper (québécoisme)* ou un nouvel emploi pour une forme existante *décharge* « cours d'eau issu d'un lac » (québécoisme) ; *amarrer* « séduire », La Réunion.

L'emprunt, bien qu'il n'est jamais restitué, prendrait quelques fois plusieurs formes, plutôt, il passe dans son parcours qui n'est pas constamment régulier par plusieurs formes sujettes à des confusions sur lesquelles l'on doit, en l'occurrence, lever l'équivoque qui entretient le malentendu, surtout pour le grand public. D'abord, l'emprunt, une autre fois, peut être sémantique et l'on parle en conséquence d'emprunt sémantique.

L'emprunt sémantique, appelé aussi *calque sémantique*,<sup>3</sup> consiste en l'attribution d'un sens nouveau à une forme identique ou similaire déjà présente dans la langue emprunteuse, sous l'influence de la langue prêteuse. Autrement, on n'emprunte pas que des mots (formes), on emprunte de même : un sens, une idée, un concept. Le français a bien emprunté depuis longtemps le sens du verbe anglais *to realize* (1895), « *se rendre compte* » <sup>4</sup> car le verbe français *réaliser*, du latin *realis* « *effectuer, concrétiser, accomplir* » est attesté depuis 1495, toujours, d'après le NPR 2007.

Nous pouvons citer aussi l'exemple du verbe *supporter* qui a gagné un nouveau sens par emprunt à l'anglais, *to support* « soutenir », ex. : supporter une équipe sportive.

Quant au calque qui serait pour nous un simple emprunt déguisé à structure morphologique composée, la spécificité, c'est qu'il constitue une traduction littérale de

---

<sup>1</sup>- Voir glossaire

<sup>2</sup>- Op.cit., p. 108

<sup>3</sup>- « L'emprunt sémantique, aussi appelé *calque sémantique*, consiste en l'attribution d'un sens nouveau à une forme déjà existante dans une langue, sous l'influence d'une autre langue ». Qu'est-ce qu'un emprunt sémantique? [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl). Consulté le : 20.6.22.

<sup>4</sup>- *Emploi critiqué selon le NPR.*

l'unité exogène adoptée : *Skyscarpe* devient *gratte-ciel* ; *arrondissement* a donné en arabe (en Algérie) <sup>1</sup> *daïra* et les vocables du jargon informatique *mouse*, *window* sont repris dans le même esprit (traduction à la lettre) et respectivement en français et en arabe : *souris*, *fenêtre* et [fara],[nafida]...

En revanche, le pérégrinisme, formation dérivée suffixale obtenue de *pérégrin* « pèlerin, voyageur, étranger », à rapprocher de pérégrination (mot de même famille), « long voyage, déplacement » et se dit, comme l'indique sa base étymologique pour un mot étranger non encore confortablement installé, admis dans la langue d'accueil. Il se distingue du xénisme unité lexicale empruntée telle quelle à une autre langue sans aucune forme d'interprétation (version) ou adaptation morpho-phonétique.

Foudil Cheriguen<sup>2</sup> insiste sur l'exogénéité qui continue visiblement à coller au mot « intrus ». Toutefois, le xénisme qui au départ s'associe à son référent exogène et à sa culture d'origine peut finir par être adopté et assimilé par la langue d'accueil et devenir ainsi un emprunt. Certains mots, initialement reçus comme des xénismes deviennent après des emprunts. Nous citons :

*Square*<sup>3</sup>, *agora*, *Mecque*<sup>4</sup>, *gourbi* qui référaient respectivement à une place (ou jardin) anglaise, une place (forum) grecque, un lieu (ville sainte et lieu de pèlerinage des musulmans) habitation (au Maghreb) enregistrent chacun plusieurs et différentes occurrences.

L'unité exogène, une fois adoptée (devenue emprunt) et souvent naturalisée<sup>5</sup>, subit une adaptation morpho-phonétique et même graphique partielle ou intégrale. ex. : *ticket*, anglais, a changé juste de prononciation ; alors que *redingote* résulte d'une transformation remarquable du mot *riding-coat*) s'implante, perd souvent son

---

<sup>1</sup>- Suite à la politique d'arabisation entamée au lendemain de l'indépendance, les équipes et commissions chargées de la traduction dans tous les secteurs y faisaient souvent recours.

<sup>2</sup>- *Cahiers de lexicologie* N° 55, 1989

<sup>3</sup>- Mot anglais, proprement « carré »,

<sup>4</sup>- Pour les toponymes (noms de lieux) étrangers naturalisés, les onomasticiens les appellent exonymes (et parfois xénonymes).

<sup>5</sup>- Notons la présence de certaines lexies endogènes créées sur un modèle exogène (copiant une morphologie ou formées à partir d'une base exogène) qu'Alain Rey appelle « *Pseudo-emprunt* », alors que J.F. Sablayrolles parle de « *faux emprunt* » telles : *caravanning*, *tennisman* qui fait aux pluriels *tennismans* ou *men*, ...

« exogénéité » et devient à son tour productive qui implique une évolution plurielle qui toucherait la forme et le sens.

A contrario, d'autres emprunts ne subissent aucun changement. Ils se maintiennent tels quels et ne reçoivent que l'ajout obligatoire (en français) du genre (masc/fém.) qui ne s'installe pas toutes la fois sans problème. La concurrence générique (du genre) masculin / féminin de l'anglicisme Covid-19 en est la meilleure illustration. Les français sont partagés et les dictionnaires<sup>1</sup> proposent le deux genres.

Il faut surtout rappeler que le mot emprunté passe, au départ, avec un seul sens (monosémique), mais peut éventuellement gagner en extension sémantique et devenir par la même (signe de réussite) polysémique. Afin d'illustrer notre propos, nous empruntons à notre tour l'exemple du verbe zapping à Boubaker BOUZIDI (2016/126) qui avait écrit à propos :

" *zapping* (PLI 89) de l'anglais *to zap* a donné *zappeur* (PLI 89) « pratiquant du zapping » lequel a donné la nouvelle unité qui ne peut être que française *zap(p)ette* « télécommande » et le nouveau sens à partir du mot *zapper* (PLI95) « passer d'une chose à une autre »".

Dans une vision normativiste fort discutable (Car nous pensons réellement que la langue demeure et doit être conçue comme une dynamique qui répond avant tout, au besoin de communiquer, la langue recèle incontestablement des pratiques aussi insolites que charmantes, même si elle nous surprend quelquefois par des écarts par rapport à nos habitudes qui ne sont forcément ni l'unique voix ou mode d'expression ni forcément les meilleures. La meilleure façon de parler, c'est celle qui satisfait et à l'instant les communicants. Le reste relèverait du sociolinguistique. Pourquoi mettre la langue dans un corset ? La langue change constamment et s'autorégule continuellement au gré des événements, des circonstances d'elle-même).

Louis Guilbert retient deux emprunts :

1- l'emprunt dénotatif, plus objectif, répond souvent à une urgence, à une carence lexicale, autrement, survient souvent pour combler un manque et remplir un vide : trou

---

<sup>1</sup>- Les éditions 2021 des dictionnaires Larousse (PLI) et le Petit Robert (PR) admettent les deux genres.

lexical, et se rapporte manifestement à des référents distincts ; objet, plante, phénomène, événement etc.

Ces emprunts manifestent une économie du langage, portent une précision, insistent sur un détail ou expriment une nuance. Nous prenons comme exemples : *selfie*, *big-data*, anglais (PLI 2016) et *futsal* portugais, « foot en salle », *phô*, vietnamien « bouillon de boeuf » (PLI 2017), *ciabatta*, « pain italien » *burrata* « fromage », *ristretto* « café très serré » italiens; *mook*, anglais « *magazine+book* » (Robert 2018); *queer*, anglais, *gomasio*, japonais, « condiment », *pavlova*, russe « pâtisserie » (Robert 2019).

2- L'emprunt connotatif constitue une doublure lexicale, plus ou moins concurrente, qui s'explique d'une part, par un effet de mode<sup>1</sup> et, de l'autre, traduit un mimétisme, exemple : *arty*, *liker*, *lose*, (Robert 2018) tous les trois nourris et encouragés par l'hégémonie de la société ou de la civilisation américaine dans presque tous les domaines.

Les anglicismes, en seront le bel exemple aujourd'hui des transferts lexicaux. Dans le Petit Larousse Illustré, édition 2017, sur 14 ajouts néologiques exogènes, 5 anglicismes arrivent en tête, suivis par deux italianismes, un arabisme ; *foutah* « serviette » et un mot suédois. De même, pour l'édition 2018 du Le Petit Robert, sur une vingtaine de néologismes empruntés, se rencontrent 5 mots d'origine anglaise, 3 mots italiens, 2 japonais et 2 d'Afrique...

Quant aux éditions Larousse, voilà ce qu'elles livrent dans les moutures 2016 et 2017 de leur Petit Larousse Illustré.

### **Édition le PLI 2016**

Mots anglais ; *selfie*, *lose* ; *big-data* ;

Mot hindi : *guar* ;

---

<sup>1</sup>- Quand à leur dictionnarisation, les dictionnaires s'en défendent. Quels sont les critères du choix ? Un emploi fréquent, bien sûr. Pas de jargon technique, ensuite.

Pas question, enfin, de céder à un simple effet de mode. Le Larousse observe l'usage de la langue, pas ses caprices.

Divulgâcher, adulescence, inclusif... Les nouveaux mots du Larousse 2020. Par Michel Feltin-Palas. publié le 06/05/2019 à 18:00

Mots sanscrit<sup>1</sup> : Doshā, shakti ;

Mot italien : burrata.

**Édition le PLI 2017**

Mots anglais : *arty* ; *mook* ;

Mots japonais : *yuzu*, *rabuste* ;

Mot portugais : *futsal* ;

Mot suédois : troll ;

Mot tahiti : *mahi-bahi* (daurade) ;

Mot vietnamien : *phô* « bouillon de bœuf » ;

La vague d'emprunt prédomine manifestement dans des domaines spécifiques tels les NTIC et l'informatique en puissance depuis maintenant plus de deux décennies ; le monde du show-business aussi divertissant que rentable ; l'art culinaire propulsé par le développement des sociétés de consommation et le tourisme international qui s'intensifie et se démocratise ; et bien sûr la politique, inévitable, en seraient le bel exemple qui illustre et marque, les deux à la fois, cette vitalité néologique.

Voici quelques exemples empruntés à Larousse et au Robert qui ne se partagent pas la même ligne éditoriale et les mêmes choix pour l'admission et la dictionarisation des néologismes. Le PLI 2017 enregistre en gastronomie plus de 8 entrées ; *acerole* ou *acerola*, *argouse*, *buratta*, *ciabatta*, *mahi-mahi*, *phô*, *wrap*, *yuzu*

Le Petit Robert 2018 a également retenu, *ciabatta*<sup>2</sup> comme il a fait place à *granola*, *nache*, *cromesquis*...

---

<sup>1</sup>- Sanscrit ou Sanskrit : Forme savante, codifiée, de l'indo-aryen ancien, dans laquelle sont écrits les grands textes brahmaniques de l'Inde. Langue sacrée et littéraire de l'Inde; hindi : (L'hindi, le hindi), langue officielle de l'Union indienne.

<sup>2</sup>- Pour les néologismes tous types confondus répandus et repris fréquemment par la masse parlante ne sont pas tous et toujours récupérés, la même année par les dictionnaires. Si *mook*, *arty* et *liker*, covid 19 (mot retentissant immédiatement adopté) ont été « dictionnarisés » respectivement en 2017, 18,20, la même année par Larousse et le Robert, ce n'est pas le cas de figure pour de nombreux mots. Le mot italien *ciabatta* « pain à l'huile d'olive » est apparu dans les colonnes du PR en 2018, une année après par rapport au PLI. Et, c'est l'inverse pour *burkini*, *flexitarien*, le PR(2018), le PLI (2019).

Pour perpétuer sa vitalité, le français qui a développé, à l'instar de toutes les langues naturelles, des capacités d'intégration et d'absorption depuis longtemps maintenant<sup>1</sup>, se retourne continuellement (et c'est un élan naturel) vers les autres langues. N'oublions pas que le français n'est pas seulement une langue emprunteuse, il est depuis longtemps une langue prêteuse. Des mots se rencontrent dans toutes les langues. Ils acceptent de muter et adoptent vite le morpho-phonétisme des langues d'accueil. D'après Le NPR et Larousse étymologique, le mot *budget*, qui passe aujourd'hui pour anglais, récupéré, revenu (parce que mot voyageur) en 1764; d'abord « sac du trésorier », est de l'ancien français *bougette*, diminutif de *bouge* « sac, valise ».

Selon Henriette Walter H.W. « *Plus des deux tiers du vocabulaire anglais sont d'origine française alors que les emprunts de notre langue à l'anglais sont de l'ordre de 4%. On relève dans le lexique britannique des centaines de mots empruntés au français et qui sont d'ailleurs de parfaits homographes, comme abolition, bosquet, boudoir, doyen, impertine* »<sup>2</sup>.

Voyons aussi, les nombreuses évolutions sémantiques et formelles (changements et transformations) qu'ont pu enregistrer des emprunts arabe et espagnol au français : Les mots français *misère* et *adouber* ont supporté (loi morpho-phonétique oblige, et qui aujourd'hui relève sûrement de la sémantique historique et de l'étymologie) suite à leur passage aux deux langues respectives une série successive de métamorphoses. Un emprunt, surtout naturalisé, évolue comme tout mot de la langue d'accueil. *Misère* change de forme et de prononciation en arabe algérien. Non seulement, il a maintenu ses sens originels français : *pauvreté, dénuement, peine* mais a fini par donner des dérivés *misérer* (verbe dont ne dispose pas la langue prêteuse s'il l'on exclue le sénégalisme récent : *misérer*) et des locutions et collocations : [wɛdʒh lmizirija], [klɛtulmizirija]... De même pour le verbe espagnol *adobare*, bien sûr du français

---

<sup>1</sup>- Le mot *magasin* n'est que le résultat d'une opération d'adaptation et d'intégration : naturalisation, du mot arabe [maxzɛn].

<sup>2</sup>- "Honni soit qui mal y pense", L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais.  
<https://www.lexpress.fr > Culture > Livres>

*adouber*, francique *dubban* « frapper <sup>1</sup> » qui ne s'employait que comme terme historique<sup>2</sup> de chevalerie ou jeu d'échec, selon *André Thibault*, il « jouit encore d'une grande vitalité ; en plus d'avoir conservé des sémantismes aujourd'hui disparus en français, il a développé des sens nouveaux, comme celui de modifier, agrémenter (une narration, un texte) pour produire un certain effet » <sup>3</sup>

Les français sont hostiles à l'abandon du français au profit, surtout, de l'anglo-américain, jugé menaçant. L'installation des emprunts, peut-être preste et vélocité et s'expliquerait par la familiarité des français avec les autres langues voisines et parentes ou des colonies et notamment par la souplesse voire l'intelligence (force d'adaptation) de leur langue qui dispose de structures bien installées depuis fort longtemps qui fait de l'emprunt un atout lexico-sémantique néologisant et un élan de solidarité linguistique entre les peuples .

De (to) *like*, *hacker*, *youtube*, *flexy*, ils ont créé de nouveaux mots et ce, après adoption et adaptation :

*liker*, PLI et PR (2018) *hacktivisme* PLI (2018), *youtubeur* PR(2017), *flexitarien* PR (2018), *flexitarisme* PLI (2018)...

---

<sup>1</sup>- Parce que le seigneur ou parrain, futur chevalier (vassal adoubé) recevait un léger coup d'épée sur la nuque ou sur les deux épaules ; signe de soumission, d'obéissance et de fidélité au seigneur. Voir le rituel d'adoubement au Moyen-âge.

<sup>2</sup> Néologisme de sens « soutenir ». S'emploie au passif.

<sup>3</sup>- Évolution sémantique et emprunts : les gallicismes de l'espagnol. From the book. Historische Semantik in den romanischen Sprachen <https://doi.org/10.1515/9783110928341.103>

## ***Conclusion Générale***

*« C'est à l'intelligence d'achever l'œuvre de l'intuition »*

Roman Rolland

## **Conclusion générale**

Soulagée mais désemparée, je ne me sens pas prête à "abandonner "ce que je fais depuis maintenant quatre ans, en permanence sous la pression, parfois dans la douleur et en traversant quelquefois des moments de flottement et d'incertitude. C'était pénible, mais « Faut-il qu'il m'en souvienne la joie venait toujours après la peine »<sup>1</sup>. Je me sens démunie face à la délicatesse de la tâche...Que dire ? Que faire tout en restant modeste et sobre ?

Faut-il d'abord que nous réitérions nos propos et nous rappelions qu'il est question d'une contribution à une étude qui porte sur un phénomène qui concerne toutes les langues: la mobilité ou la dynamique linguistique appuyée (l'étude) ou illustrée par des exemples qui touchent visiblement la langue dans sa forme orale et écrite à savoir l'évolution phonétique, orthographique et l'évolution morpho- sémantique (lexico-sémantique). Loin de prétendre à la perfection et à l'exhaustivité, l'objectif était d'apporter des éléments de réponses aux questions soulevées au départ.

---

<sup>1</sup>- Guillaume Apollinaire, *Le pont Mirabeau*, p. 15, *Alcools*.

La langue est avant tout une phonologie et un dictionnaire. Les mots sont créés et destinés à l'usage pour désigner et concevoir, au préalable, tout notre environnement diversement représenté.<sup>1</sup> Il faut bien mettre de l'ordre dans notre entourage et dans l'univers. Sans les mots, sans l'entente conventionnelle, quelle humanité et quel monde aurions-nous maintenant ? Ce sera, peut-être, le chaos. Alors, il faut des mots, toujours des mots, et des mots nouveaux d'où le constat que le phénomène de l'évolution linguistique : néologie et néologisme, est partagé par toutes les langues et doit se concevoir et est à retenir comme une tendance linguistique naturelle.

Dans un mouvement assidu et naturel, la langue se métamorphose, peut-on dire, suivant un élan antinomique extensif et restrictif, autrement dit change selon un processus d'appauvrissement et d'enrichissement. La mue pluridimensionnelle (lexicale, phonétique, morphologique,...) s'effectue progressivement, sans discontinuité et sans troubler les tâches habituelles dévolues à la langue, " *la langue toujours recommencée* »<sup>2</sup> écrivit M. Druon dans un constat vrai.

Le sentiment de stabilité linguistique et de constance lexicale est battu en brèche au quotidien notamment par l'activité néologique dans un monde en renouvellement continu. Ainsi, condamnée à être en phase avec la société et l'époque, question de survie, toute langue vivante présente trois phases ou échéances : un usage contemporain qui est le propre de chaque période ; un archaïsme, aujourd'hui inusité ou occasionnellement usité mais qui fut usage contemporain, et finalement un néologisme qui lui aussi sera exposé à tous les aléas de l'usage (tout ce qui s'utilise s'use) du temps et de l'histoire. Littré écrivit : « *Chaque langue présente trois termes : un usage contemporain...un archaïsme qui a été lui-même autrefois usage contemporain ; et un néologisme* » Emile Littré.

La langue, une bonne fois, bouge et les mots sont constamment en mouvement dans le langage (discours) qui exploite à son tour la langue, la nourrit et la remodèle à la fois... Après tout, la langue ne se manifeste-t-elle pas à travers le langage ? Ce dernier

---

<sup>1</sup>- Nous n'avons pas les mêmes mots car nous n'avons pas le même milieu, la même philosophie, c'est-à-dire ni la même expérience ni les mêmes représentations.

<sup>2</sup>. M. Druon secrétaire perpétuel de l'Académie française aurait *paraphrasé* Verlaine « *la mer, la mer toujours recommencée* ».

ne puise-t-il pas dans la langue tout en l'enrichissant et par conséquent la changeant de par ses néologismes nés discursifs ?

Comparons le passage ci-après emprunté à Charles Muller (1999/26) « *ma prof en laisse passer pas mal, mais aux exams, on peut tomber sur une peau de v...je voulais dire sur un prof moins cool.* »

Avec deux passages retenus (sélectionnés) des extraits de deux textes respectivement des IX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : le Serment de Strasbourg la Chanson de Roland.<sup>1</sup>

### **a) Le serment de Strasbourg**

*"Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro communsalvament..."*

### **b) La chanson de Roland<sup>2</sup>**

*"Rollanz s'en turnet, par le camp vait tut suls (2259)*

*Co sent Rollanz que la morz li est près (2271)*

*Halt sunt li pui e mult halt li arbre. (2272) "*

1. La néologie fait la langue. Même quand on revient à B. Quemada<sup>3</sup>, illustre linguiste et dictionnairiste, on trouve qu'il est allé dans le même sens quand il avait écrit, il y a maintenant, cinquante ans : « *L'histoire de toutes nos langues, n'est en somme que l'histoire de leur néologie* ».

Alors, si l'on accepte la néologie comme l'ensemble des processus qui déterminent la formation (dérivation, composition, conversion, emprunt...) des mots nouveaux, les néologismes de forme, on ne devra pas oublier de retenir que toutes les langues adaptent aussi de nouveaux sens pour des formes préexistantes, néologisme de sens et ce, pour pouvoir suivre et sans forcing, économie oblige, les changements inévitables de la société et du milieu.

---

<sup>1</sup>- [https://www.lexicologos.com>serments\\_strasbours](https://www.lexicologos.com>serments_strasbours), consulté le ; 3.10.21.  
[https://www.gilmath.net/music\\_sources/Roland](https://www.gilmath.net/music_sources/Roland), consulté le ; 3.10.21.

<sup>2</sup>- Version française actuelle normative :

"Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et notre salut commun..." (Serment de Strasbourg)

"Roland s'en va. Il parcourt seul le champ de bataille Lui-même sent que la mort lui est proche Les puy sont hauts, hauts sont les arbres ",La mort de Roland (Chapitres CLXII – CLXXVII).

<sup>3</sup>- (Banque des mots, n° 2,1971).

La mobilité longe le cours de l'évolution de la société et de la langue et la néologie traduit et exploite simultanément un système de potentialités, de disponibilités linguistiques dont est dotée toute langue et qui répond à un mobile de fonctionnalité et de pragmatisme. Elle constitue l'expression la plus manifeste et la plus tangible de l'évolution linguistique.

Notons que les constructions (ou formations) morphologiques, tropes (analogie assimilatrice, rapport de proximité), imitation de la nature (onomatopées), transferts lexicaux demeurent les moyens les plus remarquables dont la langue dispose pour innover et se régénérer.

Tout archaïsme est virtuellement renouvelable. Sa "réadoption" et sa réactualisation ou "renéologisation" demeurent intactes. Il peut réapparaître, res(s)urgir et s'imposer à tout moment. Il a l'attrait du néologisme pour ceux qui ne le connaissent pas, pour ceux qui le découvrent. Le mot s'abonnit en vieillissant. L'archaïsme a ses amateurs, écrivains, poètes et même politiciens, en tête.

La langue française ne déroge pas à la règle. Elle n'est pas venue de « nulle part », du néant. Elle a un parcours et une histoire. Sa physiologie (morphologie lexicale en premier lieu) témoigne d'un fonds primitif, certes ; essentiellement latin mais composé ou comportant, également, un grand nombre de mots, d'idiomes beaucoup plus anciens à savoir le gaulois et le germanique et enrichi par de multiples et divers emprunts : anglais, italien, arabe, allemand, espagnol, portugais, russe... Pour les langues d'Asie, d'Afrique et d'Amérique certains de leurs mots passent par une autre langue (souvent, celle de l'ancien colonisateur) pour aboutir dans la langue française.

Et à revenir à son orthographe comme à sa phonétique, nous sommes frappée par la série de transformations ininterrompues qu'elle a enregistrées depuis plus le XII<sup>e</sup> siècles. Nous rappelons brièvement les étapes du français : roman; ancien français, IX<sup>e</sup> -XII<sup>e</sup> siècles ; moyen français, XIV<sup>e</sup> e – XV<sup>e</sup> e siècles ; français classique, XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles; français moderne.

L'essentiel pour nous, dans cet "humble " travail que l'on vous soumet, est d'avoir tenté d'insister sur la mobilité linguistique en longeant rapidement le courant de

l'histoire d'une langue, en l'occurrence le français et en parcourant le cheminement de son évolution et de ses continuels changements.

### **Ce qu'il faut retenir**

Nous signalons que la langue, à l'instar de tous les phénomènes naturels ou sociaux, est toujours en évolution. Toute langue vivante est la résultante d'une longue série de changements pluridimensionnels ininterrompus.

Elle brise toutes les règles qui veulent la contenir et refréner la poussée impérieuse de ses forces naturelles. Le changement est naturel et inévitable. La langue change d'elle-même ; par nécessité interne et à notre insu. Bien sûr innovation et rénovation sociales ont pour corollaire une innovation linguistique multidimensionnelle. Nous soulignons que les mots changent de forme ou de sens et parfois, les deux à la fois, sinon, la langue dépérit et finira par disparaître.

La vie des mots n'est pas un long fleuve tranquille. Dans leur évolution, les mots subissent beaucoup de transformations, notamment phonétique et morphologique ; phonétique et orthographique quand il est question de l'écrit. Ce qui est sûr parce que c'est vérifiable, c'est que l'orthographe résiste, certes, aux assauts des réformateurs, mais cède et change ; même si c'est à petit coup, face aux revendications combien logiques et légitimes des conservateurs.

L'innovation est à inscrire dans la synergie du changement, processus d'amendement et d'adaptation sous peine de sclérose. Rien n'arrête le changement. La langue est dans une mobilité permanente. Elle survit de par sa mobilité et même, c'est peut-être paradoxal, de par les mots qu'elle perd (archaïsme). C'est comme pour laisser de la place aux mots qui viennent comme, à peu près, un conifère arbre *sempervirens* [sɛ̃pɛrvirɛ̃s], (*sempervirent(e)* [sɛ̃pɛrvirɔ̃, ɑ̃t], en français), qui semble conserver son feuillage vert toute l'année alors qu'il fait changer ses feuilles constamment, tour à tour.

Des mots anciens subsistent dans nos lexiques parce qu'ils figurent dans des textes classiques ; pensez à *goupil* médiéval, à *haro* (Crier haro sur le baudet) de la fable, de La Fontaine, à *rossinante* de Don Quichotte (Cervantès)... Ils trouvent également

refuge dans les différents phraséologismes, locutions, expressions idiomatiques ou métaphoriques, locutions proverbiales, adages, sentences, maximes, aphorismes, apophtegmes, préceptes<sup>1</sup>, etc. *maille à partir*, « *tout est perdu, fors l'honneur* », (François Ier lors de la défaite de Pavie) ; [aṯhalijazukra](sésame ouvre-toi), mtkasret bata masaah zit [ma.tkasretba'ṯamasa:zi.t].<sup>2</sup>

La langue porte la marque et l'empreinte des petites histoires à rattacher aux diverses périodes de l'histoire des langues et de l'homme. La langue s'est façonnée à travers les siècles et à travers les usages de ses sujets parlants et de ses utilisateurs tous confondus ; locuteur lambda, écrivains, scientifiques, hommes, femmes, enfants... Nous parlons comme tous ceux qui nous ont précédés. Nous parlons ce qu'ils ont parlé et ils parleront ce que nous parlons aujourd'hui.

Le changement est aussi l'expression d'une adaptation linguistique au milieu, évidemment inconstant et toujours variable, il est témoin de la permanence d'une dynamique lexicale créative, "recréative" et régénératrice sous une diaprure socio-culturelle. Pour Victor Hugo (préface de *Cromwell*), « *Toute époque a ses idées propres, il faut qu'elle ait aussi les mots propres à ses idées* ».

Le français continue donc à changer en cette période charnière (ou à cheval) sur deux siècles et deux millénaires respectivement le XX<sup>e</sup> et les XXI<sup>e</sup> siècles et le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> millénaires à l'instar de toutes les langues notamment les grandes langues : l'anglais, le chinois, l'espagnol, l'arabe, le russe.

Dans le cortège des nouvelles gloses qui vient engorger cette force dénomminative se rencontrent des mots emblématiques qui marquent la civilisation moderne du troisième millénaire : *féminicide, végan, antispécisme, islamisme*...

Ces nouveaux mots décrivent un nouveau monde, une nouvelle philosophie et témoignent d'une activité néologique continue parce que indispensable, voire

---

<sup>1</sup>- Parémie, la perilleuse (ou l'impossible) traduction...Bouzidi Boubaker & Bouzidi Hidayette, Revue Développement des Ressources Humaines Vol.11/ n°2 septembre 2020.

<sup>2</sup>- Un proverbe et une locution de l'algérien. *Zokra* « serrure ». Le mot a des dérivés, sakar « fermer », avec dévoisement de la sifflante, *zokrami* « serrurier » que l'on rencontre encore mais comme anthroponyme. *Bata* [ba'ta] (canard en arabe classique pour *bouteille*, à rapprocher formellement, peut-être, du bas latin *butticula*, de l'anglais *bottle* et sémantiquement de *cane* et canette, canette (palmipède, anatidés) ; canette de Coca, deFanta...

incontournable. La déferlante féminisante, les choix (emplois) inclusifs et usages non genrés en disent long. Le pronom *iel*, contraction de *il* et de *elle* (scandaleux pour certains, juste, édifiant et louable pour d'autres) révèle la force de la synergie sociolinguistique mouvante de la langue vivante.

Des rajouts au dictionnaire comme le PLI, aujourd'hui néologismes (de forme et de sens) et que l'on oublierait demain tels que *adulescence*, *locavorisme*, *survivalisme*, *slasheur*, *smicaridsation* (PLI 2020) attesteront d'un mode de vie et d'un mode de pensée.

Des néologismes comme *bore-out*, *Covid-19*, *cyberdihadisme*, *antivax*, *darknet*, *datacratie* (PLI 2020) raconteront les inquiétudes et les angoisses contemporaines.

Les mots ne fonctionnent pas automatiquement. Pourquoi le *coiffeur* n'a pas de boutique qui porte son nom comme le menuisier et le boucher ? Pourquoi la tortue, la fourmi ont un seul genre ? Pourquoi des substantifs comme *soir*, *corde*, *voiture* n'ont pas de dérivés adjectivaux ? Pourquoi y a-t-il des noms qui n'ont pas de verbes et des verbes qui n'ont pas d'adjectifs ou de noms, Pourquoi abandonner certains mots comme *brouillasser* « commencer à tomber, en parlant du brouillard », *céphalgie* « toute sorte de douleur de tête », *Ruptile* « qui s'ouvre spontanément ; comme l'écorce de certaines graines », *baisure* : n. f. lieu ou endroit où un pain a touché un autre. La réponse est dans le sociolinguistique. De même, en principe, on devrait user de *orthographie*, comme nous utilisons *géographie*, *topographie*, et laisser *orthographe* pour le spécialiste comme on le fait pour *géographe*, *océanographe*, etc.

Nous intimons, bien que le terme soit un peu fort, que l'acronyme mnémotechnique, célérité caractéristique des temps contemporains oblige, se retient, s'installe vite. Il prospère, s'impose de facto et devient prolifique. L'économie du langage (à travers les abrègements (tous types confondus) serait-elle le démiurge de la société moderne qui a fait de la communication, donc de la langue, un de ses principaux fondements ?

L'onomatopée s'essouffle, c'est normal, dans une société et une langue contemporaines qui représentent un stade supérieur de l'évolution et qui n'y font, que très peu, appel.

Aujourd'hui toutes les créations lexicales ne deviennent pas des néologismes. De même, tous les néologismes ne seront pas dictionnarisés ou attendent longtemps pour être admis dans les colonnes d'un dico. Ce n'est pas fatal. Le néologisme n'est pas une pierre qu'on lance en l'air, elle retombe forcément. Tous les néologismes n'auront pas une place dans les dicos. Nous rappelons, que la dictionnarisation a ses critères.

En aval, c'est pareil, pour les mots inusités ou très peu usités que l'on retire des dictionnaires. N'oublions pas que les mots sont des partis pris en amont (lors de la dictionnarisation) comme en aval (retrait). Tous les mots et toutes les catégories (nom, adjectif verbe,...) sont sujets à se scléroser et à périlcliter. Ils peuvent ne l'oublions pas comme on l'a déjà vu rebondir et ressurgir.

La procédure est aussi lente que prudente. Et on le fait par dépit et amertume. D'ailleurs, Le Petit Robert garde tous ses mots " *Ce n'est pas parce qu'un mot est vieilli qu'on va le retirer, on va juste marquer les indications nécessaires pour savoir s'il est toujours en usage ou pas*", assure à BFMTV.com Marie-Hélène Drivaud, la directrice éditoriale<sup>1</sup>.

Et pour l'espace<sup>2</sup>, préoccupation majeure des dictionnaristes (maisons d'édition), elle a reconnu que cela " *pose un peu de problèmes de place*". Elle a ajouté " *je ne vous le cache pas*" a-t-elle avoué et en expliquant " *on joue sur des tas de choses: grammage du papier, marges, etc. Les nouvelles techniques de composition numérique nous aident bien pour varier l'interlignage de manière absolument imperceptible.*"

*Acta est fabula*, si vous permettez, un petit mot de la fin, pour ainsi dire un aveu. Ainsi nous sommes parvenue au terme de notre mémoire de thèse. Nous espérons avoir trouvé et donné des éléments de réponse à nos interrogations. Nous avons le sentiment de la mission accompli mais pas du travail achevé.

Il sera sûrement, nous l'espérons de tout cœur, un point de démarrage pour des recherches antérieures. D'autres viendront assurément pour continuer le travail, quant à l'œuvre elle est inachevable....L'histoire et l'histoire de la langue (de toutes les

---

<sup>1</sup>- Citée in *La valse des mots disparus des dictionnaires*, Liv Audigane. Consulté, le ; 28.9.21.

<sup>2</sup>- Ouf ! Les versions numérisées échappent aux contraintes spatiales

langues) sont jalonnées d'anecdotes et d'événements linguistiques ; les jalons s'achèvent mais l'histoire continue ...les mots s'en vont la langue demeure.

# **Bibliographie**

**Bibliographie**

1. Apollinaire Guillaume(1920), *Alcools*, collection poésie, Paris, Gallimard.
2. Beaugrand J. & Courault M. (1962), *Le français par les textes*, Livre Unique, Classe de cinquième, Paris, Classiques Hachette.
3. Béchade Henri(1992), *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*, P.U.F.
4. Bentolila Alain, dir. (2012), *Guides*, Robert et Nathan, *VOCABULAIRE*, Turin.
5. Bouzidi Boubaker (2016), *Néologie et néologismes de forme dans le dictionnaire : le Petit Larousse Illustré*, El Eulma, El Badr Essatie
6. Brachet (A), Dussouchet (j) (1901), *Nouveau Cours de Grammaire Française*, Hachette, Paris.
7. Bréal Michel, 2005 [1897], *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.
8. Breton, Roland (1998), *Géographies des langues*, Alger, éd. Casbah.
9. Bruneau Charles. Brunot Ferdinand (1969), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie.
10. Cellard Jean (La vie du langage. Chroniques 1971-1975, *Le Monde*
11. Cerquiglioni, Bernard(1991), *La naissance du français, Paris ; Que-sais-je ?*, P.U.F.
12. Chevalier J-C, Arrivé, Michel& alii (1988), *Grammaire de Français contemporain*, Paris, Larousse.
13. Cohen Marcel (1947) *Histoire d'une langue, le français*, Paris, éditions sociales.
14. Contant, Chantal & Muller Romain (2010) *Les rectifications de l'orthographe du français*, Québec, De Boeck.
15. Darmesteter Arsène (1926) *Cours de la grammaire Historique de la langue Française ; Paris, Librairie Delagrave.*
16. Dauzat Albert(1911) ; *La vie du langage*, Paris, Librairie ARMAND COLIN.

17. Dumarsais (1988), *Des tropes ou des différents sens*, édition de F. DOUAY-SOUBLIN, Paris, Flammarion, 1<sup>re</sup> éd. (1730), Paris, Librairie Delagrave.
18. Frippiat Bernard (2015); *Au commencement était le verbe...Ensuite vint l'orthographe*, Paris, La librairie Vuibert, col. Le goût des mots.
19. Gaudin (François) et Guespin (Louis) (2000), *Initiation à la lexicologie française (De la néologie aux dictionnaires)*, Bruxelles, édition Duculot.
20. Germonie Karine (2013), majuscules, abréviations et symboles, Bruxelles, de boeck.
21. Grevisse Maurice(1980), *Le bon usage*, Paris, édition Duculot.
22. Hagège Claude(2014), *Petit dictionnaire Amoureux des Langues*, Paris, éd. Pocket, Le français, Histoire d'un combat(1996), 2d. Michel Hagège, Évreux.
23. Hamon Albert(1992) ; *Les mots du français*, Paris, Hachette.
24. Joly, Geneviève (1999), *Fiches de Phonétique*, Paris, Armand Colin. Jouette, André 1996, *Toute l'orthographe pratique*, (T.O.P), Nathan. Paris.
25. Keller, Monica (1999) *La réforme de l'orthographe*, Paris, Conseil International de la Langue Française. Roger Ledent, (1974), *Comprendre la sémantique*, Verviers (Belgique), éd. Marabout.
26. Lehmann Alise. Martin-Berthet F. (1992), *Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie*, Paris, Edition Dunod, 1<sup>ère</sup> édition.
27. Malmberg, Bertil (1992) *Analyse du langage du XXe siècle. Théories et méthodes*, Paris, éd. P.U.F.

28. MARTIN Riegel. Jean-Christophe Pellat, René Rioul (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, puf, Paris. MARTINET André, 1969, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
29. Marcellesi, Jean –Baptiste(1974), *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Paris, Larousse.
30. MESSAOUDI Leila & Pierre LERAT (Coordination(2014), *Les technolectes/ langues spécialisées en contexte plurilingue*, Rabat, publications du laboratoire Langage et société.
31. M. Meyer, *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours* (1992), Livre de poche, coll. « Biblio Essais », Librairie générale française.
32. Mitterrand Henri, *Les mots français*(1972), Paris, P.U.F., col. Que-sais-je ?
33. Molinié Georges(1992), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie générale française.
34. Mortureux Marie-françoise (1997), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, édition Sedes.
35. Mounin Georges (1970), *Histoire de la linguistique, des origines au XXe siècle*, Paris, P.U.F. ;2<sup>e</sup> éd.
36. Muller Charles, (1999) *Monsieur Duquesne et l'orthographe*, Paris, Conseil International de la langue française.
37. NIKLAS-SALMINEN, A.1997) *La lexicologie*, Paris, Armand Colin.
38. Nyckess, Vincent(1998), *La Sémantique*, Paris, éd., Belin, col. "Sujets".
39. Néologie et lexicologie(1979), Paris, éd. Larousse Col. Langue et langage.
41. Pruvost (Jean), Sablayrolles (Jean-François), (2003), *Les néologismes*, Que sais-je? Éd. PUF, Paris.
42. Pruvost (Jean), *Nos ancêtres les Arabes. Ce que notre langue leur doit* (2016) éd., J-C. Lattès.
43. Roberto Bertolino(2013), *Manuel de latin*, Paris, Ophrys.

44. Robert et Nathan, Edition (2012), *VOCABULAIRE*, Guides,
45. Rousseau, Jean (1993) *Comparaison des langues et intercompréhension*, Strasbourg, Belc.
46. Saussure (de), Ferdinand(1988), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
47. Saussure (de), Ferdinand (1990), *Cours de linguistique générale*, Alger, éd. ENAG.
48. Sablayrolles (Jean-françois) (2000), *La néologie en français contemporain*, Paris, édition H. Champion.
49. Thièle (Johannes), *La formation des mots en français moderne*, traduction de André Clas, Québec, les presses de l'université de Montréal, 1987.
50. Ullmann Stéphen (1952), *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.
51. Vendryes Joseph (1968) *Le langage* (Introduction linguistique à l'histoire), Paris, édition Albin Michel.
52. WALTER Henriette & Gérard, 1991, *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Paris, Larousse.
53. Yaguello Marina (2004), *Les mots ont un sexe*, Paris, éd., Points.

## **DICTIONNAIRES**

1. Bernard Pottier & alii, dir. (1973), *les Encyclopédie du savoir moderne*, volume langage, Paris, la bibliothèque CEPL.
2. Blum Claude (2007), *Le Littré, le Dictionnaire de références de la langue française*, Paris, Garnier.
3. Dubois jean, dir. (1994) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
4. Gangner Claude (1986), *Tout sur Tout, Petit dictionnaire de l'insolite*, Paris, France loisirs.
5. Girac-Marinier, dir. & alii (2017), *Les mots disparus de Pierre Larousse*, Paris, Larousse.

6. Hanse Joseph (1994), *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, De Boeck-Duculot, 3<sup>e</sup> édition.
7. Jouette André (1986), *Toute l'orthographe pratique (top)*, Paris, Nathan.
8. Michel de Toro, sous-dir. (1971), *Larousse des difficultés*, Paris, libraire Larousse.
9. Molinié Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie générale française, 1992
10. Tournier Jean & Nicole Tournier (2009), *Dictionnaire de lexicologie française*, Paris, Ellipse.
11. Pougeoise, Michel(2001), *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Armand colin.
12. *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, Paris, éd. Librairie Aristide Quillet.
13. *Dictionnaire de la langue française (DLF)*, Lexis (1989).
14. *Dictionnaire du français usuel*, De Boeck Duculot.2002, Bruxelles.
15. *Le Nouveau Petit Robert* (2007)
16. *Le Littré* (2007).
17. *Le Micro Robert* (1986)
18. *Le Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1982) Paris.
19. *Le Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*(1981), Paris.
20. *Le Trésor de la langue française. (TLFI)*
21. *Le Vocabulaire du français des provinces*, Le Littré, Le dictionnaire de référence de la langue française, Le Figaro, éd. Garnier Paris, 2007.
22. *Le Petit Larousse Illustré* (2005).
23. *Le Petit Larousse Illustré* (2013).

**ARTICLES**

1. BOUZIDI Boubaker & BOUZIDI Hidayette, *PAREMIE, LA PERILLEUSE (OU L'IMPOSSIBLE) TRADUCTION*, Revue Développement des Ressources Humaines, Sétif 2, Vol.11/ n°2 septembre 2020.
2. BOUZIDI Hidayette & KHADROUI Errim, *L'emprunt néologisant dans l'arabe algérien*, Revue Développement des Ressources Humaines, Sétif 2, Vol.16/ n°2 septembre 2021.
3. Chériguen Foudil (1989), « *typologie des procédés de formation du lexique* », Cahiers de lexicologie, n°55, édition Didier-Larousse Erudition.
4. KLINKENBERG V.J.M, (1970), *L'archaïsme et ses fonctions stylistiques*.
5. Dagenais Louise (3 mars 2011), *L'orthographe comme un vêtement* ; Radio Canada.
6. Sablayrolles Jean-François (2007 septembre), *Archaïsme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées*. Colloque "Stylistique de l'archaïsme", Cerisy, France.
7. Sablayrolles Jean-François *Métaphore et évolution du sens des lexies*, C.I.E.L. Université Paris 7.
8. Sablayrolles Jean-François (2018), *Néologie et / ou évolution du lexique? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes*, elad-silda.
9. Sablayrolles Jean-François (2006), *Terminologie de la néologie : lacunes, flottements*, dans *Syntaxe et Sémantique n° 7*, (Franck Neveu éd.), Presses universitaires de Caen, décembre 2006.
10. Zumthor Paul. *Introduction aux problèmes de l'archaïsme*. In: *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1967, n°19. pp. 11-26

**Thèse et mémoires**

1. Bouzidi B, *Néologie et néologismes de forme dans le dictionnaire: Le Petit Larousse Illustré*, Sétif 2010.

2. SERME, J « Un exemple de résistance à l'innovation lexicale : Les « archaïsmes » du français régional »Thèse de Doctorat (nouveau régime) en science du langage Université

3. Lumière-Lyon2, 1998.

### **Sitographie**

1. La valse des mots disparus, Liv Audigan,[https://www.bfmtv.com/societe/la-vals-des-mots-disparus-des-dictionnaires\\_AV-201811150079.html](https://www.bfmtv.com/societe/la-vals-des-mots-disparus-des-dictionnaires_AV-201811150079.html) consulté le 11/12 /2020

[www.academie-francaise.fr](http://www.academie-francaise.fr)

2. *Les mots du Covid* Maria Candéa.

<https://www.youtube.com/watch?v=A2ALhJzg32E>. Vidéo intitulée *Les mots du Covid*, publiée sur Youtube le 11/6/2020, consultée le 7/11/2020.

3. Dictionnaire de l'Académie Française 1718 (2<sup>e</sup>édition),

[www.dicopathe.com](http://www.dicopathe.com) ›livre ›nouveau-dictionnaire-de-lac

4. Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers,titres, grades et fonctions...,p.10. <https://www.culture.gouv.fr> consulté le 19.9.21.

5. L'application linguistique Google Ngram

<https://academia.edu>, consulté, le : 7. 9 .21.

6. Divulgâcher, adulescence, inclusif... Les nouveaux mots du Larousse 2020. Par Michel Feltin-Palas.pUBLIÉ le 06/05/2019 à 18:00

7. Évolution sémantique et emprunts : les gallicismes de l'espagnol. From the book. Historische Semantik in den romanischen.

Sprachen<https://doi.org/10.1515/9783110928341.103>

8. <https://www.pinterest.com/pin/91972017367049267>

9. Qu'est-ce qu'un emprunt sémantique? <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca> › bdl › gabarit\_bdl. Consulté le : 20.6.22.

10."Honni soit qui mal y pense", L'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais.H. Walter. <https://www.lexpress.fr> › Culture › Livres

**11.** Cromwell-Preface.Victor Hugo.<https://libretheatre.fr> consulté 22 septembre 2021.

**Reuves**

1. Banque des mots, n° 2,1971.
2. Journal officiel (JORF), n° 100, 6 Dec 1990.
3. Néologie et lexicologie, éd. Larousse Col. Langue et langage, 1979.
4. Sciences Humaines, n°218, Août/Septembre 2010.

## Glossaire

**Abrègement :** l'abrègement se manifeste comme l'expression d'une tendance naturelle et d'une économie du langage, donc, d'évitement des structures longues. L'abrègement en tant que procédé et dans toutes ses formes : abréviation, troncation, siglaison, acronymie, s'est imposée notamment dans les milieux et dans les vocabulaires (jargons) techniques.

**Abréviation :** procédé graphique qui ramène le mot, dans la majorité des cas, à sa lettre initiale, exemple *M.* pour *monsieur*.

**Acronyme :** (acronymie, processus) se dit quand un sigle acquiert une autonomie et se prononce « syllabiquement » comme un mot courant : capès (C.A.P.E.S.), *pacs*, *lidar*, *ovni*, *radar*, *sida*.

**Adjectivation (ou adjectivisation):** transformation d'un syntagme prépositionnel en un adjectif ou procédé adjectivisateur par lequel on transforme un nom en adjectif par suffixation ou conversion

**Affixation :** (ou affixalisation) : procédé qui consiste à ajouter un affixe à une base ou à un mot pour changer le sens.

**Affixe :** morphème lexical non autonome qui se rattache à la base ou radical) pour en faire des dérivés et susceptible de modifier son sens et/ou changer sa catégorie grammaticale. L'affixe peut être un préfixe (se place à gauche du radical), un suffixe (suit le radical) ou infixe (s'insère à l'intérieur du mot).

**Analogie (création, formation par):** construction ou production de mot par imitation de modèles (mots) existants.

**Agglutination :** addition d'un ou plusieurs affixes à un radical ou fusion en une seule unité linguistique de deux ou plusieurs éléments autonomes habituellement contigus.

**Alloglotte :** racine grecque *allo* de *allos* « autre » + *glotte*, se dit pour quelqu'un qui parle une langue différente de celle du pays où il se trouve.

**Allophone :** locuteur dont la langue maternelle est une langue étrangère dans la communauté où elle se trouve.

**Aperture** : phonétique, degré d'écartement (d'ouverture ou de fermeture) de la bouche.

**Apophonie** : alternance vocalique ou légère modification du type : syllabe fermée/ syllabe ouverte dans un mot.

**Antonomase** : emploi d'un nom propre comme un nom commun.

**Archaïsme** : mot ou tour tombé en désuétude. Employé volontairement, il fait vrai et rend vie et fiabilité à l'élément lexico-sémantique. Il reste un moyen d'enrichissement du dictionnaire à l'instar de son contraire, le néologisme.

**Archéogènes** : se dit pour les domaines propices et favorables à l'usage d'archaïsmes comme les sciences juridiques, théologiques, parémiologiques ou dans un roman historique. Chronolecte.

**Archéophores** : formes archaïques.

**Assibilation** : changement d'une sifflante en une occlusive, ex : *centum* (lat)[kātum]aévolué en [sã].

**Calque**: traduction littérale ; sorte d'emprunt déguisé.

**Celte (celtique)** : qui a rapport avec les celtes, peuple de langue indo-européenne qui occupa une partie de l'Europe occidentale du Xe siècle au III av. J.-C. Les descendants des celtes sont aujourd'hui, les Ecossais, les Gallois en Grande-Bretagne et les Bretons en France

**Collocation** : association récurrente d'un mot avec un autre dans un énoncé. Emploi répété d'un mot dans une nouvelle distribution. Cooccurrence.

**Confixe** : base pleine (monème) savante d'origine grecque/ latine (retenue par certains dictionnaires par récurrence comme affixe) libérable, juxtaposable et mobile qui entre dans la formation d'une multitude de formations dérivées dont la quasi totalité sont des termes techniques : *téléphone, phonographe, pathologie, psychopathe*.

**Compocation** : (terme, lui-même « compoqué »), procédé différent du mot-valise classique. Forgé par compocation à partir de *compo* (*sition*) et (*tron*) *cation* ; désigne un mot composé complexe surcomposé à retenir comme unité dans laquelle un ou

deux de ses composants est déjà composé, comporte deux unités lexicales qui ont subi chacune une troncation, ex. : *hélicoptère*.

**Continuum** : (du bas latin *continuum*, du latin classique *continuus*, continu), on parle de continuum linguistique quand deux ou plusieurs variétés linguistiques s'entremêlent, sans pouvoir délimiter leurs frontières géolinguistiques (isoglossiques).

**Conventionnaliser** : rendre conventionnel. Donner un caractère conventionnel.

**Conversion** : on parle également de dérivation impropre ( Grevisse), dérivation implicite (Charles Bally) recatégorisation, transfert de classe, glissement de catégorie, d'hypostase... Grosso modo se dit d'un changement de catégorie, de nature grammaticale sans changement morphologique; un participe qui change en nom, un verbe en nom, un adjectif en nom ou l'inverse, un nom en adverbe, un adjectif en article ou en nom, tels respectivement : *reçu, devoir, bleu, aubergine (couleur), silence ! un, uns (les)*.

**Déadjectival** : qui provient (issu/ construit à partir) d'un adjectif qualificatif.

**Définitoire** : qui se rapporte (relatif à) au processus définitionnel.

**Dénominal** : mot obtenu à partir d'un nom.

**Dérivation** : procédé de formation lexicale par affixation ou rajout d'un préfixe ou d'un suffixe ou les deux.

**Dérivation régressive** : (ou rétrograde), unité lexicale créée par suppression de la syllabe finale. Il s'agit, généralement, d'une formation postverbale : *bond, pli, labour...*

**Désignation** : indication et renvoi (référentielle) à une chose, à un élément du monde. Dénomination, appellation.

**Déverbal** : mot obtenu à partir d'un verbe.

**Diatopique** : à travers les topos, l'espace

**Dictionnarisation** : récupération et insertion d'un néologisme dans un dictionnaire.

**Dictionnairique** : 1. (Adj.) relatif aux dictionnaires.

2 (nom) technique d'élaboration des dictionnaires.

3 (non encore stabilisé) management et mercatique dictionnaires.

**Diagrammaticité** : mesure, paramètre permettant d'évaluer la conformité d'un mot construit relativement à un type idéal.

**Elargissement** : un mot élargit sa signification quand il passe d'un cercle étroit à un cercle plus étendu (extension) ≠ restriction

**Emprunt** : transfert lexical. Acte par lequel une langue emploie et adopte un mot ou une tournure d'une autre langue.

**Emprunt sémantique** : appelé aussi *calque sémantique*,<sup>1</sup> consiste en l'attribution d'un sens nouveau à une forme identique ou similaire déjà présente dans la langue emprunteuse, sous l'influence de la langue prêteuse. Exemple *réaliser* dans le sens de *concevoir, saisir, se rendre compte*.

**Énélicolecte** : langage des adultes. On parle également de pédolecte (langage des enfants) et d'éphébolecte (langage des adolescents).

**Épenthèse** : phénomène phonétique qui consiste à introduire (rajout) un phonème non étymologique à l'intérieur d'un mot, exemple : l'épenthèse du *b* dans *nombre* qui vient du latin *numerus*. Le mobile du rajout serait euphémique et facilitateur.

**Étymolgie** : état, esprit, préoccupation étymologique.

**Euphémisme** : du grec *euphémismos* « bien parler », procédé d'atténuation et d'évitement des énoncés déplaisants ou choquants.

**Exolingue** : respectivement homoglotte, hétéroglotte. Apprentissage, communication endolingue ou exolingue. Formation lexicale endolingue.

**Exonyme** : 1. ethnologie, nom que donnent les autres à un peuple. Souvent un peuple se donne un nom (autonyme) qui n'est pas repris par autrui. Amazigh est un autonome. Berbère c'est le nom que l'on donne au peuple amazigh.

---

<sup>1</sup>- « L'emprunt sémantique, aussi appelé *calque sémantique*, consiste en l'attribution d'un sens nouveau à une forme déjà existante dans une langue, sous l'influence d'une autre langue ». Qu'est-ce qu'un emprunt sémantique? [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl). Consulté le : 20.6.22.

Inuit [inuit] ethnonyme autochtone, autonome qui s'oppose à esquimau (exonyme) aujourd'hui proscrit au Canada..

2. linguistique ; nom donné (glossonyme) à une langue par des étrangers différent de celui attribué par ses propres locuteurs, ex. ; l'allemand est un (exonyme) que donnent les français à la langue allemande. Deutsch, c'est le nom par lequel les allemands désignent leur langue.

3. Toponymie, nom différent de celui des autochtones attribué dans une autre langue et par un autre peuple, exemple : *La mecque, Alger, Florence* en français pour *Mecca, djazair, Firenzi*. De même Paris, devient *Parigien* italien, *baariz* en arabe comme Venise est appelée « Boundouqia » en arabe... Voir Xénonyme.

**Expression figée** : formule ou groupe de mots fixé par l'usage et entré dans les habitudes discursives. Voir, Idiotisme, locution, syntagme lexicalisé, métaphore lexicalisée, expression culturelle.

**Extension sémantique** : élargissement sémantique d'une unité lexicale préexistante.

**Faux-emprunt** : on parle aussi d'emprunt formel. Il s'agit d'emprunt morphologique opposable à emprunt sémantique.

Des termes tels *tennisman, forcing, brushing* et *relooking* sont des faux- emprunts (pseudo-anglicismes). Ce sont des mots non anglais mais créés par analogie dans une morphologie anglo-saxonne en français.

**Francique** : langue des francs, parler germanique.

**Francs** : peuple germanique qui donna son nom à la France.

**Fractocomposition** : se distingue de la composition habituelle parce que l'une des deux bases qui la compose est tronquée, ex.: *téléfilm, téléspectateur* alors que le mot valise comporté deux bases abrégées.

**Fausse formation parasynthétique** : c'est la formation suffixée qui devient préfixée ou le contraire, on l'oppose à la formation parasynthétique authentique. Voir parasynthèse

**Figement (lexical):** stabilisation d'un processus lexicosémantique dans un groupe de mots initialement libres qui aboutit au codage, d'une expression (nouvelle unité lexicale) dont les constituants sont indissociables et non commutables.

**Formations homoglossiques :** se dit pour des unités de registres différents appartenant à une même langue. Se dit pour une succession de mots d'une même langue dans une structure (sur)composée.

**Gémination :** quand deux phonèmes identiques prononcés se suivent. Redoublement d'un phonème illusion [i(l)lyzjɔ̃], allusion [a(l)lyzjɔ̃] peuvent se prononcer avec ou sans gémination.

**Hybridation :** processus de formation lexicale mixte.

**Hypercorrection :** écart ou reconstruction fautifs par excès de correction, par excès de plaire ou de bien faire.

**Idiomatisation :** récurrence et usance – usage fréquent- d'une unité lexicale (mot, tournure) dans une langue.

**Idiotisme :** expression (construction syntaxique) propre à une langue et qui résiste à la traduction. Les tournures propres au français sont appelées gallicismes et l'on parle en conséquence de : latinisme, belgicisme, hellénisme, canadienisme, anglicisme, sénégalisme (ci) sme, arabisme germanisme...)

**Interlangue :** entre les langues.

**Intralangue :** (qui se fait) à l'intérieur de la langue.

**Latinisme :** structure ou emploi particulier à la langue latine; emprunt au latin, imitation du latin.

**Lecte :** variété linguistique. Sociolinguistiquement, il n'y a pas de langue, il y a des lectes. La langue est la somme de ses lectes.

**Lexicalisation** est le fait qu'un mot nouveau soit connu et reconnu dans un idiome par ses locuteurs avec un sens bien déterminé. La lexicalisation est une notion de linguistique.

**Métasémique** : (demétasémie) qui relève des changements sémantiques.

**Monomorphématique** : qui est construit d'un seul morphème.

**Monomorphique** : Monomorphématique

**Mot-valise** : (ou mot tandem, mot gigogne, mot portemanteau ; mot-tiroir, mot-centaure) mot construit de télescopage des éléments de la synapsie qui le constituent. L'on peut y voir une synapsie reconstruite par compactage. Le mot-valise n'est pas un composé, il procède comme le composé par juxtaposition agglutinante. Autrement dit, il télescope deux mots, mais deux mots nécessairement tronqués. On le confond souvent avec l'acronyme et de temps à autre, on l'attribue à certains recomposés modernes, "*altipute*"; *hélicoptère*. Le mot-valise constitue une formation croisée de trois modes ou interventions simultanées : apocope, aphérèse et agglutination par emboîtement, et par le truchement d'un élément assimilatoire.

**Naturalisation** : adaptation d'une unité lexicale exogène (un emprunt) au système phonétique de la langue d'accueil et l'on parle en conséquence d'arabisation, de francisation, de germanisation, etc.

**Néographie** ; nouvelle orthographe (écriture), nouvelle lettre (graphème).

**Néologisme** : caractère, ou état du néologisme.

**Néologie** : la néologie est l'ensemble des processus qui déterminent la formation des néologismes.

**Néologisme** : Le néologisme est une unité lexicale (mot/expression) de création récente ou un sens nouveau ayant vu le jour suite au processus du renouvellement lexico-sémantique : la néologie. Le néologisme est un mot nouvellement créé ou un mot déjà en usage, mais employé dans un sens nouveau (acceptation nouvelle d'un mot existant) . C'est aussi un mot emprunté depuis peu à une autre langue.

**Néologisme à rebours** : modification syntagmatique d'un mot par rajout d'un nouvel élément pour nuancer distinguer et préciser, exemple ; disque, disque noir, disque compact (CD)...

**Néogène** : qui est favorable à la création néologique, ex : les domaines politique, télécommunication.

**Néophile** : ami, partisan des néologismes.

**Néophone** : nouveau son, nouveau phonème.

**Néophore** : s'emploie pour un discours ou un texte qui porte, véhicule des néologismes.

**Panhistorique** : relatif et à travers toute l'Histoire.

**Parasynthèse** : La parasynthèse authentique est un procédé de néologie qui consiste à créer un mot par une affixation simultanée : rajout d'un préfixe et d'un suffixe, les deux à la fois, exemple : *a peuré, encouragé* ; il n'y a pas *peuré, a peur*, ni *couragé* mais, *encouragé(e) (er), a peuré(e) (er)*. La concomitance (coalescence) des deux affixes (préfixe et suffixe) qui accompagnent simultanément est un critère principal de la dérivation parasynthétique.

**Passerelle** : morphème (une préposition) qui sert de lien, de trait d'union entre deux bases dans une formation composée.

**Pérégrinisme** : mot étranger, non encore bien installé dans la langue d'accueil.

**Préfixoïde** : qui a la forme, la fonction d'un préfixe.

**Recomposé (hybride)** : construction mixte composé d'éléments généralement grec et latin.

**Redoublement (ou réduplication)** : se caractérise par la répétition d'un même phonème, d'une même syllabe ou d'un mot entier, quelquefois avec une petite alternance vocalique ou une légère modification du type ; syllabe fermée/syllabe ouverte : *tchatche, dodo, nana, joujou, mémère...*

2) la réduplication se rencontre dans les onomatopées par exemple : *tam-tam, teuf-teuf...*

**Régestolecte** : registre ou niveau de langue ; pour le français on enregistre : populaire, standard, courant, soutenu. La littérature linguistique allemande évoque ; langage vulgaire, courant, neutre, châtié, précieux.

**Régiolecte** : parler d'une région.

**Renéologisation**: réadoption/ réactualisation

**Québécoisisme** : canadianisme propre au Québec.

**Sémantisation** : conceptualisation

**Sème** : trait sémantique minimal.

**Siglaion** : procédé de formation de sigle (mot).

**Sigle** : lettre initiale par laquelle on abrège un mot ou succession de lettres initiales par laquelle on remplace un groupe de mots.

**Siglique** : relatif au sigle, à la siglaion.

**Siglomanie** : manie ou usage abusif des sigles.

**Spaniologisme** : manie ou usage abusif de mots nouveaux ou recherchés.

**Synapsie** : unité lexicale composée de plusieurs morphèmes non soudés par un trait d'union mais par une préposition : *de, à*

**Phonétisme** : caractère phonique d'un système phonétique d'une langue. Le système phonétique même.

**Tabouisation** : n. f. du verbe tabouiser, rendre tabou ; interdire.

**Transfert lexical** : phénomène d'emprunt.

**Terme** : vocable d'une terminologie donnée. Technème.

**Trope** : du latin *tropus*, grec *tropos* « tour, manière », figure par laquelle un mot ou groupe de mots sont détournés de leur sens premier.

**Vocable**: lexème actualisé.

**Vocabulaire** : ensemble des mots d'une spécialité ou d'un discours.

**Voyageur** : (mot) se dit pour un mot qui passe à une autre langue (emprunteuse) avec une forme et un sens donnés puis revient à sa langue d'origine avec une nouvelle forme et même un nouveau sens, exemple : le mot *jupe* est de l'arabe *djebba* ou *djubbah* passé en français et se transforme en *jupe* et acquiert un nouveau sens

« vêtement féminin qui descend de la ceinture à une hauteur variable. *Jupe courte, jupe longue. Jupe à mi-mollet. Jupe au genou. Jupe droite, jupe-portefeuille* ». Il revient à l'algérien et maintient sa forme et son sens français (on entend parfois *jippa*). Ainsi *jupe* n'est pas *djebba*.

**Universaux du langage** : se dit pour un élément ou phénomène linguistiques qui touche presque toutes les langues

**Vocalisation** : passage d'une consonne à une voyelle à travers l'histoire (albe ; aube, altre, autre ou dans une alternance synchronique (malvacée mauve ; cardinal cardinaux...)).

**Xénisme** : mot étranger qui réfère à une réalité étrangère.

**Xénité** : caractère étranger du mot emprunté.

**Xénonyme** : voir éxonyme.

# **Annexes**

## **Annexes**

### **Serment de Strasbourg (en 882)**

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro communsalvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit sonfradra salvar dift, in o quid il mi altre-si fazet et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.

Pou l'amour de Dieu et pour le salut du peuple chrétien et le nôtre, de ce jour en avant, autant que Dieu m'en donnera le savoir et le pouvoir, je défendrai mon frère Charles, et l'aiderai en toute circonstance, comme on doit selon l'équité défendre son frère, pourvu qu'il en fasse autant à mon égard. Et jamais je ne prendrai avec Lothaire aucun arrangement qui, de ma volonté, puisse être nuisible à mon frère Charles.

### **La mort de Roland (Chapitres CLXII – CLXXVII) (2184)**

Rollanz s'en turnet, par le camp vait tut suls (2259) Co sent Rollanz que la morz li est près (2271) Halt sunt li pui e mult halt li arbre. (2272) Quatre perruns i ad, luisanz de marbre (2301) Dix colps i fiert par doel e par rancune (2302) Cruist li acers, ne freint ne ne n'esgraniet (2312) Rollanz ferit el perrun de sardenie (2313) Cruist li acers, ne briset ne n'esgraniet (2338) Rollanz ferit en une pierre bise (2340) L'espée cruist, ne fruisset ne ne briset (2375) Li Quens Rollanz se jut desuz un pin (2376) Envers Espagne en ad turnet sun vis (2391) Desur sun braz teneit le chef enclin (2392) Jointes ses mains est alez à sa fin roland s'en va. Il parcourt seul le champ de bataille Lui-même sent que la mort lui est proche Les puys sont hauts, hauts sont les arbres Il y a là quatre perrons, tout luisants de marbre Par grande douleur et colère, il y assène dix forts coups. L'acier grince, mais point ne se rompt ni ne s'ébrèche. Roland frappe une seconde fois au perron de sardoine L'acier grince : Il ne rompt pas, il ne s'ébrèche point. Pour la troisième fois, Roland frappe sur une pierre bise L'épée grince mais ne rompt toujours pas. Le comte Roland est là, gisant sous un pin Il a voulu se tourner vers l'Espagne Alors sa tête s'est inclinée sur son bras, Et les mains jointes, il est allé à sa fin.

**Les mots disparus de Pierre LAROUSSE, le Dicopathe**

Les mots oubliés du patrimoine lexical du français. Ainsi on trouve dans ce « *florilège tout un vocabulaire qui relève de la France d'autrefois et se rattache à des :*

**Métiers disparus** (à des) : *chaufourniers, coffretiers, aléniers, couverturiers, gaufreurs, galonniers*);

**Anciennes techniques artisanales** (à d') : *hollander, peignier, affinoir* ;

**Monde paysan** (au) : *abat-foin, panage, ânée, boquillon*), *aux aliments et breuvages oubliés (cuisse-madame, cognasse, franc-réal, mouille-bouche, muscadelle), ou encore à des objets qui nous sont aujourd'hui inconnus (pet-en-l'air, clifoire) <sup>1</sup>».*

---

<sup>1</sup>- Les mots disparus de Pierre LAROUSSE, le Dicopathe, publié le 10 /12/2017 URL : <https://www.dicopathe.com/les-mots-perdus-de-pierre-larousse/>consulté le 18/05/2020.

**Mots retirés de Pierre Larousse (Le NDLF) 1856**

Abaliénation : aliénation,

Abreuvement : action d'abreuver

Abréviateur : qui abrège l'ouvrage les écrits d'un auteur

Accordé, ée : fiancé,e

Adoniser : parer avec soin. S'adoniser se parer, se complaire dans l'admiration de soi-même.

Ajoutage : chose ajoutée à une autre.

Aliboron : fig. ignorant qui fait le savant.

Année (ânée) en usage chez cruciverbistes

Aoûteron : journalier engagé pour tout le temps des moissons.

Apepsie : défaut de digestion.

Ardélon : homme qui fait l'empressé, l'officieux, l'obligeant.

Bachelette : jeune fille.

Badauderie : action, discours de badaud

Baisure : n.f. lieu ou endroit où un pain a touché un autre.

Boueur : qui est chargé d'enlever la boue dans les villes. (Comparer avec éboueur)

Bissexe : 29 e jour de février

Brouettier : brawti

Brouillasser : commencer à tomber en parlant du brouillard (mot utile qui à laissé un vide (trou) lexical. (vide)

Brout : (brou) pousse des jeunes arbres.

Cacolet : panier à dossier garni de coussin que l'on place sur

Les mulets pour voyager ans les pays montgneux. (Objet, référent disparu)

Caméliens : camélidés (mot concurrent)

Carogne : femme méprisable

Céphalagie : toute sorte de douleur de tête

Chardonnette ou cardonnette : espèce d'artichaut sauvage dont la fleur sert à  
Faire cailler le lait.

Commerçable : adj. Qui peut être négocié

Comparoir :v. comparaître(concurrent)

Condouloir (se) : participé à la douleur de quelqu'un. Concurrent

Conniver

Contre-bouter : appuyer un mur par un étau, un pilier.

Coq d'inde : dindon

Corbin : corbeau.

Couardement : adv. avec couardise

Curation : traitement d'une maladie.

Cureur : qui cure les puits, les égouts.

Cruchée : contenu d'une cruche.

Dameret : homme qui fait le beau auprès des dames.

Décréditer : porter atteinte à la considération de quelqu'un.

Décrotteur : métier de décrotter, de cirer les chaussures.

Déhonté : éhonté.

Désachalander :

Désoccupé : sans occupation.

Devantier : tablier que portent les femmes du peuple.

Dévoieusement : adv. dévotement.

Dextrement : adv. avec dextérité.

Dogat : dignité d'un doge.

Epousée ( : mariée)

Eternueur : qui éternue souvent (trou lexical en arabe)

Etain : partie

Etrape : petite faucille.

Domestiquement :

Duret, te : un peu dur.

Ebéner : donner la couleur de l'ébène.

Ecanguer : oter la paille du lin, etc.

Effaçure : rature.

Embouer : salir de boue.

Emoucher : chasser les mouches.

Emouchoir : queue de cheval pour émoucher. (Réfèrent disparu)

Emouleur : qui aigüise les instruments tranchants

Emoudre :V.

Enclumeau : petite enclume.

Endenté : qui a des dents, de l'appétit.

Envoisiné : qui a des voisins (((inutile)))

Festiner : festoyer.

Fetfa : fetwa.

Figuerie : lieu planté de figuier. la plus fine de la laine cardée

Fluter : jouer de la flute

Fossoyer, yage : entourer de fossés

Fraisette : petite fraise

Fricasseur : mauvais cuisinier.

Fumeron : bois non entièrement carbonisé qui s'enflamme et jette de la fumée.

Fumiger : exposer à la fumée.

Gagerie : gage (saisie)

Garde-crotte : garde-boue (calèches).

Tabellion : notaire de village (vieux)

Gargotage : repas malpropre.

Gasconner, gasconnisme : parler avec l'accent gascon

Gaster (tère) : estomac, le ventre.

Gausseur : qui se gausse des autres.

Géline : poule (vieux) voir gelinotte, galinacée

Giboyeur : amateur de la chasse

Gorgerette : colerette.

Grammatiste : mauvais grammairien.

Grènetterie : commerce du grènetier. GRAINIER

Gribelette : viande enveloppée de lard que l'on fait rôtir.

Gueuser : mendier.

Gueusaille : réunion de gueux.

Guilleri (Il mouillé) chant du moineau.

Haquet : charrette longue pour transporte du vin.

*Herbette* : diminutif d'herbe.

*Corbin* : corbeau.

*Couardement* : avec couardise.

*Crapaudière* : lieu plein de crapauds

*Cuider* : croire

*Dameret* : homme qui fait le beau devant les dames.

*Débourgeoiser* : faire perdre les manières bourgeoises.

*Décarêmer (se)* : se régaler de viande après le careme ((mot qui n'est plus utile sauf pour parler peut\_être du passé).*Décréditer* : discréditer

*Défeuiller* : enlever les feuilles des arbres.

*Déhonté* : éhonté.

*Démuer* : contraire de muer

*Déplantoir* : outil pour déplanter..

*Déshonnêteté* : malhonnête, Préfixe –dés : très usité.

*Devantier* : tablier que portent les femmes du peuple.

*Dévoieux* : dévo.t

*Difficultueusement* : avec difficulté.

*Dindonnier* : gardeur, gardeuse de dindons.

*Disputeur* : querelleur

*Dogat* : dignité de doge

*Dissertateur* : qui aime disserter.

*Duire* : plaire, convenir.

*Duret(te)* : un peu dur.

*Ebéner* : donner la couleur d'ébène.

*Echardonner* : arracher les chardons d'un champ.

*Herbière* : vendeuse d'herbes.

*Hippâtre* :

*Hippomanie* : passion...

*Hotteur* : qui porte la hotte.

*Houer* : labourer avec la houe.

*Huhau* : cri du charretier pour faire aller à droite. Le contraire : dia.

*Hyperdulie* : culte qu'on rend à la la sainte-vierge.

*Hyallurgie* : fabrication du verre.

*Hydroscope* :: »sourcier »

*Hygiéniquement, hypostatiquement*

*Ignorantissime* : ignard

*Impétrable* : qu'on peut demander, obtenir.

*Incivilisé* :

*Incidenter* :

*Jaculatoire* : se dit d'une prière brève et fervente.

*Janot* : niais

*Javeleur* : qui javelle.

*Joliet,te* : diminutif de joli.

*Jouailler* : jouer petit jeu, mal jouer.

*Lacustral* :

*Lanternier*

*Lénitif (ve)* : qui calme

*Limure* : action et état (limer)

*Lippitude* : état chssieux des paupières

*Lourderie* : faute grossière contre le bon sens.

*Malemort* : mort funeste.

*Machelière* : molaire.

*Marbreur*

*Marchandailler*

*Margot* : pie (oiseau)

*Matiinier* : adj. *Matin*, étoile matinière (*Vénus* ou *lucifèr*)

*Méconnaissant* : ingrat *Médciner* : donner des breuvages

*Médicamenter*. Donner des médicaments

*Ménechme* : personne qui àa une grande ressemblance avec une autre.

*Méritoirement* : adv.

*Mésarriver* : il vous en mésarrivera

*Mésestimer* : sou-estimer.

*Messéant : contraire à la bienséance.*

*Métonomase : changement de nom propre au moyen d'une traduction. (utile)*

*Mignot : mignon*

*Mognotise : flatterie, caresse (fam).*

*Miton : gant qui ne couvre que l'avant-bras.*

*Mugueter : faire le galant Prend 2 t ds : je muguette*

*Nasalement : avec son nsal. Prononcer nsalement.*

*Néologue : qui fait usage de mots nouveaux.*

*Ographe nouvelle*

*Nonuple : neuf fois*

*Nouure : état d'un enfant noué (rachitique).*

*Obreptice : chose obtenue par surprise, par réticence.*

*Orthologie : correct (contraire à cacologie).*

*Orviétan : marchand d', charlatan*

*Otalgie : douleur de l'oreille.*

*Oseur : qui ose.*

*Paiisson : tout ce que broutent et paissent les animaux.*

*Panader : pavaner*

*Paragoge : addition d'une lettre, syllabe à la fin d'un mot. oui-da.*

*Paraphraseur : qui amplifie un fait en le rapportant.*

*Paronomasie : ressemblance entre des mots de langues différentes.*

*Pécunieux : qui a de l'argent comptant.*

*Peignier : fait, vend des peignes.*

*Pelu : velu.*

*Persévérant : adv*

*Pétaud : n.m. cour du roi Pétaud, lieu de confusion où tout le monde fait le maître*

*Philadephe : qui aime son frère.*

*Philomatique : ami des sciences*

*Philomèle : rossignol (poétique)*

*Pileur : ouvrier qui pile.*

*Plumée : contenu d'encre d'une plume à écrire.*

*Pluraliser : mettre eu pluriel. [Mots utiles et précis]*

*Poêlier : qui fait et vend des poêles.*

*Poêlonnée : contenu d'un poêleron.*

*Politiquer : raisonner sur les affaires politiques.*

*Porteballe : petit marchand ambulant.*

*Porte-respect : arme qui impose et que l'on porte pour sa défense ; tout signe Extérieur qui inspire le respect.*

*Pouiller (se) : dire des pouilles « reproches mêlés d'injures » .*

*Opinant, préopinant, opinion, avis.*

*Procillon : petit procès.*

*Psore : nom scientifique de la gale.*

*Pulmonie : maladie du poumon.*

*Queussi-queumi : loc. adv. De même, pareillement.*

*Rabâcherie : répétition fatigante et inutile.*

*Rabonnir : rendre à une chose la qualité qu'elle avavi perdue.*

*Ragoûter : remettre en appétit ; ragoûter un malade.*

*Réappel : secon appel.*

*Rebéquer (se) repondre avec fierté et emportement à son supérieur.*

*Régionnaire : qui appartient à une région.*

*Renarder : agir de ruse. ; vomir (pop et trivial).*

*Renté : qui a une rente.*

*Résonnement : résonance.*

*Rez : rez-chaussée, couper un arbre rez de terre.*

*Rhumatisé : qui a des rhumatismes.*

*Rioter : rire à demi*

*Risquable. À risque.*

*Rolet : petit rôlr.*

*Ruptile : adj. qui s'ouvre spontanément comme l'écorce de certaines graines.*

*Sablonnier : qui vend du sablon ( pour écurer la vaisselle.*

*même pour le verbe, on dit aujourd'hui : curer, récurer.*

*Sans-dents : N.F. femme qui n'a plus de dents.*

*Sevreuse* : femme qui a le soin de sèvrer les enfants.

*Sorboniste* : sorbonnard

*Sourdaud* ; qui entend mal. (sur lourdaud).

*Souventefois, souventes fois* : vielle forme de souvent.

*Stratégiste* : stratège

*Subalteniser* :

*Subalternité*.

*Survente* :

*Syllaber* :

*Tac-tac* : onomatopée.

*Terrinée* : contenu d'une terrine.

*Terrir* : se dit pour les tortues qui viennent à terre pour pondre.

*Tiqueur* : qui a un tic.

*Tissutier* : ouvrier qui fait des tissus ;((utile, sens 2 vendeur de tissus)))

*Tombelier* : conducteur de tombereau [tôbro]

*Triennat* : troois ans.

*Trucher* : mendier

*Udomètre* : instrument qui sert à indiquer la quantité de pluie tombée.

*Varenne* : terrain inculte.

*Velche ou Welche* : homme ignorant et sans goût.

*Verdurier* : qui vent des des herbes, salades...

*Verjuter* : mettre du verjus (raisin encore vert)

*Vermicellier* : fabricant de vermicelles ou comme assaisonnement

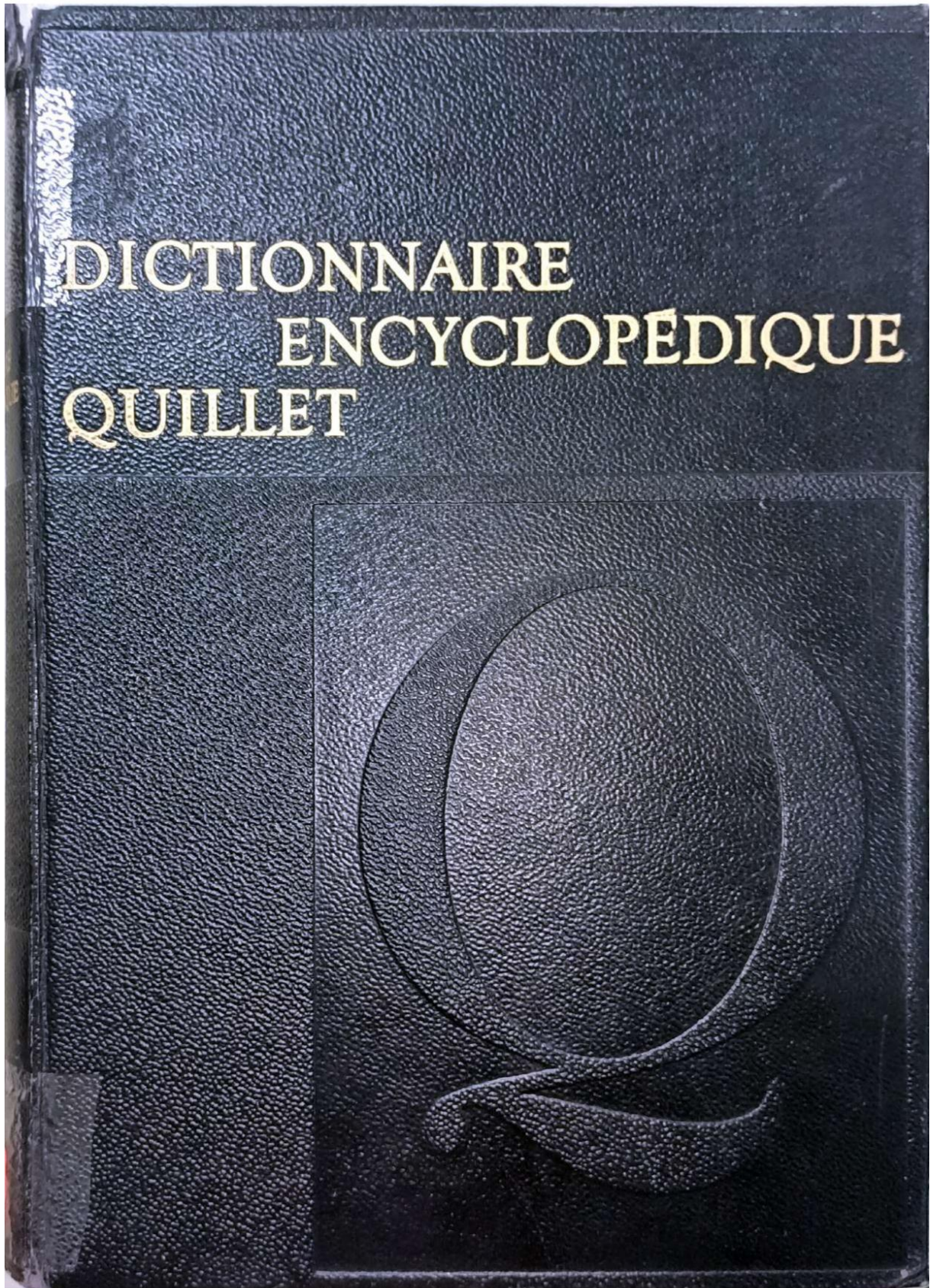
*Vesser* : lâcher une vesse.

*Vesseur (se)* : qui vesse.

*Victimer* : rendre quelqu'un victime, le ridiculiser

*Villette* : petite ville

*Vitement* : vite



# DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET



A-B<sup>K</sup>



LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET  
278 boulevard Saint-Germain, Paris 7<sup>e</sup>

## ARCHAÏSANT — ARCHAÏSME

**archaïsant**, n. m. Celui qui affecte de se servir d'archaïsmes.  
**archaïsme** [ka], n. m. (gr. ἀρχαϊσμός, m. s., de ἀρχαϊος, ancien). Mot ancien, locution vieillie, tour de phrase suranné. Ex: *Dans la cirouille* je la treuve (La Fontaine). || Imitation des auteurs ou des artistes anciens. *L'archaïsme des préraphaélites*. — CTR. Néologisme.

Ling. — Les archaïsmes sont des tournures de phrase ou des expressions vieilles, employées, soit par affectation, soit pour obtenir certains effets de style. Ex: *moult* (un grand nombre), *ainsi* (mais), *derechef* (de nouveau), *incouvenant* (tout de suite). L'abus des archaïsmes est un pédantisme. L'emploi même peut produire des confusions, lorsque le mot ou la locution ont changé de sens

au cours des temps; ainsi, dans l'ancienne langue, *estomac* signifiait *poitrine*, *gentil* signifiait *langue*, *si est-ce que* signifiait *pourtant*, *libertin* signifiait *avant tout libre penseur*. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, l'emploi des archaïsmes en littérature a fait l'objet de contestations. La Fontaine les a souvent employés avec bonheur. V. tabl. ARCHAÏSMES et MAROTIQUES.

328

## ARCHAÏSMES

Tableau alphabétique des principaux termes ou des acceptions anciennes de mots fréquents dans les textes français depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, parfois conservés dans les dialectes, et parfois repris depuis par des écrivains.

## A

**abonde**, n. f., abondance.  
**abouter**, v., toucher par un bout.  
**abscons**, adj., caché, mystérieux.  
**accoter** (s'), v., se placer à côté de.  
**accoutumé à (avoir)**, avoir pris l'habitude de.  
**acouardir**, v., rendre couard, poltron.  
**adonc, adoncques**, adv., donc.  
**adouber**, v., armer, garnir.  
**advenir**, v., arriver.  
**advertance**, n. f., surveillance.  
**affiner**, v., tromper.  
**affiquet**, n. m., ornement de toilette.  
**aguët**, n. m., piège.  
**ahan**, n. m., peine, fatigue.  
**ahurer**, v., travailler avec effort.  
**ahaner**, v., pousser.  
**ainçois que**, loc. conj., avant que.  
**ains**, adv., mais, plutôt, avant.  
**ainsi (qu') soit**, loc. adv., aussi bien.  
**ainsi (qu') ne soit**, loc. adv., il n'en faut pas douter.  
**aliques**, adv., quelque peu, un peu.  
**amdui, ambedui**, pr., tous deux.  
**angelot**, n. m., petit ange.  
**anuit**, adv., cette nuit.  
**à peu**, loc. adv., peu s'en faut.  
**apostole**, n. m., le pape.  
**apostume**, n. m., abcès, gonflement.  
**apparoir**, v., paraître.  
**aragne**, n. f., araignée.  
**arde, ardoir**, v., ars, arse, pp., brûler, brûlé, ée, consumer, consumé, ée.  
**argoulet**, n. m., archer à cheval.  
**arrestement**, n. m., délai, retard.  
**arroi**, n. m., ordre de bataille, de marche.  
**assurer**, v., rassurer; **s'assurer**, v., être sûr que.  
**à tout**, loc. prép., avec.  
**attendre (s')**, v., s'appliquer à.  
**attirare**, v., attirer.  
**aucun, une, aulcun**, adj. ind., quelqu'un.  
**aucunement, aulcunement**, adv., en quelque sorte.  
**aumônier, ière**, adj., charitable.  
**avène**, n. f., avoine.  
**averse**, adj., hostile, ennemi.  
**avette**, n. f., abeille.

## B

**bachelet, ette**, n., jeune homme, jeune fille.  
**baguenaude**, n. f., futilité.  
**bailler**, v., donner.  
**balèvre**, n. f., lèvres.  
**bastant de**, adj., suffisant pour.  
**bataille**, n. f., corps de troupes.  
**batelée**, n. f., cargaison.  
**baver**, v., bavarder.  
**belment**, adv., de belle façon.  
**benoit, oite**, adj., béni, saint.  
**besoigne**, n. f., ouvrage; acte sexuel.  
**besoigner**, v., avoir besoin, travailler.  
**besson**, n. et adj., jumeau.  
**bétourné**, adj., perversi, contrefait.  
**bonhomme**, n. m., vieillard.  
**borde**, n. f., métairie.  
**bouge, bougette**, n. f., petit sac, pochette.  
**bouler**, v., rouler comme une boule.  
**bouter**, v., pousser, heurter, chasser.  
**braverie**, n. f., magnificence.  
**brehaigne**, adj. fém., inféconde.  
**brimballer**, v., remuer, s'agiter.  
**bruire**, v., faire du bruit, s'agiter avec violence.  
**bucé**, n. f., lessive.  
**buer**, v., lessiver, laver.

## C

**ca (en)**, loc. adv., *4 jours en ça*, il y a quatre jours.  
**cadène**, n. f., chaîne.  
**caenz**, adv., ici, à l'intérieur.  
**cagnon**, n. m., morceau.  
**ca mon**, loc. adv., sans doute.  
**campane**, n. f., cloche.  
**camus**, adj., confus, attrapé, embarrassé, interdit.  
**cautele ou cautèle**, n. f., ruse.  
**caver**, v., creuser.  
**ce pendant**, loc. adv., pendant ce temps-là.

**ceps**, n. m. pl., liens, chaînes.  
**cest**, pr., celui-ci.  
**cest mon**, loc. adv., sans doute.  
**cestui**, pr., celui-ci.  
**challier (se)**, v., se mettre en peine.  
**chaire**, n. f., lapin.  
**chaloir, il chaut**, v., il importe, il faut.  
**chapeau**, n. f., guirlande en couronne de fleurs.  
**chartre**, n. f., prison.  
**chef**, n. m., tête.  
**chère**, n. f., visage, mine.  
**chêti**, adj., pauvre, misérable.  
**chevance**, n. f., biens, fortune.  
**chevir**, v., réussir; **se chevir**, venir à bout.  
**cil qui**, pr., celui qui.  
**clamer**, v., appeler, réclamer, dire tout haut.  
**clerc**, adj., savant.  
**cointe**, adj., joli.  
**combien que**, loc. conj., quoique.  
**comme**, conj., comment, soit que, attendu que.  
**comme ainsi soit que**, loc. conj., ainsi, dans ces conditions.  
**commérage**, n. m., baptême.  
**commettre**, v., confier.  
**conférence**, n. f., rapport.  
**conforter**, v., encourager, réconforter.  
**conil**, n. m., lapin.  
**connaître**, v., reconnaître.  
**conquêter**, v., conquérir.  
**contremont (à)**, loc. adv., en amont, en haut.  
**contreval (à)**, loc. adv., en descendant, en bas.  
**conversation**, n. f., fréquentation; rapports sociaux.  
**cornardie**, n. f., folie.  
**cors, corps**, n. m., personne.  
**couard, arde**, adj., lâche, peureux.  
**couarder**, v., être lâche.  
**coupe**, n. f., faute.  
**coupeau**, n. m., sommet de montagne.  
**courage**, n. m., cœur; ensemble des sentiments.  
**courier (se)**, v., se fâcher.  
**courre**, v., courir.  
**courtil**, n. m., jardin clos.  
**couverte**, n. f., dissimulation.  
**crépelu**, adj., frisé.  
**cuidier**, v., penser, faillir.  
**cuidier**, n. m., orgueil, présomption.  
**cure**, n. f., soin, souci.

## D

**dam**, n. m., dommage.  
**darrien**, adj., dernier.  
**d'avantage**, loc. adv., de plus.  
**d'ambuler**, v., se promener.  
**déclore, déelos, ose**, v. et pp., ouvrir.  
**déconfit**, adj., détruit.  
**déconfort**, n. m., abattement, peine, jalousie.  
**déduit, détuict**, n. m., amusement, plaisir.  
 Propos.  
**défaillir**, v., manquer, prendre fin.  
**définir**, v., achever.  
**défrauder (se)**, v., se frustrer de.  
**déhait**, n. m., affliction, peine.  
**del**, art., de le, du.  
**delez**, prép., à côté de.  
**délibéré de**, adj., décidé à.  
**délivre**, adj., libre, affranchi.  
**démenter (se)**, v., se désoler, perdre courage.  
**demeurant**, n. m., reste.  
**demeure**, n. f., retard.  
**départ**, n. m., délai.  
**département**, n. m., distribution.  
**départie**, n. f., séparation.  
**départir**, v., séparer, partager, distribuer.  
**départir (se)**, v., s'en aller.  
**dépendre**, v., dépenser.  
**dépiter**, v., rendre jaloux.  
**déplaisance**, n. f., chagrin.  
**déplaisant**, adj., fâché.  
**déport**, n. m., délai.  
**déportement**, n. m., conduite (en général).  
**derechef**, adv., de nouveau.  
**despiteux**, adj., arrogant.  
**destourbier**, n. m., embarrassé.  
**détraire**, v., tirer vivement.  
**devant que**, loc. conj., avant que, avant de.  
**devers**, prép., vers.  
**deviser**, v., raconter, expliquer en détail.  
**dévoitieux**, adj., zélé.  
**dire (avoir à)**, v., regretter l'absence de.  
**dol**, n. m., ruse, tromperie.  
**dolent, ente**, adj., souffrant, malheureux, affligé.

**dont**, pron. neutre, par suite de quoi, d'où.  
**douloir**, v., avoir de la peine, souffrir, se plaindre.  
**doutance, dotance**, n. f., crainte, doute.  
**douter, doter**, v., hésiter, craindre.  
**drap**, n. m., draperie.  
**draper**, v., critiquer, railler.  
**deuil, dueil**, n. m., douleur, deuil.  
**duire**, v., convenir à.  
**du tout**, loc. adv., tout à fait.

## E

**ébat, ébattement**, n. m., jeu, délassement, divertissement.  
**ébaurir (s')**, v., se réjouir.  
**écoutes**, n. pl., guetteurs, sentinelles.  
**éjour (s')**, v., se réjouir.  
**él**, pr. neutre, autre chose.  
**embesogner**, v., occuper.  
**emblem**, v., s'en aller.  
**émouvoir**, v., exciter.  
**empêcher**, v., embarrasser.  
**empêindre**, v., saisir.  
**enclin**, adj., incliné.  
**enclosure**, n. f., clôture, enceinte.  
**encombrier**, n. m., embarras.  
**en demain (l')**, loc. adv., le lendemain.  
**endemementières ou endementes que**, loc. conj., pendant que.  
**endroit de (à l')**, loc. prép., à l'égard de.  
**engeigner**, v., attirer dans un piège.  
**engin**, n. m., intelligence.  
**enseigne**, n. f., compagnie de soldats, cri de guerre.  
**ensemble**, prép., avec, en même temps.  
**ensuivre**, v., imiter.  
**entreprendre**, v., envahir.  
**envieilli**, adj., invétéré.  
**époïnçonner**, v., aiguillonner.  
**errance**, n. f., égarement, erreur.  
**ès**, art. et prép., en les, dans les.  
**esbaudir**, v., réjouir.  
**escarbouiller**, v., bouleverser.  
**esgarder**, v., regarder.  
**espies**, n. m., espion.  
**essoyné**, n. f., peine, malheur.  
**ester**, v., se tenir debout; **en estant**, loc. adv. debout.  
**estoc**, n. m., pointe, saillie.  
**estomac**, n. m., poitrine.  
**estrif**, n. m., débat.  
**estriver**, v., refuser, hésiter.  
**étrange**, adj., étranger.  
**ève**, n. f., eau.

**F**

**faillir, il faut**, v., tomber, cesser, manquer.  
**fallace**, n. f., tromperie.  
**fame**, n. f., réputation.  
**fantaisie, fantasie**, n. f., idée; imagination.  
**férir, féru**, v., frapper, frapper.  
**ferté**, n. f., forteresse.  
**fiance**, n. f., confiance, hommage.  
**fier**, adj., farouche.  
**finer**, v., terminer, payer, trouver.  
**fisique, fisicien**, n., médecine, médecin.  
**fleuronner**, v., être florissant.  
**florir**, v., fleurir, être blanc comme les arbres en fleur.  
**forain**, adj., extérieur, étranger.  
**forcènement**, n. m., folie furieuse.  
**forcener**, v., être hors de soi.  
**forment**, adv., fortement.  
**fors**, adv., excepté; prép., dehors.  
**fraindre**, v., briser.  
**fruidure**, n. f., froid, hiver.  
**froissé**, adj., brisé, rompu.

## G

**gab**, n. m., plaisanterie, hâblerie, farce.  
**gaillard**, adj., vif, gai.  
**gaît (guaité)**, n. f., sentinelle.  
**galant**, adj., bien fait, élégant, hardi.  
**galler**, v., s'amuser.  
**garbe**, n. m., ornement.  
**garder que**, v., empêcher de.  
**gaurir (se)**, v., se réjouir.

329

**géhénne**, n. f., tourment, supplice.  
**geline**, n. f., poule, poularde.  
**géniture**, n. f., progéniture.  
**gent**, n. f., race, nation.  
**gent, gente**, adj., gentil, aimable.  
**gentil**, adj., noble.  
**germain**, n. m., frère.  
**gésir**, v., être couché, étendu.  
**gésir**, n. f., histoire.  
**geste**, n. f., bannière.  
**gonfalon ou gonfalon**, n. m., bannière.  
**goupil**, n. m., renard.  
**graigner, graigneur**, adj. au comparatif, plus grand.  
**grégeois**, adj., grec.  
**grévanche**, n. f., souffrance.  
**grief, éve**, adj., grave, dangereux.  
**guarir, v.**, guérir.  
**guerdonner**, v., récompenser, gratifier.  
**gueuser**, v., mendier.  
**gueux**, n. m., mendiant.

## H

**hardes**, n. f. pl., vêtements.  
**harier**, v., harceler.  
**hart**, n. m., corde.  
**heur**, n. m., bonheur.  
**hoir**, n. m., héritier.  
**horifique**, adj., affreux, terrifiant.  
**hucher**, v., appeler.  
**huis**, n. m., porte.  
**hurt**, n. m., choc.  
**hutin**, adj., querelleur.  
**huy**, adv., aujourd'hui.

## I

**icel, icelle, icelui**, pr., celui-là, celle-là.  
**icest, iceste**, pr., celui-ci, celle-ci.  
**illuec**, adv., là, là même.  
**impiteux**, adj., impitoyable.  
**importable**, adj., insupportable.  
**incontinent**, adv., immédiatement, sur-le-champ.  
**infâme**, adj., déshonoré.  
**informer**, v., façonner.  
**ire**, n. f., colère, chagrin.  
**isnel**, adj., léger, rapide.  
**issir**, v., sortir.

## J

**jà**, adv., déjà.  
**jaçoit que**, loc. conj., quoique.  
**jobelin**, adj., niais, sot.  
**joint que**, loc. conj., sans compter que.  
**jouxte**, prép., près de.  
**jovente**, n. f., jeunesse.  
**jus**, adv., ici, près de, en bas.

## L

**ladre**, n. m., lépreux.  
**ladrerie**, n. f., léproserie.  
**lairrer**, v., laisser.  
**lanquissant**, adj., mourant.  
**léans**, adv., là-dedans.  
**légerie**, n. f., légèreté, imprudence.  
**lés**, prép., près de.  
**libertin**, n. m., sceptique.  
**librairie**, n. f., bibliothèque.  
**lie, liet**, adj., joyeux.  
**liesse**, n. f., joie.  
**lignage**, n. m., famille, parenté.  
**linceul**, n. m., drap.  
**lopinier**, v., partager par morceaux.  
**lors**, adv., alors.  
**los**, n. m., louange, gloire, réputation.

## M

**mais**, adv., plus, jamais.  
**mais que**, loc. conj., pourvu que.  
**mal, male**, adj., mauvais.  
**malebouche**, adj., médisant.  
**maleging**, n. m., mauvaise intention, tromperie.  
**malicieux**, adj., méchant.  
**malivole**, adj., malveillant.  
**mander**, v., envoyer, commander.  
**manque**, adj., défectueux.  
**marmiteux**, adj., patelin, dolent.  
**marré**, adj., triste, mortifié.  
**mascher**, v., ronger, blesser.  
**mauvaiseté**, n. f., méchanceté.  
**méfaire**, v., faire du tort, nuire.  
**mélancolier**, v., rendre mélancolique, chagriner.  
**mémement**, adv., surtout.  
**ménage**, n. m., train de maison; économie domestique.  
**meusaille**, n. f., menu fretin, amas de petits objets.  
**mercier**, v., remercier.  
**mésaisé**, adj., mal à l'aise.  
**meschef**, n. m., méfait, crime.  
**mescher**, n. m., infortune.

**mésentendre**, v., mal entendre, ne pas comprendre.  
**meshaïne**, adj., malade.  
**meshui, ou meshuy**, adv., désormais.  
**messervir**, v., mal servir, faire du mal, du tort à.  
**meurtrir**, v., mettre à mal; tuer.  
**mie**, adv., pas, point.  
**miels**, adv., mieux.  
**mignonner**, v., traiter gentiment, faire le gracieux.  
**mignotement**, adv., gentiment.  
**mirre**, n. m., médecin, chirurgien.  
**miroir**, n. m., exemple, enseignement.  
**modestie**, n. f., modération.  
**moillier**, n. f., femme, épouse.  
**montre**, n. f., revue, parade.  
**monument**, n. m., tombeau.  
**moque**, n. f., moquerie.  
**morquer**, v., défer.  
**mout, mout ou molt**, adv., beaucoup.  
**moustier**, n. m., église, monastère.  
**mouvoir**, v., exciter.  
**moyenner**, v., faire en sorte que.  
**muance**, n. f., changement.  
**muer**, v., changer.  
**musard**, n. m., sot, badaud, niais.

## N

**naïer**, v., naviguer.  
**naïf**, adj., naturel.  
**naque**, n. m., valet; ramasseur de balles.  
**nave, nauf, nef**, n. f., navire.  
**navrer**, v., blesser.  
**négoce**, n. m. pl., affaires.  
**nient**, adv., néant, nullement.  
**nier**, v., refuser.  
**nocher**, n. m., marinier.  
**noise**, n. f., querelle.  
**nombrer**, v., compter.  
**nonain, nonain**, n. f. (de nonne), religieuse.  
**nonchaloir**, v., mépriser, négliger; n. m., négligence.  
**nourriture**, n. f., éducation.

## O

**occir**, v., tuer.  
**od**, prép., avec.  
**onc, onque, onques**, adv., jamais.  
**onquel**, pr., dans lequel.  
**or, oré, ores**, adv., maintenant.  
**ord, orde**, adj., sale.  
**ores que**, loc. conj., quand bien même.  
**os, ost**, n. f., armée.  
**ouvrer**, v., travailler.  
**ouvroir**, n. m., étal, boutique.

## P

**panerot**, n. m., petit panier.  
**pararete**, n. m., beau-père, second mari de la mère.  
**parfin**, n. f., la toute fin.  
**parfiner**, v., achever complètement.  
**partement**, n. m., départ.  
**partir**, v., partir.  
**pedrou**, n. m., bloc de pierre.  
**peineux**, adj., fâché, contrarié.  
**peinturer**, v., peindre.  
**pensement**, n. m., pensée.  
**penser**, v., prétendre, être sur le point de.  
**perruque**, n. f., chevelure.  
**pesance**, n. f., peine, chagrin, accablement.  
**petit (un)**, loc. adv., un peu.  
**picoreur**, n. m., maraudeur, pillard.  
**pièce**, adv., depuis longtemps.  
**piétaille**, n. f., gens allant à pied, infanterie.  
**pillarder**, v., ravager, mettre au pillage.  
**pioler**, v., peindre, barjoier.  
**piot**, n. m., vin.  
**piquer**, v., tromper, falsifier.  
**pipeur**, adj., fourbe, trompeur.  
**pis**, n. m., poitrine.  
**pistole**, n. m., pistolet.  
**piteux**, adj., digne de pitié.  
**plait ou plaid**, n. m., discours.  
**pléger**, v., garantir.  
**pluvier**, v., bruiner, tomber en pluie fine.  
**poiser**, v., chagriner, contrarier.  
**police**, n. f., gouvernement.  
**portraire**, v., représenter.  
**possible que**, loc. adv., peut-être que.  
**pour ce que**, loc. conj., par ce que.  
**pourchas**, n. m., poursuite, diligence.  
**pourmener (se)**, v., se promener.  
**pourpenser**, v., réfléchir.  
**pourtant**, adv., c'est pourquoi.  
**prée**, n. f., prairie.  
**premier**, adv., d'abord.  
**premier que**, loc. conj., avant que.  
**preu, V. PROU.**  
**prudhomme, prudhomme**, adj. et n., sage, raisonneur, moraliste.  
**prudhomme**, n. f., sagesse.  
**preux, preuse**, adj. et n., brave, guerrier.  
**priser**, v., apprécier.  
**privément**, adv., familièrement.

## ARCHAÏSMES

**prou, ou preu**, n. m., profit; adv., beaucoup.  
**prude**, adj., sage, avisé.

## Q

**quant et lui**, loc., avec lui.  
**quant et quant**, loc. adv., en même temps.  
**quantes fois**, loc. adv., combien de fois.  
**quémand, quémande**, n., mendiant.  
**querelle**, n. f., plainte.  
**querir**, v., demander.  
**querre**, v., chercher.  
**quête**, n. f., recherche.  
**quêter**, v., chercher avec soin.  
**quiète**, adj., assuré.  
**quint**, adj. num., cinquième.

## R

**rabis**, adj., enragé.  
**rai**, n. m., rayon.  
**ramentevoir**, v., remémorer, raconter.  
**rasseoir**, v., s'apaiser.  
**rebours**, n. m., contraire.  
**réciter**, v., raconter.  
**recoorder (se)**, v., se souvenir.  
**recourir**, v., courir après.  
**recru, ue**, adj., épuisé de fatigue.  
**reçueil**, n. m., accueil.  
**réfection**, n. f., repas.  
**remembrance**, n. f., souvenir.  
**remenant**, n. m., reste.  
**remouvoir**, v., changer de place, remuer.  
**remparer**, v., protéger.  
**requoy**, n. m., repos.  
**retirer**, v., se retirer.  
**réverie**, n. f., réflexion; imagination.  
**revirade**, n. f., réplique, riposte.  
**révoquer**, v., rappeler.  
**riens**, pron., quelque chose.  
**robe**, n. f., habillement complet.  
**rober**, v., voler.  
**roberie**, n. f., vol, larcin.  
**rouelle**, n. f., roue.  
**ruer**, v., précipiter, mettre à bas.

## S

**sade**, adj., gracieux, séduisant.  
**saillir**, v., sauter, jaillir.  
**sain**, adj., en bonne santé.  
**saintissime**, adj., au superlatif, très saint.  
**sapience**, n. f., sagesse.  
**sarcou**, n. m., cercueil.  
**sauvété (à)**, loc. adv., en sûreté.  
**séjour**, n. m., séjour; repos.  
**semblance**, n. f., image; symbole; imitation.  
**semondre**, v., avertir.  
**sempres**, adv., immédiatement.  
**senestre**, adj. et n., gauche.  
**sentence**, n. f., proposition; pensée; avis.  
**si**, adv., aussi, alors, pourtant.  
**signamment**, adv., notamment.  
**signifiante**, n. f., avis.  
**soes, soef, souef**, adj., agréable, gracieux.  
**soin**, n. m., souci.  
**solage**, n. m., terrain.  
**sommer**, v., résumer.  
**sommier**, n. m., cheval de charge.  
**soudan**, n. m., sultan.  
**soudre**, v., résoudre.  
**souffrable**, adj., supportable; sujet à la souffrance.  
**soulas**, n. m., consolation; soulagement; plaisir.  
**souldre**, v., payer.  
**souloir ou soloir**, v., avoir coutume.  
**sourcilieux**, adj., escarpé.  
**souris**, n. m., souris.  
**soz**, prép., sous.  
**subtil**, adj., délicat; délié.  
**subtilier**, v., affiner, amincir.  
**sujétion**, n. f., acte d'obéissance.  
**sus**, adv. et prép., sur; **sus tout**, par-dessus tout.

## T

**tabour, tabourin**, n. m., tambour, tambourin.  
**tabut**, n. m., vacarme.  
**tant à**, loc. adv., alors.  
**tantôt**, adv., bientôt, tout de suite.  
**tellement quellement**, loc. adv., tant bien que mal.  
**tenir à**, v., considérer comme.  
**terremute**, n. f., tremblement.  
**terrien**, adj., terrestre.  
**testonner**, v., parer, arranger avec soin.  
**tiers**, adj., troisième.  
**tollir**, v., enlever, faire disparaître.  
**touaille**, n. f., serviette.  
**touchant de**, loc. prép., au sujet de.  
**train**, n. m., allure; manière de vivre.  
**traire**, v., tirer.  
**transfréter**, v., traverser en naviguant.  
**transi**, adj., trépassé.  
**transmué**, adj., changé, mis hors de soi.  
**transnouer**, v., traverser à la nage.  
**trépiller**, v., bondir; sautiller, danser.

Architecture

Arithmétique

Automobile

## ARCHAL — ARCHÉOLOGIE

**travail**, n. m., peine, fatigue.  
**trépiller**, v., bondir, sautiller, danser.  
**tresterner**, v., renverser, culbuter.  
**treuver**, v., trouver.  
**triboul**, n. m., tourment.  
**triboulis**, n. m., combat.  
**trister**, v., attrister.  
**trop**, adv., beaucoup, très.  
**tropeler (se)**, v., s'assembler en troupe.  
**truand**, n. m., mendiant, voleur.  
**truandise**, n. f., mendicité, vie de gueux.  
**tumultuaire**, adj., belliqueux.

## U et V

**us**, n. m., usage.  
**usance**, n. f., coutume, usage.  
**vacation**, n. f., occupation.  
**varlet**, n. m., écuyer; serviteur.  
**vassal**, n. m., guerrier.  
**vergoigne**, n. f., honte.  
**vergoigneux**, adj., honteux, timide, pudique.  
**vertir**, v., tourner.  
**vespre**, n. m., soir.  
**vesprée**, n. f., soirée, déclin.

**viande**, n. f., toute nourriture.  
**vilainier**, ou **vilenir**, v., outrager.  
**vinet, vinot**, n. m., petit vin de qualité médiocre.  
**virade**, n. f., tour sur soi-même, pirouette.  
**virevoler**, v., tourner rapidement en rond.  
**viron**, n. m., ronde, environs.  
**vironner**, v., tourner en rond, entourer.  
**vis**, n. m., visage.  
**vitupère**, n. f., calomnie.  
**voire**, adv., véritablement, c'est vrai, même.  
**vulgaire**, adj., commun.  
**vulgaire**, n. m., la langue courante, commune (= nationale).

**archal** [chal], n. m. (lat. *orichalcum*, gr. *ὀρείχαλκος*, m. s.). Usité seulement dans : *fil d'archal*, fil de laiton.

**archange** [kan], n. m. (lat. *archangelus*, m. s.). Ange d'un ordre supérieur. V. ANGE.

**archangélique**, adj. (lat. *archangelicus*, m. s.). Qui tient de l'archange; qui appartient aux archanges.

**1. arche**, n. f. (bas lat. *arca*, arche). [ARCHI] Partie d'un pont en forme d'arc, soutenant le tablier de ce pont. *Pont d'une seule arche* ou *de plusieurs arches*. De même on dit : *L'arche d'un viaduc, d'un aqueduc*. Il peut y avoir différentes formes d'arches. V. ARC. [TECH] Four accessoire de verrier, entourant le four principal.



aussi dans l'arche la verge d'Aaron et un vase plein de la manne, nourriture du peuple dans le désert. Le couvercle de ce coffre était appelé propitiatoire. Il était surmonté de deux chérubins d'or, dont les ailes étaient étendues de manière à former une espèce de siège. Les deux côtés les plus longs de l'arche étaient munis de deux anneaux d'or dans lesquels on glissait deux bâtons dorés qui servaient à la transporter. Les Hébreux avaient pour cette arche la plus grande vénération; ils la conservaient dans la partie la plus retirée du tabernacle et la portaient avec eux dans leurs expéditions militaires comme gage de la protection divine. Elle fut placée ensuite dans le *Saint des Saints* du temple de Salomon; elle fut détruite en même temps que celui-ci, incendié par Nabuchodonosor.

**1. archée**, n. f. (lat. pop. *arcata*, m. s., tiré de *arcus*, arc). Portée d'un arc.

**2. archée**, n. m. ou f. (gr. *ἀρχειν*, commander). [PHILOS] Nom créé par Paracelse (v. ce nom) pour désigner le *principe vital* auquel il accorde une nature corporelle. Chaque organe, selon cette doctrine, aurait son *archée* particulier qui le fait mouvoir, qui est sujet aux passions et les com-

sert à tenir les verveux ouverts. — Bâtons en croix aux quatre extrémités desquels s'attache le fil qui sert à prendre les goujons.

**archencéphale**, n. m. [ZOO] Encéphale embryonnaire des Vertébrés qui donnera trois vésicules : *prosencephale*, *mésoencéphale* et *rhombencéphale*.

**archenda** [kin], n. m. Poudre de couleur rouge doré, faite avec les feuilles du henné, et dont se servent les femmes égyptiennes pour se teindre la paume des mains et la plante des pieds.

**Archenholz** (Johann Wilhelm) (1743-1812), né près de Dantzig, historien allemand. *La Guerre de Sept ans*, monographies, etc.

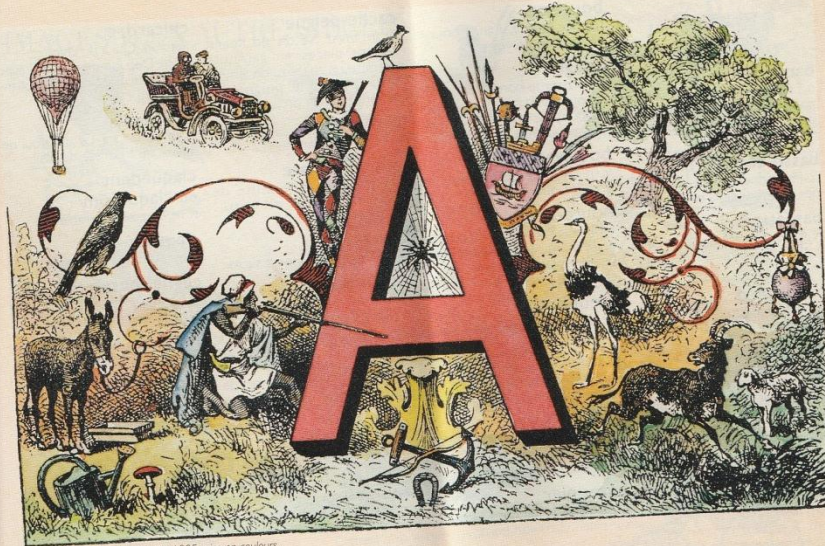
**archentéron**, n. m. [ZOO] Intestin embryonnaire; il caractérise la gastrulation de l'Oursin.

**archéobaside**, n. f. [BIOG] Chez les Champignons, baside aux cloisons transversales.

**archéobasidiés**, n. m. pl. [BIOG] Groupe de Champignons Basidiomycètes chez qui les basides sont divisés transversalement. Ex. : les Rouilles.

**archéocètes**, n. m. pl. [ZOO] et [BIOG] Groupe de Cétacés fossiles de l'Éocène, au cou encore mobile et aux membres antérieurs moins modifiés que ceux des Cétacés actuels. Ils paraissent former une sous-classe distincte de ces derniers. Le type est

DU CÔTÉ DES NOMS COMMUNS



Une lettrine du Petit Larousse 1905 mise en couleurs.

# MOTS RETROUVÉS

Étranges, drôles ou surprenants, ces mots et leurs définitions sont extraits du *Petit Larousse 1905*. Aujourd'hui rares ou disparus, ils n'ont rien perdu de leur saveur, comme le montrent ces morceaux choisis.

**abluer**

v. a. Laver du parchemin ou du papier avec une préparation pour enlever des taches ou raviver l'écriture.

**abuter**

v. a. Tendre, viser à un but : *abuter un emploi*. V. n. Lancer le palet, la boule, etc., le plus près possible du but, pour jouer le premier. Joindre exactement (en parlant d'une pièce de bois).

**acagner**

v. a. Rendre fainéant. S'acagner v. pr. S'habituer à une vie oisive.

**acatalepsie**

n. f. Dans la philosophie grecque, impossibilité d'arriver à la certitude.

**accourcie**

n. f. *Pop.* Chemin plus court qu'un autre.

**accroupetonner (s')**

v. pr. S'accroupir.

**acétomel**

n. m. Sirop de vinaigre miellé.

**acoquinant, e**

adj. Qui attache, retient par l'habitude : *le coin du feu est acoquinant*.

**acquisivité**

n. f. Instinct qui porte l'homme à acquérir.

**acratie**

n. f. Débilité, manque de forces.

**adéphagie**

n. f. Voracité.

**adoniser**

v. a. Parer avec soin, avec recherche. S'adoniser v. pr. Se parer avec trop de soin.

**agromanie**

n. f. Passion de l'agriculture, poussée jusqu'à la manie.

**aiguayer**

v. a. Baigner, laver : *aiguayer du linge*.

**allumelle**

n. f. Fourneau de charbon de bois.

**angéolâtrie**

n. f. Adoration, culte des anges.

**anticomanie**

n. f. Manie des objets anciens.

**aoûteron**

n. m. Journalier loué pour le temps de la moisson.

**appétition**

n. f. Vif désir.

**archimagie**

n. f. Partie de l'alchimie qui enseignait l'art de faire l'or, et dont s'occupaient les *archimages*.

**assassinant, e**

adj. *Fam.* Ennuyeux, fatigant à l'excès : *éloges assassinants*.

**atrapoire**

n. f. Piège pour les animaux. *Fig.* Fourberie, ruse pour tromper.

**autodidaxie**

n. f. Action de s'instruire sans maître.

**autosite**

adj. Se dit d'un monstre qui peut se nourrir lui-même et vivre. N. m. : un *autosite*. *Ant.* Parasite.

**avocasser**

v. n. Exercer obscurément la profession d'avocat.

**avuer ou aveuer**

v. a. Suivre des yeux : *avuer le gibier*.



**bacchanal**

n. m. Grand bruit.

**baisure**

n. f. Endroit où un pain en a touché un autre dans le four.

**baladinage**

n. m. *Propos.* métier de baladin, farce, parade. *Plaisanterie* de mauvais goût.

fondateurs en leur  
s, dès 1905 pour  
e Augé.

**Larousse**

mmairien, lexicographe, littérateur français, (fonne). Il composa la *Lexicographie des nouvelles méthodes* ; il publia l'École remarquable journal éducation du Grand ense encyclopédie. quel il apporta ses rit éclairé et libre : it Larousse 1905.]



français, né à l'Isle  
ux ouvrages d'ensei-  
e extrême maîtrise le  
Larousse, le Larousse  
nsuel. Par la clarté de  
ent et son étonnante  
rquable vulgarisateur  
se 1925.]



**LAROUSSE**  
au pour tous

1956

XXXVII

DU CÔTÉ DES NOMS COMMUNS



**bandoline**

n. f. Eau visqueuse et aromatisée pour lisser les cheveux, qui a pour base le muilage de pépins de coing.

**basse-courier, ère**

n. Personne chargée du soin des animaux de la basse-cour.

**bassette**

n. f. Jeu de cartes qui se joue entre un banquier et quatre joueurs.

**bavoché, e**

adj. Sali, taché, non net : *épreuve bavochée*.

**béatilles**

n. f. pl. Viandes délicates dont on garnit les pâtés. Petits ouvrages que l'on fait dans les couverts.

**bec-cornu**

n. m. Sot, imbecile.

**bilouquer**

v. a. Labourer profondément.

**bombagiste**

n. m. Fabricant de corbeilles, couvre-plats, etc., en toile métallique.

**bon-henri**

n. m. Nom vulgaire de l'épinard sauvage : *on mange les jeunes pousses du bon-henri comme les asperges*.

**bonne-dame**

n. f. Nom vulgaire de l'arroche.

**boqueur**

n. m. Ouvrier fondeur.

**boucheton (à)**

loc. adv. Se dit des vases placés les uns sur les autres, l'ouverture en bas.

**bougette**

n. f. Sac de cuir, grande bourse, petit coffre de voyage.

**bougie**

v. a. Passer le bord d'une étoffe coupée sur la cire d'une bougie allumée pour empêcher l'effilage : *bougie du drapeau, du taffetas*.

**boulevardier**

v. n. À Paris, flâner sur les grands boulevards.

**boute-selle**

n. m. Invar. Sonnerie de trompette ordonnant aux cavaliers de *bouter* (placer) la selle sur le cheval, de le seller pour partir.

**bredi-breda**

loc. adv. Trop vite : *raconter une chose bredi-breda*.

**brouir**

v. a. Dessécher, brûler ; (Se dit de l'action du soleil sur les plantes gelées.)

**brusquembille**

n. f. Jeu de cartes qui se joue de deux à cinq joueurs.

**buronnier**

n. m. Celui qui fait les fromages sur place, dans son buron.



**cadade**

n. f. Entreprise folle. Échec ridicule.

**cache-mouchoir**

n. m. Invar. Jeu d'enfant dans lequel un des joueurs cache un mouchoir et les autres le cherchent. (On dit aussi *cache-tampon*.)

**cache-peigne**

n. m. Invar. Se dit de fleurs, rubans placés en garniture derrière un chapeau de femme pour cacher le peigne qui retient le chignon.

**cagnardise**

n. f. Fam. Fainéantise.

**calembouriste**

n. Pop. Faiseur, faiseuse de calembours. (On dit aussi : *calembourcier, ère*.)

**canamelle**

n. f. Nom de la canne à sucre.

**canzonette**

n. f. Dans le Midi, petite chanson populaire à refrain.

**capendu**

n. m. Variété excellente de pomme rouge à très courte queue.

**capillarimètre**

n. m. Appareil destiné à étudier la capillarité.

**caponner**

v. n. Pop. Faire le capon, monter de la lâcheté.

**capron ou caperon**

n. m. Grosse fraise.

**capucinière**

n. f. Maison de capucins. Fig. Maison habitée par des personnes très dévotes.

**carrelure**

n. f. Ressemelage de vieilles chaussures.

**cartayer**

v. n. Conduire une voiture de façon qu'une des ornières soit placée entre les roues, afin d'éviter de trop forts cahots.

**casse-museau**

n. m. Sorte de pâtisserie assez dure à croquer. (Syn. *talmouse*.)

**chicard, e**

adj. Pop. Qui a du chic.

N. m. Déguisé de carnaval avec des bottes, des culottes collantes et un casque à plume.

**chou-pille**

n. m. Invar. Chien d'arrêt qui ne quête qu'à portée du fusil.

**claquedent**

ou **claquefaim**  
n. m. Gueux, misérable.

**claqueur**

n. m. Applaudisseur gagé.

**cligne-musette**

n. f. Jeu d'enfant qu'on appelle aussi *cache-cache*.

**contadin, ine**

adj. et n. Qui habite la campagne.

**coqueluchon**

n. m. Capuchon.

**courte-botte**

n. m. Fam. Très petit homme.

**crapoussin, e**

n. Pop. Personne de petite taille et contrefaite.

**crapuloso**

n. m. Pop. Cigare d'un sou.

**crételer**

v. n. Crier, en parlant de la poule qui vient de pondre.

**croque-note**

n. m. Fam. Mauvais musicien.

**cueille-fleurs**

n. m. Invar. Longs ciseaux pour couper les fleurs sur la plante, sans les endommager.



**dameret**

n. m. Homme qui donne à sa toilette, à ses manières, une attention toute féminine.



**ébraiser**

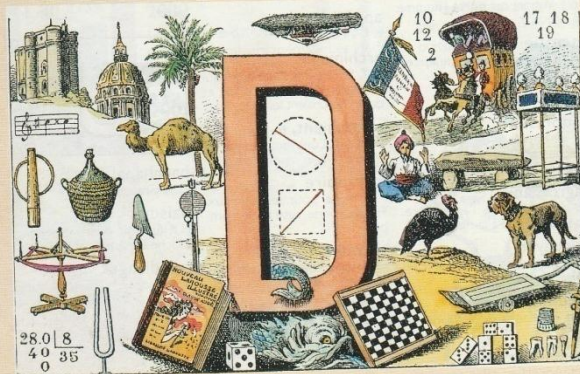
v. a. Débarrasser (un four de boulanger) de la braïse.

**ébûcheter**

v. n. Ramasser du menu bois.

**écalot**

n. m. Noix dépouillée de son écale.



Une lettre du Petit Larousse 1914 mise en couleurs.

XXXVIII

IMAGES D'

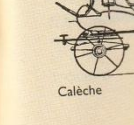
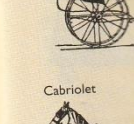


Break

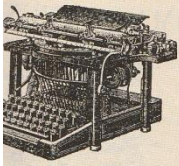


Briska n. m. En Russie d'osier, que l'on transte

Buggy



DU CÔTÉ DES NOMS COMMUNS



Typographe



Cartable



Réticule



Aspirateur



Chaussures



Cycliste

**effondrilles**

n. f. pl. Dépôt qui reste au fond d'un vase, après l'ébullition ou l'infusion : les effondrilles du bouillon.

**embabouiner**

v. a. Enjôler, décider une personne, par des cajoleries, à faire quelque chose.

**emberlucoquer (s')**

v. pr. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper sans cesse.

**embesogné, e**

adj. Fort occupé.

**embotteler**

v. a. Mettre en bottes : embotteler le foin, le chanvre.

**éméraldine**

n. f. Couleur bleue de teinte pâle.

**en-tout-cas**

n. m. Invar. Sorte d'ombrelle.

**épanorthose**

n. f. Figure de rhétorique par laquelle on fait semblant de rétracter ce qu'on avait dit, pour dire quelque chose de plus fort.

**épouffer (s')**

v. pr. S'esquiver. S'essouffier. S'épouffer de rire, rire aux éclats.

**épuise-volante**

n. f. Moulin à vent servant à épuiser l'eau.

**érater**

v. a. Ôter la rate. S'érater v. pr. S'essouffier à force de courir.

**escargotage**

n. m. Destruction, chasse des escargots dans les vignes.

**esquipot**

n. m. Tirelire en terre cuite.

**estivandier**

n. m. Ouvrier des champs, chargé des travaux d'été, moisson, dépiquage.



**fouille-au-pot**

n. m. Invar. Petit marmiton. Fig. Homme tatillon.

**fouloire**

n. f. Techn. Table où les chapeliers foulent les chapeaux. Cuvier où l'on foule les bas.

**frappe-devant**

n. m. Invar. Gros marteau à long manche, à l'usage des forgerons.

**frétilion**

n. Fam. Personne qui ne cesse de s'agiter.

**frocard**

n. m. Pop. Moine.



**gâchoir**

n. m. Cuve où l'on mélange la matière première des pâtes à poterie.

**gadouard**

n. m. Pop. Vidangeur.

**gagne-denier**

n. m. Celui qui gagne sa vie au jour le jour, sans avoir d'art spécial.

**galantiser**

v. a. Faire le galant ; courtiser : galantiser des dames.

**gandinerie**

n. f. Habitudes de gandin, de jeune dandy.

**garde-boutique**

n. m. Invar. Objet que le marchand a depuis longtemps dans sa boutique et qu'il ne peut vendre.

**garde-main**

n. m. Papier qu'on place sous la main, en écrivant, en dessinant, etc., pour ne pas salir son travail.

**garde-manche**

n. m. Manche mobile qu'on passe pour préserver son vêtement pendant le travail.

**gargoter**

v. n. Faire de la cuisine mauveuse ou malpropre.

**gargouillade**

n. f. Ancienne danse du théâtre. Fam. Série de vocalises sans goût.

**garus**

n. m. Elixir composé de cannelle, de safran, de muscade, etc.

**gastrolâtre**

adj. et n. Fam. Qui fait un dieu de son ventre.

**gastromanie**

n. f. Amour excessif de la bonne chère.

**gâte-métier**

n. m. Qui travaille à trop bon marché.

**gâte-pâte**

n. m. Invar. Mauvais boulanger ou pâtissier. Fig. Celui qui fait mal quelque chose.

**gaudissart**

n. m. Personnage d'une gaieté bruyante, triviale et encombrante.

**gavion ou gaviot**

n. m. Pop. Gosier.

**gentillâtre**

n. m. Fam. Gentilhomme pauvre, ou de petite noblesse.

**giboyer**

v. n. Chasser.

**gimblette**

n. f. Petite pâtisserie sèche, en forme d'anneau.

**gnaf**

n. m. Pop. Savetier.

**gobelotter ou gobeloter**

v. n. Fam. Boire souvent et à petits coups. Festiner.

**gobichonner**

v. n. Festiner, festoyer.

**godan ou godant**

n. m. Conte. Tromperie, piège : donner dans le godant.

**gogaille**

n. f. Repas joyeux.

**gourmade**

n. f. Coup de poing, coup sur la figure : recevoir une gourmade.

**gouspin ou goussepain**

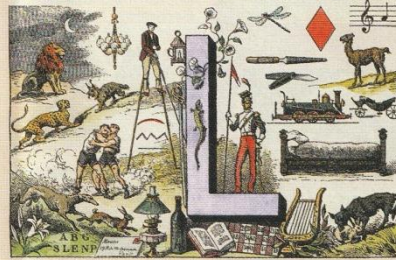
n. m. Pop. Gamin, petit vaurien.

**gracieuser**

v. a. Fam. Faire à quelqu'un des démonstrations d'amitié, de bienveillance.

**graissoir**

n. m. Tampon de linge pour graisser.



Une lettre du Petit Larousse 1905 mise en couleurs.

**graveler**

v. a. Couvrir de gravier.

**guenipe**

n. f. Fam. Femme malpropre, maussade, ou débauchée.



**harmoniflûte**

n. m. Instrument de musique à anche battante et à soufflerie, intermédiaire entre l'harmonium et l'accordéon.

**haut-pendu**

n. m. Nuage noir et isolé, d'une marche rapide, qui annonce pluie ou vent.

**hommelet**

n. m. Petit homme, sans importance ou sans force.



**impreesse**

adj. f. Philos. Idée impreesse, idée imprimée en nous par la sensation.

**intrigaiiler**

v. n. S'occuper d'intrigues mesquines.



**jaserie**

n. f. Fam. Babil, caquet.

**journoyer**

v. n. Pop. Passer la journée à ne rien faire.

**lanternerie**

n. f. Fam. Fadaise, discours frivole.

**lantiponner**

v. n. Tenir des discours inutiles et importuns. V. a. Dire avec importunité.

**lanturlu ou lanturelu**

n. m. Mot qui indique une réponse évasive ou un refus méprisant.

**lendore**

n. Personne lente, et qui semble toujours endormie.

**liarder**

v. n. Fam. Lésiner, disputer sur des sommes insignifiantes.

**lixiviateuse**

n. f. Machine à lessiver.

Une lettrine au fil du siècle.



1905



1948



1960



1981

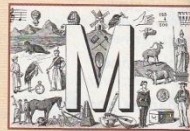
XLII

DU CÔTÉ DES NOMS COMMUNS

**loquèle**  
n. f. Flux de paroles, facilité banale de parler.

**loupeur, euse**  
n. Arg. Paresseux.

**lourderie ou lourdisse**  
n. f. Faute grossière, contre le bon sens, la bienséance.



**mâche-bouchon ou mâche-bouchons**  
n. m. Appareil pour ramollir les bouchons, afin d'en faciliter l'introduction dans les bouteilles.

**mâchiller**  
v. a. Mâcher lentement et sans broyer.

**malemort**  
n. f. Mort tragique : mourir de *malemort*.

**malencontre**  
n. f. Embarras fâcheux.

**malepeste**  
interj. Fam. Marque du dépit, de l'étonnement. Substantiv. : *la malepeste soit du sot !*

**malévole**  
adj. Malveillant. Ant. Bénévole.

**malitorne**  
adj. et n. Mal tourné, grossier : *c'est un vrai malitorne.*

**maturément**  
adv. Après mûre réflexion.

**méloplaste**  
n. m. Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner.

**menette**  
n. f. Prude, dévote. Adjectiv. *C'est une sœur menette, c'est une personne prude, dévote.*

**métaphraste**  
n. m. Celui qui interprète, qui explique un auteur.

**météoromancie**  
n. f. Divination par l'observation des éclairs, du tonnerre et des météores.

**métoposcopie**  
n. f. Divination par l'inspection des traits du visage.

**métromane**  
n. m. Qui a la manie de faire des vers.

**mugueter**  
v. a. Faire le galant auprès des dames : *mugueter toutes les femmes.* V. n. Faire le muguet.

**musse-pot (à)**  
loc. adv. En cachette. (On dit quelquef. *à mûche-pot*.)



**offuscation**  
n. f. Action d'obscurcir; état de ce qui est obscurci : les *offuscations du soleil*.

**onirocritie**  
n. f. Art d'interpréter les songes.

**onomatologie**  
n. f. Science des noms et de leur classification.

**optime**  
adv. Fam. Très bien.

**orthologie**  
n. f. Art de parler correctement. Traité de cet art. Ant. *Cacologie*.

**ortier**  
v. a. Piquer; froter; fouetter avec des orties : *ortier un membre malade*.

**osmologie**  
n. f. Science des odeurs. Traité des odeurs.

**ouïche**  
interj. Pop. Ah ! bah ! Oh ! bien oui.



**papyracé, e**  
adj. Mince et sec comme du papier.

**pas-se-balle**  
n. m. Planche percée de trous qui sert à vérifier le calibre des balles.

**pas-se-parole**  
n. m. Invar. *Art milit.* Commandement donné à la tête d'une troupe et qu'on fait passer de bouche en bouche.

**patafioler**  
v. a. Fam. Usité dans cette expression d'impatience : *que le bon Dieu (ou que le diable) te patafioler, te bénisse, te confonde !*

**patarafe**  
n. f. Traits informes, lettres confuses ou mal formées.

**pégriot**  
n. m. Arg. Voleur d'objets insignifiants.

**pélagoscopie**  
n. f. Physiq. Art d'examiner le fond des eaux.

**piaffe**  
n. f. Fam. Faste, ostentation.

**piffre, esse**  
n. Pop. Personne très grasse. Gourmand, glouton.

**pince-maille**  
n. m. Avaré dont le vice paraît jusque dans les plus petites choses : un *incorrigible pince-maille*.

**piot**  
n. m. Pop. Vin : *humer le piot*.

**pointille**  
n. f. Contestation frivole.

**porte-bourdon**  
n. m. Invar. Pèlerin.

**porte-fainéant**  
n. m. Invar. Natte accrochée au brancard gauche des grosses voitures et sur laquelle le roulier se repose.

**porte-respect**  
n. m. Invar. Arme qu'on porte pour sa défense. Tout extérieur qui inspire le respect. Personne dont la présence inspire le respect.

**porte-veine**  
n. m. Invar. Fam. Syn. de porte-bonheur.

**poulieur**  
n. m. Fabricant ou marchand de poules.

**poupoule**  
n. f. Fam. Terme d'amitié, en parlant à une femme, à une enfant.

**premier-paris**  
n. m. Article de tête, dans un journal parisien.

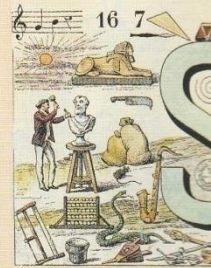


**raccotrur**  
v. a. Racommoder.

**rassoter**  
v. a. Fam. Faire devenir sot.

**répétailler**  
v. a. Fam. Répéter la même chose jusqu'à satiété.

**revidage**  
n. m. Action de revider. Troc que font entre eux des brocanteurs de ce qu'ils ont acheté dans les ventes publiques.



Une lettrine du Petit Larousse 1905 mise

**riblette**  
n. f. Tranche de viande mince, cuite dans la poêle ou grillée.

**ribleur**  
n. m. Rôdeur de nuit ; batteur de pavé.

**ric-à-rac ou ric-à-ric**  
loc. adv. Avec une exactitude rigoureuse : *payer ric-à-ric*.

**ruine-maison**  
n. invar. Personne extrêmement dépensière.



**savantasse**  
n. Fam. Personne qui affecte de paraître savante, mais qui n'a qu'un savoir confus.

**six-clefs**  
n. m. Anneau portant six carrés de divers calibres, pouvant servir à remonter toutes les montres.

**souriquois, e**  
adj. Fam. Le peuple souriquois, les souris.

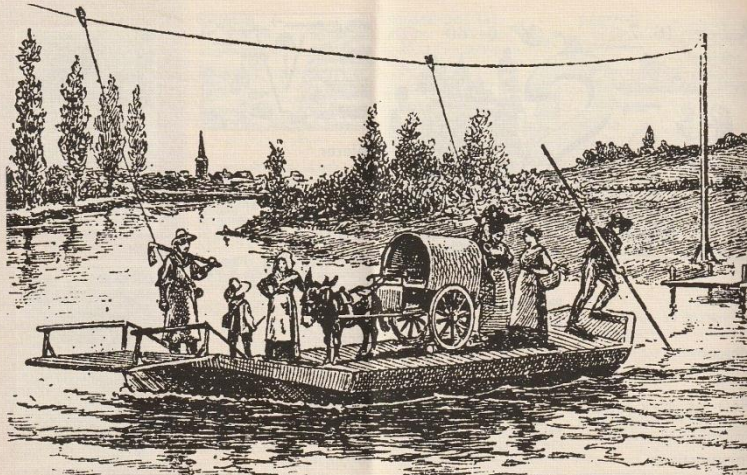
**surard**  
n. et adj. m. Se dit d'un vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

**surveillance**  
n. f. Avant-veille.



**tantet**  
n. m. Une petite quantité. Tant soit peu.

DU CÔTÉ DES NOMS COMMUNS



bac n. m. Bateau long et plat, servant à passer un cours d'eau, et retenu par une poulie qui glisse le long d'un câble tendu d'une rive à l'autre.

**À REDÉCOUVRIR,  
DES EXPRESSIONS  
DU PETIT LAROUSSE 1905,  
DES DESSINS  
PITTORESQUES...**

**À boule vue**, précipitamment.

**À dépêche compagnon**, vite et négligemment.

**As-tu fini de me mécaniser ?**

As-tu fini de me taquiner ?

**Attendez-moi sous l'orme**, se dit en parlant d'un rendez-vous où l'on ne veut pas aller, d'une promesse qu'on ne veut pas tenir.

**Avoir des rats dans la tête**, des caprices, des fantaisies bizarres.

**Briker l'âne par la queue**, faire une chose à rebours.

**C'est un fier cadet**, se dit d'un jeune homme courageux.



carrelet n. m. Filet conique monté sur deux cerceaux croisés, attachés au bout d'une perche, pour pêcher le menu poisson.



cric n. m. Machine à crémaillère et à manivelle, servant à soulever les fardeaux.



pressoir n. m. Machine qui sert à pressurer le raisin, les pommes, les graines oléagineuses, etc.

XLIV



godille n. f. Aviron placé à l'arrière d'un canot et auquel on imprime des mouvements hélicoïdaux.

**Faire un trou à la lune**

s'en aller furtivement, sans

**Filer son nœud**, s'en aller

**Manger à ventre débo**

avec excès, à satiété.

**Ne pas valoir les quat**

ne rien valoir.

**Porter tout son saint-**

être peu fortuné.

**Prendre marte pour t**

se méprendre, être tromp

**Rompre la paille**, cesse

**Rôtir le balai**, mener u

**Savoir toutes sortes**

toutes sortes de ruses, d

**Se croire le premier**

avoir une très haute opin

**Tenir le loup par les**

situation pénible dont on

de grands dangers ; être

**Tirer une carotte à c**

lui extorquer quelque ch

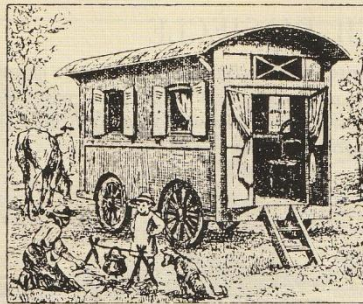


tombereau n. m. Sorte de charrette formée d'une caisse montée sur deux roues, qu'on peut faire basculer pour la décharger.

DU CÔTÉ DES NOMS COMMUNS



godille n. f. Aviron placé à l'arrière d'un canot et auquel on imprime des mouvements hélicoïdaux.



roulotte n. f. Grande voiture où logent les forains, nomades, etc.



cacolet n. m. Siège léger, à dossier, que l'on peut placer de chaque côté d'un bât spécial, sur les mulets, pour transporter les voyageurs ou les blessés.

**Faire un trou à la lune,**

s'en aller furtivement, sans payer ses créanciers.

**Filer son nœud, s'en aller, partir, mourir.**

**Manger à ventre déboutonné,**  
avec excès, à satiété.

**Ne pas valoir les quatre fers d'un chien,**  
ne rien valoir.

**Porter tout son saint-crêpin sur son dos,**  
être peu fortuné.

**Prendre marte pour renard,**  
se méprendre, être trompé par une ressemblance.

**Rompre la paille, cesser d'être ami.**

**Rôtir le balai, mener une vie de désordre.**

**Savoir toutes sortes de rubriques,**  
toutes sortes de ruses, de détours.

**Se croire le premier moutardier du pape,**  
avoir une très haute opinion de soi-même.

**Tenir le loup par les oreilles, être dans une situation pénible dont on ne peut sortir sans courir de grands dangers ; être au cœur d'une difficulté.**

**Tirer une carotte à quelqu'un,**  
lui extorquer quelque chose en le trompant.

... ET QUELQUES PROVERBES.

**Brebis qui bêle perd sa goulée,**  
celui qui parle beaucoup perd le temps d'agir.

**Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour,** le bien trop facilement acquis se dissipe avec la même facilité.



baratte n. f. Vaisseau de bois dans lequel on bat la crème pour en extraire le beurre.

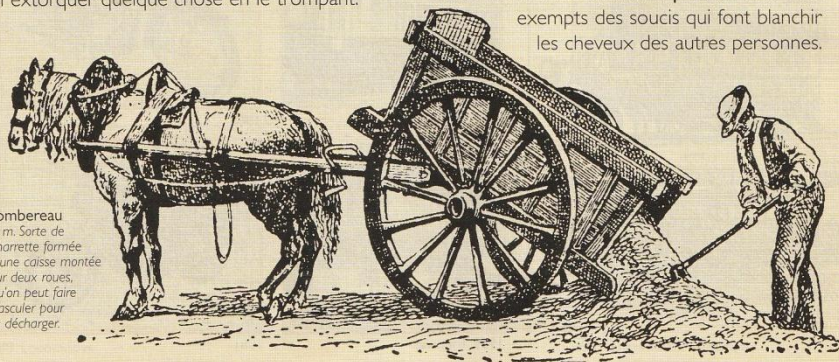
**Grand clocher, mauvais voisin,**  
le voisinage des grands est dangereux.

**Habit de velours, ventre de son,**  
pour se parer de beaux habits, il est des gens qui font maigre chère.

**Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise,** quand on n'a qu'un seul expédient, on est bientôt à bout de ressources.

**Tête de fou ne blanchit pas,** les fous sont exempts des soucis qui font blanchir les cheveux des autres personnes.

tombereau n. m. Sorte de charrette formée d'une caisse montée sur deux roues, qu'on peut faire basculer pour la décharger.



## Mots nouveaux du Petit Larousse 2016

### Compte-rendu du Petit Larousse 2016

Paru le 28 mai 2015, le millésime 2016 du Petit Larousse est une mise à jour de l'édition précédente. Pour un nombre de pages équivalent, ce nouveau dictionnaire intègre un peu plus de 200 ajouts dans la partie langue française. Cette mise à jour est donc un peu plus volumineuse que les trois précédentes. À propos de volume, l'épaisseur du dictionnaire en petit format augmente légèrement, mais pour un nombre de pages absolument identique à l'édition 2015.

Les visuels emblématiques du Petit Larousse 2016 – sa couverture et ses lettrines – ont été revus. Oubliée la semeuse de Jean-Charles de Castelbajac, retour à celle du millésime 2000, placée au cœur d'une couverture classique pour un dictionnaire encyclopédique : un assemblage sur fond blanc d'icônes scientifiques, technologiques, architecturales et naturalistes, assemblage plutôt réussi, bien que certains éléments détonnent (le smartphone, l'ordinateur portable). Mention spéciale pour les lettrines, où l'on retrouve quelques illustrations anciennes tirées du fonds iconographique des dictionnaires Larousse. Les drapeaux ayant retrouvé la troisième de couverture, quelques pages ont été libérées pour un texte de Bernard Cerquiglini intitulé « Que sont devenus les mots de l'an 2000 ? »

Parmi les nouveautés ajoutées au millésime 2016, on trouve son lot de néologismes dans l'air du temps, *big data*, *goji*, *rétopédaler*, *VTC*, *retraite chapeau*, de mots familiers, *bolos*, *lose*, *soutif*, *partir en cacahouète*, de mots venus de la francophonie et des régions :

*Bidou*(Québec), *chneuquer* (Suisse), *réciproquer* (Suisse), *siester* (Afrique), *bâcher les cours* (La Réunion), etc. De nombreux mots du domaine du droit français et européen ont été revus ou ajoutés : *écrou*, *médiateur*, *actif*, *rétenion de sûreté*, *réduction en esclavage*, etc. Quelques définitions ou notes encyclopédiques ont aussi été mises au goût du jour, comme celles des articles *chapelet*, *station*, *oméga*.

Pour réaliser ces ajouts, le texte existant n'a pas été retouché. Pour la deuxième fois consécutive, le texte du Petit Larousse s'est étiré sans contrepartie. Autrement dit, les

ajouts pratiqués dans une section alphabétique se répercutent jusqu'à la fin de la lettre, sans aucun accroc. Mais ce système montre ses limites... En effet, les lettres L et T de la partie langue française sont déjà pleines, puisqu'il n'y a plus d'espace sur la dernière page de ces lettres. Pire, l'ajout de deux illustrations, aux articles *lauburu* et *tractographie*, a conduit les auteurs à en supprimer une, celle de *lutte libre*, et à donner de grands coups de ciseaux dans deux autres, aux articles *toundra* et *tympan*.

Comme l'année dernière, l'achat du dictionnaire donne « un accès privilégié » (je cite) à un site gratuit par ailleurs... Il n'y aurait rien à changer au paragraphe consacré à ce sujet dans le compte-rendu du Petit Larousse 2015.

Le Petit Larousse 2016 est disponible en petit format à 29,90 €, en grand format (les éditeurs persistent à l'appeler Grand Larousse...) à 45,90 € et bientôt dans un coffret, avec une autre couverture mais au même prix, pour les fêtes de fin d'année.

### **Articles nouveaux du Petit Larousse 2016**

2. algologie

Angioscanner

Antanaclase

antépisode

anthropocène

arthroscanner

Asperger (syndrome d')

attiner

augmenté, e

autologue

becquer

bessif

bidou

big data

bindi

bistronomie

bistronomique

bitcoin

bolos

BPM

breffage

breffer

céiste

chapitrage

Chino

chneuquer ou schneuquer

clivant, e

coemployeur

cœur-de-bœuf

cognitivo-comportemental, e, aux ▲ cognitivocomportemental, e, aux

community manager

crossover

crudivore

dédiabolisation

dédiaboliser

dézonage

dosha

écopastoralisme ou écopâturage

égoportrait

électro-pop

électrosensibilité

empierger (s')

endoprothèse

espanter

européiste

évidoir (était sorti en 1998)

fictionnaliser

flobart  
fuste  
génériquable  
glamouriser  
glycémique  
go fast  
goji  
guar  
hétérologue  
ibuprofène  
identifiant  
impédancemétrie  
indé  
infonuagique  
insaisissabilité (était sorti en 1998)  
in silico  
kraken (était sorti en 1998)  
lauburu  
lose  
lyciet  
marcairie  
masseria  
MDMA  
mémériser  
microfiction  
MOOC  
mormonisme (était sorti en 1998)  
mot-clic  
newsletter  
non conventionnel, elle  
open data

paintball  
palper-rouler  
Perfecto  
pétromonarchie  
poisson-lion  
préhumain  
quadricycle  
réciproquer (était sorti en 2012)  
2. retraiter (était sorti en 2012)  
rétropédaler  
rétrotransposon  
reverdie  
RH ou R.H.  
schneuquer → chneuquer (renvoi)  
selfie  
siester  
social-libéral, sociale-libérale  
social-libéralisme  
soutif  
subconscience  
surréagir  
TCC  
tendanceur, euse  
trance  
trike  
tufté, e  
tuto  
valdrague  
valorisable (était sorti en 2012)  
végan, e ou vegan  
vidéocapsule

2. VTC ou V.T.C.

zénifiant, e ou zenifiant, e

2. zip

2. zipper

**Mots cachés**(non publiés)

crowdfunding (sous financement)

crudivorisme (sous crudivore)

écoduc (sous faunique)

entéral (sous parentéral, e, aux)

ePortfolio (sous portfolio)

hyperlordose (sous lordose)

impédancemètre (sous impédancemétrie)

kapha (sous dosha)

multisegment (sous crossover)

open space (sous paysager, ère)

pitta (sous dosha)

supermassif (sous galactique)

vata (sous dosha)

**Articles déjà présents recevant un nouveau sens (liste non exhaustive)**

3. actif

alternance

alternant, e

amarrer

atomiser

bâcher

blinder

2. bouffer

brasserie

cantine

capitalisation

capitaliser

1. chansonnier, ère  
chapitre  
chouiner  
2. conducteur, trice  
consanguin, e  
consomérisme  
1. conventionnel, elle  
crédit  
définition  
durabilité  
4. ferme  
foulard  
2. frotteur  
homosexuel, elle  
inclusion  
intercommunalité  
interprétation  
lesbien, enne  
liquidateur, trice  
lunatique  
maïeutique  
mémère  
migration  
1. mou ou mol, molle  
occulte  
philharmonie  
pilier  
pirate  
portage  
portfolio  
relaver

remorquer

responsable

retoucher

2. sape

schizophrénique

serviteur

stylé, e

surligner

tutoriel

uvule ou uvula

**Composés nouveaux (liste non exhaustive)**

\* : article dans lequel le composé est défini

\*actif immatériel

\*action de groupe

\*administrateur réseau

\*bâcher les cours

\*beuverie express

bruit \*blanc

\*brevet unique européen

\*by-pass gastrique

partir en \*cacahouète

c'est pas ma \*came

\*céphalée de tension

\*circulation alternée

\*clause de compétence générale

tableau \*clinique

bois \*composite

\*contrainte pénale

\*contrat de génération

piscine à \*débordement

\*économie circulaire

\*élément de langage

belle \*endormie

boule à \*facettes

passage \*faunique

\*ferme aquacole

\*ferme (d'élevage)

\*financement participatif

énergie \*fissile

\*fonds de dotation

bulbe \*galactique

porte à \*galandage

\*gouttière (dentaire)

complexe majeur d'\*histocompatibilité (CMH)

\*imprimé (+ n. de l'animal)

\*information publique

grand \*jeu

(sortir, jouer) le grand \*jeu

\*marqueur social

avoir le \*melon

\*mise à l'épreuve

cuisine \*moléculaire

coup de \*mou

\*neurone miroir

\*ondes gravitationnelles

droit à l'\*oubli (numérique)

\*particule fine

bureau \*paysager

\*plateforme logistique

soirée \*pyjama

\*rapporteur public

\*rascasse volante

\*réduction en esclavage

\*remédiation cognitive

\*rétention de sûreté

\*retraite chapeau

\*sport extrême

\*station d'accueil

\*thérapie cognitivo-comportementale (TCC)

\*trait de côte

\*transition énergétique

élément \*transposable

\*travailleur détaché

\*vaisseau amiral

\*véhicule de tourisme avec chauffeur (VTC)

déchet \*vert

emploi \*vert

voie \*verte

se ranger des \*voitures

Publié le 17 juillet 2015



## ACÉROLA

1. n.m.

1. *BOTANIQUE* Arbuste d'Amérique du Sud dont le fruit ressemble à une **cerise**.

- ANTISYSTÈME

1. adj.

1. *SOCIÉTÉ* Hostile au système, aux institutions dominantes.



## ARGOUSE

1. n.f.

1. Fruit de l'**argousier**.

- ARTY, S

1. adj.

1. *FAMILIER* Qui se prétend **artiste**.

- BALADO

1. n.m.

1. *QUÉBÉCISME FAMILIER* Podcast.



## BURRATA

1. n.f.

1. Fromage italien proche de la **mozzarella**.



## CIABATTA

1. n.f.

1. **Pain** italien à l'**huile** d'olive.

- CINÉGÉNIQUE

1. adj.

1. Que le **cinéma** met bien en valeur.

- COMLOTISME

1. n.m.

1. Tendance à croire à la théorie du **complot**.

- CONVENTUM

1. n.m.

1. **QUÉBÉCISME** Réunion d'**anciens** élèves, d'anciens collègues, ...



## CORYPHÈNE

1. n.m.

1. **PÊCHE** Poisson marin réputé pour sa chair.



COSPLAY

1. n.m.

1. Pratique, jeu qui consiste à se **costumer** afin de ressembler à des personnages de fiction.• DÉCLINISME

1. n.m.

1. *PÉJORATIF FRANCE* Tendance à penser que la France est un pays en déclin.• DÉFACAGE

1. n.m.

1. *INTERNET* Modification du contenu d'un site grâce à un **piratage**.• DÉRÉFÉRENCEMENT

1. n.m.

1. *INTERNET* Dégradation ou suppression du **référencement** d'un site web. Fait de **déréférencer**.ÉMOTICÔNE

1. n.f.

1. Petit **visage expressif** souvent dessiné à l'aide de signes de ponctuation.• EUROPHOBE

1. adj.

1. Hostile à l'Union européenne.

• FABLAB

1. n.m.

1. **Atelier** de fabrication ouvert au public.• FANFICTION

1. n.f.

1. **NÉOLOGISME Récit** reprenant l'univers d'un produit existant : jeu vidéo, manga, série TV, etc.



### FOUTAH

1. n.f.

1. Au Maghreb, étoffe utilisée par exemple comme **serviette** de plage.



### FUTSAL, S

1. n.m.

1. **SPORT Football** en salle.



### GIBASSIER

1. n.m.

1. En Provence, **galette** à base d'huile d'olive.



## HYDRANGÉE

1. n.f.

1. *QUÉBÉCISME BOTANIQUE* Plante, type **hortensia**.

• IMPERMANENT, *E*

1. adj.

1. *BOUDDHISME* Propre à l'impermanence.

• KALACH

1. n.f.

1. *FAMILIER* **Kalachnikov**.



## MANNELE

1. n.m.

1. *GASTRONOMIE* Sorte de **brioche** préparée pour la Saint-Nicolas, dans l'est de la France.

• MOOK

1. n.m.

1. *PRESSE Périodique* hybride entre la **revue** et le **livre**.

• NOISETTINE

1. n.f.

1. **Confiserie** à base de **noisettes**.



## PADDLE

1. n.m.

1. Sport de glisse qui se pratique debout sur une planche de **surf** avec une **rame**.

### • PANTHÉONISABLE

1. adj.

1. (Personne) susceptible d'être **panthéonisée**.



## PHÔ

1. n.m.

1. *VIETNAM GASTRONOMIE* Soupe vietnamienne.

### • PRÉSENTIEL, ELLE

1. adj.

1. Qui s'effectue sur place (et non à distance).

### • PROFESSIONNALISANT, E

1. adj.

1. *ÉDUCATION* (Formation) qui prépare à un métier.

### • R.E.P.

1. n.m.

1. *ÉDUCATION* Réseau d'éducation prioritaire.

### • RÉFECTIONNER

1. v.tr.

1. Faire la réfection de, remettre en état.

### • RESTAURATIF, IVE

1. adj.

1. *DROIT* Qui restaure, répare.



### SOCCA

1. n.f.

1. À Nice, **galette** à base de pois chiches.

- THALASSOTROPISME

1. n.m.

1. **GÉOGRAPHIE** **Attraction** des populations pour les régions **littorales**.



### TRANSCRÂNIEN, ENNE

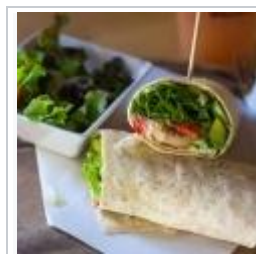
1. adj.

1. **NEUROLOGIE** Qualifie un type de **doppler**.

- TRANSHUMANISME

1. n.m.

1. Mouvement prônant l'utilisation des technologies pour améliorer l'être humain (intellectuellement et physiquement).



### WRAP

1. n.m.

1. **GASTRONOMIE** Sandwich roulé.

- YOYETTE

1. n.f.

1. *CAMEROUN* Jeune **fil**le à la mode.



YUZU

1. n.m.

1. **Agrume** d'Asie.

- ZAD

1. n.f.

1. *NÉOLOGISME* **Squat** d'un espace pour empêcher un projet d'aménagement.

- ZADISTE

1. n.

1. *NÉOLOGISME* Occupant résistant d'une zone d'aménagement différé.

Cette liste n'est pas exhaustive. Pour voir plus de mots, consultez les sites listées dans la rubrique "liens externes" (ci-dessous).

## Mots nouveaux du Petit Robert 2018

### Compte-rendu du Petit Robert 2018

Le Petit Robert 2018 est paru le 17 août 2017. Cette édition est particulière puisque le titre fête ses 50 ans d'existence (1967 – 2017). À cette occasion, l'éditeur a fait appel à l'artiste peintre Fabienne Verdier pour apporter une empreinte artistique qui prend la forme de 22 œuvres originales reproduites dans le dictionnaire. L'édition des 50 ans du Petit Robert contient aussi son lot de nouveautés avec près de 300 ajouts de mots et de sens nouveaux.

« Chant – Catastrophe », « Musique – Mutation », « Tectonique – Transformation », etc. : les diptyques, triptyques et quadriptyques de Fabienne Verdier, qui se referment tous sur un poème signé Alain Rey, s'inspirent de tranches alphabétiques du Petit Robert. Reproduits sur papier glacé et intégrés au fil des pages, ce qui représente une belle prouesse technique, ces tableaux égayent un dictionnaire qui n'avait jamais contenu la moindre illustration depuis 50 ans. Ils explorent « les énergies à l'œuvre entre lexicographie et peinture » et incarnent une dimension de la langue qui n'est habituellement pas mise en avant dans un dictionnaire de langue : sa poésie. Pour poursuivre la célébration de son cinquantenaire, le Petit Robert propose un reportage photo sur les coulisses de la collaboration artistique entre Fabienne Verdier et Alain Rey, ainsi que quelques pages qui retracent l'historique du dictionnaire. Enfin, le Petit Robert 2018 s'habille de trois jaquettes différentes reproduisant trois des œuvres.

Du côté de la lexicographie, cette édition est une importante mise à jour de l'édition 2017 avec près de 300 nouveautés. Comme à l'accoutumée, on retrouve du vocabulaire familier (*t'as vu la Vierge ?*, *en loucedé*, *c'est mort*), des mots de la francophonie et des régions de France (*zinneke*, *gricher*, *espanter*), du vocabulaire culinaire (*granola*, *nacho*, *pizza blanche*), des mots des nouvelles technologies (*retweeter*, *données ouvertes*, *liker*). Fait particulier, le domaine de la météorologie a fait l'objet de nombreux ajouts (*tuba*, *supercellule*, *orage multicellulaire*, *goutte froide*, etc.). De plus, les 44 mots qui accompagnent les œuvres de Fabienne Verdier ont pour la plupart vu leur article complété, souvent par des ajouts de sens et de citations.

Mais plus encore que dans le registre des mots et sens nouveaux, c'est dans celui des citations nouvellement ajoutées que le Petit Robert fait une avancée spectaculaire, qui témoigne du poids des sources littéraires dans le travail lexicographique. J'ai relevé près de 300 citations ajoutées, tirées d'auteurs comme Olivier Adam, Georges Simenon, Virginie Despentes ou encore Éric Fottorino. Les citations tirées du Code civil et autres codes juridiques français ont été actualisées. Enfin, plusieurs citations tirées d'auteurs classiques mais donnant des femmes une image négative, par exemple en véhiculant des stéréotypes sexistes ou en faisant référence aux violences faites aux femmes, ont été retirées et remplacées par des citations neutres. Exemple de citation supprimée : « On ne doit jamais manquer sa femme quand on veut la tuer » (Balzac).

Cette année, les stéréotypes liés au sexe ont d'ailleurs été traqués dans tout le texte. Toutes les occurrences du mot « femme », dans les définitions, les exemples, ont été réévaluées afin de changer des portions de texte. Celles-ci font souvent référence à la place des femmes dans la société, à des pratiques de séduction ou à des pratiques sexuelles. C'est donc le chantier ouvert dans le millésime 2015 (où c'était le mot « homme » qui avait été traqué) qui se poursuit ici. (De même, le mot « domestique » a presque partout été remplacé par « employé de maison ».) Ce faisant, le Petit Robert se positionne ouvertement parmi les défenseurs de l'égalité des sexes et comme l'un des tenants d'un certain progrès social. Ce qu'Alain Rey résume en ces termes dans son historique du Petit Robert : « des révisions portant sur [...] des questions culturelles et éthiques (respect des minorités, égalité de traitement dans les vocabulaires religieux), contrôle des discours, sur le plan du féminisme, de l'antiracisme, de la laïcité ».

Enfin, la préface de l'ouvrage, tout comme son ours, a été actualisée et ses anciennes composantes (la postface de 2006, la mise au point de 2008) refondues en un seul texte, qui se conclut par une nouvelle section intitulée « cinquante ans ». Dans cette section, Alain Rey présente le combat du dictionnaire « contre la pensée unique et l'expression appauvrie », justifiant notamment la présence dans le Petit Robert des mots de la France « d'en bas ». Dans des termes assez tranchants, il se positionne contre les défenseurs du bon usage. On retrouve ici la ligne idéologique tracée dans son ouvrage de 2007, *L'Amour du français, contre les puristes et autres censeurs de la langue*.

Le Petit Robert « édition des 50 ans », objet de collection, est disponible avec trois couvertures différentes au prix de 64,50 € en France en version papier. Il existe aussi en ligne, à télécharger et comme application mobile.

**Articles nouveaux du Petit Robert 2018**

açaï

antépisode

antimicrobien, ienne

antimoustique

argouse

art-thérapie

augmenté, ée

autotest

babache

batucada

bidonvillisation

biodéchet

biosimilaire

biosourcer

biscôme

3. blinde

2. bomber ou bombers

4. box

3. bridge

burkini

burqini → burkini (renvoi)

céiste

charley → charleston (renvoi)

check

checkpoint ou check-point

chirashi

ciabatta

combava  
conjugueur → conjugateur (renvoi)  
cramine  
créolité  
cromesquis  
curriculaire  
décalqué, ée  
déradicaliser  
désencerclement  
dézonage  
djihadisme  
empierger (s')  
empiger (s') → s'empierger (renvoi)  
emportiérage  
entéral, ale, aux  
espanter  
européanisme, européeniste → européisme, européiste (renvoi)  
européiste  
europhobe  
fachosphère  
fanfiction  
flexitarien, ienne  
fonge  
fonio  
gameur, euse ou gamer  
géolocaliser  
**GHB**  
glyphosate  
2. go  
golden retriever  
googliser

gougoune  
graffer  
granola  
grichage  
gricher  
guar  
hula-hoop  
idéateur, trice  
influenceur, euse  
inhalothérapie  
kawaiï ou kawaii  
kirigami  
landerneau  
LGBT  
like  
liker  
lose  
loucedé (en)  
2. lupin, ine  
macrolide  
mixologie  
mook  
mycotoxine  
nacho  
niaquer  
ombrière  
oolong  
paddle  
padel ou paddle  
pétromonarchie  
phénotypage

playlist ou playliste  
polyphoniste  
post-vérité  
prédéfinir  
préenregistrer  
presbyacousie  
QR  
réfectionner  
REP  
retweeter  
rooibos  
sédater  
seum  
siester  
spin-off  
sprit  
stiletto  
supercellulaire  
supercellule  
supergéant  
survivalisme  
survivaliste  
tancarville  
télédiffuseur  
tonfa  
3. tuba  
ultimate  
véloroute  
vété → vétérinaire (renvoi)  
vidéocapsule  
virelangue

visionneur

zinneke

neuroendocrinologue (sous neuroendocrinologie)

**Articles déjà présents recevant un nouveau sens (liste non exhaustive)**

accoster

agitateur, trice

alternance

asexuel, elle

auréole

bamboula

basané, ée

binôme

bio

bonbon

bornage

borner

bouger

cabas

carnassier, ière

carton

chaîne

1. chant

charleston

chevelu, ue

cœur

colocation

commanditer

compagnon

confetti

coquin, ine

cosmos

crampe  
craquage  
curriculum vitæ ou curriculum  
2. défilé  
démineur, euse  
douane  
draisienne  
drogue  
1. échoppe  
épiphanie  
escargot  
essorer  
extra  
2. ferme  
filtre  
flasher  
force  
2. gazer  
germoir  
glaçant, ante  
grec, grecque  
grotte  
inclure  
inclusif, ive  
inclusion  
jeu  
jungle  
kakémono  
labyrinthe  
licorne  
manifestation

merveilleux, euse  
mixte  
notification  
nourrice  
pathétique  
pédicure  
perceur, euse  
pirate  
polyphonie  
portfolio  
pourrir  
quelqu'un, une, plur. quelques-uns, unes  
rencontrer  
rendu, ue  
rock-and-roll ou rock'n'roll  
schizophrénique  
sérum  
socle  
tissage  
transgenre  
un, une  
uniment  
vigilance  
visionneuse  
vortex

**Composés nouveaux (liste non exhaustive)**

\* : article dans lequel le composé est défini

c'est \*abuser

\*angle d'attaque

\*animation satellite

faire \*attention

à la \*base

médicament \*biologique

jupe ras le \*bonbon

se tirer une \*bûche

\*by-pass gastrique

lâcher une \*caisse

\*carnet rose

\*cellule de convection ou cellule convective

« Le \*Chant des chants »

avoir de la \*chatte

c'est \*chien

\*circuit (de distribution) court

\*classe inversée

service \*client(s), relation client(s)

effet \*cocktail

\*contrainte pénale

tirer sa \*crampe

\*CSP+

retraite \*dorée

fonds de \*dotation

\*écaille de tortue

consentement \*éclairé

remettre l'\*église au milieu du village

\*encre électronique

s'\*enkyster

la faire à l'\*envers à qqn  
être d'\*équerre  
avoir des \*étoiles plein les yeux  
\*étourdir un animal de boucherie  
jeu d'\*évasion  
\*évitement fiscal  
\*exhibition (sexuelle)  
vin à la \*ficelle  
la \*Force  
plier les \*gaules  
\*gel douche  
\*goutte froide  
crime d'\*honneur  
table d'\*hôte  
\*hôtel de région  
\*îlot central, îlot de cuisine  
c'est ma \*journée !  
patients \*lourds  
remuer la \*merde  
boîte à \*meuh  
brouter le \*minou (d'une femme)  
verres \*miroir  
orage \*monocellulaire  
c'est \*mort  
\*mule financière  
orage \*multicellulaire  
maison de \*naissance  
\*œuf clair (ou œuf blanc)  
la terre et l'\*onde  
les \*ors de la République  
les grandes \*oreilles

être à l'\*os

données \*ouvertes

\*pâté lorrain

estomac, ventre sur \*pattes (ou à pattes)

c'est un cœur sur \*pattes

\*persil tubéreux

avoir un \*pète au casque

avoir les \*pieds carrés

\*pizza blanche

bâtiment à énergie \*positive

\*précarité énergétique

envoyer, lâcher, balancer la \*purée

coup de \*pute

théorie marxiste du \*reflet

\*réseau d'influence

\*résidence artistique

se \*revendiquer de

on n'est pas sorti des \*ronces

\*séquestration du CO<sub>2</sub>

c'est la fête du \*slip

le \*socle commun de connaissances et de compétences

\*tomates (en) grappe

si ça \*tombe

t'as vu la \*Vierge ?

compte à \*vue

Publié le 5 novembre 2017

Dernière modification : 12 février 2021

## Le Petit Robert 2019

### Compte-rendu du Petit Robert 2019

Le Petit Robert 2019 est paru le 18 juin 2018. Il s'agit d'une mise à jour de l'édition précédente, avec son lot de nouveautés : près de 250 mots et sens nouveaux, ainsi que de grandes retouches dans le domaine de l'orthographe. Après un millésime 2018 consacré à la célébration des 50 ans du dictionnaire, avec trois jaquettes disponibles et surtout des encarts de Fabienne Verdier et Alain Rey, l'édition 2019 opère un retour à la normale en reprenant le format classique du Petit Robert, sans encarts et avec une seule couverture.

Les ajouts réalisés reflètent pour certains les évolutions de la société, qu'ils soient liés à l'élection présidentielle française de 2017 (*antisystème, dégagisme, cabinet noir, revenu universel, marcheur*), à la thématique du genre et de la sexualité (*intersexe, sexe neutre, écriture inclusive, queer, SM*), au terrorisme (*fiche S, camion fou, revenant*). Les domaines habituels tels que la cuisine, Internet, l'écologie reçoivent aussi leur lot de mots et sens nouveaux :

*bredele, chia, gomasio, pavlova, teriyaki, cuisinesfusion ; chatbot, agentconversationnel, dérouler un fil de discussion, bloqueur, darknet ; biodisponibilité, bioplastique, ecolabelliser, écomatériau.*

Cette année encore, une avancée a été réalisée sur la question de l'égalité entre hommes et femmes. Pour les mots qui désignent des personnes, beaucoup de *e* entre parenthèses ont été ajoutés dans les définitions, pour les féminiser.

Mais cette année, pour la troisième fois en dix ans après les millésimes 2009 et 2013, c'est dans l'orthographe que l'opération de plus grande ampleur s'est déroulée.

### Articles nouveaux du Petit Robert 2019

accorderie

aérothermie

animalisme

animatronique

anti-infectieux, ieuse /antiinfectieux, ieuse/

antisystème

antitumoral, ale, aux

aptonyme  
attrape-rêve  
aunaie → aulnaie (renvoi) (était sorti en 2009)  
2. aune → aulne (renvoi) (était sorti en 2009)  
austro-hongrois, oise  
autocomplétion  
avonculaire → avunculaire (renvoi)  
azorer  
biodisponibilité  
bioplastique  
bisounours  
bloqueur  
3. boum → boom (renvoi)  
bredele  
bruncher  
calure  
capella (à) → a cappella (renvoi)  
challenge → challenge (renvoi)  
chatbot  
chia  
chilom → shilom (renvoi)  
chlass(e) → 1. schlass (renvoi)  
cinégénique  
cleptocratie  
colis-voiturage  
complétion  
contrario (à) → a contrario (renvoi)  
copernicium  
cosplay  
cyberdéfense  
cybersécurité

darknet  
dégagisme  
déshumidificateur  
déshumidifier  
dictat → diktat (renvoi)  
dissensus  
2. drive  
ébriquer  
écocentre  
écolabelliser  
écomatériau  
épidictique  
e-sport  
estivalier, ière  
facilitateur, trice  
fashionista  
flerovium  
francophoniser  
-gire → -gyre (renvoi)  
2. glande  
glandouiller → glander (renvoi)  
globish  
gomasio  
grossophobie  
hacktivisme  
happy hour  
hoverboard  
impermanence  
import → importation (renvoi) (était sorti en 1998)  
infobésité  
infolettre

innumérisme  
interprovincial, iale, iaux  
intersexe  
invisibiliser  
kippour → Yom Kippour (renvoi)  
kitch → kitsch  
kleptocratie → cleptocratie (renvoi)  
laïcard, arde  
livermorium  
log-in  
2. médailler → médaillier (renvoi)  
moscovium  
2. musical  
néonicotinoïde  
nihonium  
oganesson  
open source  
orpillage  
ovoproduit  
palucher (se)  
pari (à) → a pari (renvoi)  
pavlova  
pécile → pœcile (renvoi)  
penthrite → pentrite (renvoi)  
picole  
ponch → 1. punch (renvoi)  
pracrit → prakrit (renvoi)  
primoarrivant, ante  
procrastinateur, trice  
professionnalisant, ante  
queer

racisé, ée  
rageux, euse  
rançongiciel  
rediriger  
replay  
rétrofuturisme  
1. rock → rokh (renvoi)  
running  
sex-toy → sexe-toy (renvoi)  
shéol → schéol (renvoi)  
shiba inu  
shooting  
SM  
socquet → socket (renvoi)  
storytelling  
superaliment  
SUV  
taïkonauta  
talipot → tallipot (renvoi)  
tanique → tannique (renvoi)  
tektonik → tecktonik (renvoi)  
téléprospecteur, trice  
téléprospection  
tennessine  
teriyaki  
textoter → texter (renvoi)  
titraïlle  
tonca → tonka (renvoi) (était sorti en 2013)  
2. VTC  
VUS → SUV (renvoi)  
Webinaire

**Mots cachés**

animaliste (sous animalisme)

bridage (sous brider)

cinégénie (sous cinégénique)

dieselgate (sous -gate)

francophonisation (sous francophoniser)

grossophobe (sous grossophobie)

hacktiviste (sous hacktivism)

hypermnésique (sous hypermnésie)

néocriticiste (sous néocriticisme)

odontostomatologue (sous odontostomatologie)

rétrofuturiste (sous rétrofuturisme)

**Articles déjà présents recevant un nouveau sens (liste non exhaustive)**

accordeur, euse

a contrario /à contrario/

aérothermique

alléluia

autonome

1. bar

belle-mère

body

brique

carboné, ée

chimique

circulaire

civilité

croisillon

crossover

cueillette

défoncer

démanteler

déménageur, euse

dièse

diva

écosystème

encaisseur, euse

faïtier, ière /faitier, ière/

héliotropisme

immersion

marcheur, euse

matrone

minus

2. naze ou nase

objet

parqueteur, euse

perché, ée

potache

préfet, préfète

relève

revenant, ante

2. scanner

scénographe

shakeur ou shaker

siphonner

soft

spin-off

2. spoiler

stigmatisation

stigmatiser

stockiste

taguer

2. trans

urbain, aine

via

vue

**Composés nouveaux (liste non exhaustive)**

\* : article dans lequel le composé est défini

\*agent (logiciel)

\*agent conversationnel

faits \*alternatifs

\*appel d'air

véhicule, voiture \*autonome

\*bailleur social

\*bar à ongles, à sourcils...

\*bloquer la publicité sur Internet

être au \*bout de sa vie

\*boutonner lundi avec mardi

\*brider un moteur

prendre une \*brosse, virer une brosse

être en \*brosse

\*cabinet noir

énergies non \*carbonées

se couvrir la tête de \*cendres

\*charge mentale

\*courbure de l'espace-temps

\*dérouler un fil de discussion

travailleur, travailleuse \*détaché(e)

c'est \*epsilon

marque \*faîtière

camion \*fou, voiture folle

\*frelon asiatique

\*fusion-acquisition

cuisine \*fusion

écriture \*inclusive

La France \*insoumise

En \*Marche, puis La République en marche (LREM)

arts \*martiaux mixtes

vêtements professionnels \*multinormes

le \*mur de la honte

le roman, le récit \*national

le sexe \*neutre

langage (à) \*objets

\*orage sec

\*paye ton, ta (+ n.) !

\*planche de charcuterie

\*planche mixte

la \*préhistoire d'un domaine

c'est (de) la \*préhistoire

\*pouding chômeur

Les \*Républicains

\*retourner la tête, le cerveau à qqn

\*revenu universel

en prendre pour son \*rhume

\*rhume de (la) hanche

fiche \*S

direction générale de la \*sécurité intérieure (DGSI), extérieure (DGSE)

traiter qqn comme une \*serpillière

une politique hors \*sol

un élu hors \*sol

avion \*solaire

\*sport électronique

\*synovite transitoire aiguë de la hanche

sommier \*tapissier

plaisanterie, blague \*vaseuse

fonds \*vautour

Publié le 16 novembre 2018

Dernière modification : 19 février 2021

**TABLE DE MATIERES**

Symboles et signes

Introduction ..... 11

**Première partie**

**Mobilité linguistique en général**

**Chapitre 01**

**La langue, réalité sociolinguistique**

1. La langue, réalité sociolinguistique .....24

1.1. La langue communion ou communication ? .....24

1.2. La langue un processus inachevé .....25

1.3. La langue institution sociale .....26

**Chapitre 02**

**Mobilité, une tendance naturelle et un élan intelligent**

2. Mobilité, une tendance naturelle et un élan intelligent .....28

2.1. La langue processus continu et des changements inévitables .....28

2.2. L'uniformité linguistique, une vue étroite de l'esprit .....30

2.3. Changement morphosémantique.....32

2.3.1. Changement de forme (nouvelle forme et procédés multiples).....33

2.3.2 Changement Sémantique .....34

2.3.2.1. Extension sémantique .....37

2.3.2.2. La restriction sémantique .....38

2.3.2.3. Mobiles (causes) des changements .....39

**Chapitre 03**

**Lexique et fonds lexical du français**

3. Lexique et fonds lexical du français .....42

3.1. Aux origines de la langue française (genèse du français).....42

3.1.1. Gaulois (celtique).....44

3.1.2. Fonds latin.....45

3.1.3. Fonds grec .....46

3.2. Langues européennes .....48

3.2.1. Mots allemands .....	49
3.2.1.1. Mots du germanique ancien .....	49
3.2.1.2. Mots de l'allemand moderne .....	49
3.2.2. Mots italiens .....	50
3.2.3. Mots hollandais (néerlandais) .....	50
3.2.4. Mots slaves.....	51
3.2.5. Le russe .....	51
3.2.6. Mots polonais .....	52
3.2.7. Mots tchèques .....	52
3.2.8. Mots portugais .....	52
3.2.9. Mots espagnols.....	53
3.2.10. Mots scandinaves .....	54
3.3. L'arabe .....	54
3.3.1. Des mots passés par l'arbre.....	55
3.3.2. Des mots arabes passés au français.....	55
3.4. L'hébreu (et d'autres langues sémitiques) .....	57
3.5. Le perse, persan .....	57
3.6. Langues océano-asiatiques africaines et amérindiennes.....	58
3.6.1. Asie .....	58
3.6.1.1. Langue népalaise.....	59
3.6.1.2. Langue chinoise .....	59
3.6.1.3. Langue tibétaine.....	60
3.6.1.4. Langue japonaise .....	60
3.6.1.5. Langues malayo-polynésiennes .....	61
3.6.1.5.1. Le Malais .....	61
3.6.1.5.2. Le malgache.....	61
3.6.2. Océanie .....	61
3.6.2.1. Langue polynésienne .....	61
3.6.2.2. Australie (langues aborigènes).....	62
3.6.3. Afrique .....	62
3.6.3.1. Langue de Guinée .....	63

3.6.3.2. Bantou (Cameroun, Guinée et Afrique du sud) .....	63
3.6.3.3. Éwé (Ghana, Togo) .....	64
3.6.3.4. Wolof (Sénégal, Gambie) .....	64
3.6.3.5. Hottentot/ khoïkhoï (Namibie, Botswana, Afrique du Sud) .....	64
3.6.4. Amérique (amérindien) .....	65
3.6.4.1. Algonquin-wakash .....	65
3.6.4.2. Esquimau .....	66
3.6.4.3. Iroquois (famille) Caroline, Pennsylvanie .....	66
3.6.4.4. Quechua (Pérou, Équateur, Bolivie) .....	66
3.6.4.5. Arawak (carib ou caraïbes), Brésil, Pérou, Colombie, Vénézuéla, Guyane et les Antilles .....	66
3.6.4.6. Tupi (Paraguay) .....	66
3.6.4.7. Nahuatl .....	66

## **Chapitre 04**

### **La langue un système phonético-morpho- lexical**

4. La langue un système phonético-morpho- lexical .....	69
4.1. Systèmes phonétique (et orthographique) du français, histoire d'une évolution .....	70
4.1.1. Phonétique, une évolution régulière et non aléatoire .....	70
4.2. Le français est une langue latine .....	72
4.2.1. Le latin .....	72
4.2.1.1. Vocalisme .....	72
4.2.1.2. Consonantisme .....	72
4.2.1.3. L'accent (uation) du latin .....	74
4.2.2. Le français .....	75
4.2.2.1. Le Gallo-romain .....	75
4.2.2.2. L'ancien français .....	76
4.2.2.3. Le moyen français .....	76
4.2.2.4. Le français moderne .....	77
4.2.2.4.1. Les Consonnes (mutations consonantiques) .....	77
4.2.2.4.2. Les voyelles (mutations vocaliques) .....	80

4.2.2.4.2.1. Environnement vocalique .....	80
4.2.2.4.2.2. Mutations vocaliques .....	81
4.2.2.4.2.3. Nasalisation des voyelles .....	84
4.2.2.4.2.4. Vocalisation de L .....	85
4.2.2.4.2.5. Dénasalisation (oralisation) vocalique .....	87
4.2.2.4.2.6. L’hiatus .....	87
4.3 Quelques exemples pour suivre le cheminement de l’évolution phonétique d’un mot .....	88

## **Chapitre 05**

### **Une orthographe qui continue de s’écrire**

5. Une orthographe qui continue de s’écrire.....	92
5.1. Orthographe et interrogations.....	92
5.2. Étymologie et latinité (Orthographe et phonétisme, ne sont pas camarades de li(t)gne).....	94
5.3. L’Académie et (ou est) l’histoire de l’orthographe .....	95
5.4. Réformes inévitables, rien n’arrête le changement.....	98
5.5. Une orthographe que se disputent Conservateurs et réformateurs .....	100
5.6. Doit-on régler l’orthographe sur l’oral ou l’inverse ?.....	103
5.7. L’orthographe française entre concurrence/cohabitation et harmonisation.....	111
5.8. Séquelles phonétiques, bizarreries et erreurs qui ont réussi .....	113

## **Partie II**

### **Mobilité lexicale en particulier**

## **Chapitre 06**

### **Les mots qui s’en vont (archaïsmes)**

6. Les mots qui s’en vont (archaïsmes).....	118
6.1. Les mots entre aventure, parcours et destinée .....	118
6.2. Synergie et vitalisme du mot.....	119
6.3. La difficulté de déterminer le sens du concept archaïsme .....	124
6.4. L’intérêt pour l’archaïsme.....	126
6.5. L’archaïsme un phénomène dans la langue .....	128

6.5.1. L'archaïsme est un mot disparu, vieilli, ou dormant? Comment circonscrire le concept ? .....	129
6.5.2. L'archaïsme un processus de vieillissement et même de décrépitude.....	130
6.6. L'état de résurgence .....	139
6.7. Mot historique .....	140
6.8. L'archaïsme, une typologie.....	144
6.8.1. Les archaïsmes lexicaux .....	144
6.8.2. Les archaïsmes de prononciation (moins spectaculaires) .....	145
6.8.3. Les archaïsmes graphiques .....	146
6.8.4. Les archaïsmes grammaticaux .....	146
6.8.5. Les archaïsmes syntaxiques .....	147
6.9. Archaïsme ou paléologisme .....	148
6.9.1. Archaïsation : causes et facteurs .....	148
6.9.1.1. Facteurs extralinguistiques .....	149
6.9.1.2. Facteurs linguistiques.....	150

## **Chapitre 07**

### **Les mots qui viennent ou (néologismes)**

7. Les mots qui viennent ou (néologismes) .....	156
7.1. Toutes les langues acceptent la néologie et se résignent aux néologismes .....	156
7.2. Néologismes, une survenance morpho-sémantique.....	159
7.2.1. Création morphologique .....	159
7.2.1.1. Les mots mono-morphématiques.....	160
7.2.1.2. Les mots polymorphématiques ou construits.....	161
7.2.1.2.1. La dérivation .....	161
7.2.1.2.2. La composition.....	162
7.2.1.3. Formations par réduction (abrègement).....	165
7.2.1.4. Formation onomatopéique .....	167
7.2.1.5. La réduplication (ou redoublement) .....	167
7.2.1.6. Formations apophoniques .....	168
7.2.2. Changement de sens.....	169
7.2.2.1. Changement de sens, formes et causes .....	170

7.2.2.1.1. Formes et mécanismes .....	172
7.2.2.1.1.1. Un mot tire des sens nouveaux principalement par métaphore et métonymie.....	174
7.2.2.1.1.1.1. Glissement sémantique et rapport d'association par similarité .....	178
7.2.2.1.1.1.2. Glissement sémantique (extension ou restriction) et rapport d'association par contiguïté .....	181
7.2.2.1.2. Changements de sens et causes (causes des changements sémantiques) .	188
7.2.2.1.1.2 .Conversions grammaticale et générique .....	194
7.2.2.1.1.2 .1.Conversion grammaticale .....	194
7.2.2.1.1.2 .2. Conversion générique .....	195
7.2.2.1.1.2 .2.1. Le genre ne serait qu'une image d'une représentation .....	195
8. L'emprunt (le transfert lexical) .....	199
<b>Conclusion Générale.....</b>	<b>210</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>220</b>
<b>Glossaire.....</b>	<b>228</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>239</b>
<b>Résumé</b>	

## Résumé

L'immobilisme n'est pas linguistique. La langue, à l'instar de tous les phénomènes naturels ou sociaux, est en évolution permanente.

Toute langue vivante est la résultante d'une longue série de continus changements pluridimensionnels.

Le vocabulaire en serait la principale expression manifeste. Le changement est naturel et inévitable. La société se transforme, la langue suit. La langue française ne fait pas exception.

Elle n'est pas venue ex nihilo nihil. Elle a un parcours et une histoire. Bien entendu, dans cette dynamique néologisante intrinsèque à l'usage et propre à toutes les langues, l'on constate qu'il y a, en parallèle, des mots qui viennent et d'autres qui s'en vont. Dans sa trajectoire évolutive incoercible et inévitable, la langue subit "moult" transformations. Et, c'est l'objet de notre recherche et de notre travail.

## ملخص

الجمود ليس لغويا. اللغة، مثل كل الظواهر الطبيعية أو الاجتماعية، تتطور باستمرار. كل لغة حية هي نتيجة لسلسلة طويلة من التغيرات المستمرة متعددة الأبعاد. ستكون المفردات هي التعبير الرئيسي الواضح. التغيير أمر طبيعي ولا مفر منه. يتغير المجتمع، تتبع اللغة. اللغة الفرنسية ليست استثناء. انها لم تأت من العدم. لديها رحلة مسار وتاريخ. بالطبع، في هذه الديناميكية المجددة المتأصلة بي الاستخدام والتي تخص جميع اللغات، نرى أن هناك، بالتوازي، كلمات تأتي وأخرى تذهب. في مسارها التطوري الحتمي، تخضع اللغة لتحولات "عديدة". وهذا هو موضوع بحثنا وعملنا.

## Abstract

Standing still is not linguistic. Language, like all natural phenomena or social, is constantly evolving. Every living language is the result of a long series of continuous multidimensional changes. The vocabulary would be the main manifest expression. Change is natural and inevitable. The company is transform, language follows. The French language is no exception. She did not come ex nihilo nihil. It has a journey and a history. Of course, in this dynamic neologizing intrinsic to use and specific to all languages, we see that there is, in parallel, words that come and others that go. In its evolutionary trajectory incoercible and inevitable, the language undergoes "many" transformations. And, this is the object of our research and our work.